

Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens

In: Langages, 15e année, n°62, 1981. Analyse du discours politique [Le discours communiste adressé aux chrétiens] pp. 9-128.

Citer ce document / Cite this document :

Courtine Jean-Jacques. Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens. In: Langages, 15e année, n°62, 1981. Analyse du discours politique [Le discours communiste adressé aux chrétiens] pp. 9-128.

doi : 10.3406/lgge.1981.1873

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1981_num_15_62_1873

QUELQUES PROBLÈMES THÉORIQUES ET MÉTHODOLOGIQUES EN ANALYSE DU DISCOURS, À PROPOS DU DISCOURS COMMUNISTE ADRESSÉ AUX CHRÉTIENS **

« Une telle contradiction, loin d'être apparence ou accident du discours, loin d'être ce dont il faut l'affranchir pour qu'il libère enfin sa vérité déployée, constitue la loi même de son existence : c'est à partir d'elle qu'il émerge, c'est à la fois pour la traduire et la surmonter qu'il se met à parler ; c'est pour la fuir alors qu'elle renaît sans cesse à travers lui, qu'il se poursuit et qu'il recommence indéfiniment ; c'est parce qu'elle est toujours en deçà de lui et qu'il ne peut donc jamais la contourner entièrement qu'il change, qu'il se métamorphose, qu'il échappe lui-même à sa propre continuité. La contradiction fonctionne alors, au fil du discours, comme le principe de son historicité. »

M.FOUCAULT, *L'Archéologie du savoir*, p. 197.

« La lutte de l'homme contre le pouvoir est la lutte de la mémoire contre l'oubli. »

M. KUNDERA, *Le Livre du rire et de l'oubli*, p. 10.

INTRODUCTION

1. Un projet pour l'analyse du discours

Dans la présentation qu'il consacre à un numéro récent de la revue *Langages* portant sur *l'Analyse linguistique du discours jaurésien* (CHAUVEAU, 78), J. DUBOIS rappelle quelques données fondamentales sur lesquelles s'appuie l'analyse du discours, et cela à travers les différentes variantes méthodologiques que cette discipline a pu connaître, depuis le moment où elle s'est inaugurée, en France, dans les années 1968-1970. L'analyse de discours est soumise aux principes suivants :

1. Elle doit réaliser la clôture d'un espace discursif

« L'analyse du discours, pour pouvoir opérer, suppose des énoncés finis, des espaces discursifs limités : cela signifie soit que l'on a affaire à des textes naturellement clos, soit que, par divers artifices, on procède explicitement (par échantillonnage) ou implicitement (par généralisation à partir de fragments) à une clôture du texte » (DUBOIS, 78, p. 3).

Cette première exigence pose à l'analyste de discours la question de la *constitution du corpus discursif* : comment limiter un espace discursif ? Comment décider de la clôture d'un corpus discursif, de l'appartenance de tel ou tel « texte » à un corpus ? Quelle forme assigner à un corpus de discours qui n'en fasse pas un simple corpus de langue ? Quelle est la spécificité d'un corpus discursif qui le démarque des

* Le GRAD (Groupe de Recherche en Analyse du Discours) est une équipe de recherche de l'UER « Informatique et Mathématique en Sciences Sociales » de l'Université de Grenoble II. Nous en assurons la co-animation avec A. LECOMTE, Maître-Assistant de Mathématiques à Grenoble II. Le travail qu'on va lire doit beaucoup à notre collaboration dans ce cadre.

** Que soient remerciés F. GADET, A. LECOMTE, J.-M. MARANDIN, M. PÊCHEUX pour leur relecture de ce travail, leurs critiques, leurs suggestions, pour leur amitié aussi.

ensembles d'objets empiriques que manipule le phonologue ou le grammairien dans sa description de la langue ?

Cet ensemble d'interrogations réclame sûrement que l'on dépasse la généralité des principes empiriques à travers lesquels la réponse qu'on y apporte se trouve réglée : « exhaustivité », « représentativité », « homogénéité » du corpus, adéquation de la forme du corpus « aux fins de la recherche »... Il conviendrait sans doute de donner aux procédures de rassemblement et d'organisation des données empiriques en analyse du discours un statut théorique qui semble leur faire défaut.

2. Elle suppose une procédure linguistique de détermination des rapports inhérents au texte

« L'analyse de discours implique la mise en œuvre d'une méthode pour déterminer les rapports inhérents au texte et dont, par hypothèse, on suppose qu'ils définissent la structure du discours ; et ces rapports sont ceux que les termes du texte (mots, syntagmes, phrases) entretiennent entre eux » (DUBOIS, *op. cit.*, p. 3).

La procédure de détermination de tels rapports peut varier, prendre la forme du repérage de co-occurrences entre éléments du texte, ou les exprimer en termes de dépendances (dérivations grammaticales valant comme séquences d'opérations). Le principe en reste cependant inchangé : si l'on fait l'hypothèse d'une structure du discours, repérable dans la co-occurrence et la récurrence de certains de ses éléments, *cette structure doit être grammaticalement caractérisée*. Le discours, comme objet, entretient un rapport déterminé à la langue, et la possibilité même d'une analyse du discours se loge dans un tel rapport. Toute procédure d'analyse du discours trouve dans la linguistique son champ de validation... et le risque corrélatif de réduire le discours à la langue.

Cette question se condense, en analyse du discours, dans la caractérisation de l'énoncé. S'il est vrai que, « comme toute analyse linguistique, l'analyse de discours repose sur un certain nombre d'axiomes qui touchent la synonymie, la paraphrase, la relation prédicative, et qui permettent le fonctionnement de l'énoncé (*c'est-à-dire, je veux dire que...*) » (DUBOIS, *ibid.* p. 3), comment assigner un fonctionnement à cet objet, en dehors des catégories linguistiques (phrase, proposition) dans lesquelles, spontanément, on tend à le représenter ? Quelles propriétés attribuer à l'énoncé, quelle représentation en proposer dans un ordre du discours qui ne soit pas la simple réplique de l'ordre de la langue ?

A propos de la définition de l'énoncé comme à propos de la détermination d'un corpus discursif, le problème se trouve posé de la *spécificité du discursif* dans son rapport au linguistique.

3. Elle produit, dans le discours, un rapport du linguistique à l'extérieur de la langue

« L'interprétation des résultats obtenus par l'analyse de discours ne peut résulter que d'une comparaison interne entre deux ou plusieurs énoncés et d'une mise en correspondance avec des modèles non linguistiques. En effet le discours réalisé, indépendamment de la variable « langue », implique trois systèmes de variables ; les unes prennent en compte le locuteur, les autres les thèmes de l'énoncé, les dernières enfin les conditions de production de l'énoncé lui-même » (DUBOIS, *ibid.* p. 4).

Le discours est ainsi pensé comme un rapport, une correspondance entre de la langue et des questions qui surgissent à l'extérieur de celle-ci, à propos de tout discours concret : qui parle, quel est le sujet du discours, et comment peut-on caractériser l'émergence du sujet dans les discours ? De quoi parle le discours, comment y repérer l'existence de thèmes déterminés ? Dans quelles conditions enfin le discours est-il produit, mais aussi compris et interprété ? En quoi de telles conditions

s'inscrivent-elles dans le rapport du discours à la langue, comment l'extérieur de la langue se reflète-t-il dans l'organisation linguistique des éléments du discours ?

* * *

Cet ensemble de principes délimite l'espace des questions dans lesquelles s'inscrit notre travail ; il s'agira d'*analyse du discours politique*, puisque le corpus de la recherche consistera en un ensemble de discours adressé par le Parti Communiste Français aux chrétiens de 1936 à 1976, dans le cadre de sa « politique de la main tendue ». Ce travail prend ainsi place dans la tradition de ceux qui, dans le champ de l'analyse du discours en France, ont fait du discours politique un objet d'étude privilégié du rapport de la langue aux idéologies.

À l'intérieur de cette problématique coexistent cependant des abords différenciés de l'ensemble des questions que fait surgir le discours politique : il est certaines préoccupations que nous partageons avec tel ou tel type de travail, d'autres qui nous sont étrangères. Nous effectuerons, chemin faisant, les distinctions qui s'imposent, en situant notre position à l'intérieur de cette configuration de questions et de problèmes. Nous pouvons cependant avancer déjà quelques caractéristiques générales du point de vue que nous développons ici :

(1) Le discours comme objet doit être pensé dans sa spécificité. L'adoption d'un point de vue *spécifiquement discursif* doit éviter, s'il est vrai que dans le discours s'établit un rapport déterminé entre le linguistique et l'idéologique, de réduire le discours à l'analyse de la langue ou de le dissoudre dans le travail historique sur les idéologies. Mais prendre en compte la matérialité discursive comme objet propre, c'est-à-dire produire à son endroit des propositions théoriques.

(2) Ces propositions théoriques doivent conduire à l'établissement de *procédures*, qui viennent en réaliser le montage instrumental dans un champ méthodologique. La matérialisation, sous la forme de procédures déterminées, d'un corps de propositions théoriques visant le discours comme « objet de connaissance » donne prise sur le discours comme objet empirique concret, ou « objet réel ». C'est la condition à laquelle l'expression : « l'objet de l'analyse du discours », ou encore « le discours comme objet » peut-être employée ¹.

(3) La démarche suivie doit, dans son ensemble, être *explicite*, ce qui est une condition de sa reproductibilité et avant tout peut-être du fait qu'elle puisse être *critiquée* : nous souhaitons que la description du cadre théorique de la recherche et des procédures qu'il règle soit suffisamment explicite pour ouvrir un ensemble de questions en s'exposant le plus largement possible à la critique.

Et ceci notamment à propos de notions ou procédures que nous mettons à l'épreuve dans ce travail (forme de corpus, conditions de production d'une séquence discursive vs conditions de formation d'un processus discursif, domaine de mémoire, la définition de différentes formes d'énoncé, une conception du rapport énoncé/énonciation, etc.). Nous espérons de même, sans en être cependant toujours sûr, que l'exposé de ces notions ou procédures ne revêt pas un aspect trop « compact » et conserve la trace, dans ses interstices et aussi dans ses failles, des questions qu'il a fait surgir pour nous. Et qu'on ne verra pas dans les pages qui suivent un système clos de réponses sur le discours, mais un questionnement quant au discours.

* * *

1. La distinction entre « objet de connaissance » (objet théorique, abstrait, de pensée) et « objet réel » (objet empirique concret) provient des travaux de L. ALTHUSSER (68, pp. 49-69), qui y situe la contradiction constitutive de tout objet scientifique. L'objet scientifique revêt ainsi la forme d'un rapport contradictoire entre objet réel et objet de connaissance ; il convient d'ajouter à propos de ce dernier qu'il est « absolument distinct de l'objet réel, (...) dont il procure justement la connaissance » (*op. cit.*, p. 46).

Le cadre théorique que nous nous sommes donné s'inscrit ainsi dans une position déterminée dans le domaine de l'analyse du discours. Outre les principes théoriques généraux délimitant le domaine qui fournissent un cadre à la description, cette dernière intègre un ensemble d'éléments théoriques qui ont pu être avancés, en analyse du discours, à la rencontre de préoccupations de linguistes, de philosophes ou d'historiens, et qui toutes travaillent, dans le discours, *le rapport de la langue à l'histoire*.

Cet ensemble de travaux vise ce qu'on a pu appeler (PÉCHEUX, 75) l'« articulation » de la linguistique et du matérialisme historique, comme « science de l'histoire des formations sociales et de leurs transformations », et plus particulièrement cette partie du matérialisme historique désignée comme « théorie des idéologies » dans la relecture du corpus marxiste entreprise par L. ALTHUSSER.

Nous voudrions, à cet égard, souligner ce qui nous paraît, dans les développements de cette position en analyse du discours, constituer un acquis théorique important : il s'agit du concept de *formation discursive*¹ et de la distinction entre *processus discursifs* et *langue* : si les processus discursifs constituent la source de la production des effets de sens dans le discours, la langue, pensée comme une instance relativement autonome, est le lieu matériel où se réalisent les effets de sens. Ce que P. HENRY (75, p. 94) a pu formuler ainsi :

« La notion d'autonomie relative de la langue caractérise l'indépendance d'un niveau de fonctionnement du discours par rapport aux formations idéologiques² qui s'y trouvent articulées, niveau de fonctionnement relativement autonome dont la linguistique fait la théorie. Le concept qui permet de penser ce niveau de fonctionnement est celui de langue. L'autonomie est relative, car dans la production et l'interprétation de ce qu'on appelle « séquences discursives », c'est-à-dire des discours « concrets », les frontières entre ce qui sépare ce qui relève de l'autonomie relative de la langue et ce qui relève de la détermination de ces discours « concrets » par des formations discursives, (...) ne peut être assignée *a priori*.

En d'autres termes, nous posons que tout discours « concret » est *doublément* déterminé, d'une part par des formations idéologiques qui rapportent ce discours à des formations discursives définies, d'autre part par l'autonomie relative de la langue, mais nous posons qu'il *n'est pas possible* de tracer *a priori* une ligne de démarcation entre ce qui relève de l'une ou de l'autre de ces déterminations. »

Cette distinction entre base linguistique, relativement autonome, et processus discursifs/idéologiques se développant sur cette base nous paraît fondamentale en ce qu'elle fait du rapport du linguistique à l'idéologique la matérialité même du discursif : elle peut seule autoriser la prise en considération des rapports de contradiction, antagonisme, alliance, absorption... entre des formations discursives appartenant à des formations idéologiques différentes, et rendre ainsi compte du fait que, dans une conjoncture déterminée de l'histoire d'une formation sociale, caractérisée par un état déterminé des rapports sociaux, des « sujets parlants » pris dans l'histoire puissent s'accorder ou s'affronter sur le sens à donner aux mots, parler différemment, tout en parlant la même langue.

À travers cette distinction que nous reprenons ici-même, de même qu'en de multiples endroits de notre travail³, s'exprime la dette de notre recherche pour l'ensemble de la problématique développée par M. PÉCHEUX : c'est sans conteste dans l'ensemble de questions que posait, dès 1969, l'application de la procédure *d'analyse automatique du discours* à des corpus discursifs, puis dans les éléments théoriques contenus dans *Les Vérités de la Palice*, qu'il faut situer l'origine de notre travail. Les

1. Exposé et développé au chapitre II, pp. 33 sq.

2. Défini au chapitre II, p. 34.

3. Dans la reprise, par exemple, des notions, déterminantes de notre point de vue, d'*intra-discours* (ou fonctionnement d'une séquence discursive par rapport à elle-même) et d'*interdiscours* (comme extérieur spécifique déterminant une formation discursive). Voir au chapitre II, pp. 34-36.

pages qui suivent représentent, de ce point de vue, une tentative de discussion, redéfinition, reconfiguration de cet ensemble de propositions théoriques et méthodologiques, un processus de démarquage de la pensée à l'intérieur de la pensée, l'effort — souvent incertain, toujours difficile — d'une filiation qui ne soit pas une répétition pure et simple.

Cette question, à nos yeux essentielle, et au-delà des illusions subjectives à travers lesquelles un « sujet pensant » se représente le rapport de sa pensée à celle d'un autre sujet, concerne la référence commune, qui traverse un ensemble de travaux en analyse du discours, au *matérialisme historique et dialectique*. En quoi le marxisme peut-il aujourd'hui, alors que de tous côtés retentit le bruit de sa fin ou de sa mort, alors qu'est inscrite dans la mémoire collective la trace des erreurs et des crimes commis en son nom, permettre de penser un rapport au réel dans un champ scientifique déterminé ? Cette « inquiétude » quant à l'intervention du marxisme dans le procès de production des connaissances scientifiques dans le domaine de l'analyse du discours — comme à son intervention sur le terrain des luttes politiques et sociales — constitue pour nous un préalable incontournable, une question sans cesse posée, à l'heure où rien ne saurait plus être réglé dans la religion des formules.

Mais, puisque la référence au marxisme recouvre, en analyse du discours, des tentatives contradictoires, nous voudrions indiquer que le sens de son intervention dans cette discipline ne recouvre pas pour nous une *description sociologiste de la différenciation linguistique des « groupes sociaux »*, dans laquelle le marxisme viendrait, au titre du social, prendre place dans le cortège discipliné des sciences humaines.

Nous ne pensons pas non plus que cette intervention puisse se réduire au projet volontariste d'une « théorie du discours ». La référence à cette dernière expression dénote, dans le champ de l'analyse du discours, une attitude *théoriciste* qui consiste à substituer au travail nécessaire d'une contradiction l'énoncé de sa résolution théorique, où le marxisme vient à nouveau, dans une version de « gauche » de l'interdisciplinarité, « s'articuler » à la linguistique et à une théorie freudienne du sujet.

Si l'analyse du discours a affaire à des objets que traverse la lutte de classes, si, en analyse du discours politique, tout discours concret renvoie à une position déterminée dans la lutte idéologique de classes, alors il est bien possible que le sens premier d'une intervention du matérialisme historique dans ce champ théorico-pratique soit de venir y rappeler les principes, oubliés de manière différente par le sociologisme ou le théoricisme, du *primat de la contradiction sur les contraires* ainsi que du *caractère inégal de la contradiction* ; ce que L. ALTHUSSER (75, p. 148) souligne en ces termes :

« Or, si je puis dépasser ce que j'ai soutenu dans mes premiers essais, mais dans la même ligne, je dirai que la contradiction, telle qu'on la trouve dans *Le Capital*, présente cette particularité surprenante d'être *inégalement*, de mettre en jeu des contraires qu'on n'obtient pas en affectant l'autre du signe opposé au premier, parce qu'ils sont pris dans un rapport d'inégalité qui reproduit sans cesse ses conditions d'existence du fait même de cette contradiction... La classe capitaliste et la classe ouvrière n'ont pas la même histoire, elles n'ont pas le même monde, elles n'ont pas les mêmes moyens, elles n'ont pas la même lutte de classe, et pourtant elles s'affrontent et c'est bel et bien une contradiction, puisque le rapport de leur affrontement reproduit les conditions de leur affrontement... »

C'est à partir de ce double principe que doit se concevoir le recours au marxisme dans notre travail ; la contradiction y constitue un *principe théorique*, qui intervient dans la représentation du réel historique, mais aussi un *objet d'analyse*, au sens où c'est la contradiction inégale entre des formations discursives antagonistes qui est l'objet de cette étude. Le thème de la contradiction traverse ainsi notre recherche, à différents niveaux, de manière récurrente, avec insistance ; nous souhaitons qu'il y produise un effet de connaissance, qu'il y témoigne de la présence du marxisme comme corps théorique réel et non comme langue de bois.

* * *

Nous aimerions cependant, avant d'aborder le corps de ce travail, clore ces remarques introductives par l'examen d'un point problématique dans la définition de l'analyse du discours (dorénavant : AD) comme discipline : *la question de son rapport avec la linguistique* ; l'AD s'est en effet constituée historiquement dans une relation privilégiée avec la linguistique.

Sans entrer dans les détails de cette formation historique¹, on peut néanmoins souligner que cette relation de proximité étroite a eu notamment pour effet de dessiner une configuration épistémique interne du domaine de l'AD qui a pris la forme d'une coexistence entre procédures d'analyse de l'énoncé (par une application des méthodes d'analyse distributionnelle à des corpus discursifs, dans le cadre de l'« analyse harrissienne élargie », inspirée du travail de HARRIS (52)) et procédures d'analyse de l'énonciation (provenant de la tradition d'une « linguistique de la parole », qui s'illustre à travers les travaux de BENVENISTE, JAKOBSON, ...).

Si les procédures d'analyse d'énoncés constituent un état inaugural de l'AD, les analyses énonciatives ont connu plus récemment un développement dont l'importance s'accroît. Nous voudrions à ce propos avancer les thèses suivantes, que nous développerons tout au long de notre travail :

1) une théorisation spécifiquement discursive, qui tente de se dégager des modèles linguistiques, du rapport énoncé/énonciation, nous apparaît comme un *enjeu central* pour l'AD et comme un objectif essentiel de notre recherche. La transformation de ce rapport implique également de façon cruciale la redéfinition des opérations de constitution d'un corpus en AD ;

2) le développement actuel d'une problématique de l'énonciation en AD constitue la manifestation d'une *position continuiste* qui place le discours dans la continuité de la langue, s'accompagne d'un *recouvrement psycho-social du rapport entre langue et histoire*, et interdit de penser la matérialité spécifique du discursif.

Le travail à l'intérieur de cet enjeu, la critique et le dépassement de cette position sont des tâches urgentes pour l'AD.

2. Le rapport de l'AD à la linguistique

Que les rapports entre la linguistique et l'AD soient très étroits peut passer pour une évidence : dans une acception « large » de l'extension du domaine de la linguistique, ceci peut aller jusqu'à y inclure l'AD, en la rendant partie prenante d'une des « branches » spécialisées de cette discipline, la socio-linguistique. Même si l'on se réfère à une extension plus « stricte » du domaine de la linguistique, celle qui délimite son domaine depuis la coupure saussurienne, on doit convenir que les objets respectifs de la linguistique et de l'AD (la langue et le discours) d'une part, ainsi que la position respective de ces deux régions de connaissance dans le découpage universitaire du savoir et des disciplines, les placent dans une situation de délimitation réciproque, c'est-à-dire qu'elles constituent la *frontière* l'une de l'autre.

Pour être étroits, ces rapports n'en sont pas moins paradoxaux, ce que les analystes de discours tendent à oublier dans la définition qu'ils en donnent.

1. Les positions des analystes de discours sur les rapports entre linguistique et AD

C'est la « coupure saussurienne » qui se trouve en premier lieu visée : la dichotomie langue/parole, fondatrice de la linguistique, « fait obstacle » à la constitution d'une AD. Le rapport de la théorie saussurienne à l'objet linguistique est généralement présenté sous la métaphore de ce qui enserme, comprime ou contraint, qu'il

1. Nous avons exposé ailleurs (COURTINE, 80, pp. 11-45) des éléments généraux de description de l'objet, du domaine, de l'environnement disciplinaire et de l'histoire de l'AD.

s'agisse d'un « corset » (ROBIN, 73, p. 79) qu'il faut « faire éclater », d'un « verrou » (GUESPIN, 71, p. 11) qu'il faut « faire sauter », d'un « édifice » où l'on respire une « atmosphère appauvrie » qu'il faut « démolir » (GUESPIN, 71, p. 12 et p. 14), ou enfin d'un « vieux modèle », dont il faut soumettre le « blocus » à une « action érosive » (GUESPIN, 76, p. 47 et 48). C'est donc sur les ruines de l'édifice saussurien que s'élèvera l'AD.

Notons que le caractère restrictif de la compétence chomskyenne est également fréquemment souligné.

En cela, les analystes de discours entendent indiquer l'impossibilité d'une construction de l'AD qui s'effectue à l'intérieur des paradigmes saussuriens ou chomskyens, ce qui paraît pleinement justifié, ces deux théories s'étant constituées en rejetant explicitement une telle possibilité¹. Relevons cependant que, dans la pratique des analystes de discours, des procédures issues de ces cadres théoriques (comme les procédures distributionnelles, les notions de phrase de base ou de transformation) sont couramment utilisées dans la constitution de systèmes de représentation, sans que le statut d'un tel usage se trouve interrogé.

Il convient également de noter que les références de l'AD à la linguistique font de plus en plus fréquemment appel aux notions produites dans *la problématique de l'énonciation*, c'est-à-dire à l'extérieur des cadres théoriques strictement saussuriens ou chomskyens, dans la tradition de ce que nous avons appelé la « linguistique de la parole ». Il en va ainsi de l'usage des notions de présupposé, déixis, indices de personne, performatifs et embrayeurs. Le rôle de cette dernière notion, due à JAKOBSON (63), nous paraît clairement indicative de la manière dont les analystes de discours pensent le rapport de la linguistique à l'AD et, plus généralement, des faits de langue aux faits de discours.

« Les embrayeurs (*je, ici, maintenant*) permettent de repérer cette présence du sujet parlant dans son texte » (COURDESSES, 71, p. 23) ; ils assurent, par l'intermédiaire du sujet de l'énonciation (dont ils constituent la trace) placé dans une « situation de discours » donnée, le *passage continu* des faits de langue au discours. Ce continuum, qui va de la langue au discours, se trouve répété par la métaphorisation de la même notion, laquelle, jouant cette fois au plan épistémologique, place l'AD dans le prolongement de la linguistique, par l'intermédiaire d'une *linguistique du discours* à base d'énonciation.

C'est une telle position qui apparaît dans la formulation suivante de ROBIN (73, p. 26), en dépit d'une restriction de l'auteur :

« Cette linguistique du discours, qui remet complètement en question la distinction opérée par SAUSSURE entre langue et parole, à condition qu'elle se dégage d'un modèle individualiste centré sur une problématique du sujet, peut (...) *embrayer sur* une théorie des formations discursives... » (C'est nous qui soulignons.)

Embrayage de la langue sur le discours, embrayage de la linguistique sur l'AD, embrayage également du discours sur son extérieur, c'est-à-dire sur ses conditions de production, comme le souligne GUESPIN (76, p. 50) : « ... il conviendra de ne pas oublier la faculté du discours *d'embrayer sur* ses propres conditions de production ». (C'est nous qui soulignons.)

La notion d'embrayage se trouve ainsi reprise à différents niveaux. Perdant sa spécificité première, elle semble y retrouver, comme l'« obstacle verbal » de BACHELARD (38), une partie de son sens commun : elle se trouve prise en effet dans la *métaphore d'un déplacement linéaire et continu* qui connaît certes ses blocages, ses freins, ses temps d'arrêt, mais aussi ses reprises, ses redémarrages. C'est sous cette métaphore que s'exprime principalement la position continuiste du rapport entre linguistique et AD.

1. Sur ce point, on peut renvoyer à SLAKTA, 71 a, pp. 86-103, à HAROCHE, HENRY et PÉCHEUX, 71, pp. 93-101.

La distinction que nous avons opérée en introduction entre base linguistique et processus discursifs ne peut s'accommoder d'un continuum qui, gommant tendanciellement la frontière entre linguistique et analyse du discours, peut en arriver à nier à la fois l'autonomie relative et la spécificité de l'objet de l'une et de l'autre. Les rapports entre AD et linguistique ne nous semblent donc pas devoir s'expliquer à partir du passage graduel de l'une à l'autre, qui se confond parfois avec l'évidence du remplacement de l'une par l'autre, mais sous la forme d'une coexistence contradictoire qui prend sa source dans la configuration épistémique interne de la linguistique, ce qui a été noté par KUENTZ (77, p. 113) :

« Tout se passe comme si la position d'une AD comme au-delà de la démarche linguistique était, pour cette discipline, l'effet d'une nécessité interne. En posant l'existence de l'AD comme son *au-delà* toujours à venir, la linguistique ne cherche-t-elle pas à écarter le soupçon qu'il s'agit là d'un *en-deçà* qu'elle n'a jamais pu entièrement neutraliser et qui fonctionne à son insu comme son *toujours-là* ? »

2. « Tendances » en linguistiques et AD

Un certain nombre de travaux (PÊCHEUX, 75 ; GADET-PÊCHEUX, 77) se sont efforcés de produire une analyse de la configuration épistémique de la linguistique qui rende compte des contradictions qui opposent les « tendances » que l'on peut identifier au sein de cette dernière. C'est à partir de cette caractérisation du domaine de la linguistique que nous allons essayer de cerner la « nécessité interne » à laquelle KUENTZ fait référence.

Ainsi GADET et PÊCHEUX (77) tentent-ils de décrire l'histoire de la linguistique¹ aussi bien que sa situation actuelle à partir d'une « sorte de lutte entre deux voies — le logicisme et le sociologisme — formant les éléments d'une contradiction qui prend successivement de multiples formes, depuis la pré-histoire de la linguistique jusque dans ses aspects les plus modernes, les plus actuels et les plus scientifiques » (*op. cit.*, p. 1), ce qui aurait pour effet de conduire à une situation de crise. On peut rapidement opposer le logicisme (et sa forme liée : le formalisme) au sociologisme (et sa forme liée : l'historicisme) en indiquant que le premier se préoccupe de rechercher des universaux linguistiques, de fonder une théorie grammaticale et de poser l'autonomie du linguistique, tandis que le second souligne la variation et le changement linguistique, effectue des descriptions empiriques et se donne comme objet l'individu linguistique « concret » et « en situation » (ces derniers objectifs paraissant bien proches des préoccupations classiques des procédures d'AD).

Ceci étant, deux questions restent posées : quelle position la problématique de l'énonciation — que nous avons située comme un enjeu du travail en AD — occupe-t-elle dans cette contradiction ? Quelle dominance cette contradiction nécessairement inégale manifeste-t-elle ? Et une question liée, qui nous ramène à l'AD : en quoi cela éclaire-t-il la configuration épistémique du domaine de l'AD, dans ses rapports à la linguistique ?

Nous considérons la problématique de l'énonciation comme une *forme privilégiée de compromis* entre les tendances logiciste et sociologiste. Elle combine en effet, dans l'analyse du procès d'énonciation dans l'énoncé, à la fois les aspects formels du rapport énoncé/énonciation (rapports entre indices de personne, lieu, temps et modalités de l'énonciation) avec les effets subjectifs de l'acte d'énonciation, ancré dans une situation d'énonciation dont les protagonistes peuvent se voir conférer un statut social. Elle semble donc occuper, dans le spectre des formes possibles qui conduisent du logicisme au sociologisme, une position centrale ou *transitionnelle* qui s'accorde avec

1. Ce travail a été repris, reformulé et considérablement étendu dans un ouvrage de ces auteurs (*La Langue introuvable*, Maspéro, Paris). On peut souhaiter que l'usage classificatoire de la catégorie de contradiction que manifestait le travail cité y ait été revu.

la caractéristique, relevée plus haut à son égard, d'assurer un passage continu entre les faits de langue et les faits de discours d'une part, la linguistique et l'AD d'autre part.

La deuxième question concerne la dominance qui s'exprime au sein de la contradiction principale qui découpe la configuration épistémique de la linguistique. Dans un autre travail, PÊCHEUX (75, p. 18) caractérisait la tendance logiciste comme dominante ; on peut relever par ailleurs que la description sommaire que nous avons donnée plus haut de la tendance sociologiste indique que l'AD en constitue un prolongement récent. Les pétitions de principe anti-saussuriennes qui inaugurent nombre de travaux en AD nous paraissent bien la marque du caractère dominant du logicisme à l'intérieur de la linguistique¹, car c'est sur le logicisme que le sociologisme « s'appuie le plus souvent (par des emprunts, retournements, réappropriations...) pour s'en séparer » (PÊCHEUX, 75, p. 18).

Ce qui répond à la seconde question et conduit à la troisième : c'est sous la forme d'un *renversement de dominance* que les analystes de discours représentent généralement l'autonomisation du domaine de l'AD de celui de la linguistique : substituer l'empirique au formel, le social et l'historique au synchronique et au structural, remplacer SAUSSURE par VOLOCHINOV.

Nous soutiendrons qu'une telle position revient au contraire à l'enfermer encore plus sûrement au sein de la contradiction qui règle la configuration épistémique de la linguistique et qu'elle ne saurait aboutir à l'autonomisation théorique du domaine de l'AD : c'est la contradiction entre logicisme et sociologisme, cette « nécessité interne » au domaine de la linguistique, qui a produit l'AD comme « *développement additionnel* » (FOUCAULT, 69, p. 202) en marge de cette dernière, par l'inversion des deux termes de la contradiction, c'est-à-dire par sa *reproduction en miroir*.

Il nous semble que ce n'est qu'en déplaçant les termes de cette contradiction que l'AD peut parvenir, *au prix d'un décentrement*, à avancer vers une autonomie théorique. Il va de soi que nous ne prétendons pas à un tel projet dans le cadre de ce travail. Nous aimerions simplement indiquer ce qu'il rend nécessaire : le décentrement dont il vient d'être question pose à l'AD le problème de la redéfinition de ses rapports aux deux termes de la contradiction ; c'est-à-dire qu'il s'agirait en fait de répondre à une double question : comment penser les rapports de l'AD à l'ordre de l'*empirique* en dehors de la manière dont le sociologisme linguistique règle cette question ? De même, comment prévoir les rapports de l'AD à l'ordre du *formel* sans se laisser enfermer dans le logicisme ?

Nous tâcherons, dans la première partie de ce travail, qui rassemble des *éléments critiques* (Chap. I et II), d'avancer une réponse à la première question, en interrogeant les *procédures de recueil des données empiriques* en AD ainsi que les notions qui systématisent ces procédures. Nous nous efforcerons de même, dans les deuxième et troisième parties (Chap. III et IV d'une part ; Chap. V et VI d'autre part), qui exposent les *orientations théoriques* de la recherche et présentent l'*analyse d'un processus discursif*, d'aborder la nécessité de la *représentation des objets discursifs* sans les décalquer des modèles utilisés dans le cadre de l'analyse de la langue.

1. J.-B. MARCELLESI, dans un article récent, vient le confirmer en ces termes : « Au Congrès international des linguistes, à Vienne, cet été, il n'y a pas eu encore place pour l'analyse du discours politique, alors que toutes les autres tendances de la linguistique, y compris la sémiotique littéraire, étaient représentées. L'analyse du discours est une espèce maudite » (77 a, p. 3).

CHAPITRE I

LA NOTION DE « CONDITION DE PRODUCTION DU DISCOURS »

C'est par la notion de « conditions de production du discours » que nous désirons entamer l'examen des difficultés que rencontrent dans le domaine de l'AD à la fois les tentatives de théorisation et la mise en œuvre pratique des méthodes. La notion de « conditions de production » (CP); tant par sa place dans le système conceptuel de l'AD que par l'hétérogénéité souvent contradictoire des définitions de son contenu, nous paraît en effet constituer le lieu et le symptôme de telles difficultés ¹.

1. Les origines de la notion

Elles nous semblent être de trois ordres. La notion de CP s'origine tout d'abord de l'*analyse de contenu*, telle que celle-ci se trouve pratiquée, notamment en psychologie sociale. Celle-ci dans la tradition des travaux de BERELSON (1952), se donne explicitement pour objet d'analyse des « conditions de production des textes » (HENRY et MOSCOVICI, 68). Nous ne reviendrons pas sur les critiques souvent formulées à l'encontre de ce type d'approche, nous contentant de souligner cursivité.

La notion de CP est par ailleurs mise au compte des « services » que la psychologie sociale peut rendre à l'AD, notamment par GUESPIN (71, p. 13), qui ajoute : « Avec ces offres de service, nous voici très près de la sociolinguistique ». Cette remarque nous semble en effet désigner une seconde origine de la notion de CP, la *sociolinguistique*, à propos de laquelle il convient d'ajouter qu'elle joue le rôle d'une *origine indirecte*. Si la sociolinguistique se donne pour visée de « mettre en évidence le caractère systématique de la covariance des structures linguistiques et sociales et, éventuellement, d'établir une relation de cause à effet » (BRIGHT, 66), elle admettra comme variables sociologiques « l'état social de l'émetteur, l'état social du destinataire, les conditions sociales de la situation de communication (genre de discours), les buts du chercheur (explications historiques), etc. » (MARCELLESI, 71a, pp. 3-4). GUESPIN (71, p. 19) y reconnaît des « variables sociolinguistiques, responsables des CP du discours ».

Le caractère d'origine indirecte que possède la sociolinguistique à l'égard de la notion de CP du discours nous semble attesté par le fait que la tradition sociolinguistique américaine, telle qu'elle s'illustre dans BRIGHT (66) ou encore dans FISHMAN (68), ou dans PRIDE et HOLMES (72), ignore l'AD, mais ne retient, au titre du discours, que les problèmes relatifs au bilinguisme ou encore à l'ethnographie de la communication. Le fait que des paramètres sociolinguistiques soient admis comme

1. Cette notion a cependant peu prêté à discussion dans les travaux de l'AD où l'on semble parfois la considérer comme allant de soi. Les problèmes qu'elle pose sont cependant abordés dans ROBIN (73, p. 21), FUCHS-PÊCHEUX (75, p. 25), MAINGUENEAU (76, p. 13), MARANDIN (78, p. 149) ; ces différentes mises au point nous semblent néanmoins insuffisantes.

CP du discours participe donc à la fois de leur réinterprétation dans le cadre de « l'analyse sociolinguistique française du discours » en même temps que de leur analogie avec les variables constitutives du plan des CP du discours, telles que les définissent les psychosociologues dans la pratique de l'analyse de contenu.

C'est dans le texte de Z. HARRIS (52), *Discourse Analysis*, que se situe la troisième origine de la notion de CP du discours. Il s'agit cette fois d'une *origine implicite* : le terme ne figure pas dans l'article de HARRIS, qui a joué à certains égards le rôle de « matrice »¹ pour l'AD. On y trouve par contre le terme de « situation », mis en corrélation avec celui de « discours », lorsqu'il s'agit de ne considérer que les phrases d'un seul discours suivi, c'est-à-dire « celles qui ont été prononcées ou écrites les unes à la suite des autres par une ou plusieurs personnes dans une seule situation », ou bien encore de déterminer la corrélation entre les caractéristiques individuelles d'un énoncé et « les particularités de personnalité qui proviennent de l'expérience de l'individu dans des *situations interpersonnelles conditionnées socialement* » (HARRIS, 69, p. 10).

Remarquons tout d'abord l'insuffisance de l'élaboration de cette notion de « situation » qui, pour un linguiste tel que HARRIS, occupe, en compagnie de celles de « particularités de personnalité » et « d'expérience de l'individu », le lieu d'un impensé, celui de « l'extralinguistique » que seule son extériorité à l'objet linguistique spécifie.

Remarquons ensuite la compatibilité des définitions qu'il propose de la « situation » avec celles que l'analyse de contenu en psychologie sociale ou la sociolinguistique admettent des CP du discours. Remarquons enfin que ces formulations (« caractéristiques individuelles d'un énoncé », « situations interpersonnelles »), désignent ce que la linguistique connaît comme *sujet de l'énonciation* et *situation d'énonciation*.

Ces trois remarques peuvent conduire à reconsidérer le caractère originel de la sociolinguistique à propos de laquelle nous avons parlé d'origine indirecte, et du travail de HARRIS à propos duquel nous avons parlé d'origine implicite. Si l'on suit F. GADET (77), on ne pourra parler à propos de la sociolinguistique que d'origine dérivée ou seconde, dans la mesure où cet auteur y voit « une forme raffinée de psychologie sociale de la langue », ce qui pose cette dernière discipline comme origine de la sociolinguistique, et peut donc expliquer la compatibilité que nous relevions plus haut. Quant au travail de HARRIS, peut-être eût-il mieux valu le caractériser comme origine « spontanée », ou « involontaire » de la notion de CP, en ce sens que la représentation qu'on y trouve de l'extérieur de l'objet linguistique s'inscrit « spontanément » dans la caractérisation psychosociale d'une situation de communication. Cet ensemble de considérations renforce de fait le *caractère d'origine directe* que nous attribuons à la psychologie sociale dans la formation de la notion de CP.

Cela nous permet de préciser le mode d'articulation de la linguistique, d'une part, et de certaines sciences humaines et sociales dans la constitution du discours comme objet d'une discipline spécifique, articulation dont l'AD a souvent été présentée comme constituant le lieu. Ce qui s'énonce comme pluridisciplinarité nécessaire à l'AD, et situe le discours dans le champ d'une complémentarité (« tout ce que peuvent apporter d'autres disciplines à l'étude d'un fait linguistique » [GUESPIN, 75, p. 5]) avec le cortège de dénégations dont ces positions s'accompagnent (« l'AD ne saurait être un carrefour »..., « il ne s'agit donc pas ici de juxtaposition de disciplines »... [*ibid.*]) nous semble masquer la reconnaissance du fait que l'AD s'inaugure sous le signe de l'*articulation de deux manques*, dont la notion de CP constitue le plus sûr symptôme : la psychologie sociale à qui manque la possibilité, en caractérisant l'énoncé, de s'étayer sur la base matérielle de la langue, l'escompte de la linguistique ; la linguistique, à laquelle une « théorie du sujet et de la situation », c'est-à-dire des CP du discours, fait défaut, s'en remet aux disciplines psychologiques et sociales. « Le sens d'un texte, ses CP — qui dépendent du sujet parlant et du contexte situationnel — relèvent plus particulièrement de la psychologie et de la sociolo-

1. Au sens de « modèle général » que T. S. KUHN (70) donne à ce terme.

gie » (PROVOST, 71, p. 8), ce qui a pu également se formuler ainsi : « le modèle de performance (dont dépend le discours)¹ fait appel à la fois : 1) au linguiste, 2) au psychologue, au titre du sujet, 3) à l'historien et au sociologue, au titre de la situation » (GUESPIN, 71, p. 9)². Le recours à la pluridisciplinarité ne contribue dans ce cas qu'à souligner cela même qu'il s'emploie à colmater : l'absence d'une construction théorique du discursif.

Tout cela paraît caractériser, quant à la notion de CP du discours, un état de départ dont il s'agit d'apprécier à présent les transformations.

2. Les transformations de la notion

1. Définition théorique vs définition empirique

Les états successifs de la notion de CP du discours se répartissent en deux ensembles : un ensemble de définitions que nous nommons « *définitions empiriques* », dans lequel les CP du discours tendent à se confondre avec la définition empirique d'une situation d'énonciation. Ces définitions se situent dans la continuité des origines de la notion. Nous leur opposerons un ensemble de « *définitions théoriques* » qui apparaissent dès 1971 en AD avec le terme de « *formation discursive* » (HAROCHE, HENRY, PÊCHEUX, 71, p. 102), qui provient du travail de FOUCAULT (69). Nous discuterons plus loin (cf. chap. II) ces définitions théoriques.

2. Une notion au contenu hétérogène et instable

a) Une tentative de définition empirique générale

La notion de CP connaît sa première définition empirique générale dans les travaux de PÊCHEUX (69, pp. 16-29). Elle s'y trouve définie dans le cadre du schéma informationnel de la communication de R. JAKOBSON (63, p. 214), à partir de « places déterminées dans la structure d'une formation sociale, places dont la sociologie peut décrire le faisceau de traits objectifs » (p. 18). Les rapports entre ces places objectivement définissables se trouvent représentées dans le discours par une série de « formations imaginaires » désignant la place que le destinataire et le destinataire s'attribuent chacun à soi et à l'autre (...)

Le rapport ainsi établi entre des places objectivement définies dans une formation donnée et la représentation subjective de ces places dans une situation concrète de communication a donné lieu à des interprétations dans lesquelles *l'élément imaginaire domine ou efface les déterminations objectives qui caractérisent un processus discursif*³.

Ces interprétations s'autorisent en fait des ambiguïtés de la notion elle-même : d'une part, le recours au schéma de la communication de JAKOBSON permet de comprendre les conditions (historiques) de la production d'un discours comme les circons-

1. Nous incluons la parenthèse.

2. Ces quelques remarques sur la « naissance interdisciplinaire » de l'AD nous paraissent pouvoir être rapprochées de celles qu'ALTHUSSER (75, p. 12) fait au compte de la « naissance » de la psychanalyse : « Quand une jeune science naît, le cercle de famille est toujours-déjà prêt pour l'étonnement, la jubilation et le baptême. Depuis longtemps tout enfant, même trouvé, est réputé fils d'un père et, quand c'est un enfant prodige, les pères se battraient au guichet, n'était la mère, et le respect qu'on lui doit... »

3. Ceci a fait l'objet d'une mise au point dans FUCHS-PÊCHEUX, 75, p. 25.

tances de la production (au sens psycholinguistique du terme) d'un message par un sujet parlant ; d'autre part, ces formulations ne sont guère dégagées du partage des tâches spontanément opéré en AD par lequel les CP reçoivent leur caractérisation de la psychologie, ou de la sociologie. Les termes d' « image » ou de « formation imaginaire » pourraient parfaitement se voir substituer la notion de « rôle », telle que celle-ci est utilisée dans les « théories du rôle », héritées de la sociologie fonctionnaliste de T. PARSONS (61) ou encore de l'interactionnisme psychosociologique de GOFFMAN (71). Les couples notionnels place/formation imaginaire, ou bien situation (objective)/position (subjective) recourent étroitement les couples statut/rôle de la sociolinguistique de BERNSTEIN (74, pp. 203 sq.) ou bien position sociale/rôle du fonctionnalisme et ethnologie (par exemple chez RADCLIFFE-BROWN (52, p. 11)).

La tentative de définition générale esquissée dans PÊCHEUX (69) n'est donc pas de nature à pouvoir rompre avec les origines psychosociologiques de la notion.

b) *Mise en œuvre de la définition empirique des CP*

Si la notion de CP assimilée à un « vecteur de formations imaginaires » constitue un cadre général à la définition des CP du discours (ou de tout discours), il nous paraît nécessaire de la distinguer des CP d'un discours ou de plusieurs discours particuliers, telles que celles-ci peuvent se trouver définies dans un travail d'AD.

Ainsi dans le travail de COURDESSES (71), analysant les discours de L. BLUM et M. THOREZ dans la conjoncture du Front populaire (dans une perspective centrée sur la différenciative énonciative de types de discours), la classe d'hypothèses formulées au titre des CP du discours assure le passage continu de l'histoire (la conjoncture et l'état des rapports sociaux) au discours (en tant que des typologies s'y manifestent) *par la médiation d'une caractérisation psychosociologique* (les rapports de l'individu au groupe) d'une situation d'énonciation ; ceci vient souligner la position continuiste ou transitionnelle, que nous avons relevée plus haut, à partir de laquelle les problématiques de l'énonciation s'efforcent de présenter les rapports entre langue et discours. Notons également que les déterminations proprement historiques s'effacent dans ce passage : la caractérisation du procès de l'énonciation dans chaque discours n'est pas rapportée à l'effet d'une conjoncture, mais aux *caractéristiques individuelles de chaque locuteur*¹ ou encore aux *rapports interindividuels* qui se manifestent au sein d'un groupe (le « caractère » des sujets énonciateurs, l' « inquiétude fondamentale » de BLUM, la différence de formation des deux leaders, les relations « affectives » et « passionnelles » qui les lient au groupe). Les plans historique, psychosociologique et linguistique auxquels les CP renvoient sont juxtaposés sans qu'aucune hiérarchie, ni qu'aucun ordre de détermination ne soient explicitement indiqués.

Nous avons essayé de montrer que la notion de CP du discours possède un contenu à la fois empirique et hétérogène. Nous voulons ajouter que ce contenu est également *instable*. En effet, aussi bien dans le cadre de la définition générale proposée par PÊCHEUX (69) que dans la mise en œuvre de la notion au titre d'hypothèse spécifique dans une recherche particulière, il est apparu qu'en l'absence d'une hiérarchisation théorique des plans de référence de la notion, le plan psychosociologique (qui se donne pour cadre la situation d'énonciation, les interactions verbales des locuteurs dans cette situation et les hypothèses typologiques qui y sont liées) domine de fait le plan historique de caractérisation des CP. Ceci n'est pas toujours le cas (notamment dans différents travaux de J. GUILHAUMOU, D. MALDIDIER, J.-B. MARCELLESI, R. ROBIN...) ce qui tend à confirmer le caractère d'instabilité de la notion.

En ce qui concerne notre travail et en fonction du cadre général de définition des rapports entre discours et idéologie que nous avons exposé en introduction, nous désirons nous démarquer de l'irrésistible attirance que toute recherche, notamment sur

1. D'autres éléments critiques concernant ce travail se trouvent au chapitre V, p. 83.

l'énonciation dans le discours, semble avoir pour une définition des CP où domine la référence à une situation psycho-sociologique de communication. Le caractère hétérogène et instable de la notion de CP d'un discours en fait, dans cette perspective, le lieu où s'opère une *psychologisation spontanée* des déterminations proprement historiques du discours (l'état des contradictions de classe dans une conjoncture déterminée, l'existence de rapports de place à partir desquels le discours est tenu, au sein d'un appareil, qui renvoie à des rapports de classe), qui menace sans cesse de transformer ces déterminations en simples circonstances où interagissent les « sujets du discours », ce qui revient du même coup à situer dans le « sujet du discours » la source de rapports dont il n'est que le porteur ou l'effet. Ceci nous semble nécessiter une redéfinition de la notion, qui la réordonne à l'analyse historique des contradictions idéologiques dans le concept de formation discursive (ce que nous tentons au chapitre II).

Nous voudrions, pour conclure sur ce point, indiquer à partir des objectifs que nous nous sommes fixés, et des remarques qui précèdent, ce qui serait une impasse pour notre recherche. Cela consisterait à faire coïncider le plan de définition de CP du discours avec la notion de situation d'énonciation d'une part, et à recourir à la *pragmatique* comme analyse du jeu des interactions verbales d'autre part. Dans cette conception, la langue est assimilée aux règles du jeu instituant les rapports entre les individus dans le langage (par exemple dans DUCROT, 72, 73¹ ; FILLMORE, 74 ; SEARLE, 72). Ce recours à la pragmatique tend à se généraliser dans les analyses qui se donnent pour cadre les phénomènes énonciatifs en discours². Ceci se réalise sous deux métaphores : la première présente le discours comme un *théâtre*. Ainsi pour VIGNEAUX (74, p. 169), le plan des CP se réduit à une « analyse circonstancielle qui permettrait de parvenir à une unité d'ensemble nécessaire (du discours), puisque l'argumentation est théâtralité ». On trouve des traces de cette conception dans MAINGUENEAU (76, pp. 133-138) mais elle s'origine dans la notion de présupposition chez DUCROT. Pour ce dernier la langue constitue un genre théâtral particulier qui « comporte, à titre irréductible, tout un catalogue de rapports interhumains, toute une panoplie de rôles que le locuteur peut se choisir lui-même et imposer au destinataire », et, parmi ces rôles, la présupposition « peut être le (rôle) le plus permanent — dans la grande comédie de la parole » (DUCROT, 73, p. 49).

La seconde métaphore est celle du *combat*. On la voit à l'œuvre dans une reformulation (BACHMANN, DURO-COURDESSES et LE GUENNEC 77) de l'article de L. COURDESSES (71). Cette métaphore concerne plus spécifiquement le discours politique : le recours à la pragmatique prend à la lettre la vieille métaphore rhétorique de la « joute verbale ». Les CP du discours ne sont plus identifiées à une scène de théâtre, mais au ring où se déroule un « match de boxe » (*op. cit.*, p. 87), dans une approche psycho-sociale du « conflit politique » comme affrontement inter-individuel. « Si l'on tient que tout discours, et *a fortiori* tout discours politique, revêt une fonction essentiellement pragmatique, qu'il est moyen d'action, ce qui va retenir notre attention, ce sont ses procédures de production dans l'interaction, ses finalités, ses stratégies en fonction de la situation des interlocuteurs, des forces politiques en présence et des buts qu'il poursuit » (*op. cit.*, p. 80). Il va donc s'agir pour l'AD d'identifier les protagonistes (L. BLUM, M. PIVERT) en décomposant les « mouve-

1. On trouve la critique des conceptions de DUCROT sur ce point dans HENRY, 77, pp. 57 sq. et EBEL-FIALA, pp. 115-136.

2. Ce qui est en cause ici, c'est beaucoup plus la « philosophie » de la pragmatique, ou encore la conception de l'histoire qu'elle présuppose, que les descriptions linguistiques qu'elle propose, qui nous semblent, dans un certain nombre de cas, pouvoir être réinterprétées dans un cadre discursif : nous pensons, par exemple, à la description du fonctionnement pragmatique de certains connecteurs entreprise par DUCROT, que l'analyse de l'*intradiscours* d'une séquence discursive doit prendre en compte. D'autres notions par contre, comme celle de présupposition — familière à la pragmatique ou à la sémantique générative — sont, d'un point de vue discursif, sujettes à caution (nous y revenons au chap. VI, pp. 108-109).

ments », en montrant les « cibles » et en précisant la « stratégie » (*op. cit.*, p. 88) de chacun d'eux ¹.

C'est une *psychologie sociale de la langue* qui est à l'œuvre sous ces deux métaphores. Elle tend actuellement à unifier le champ disparate des méthodes de traitement des textes autour de la notion de rôle, que l'on retrouve tout aussi bien en analyse structurale de texte (BRÉMOND, 73), en recherches sur l'argumentation (VIGNEAUX, 74), dans les « hyperphrases de communication » des grammaires de texte (CHAROLLES, 76, p. 138) qu'en l'analyse des phénomènes énonciatifs. Les métaphores du discours comme théâtre ou comme combat ont le mérite de désigner l'écart qui sépare ces perspectives de celles qui en AD se donnent pour objectif l'articulation théorique de la linguistique à l'histoire : *c'est en champ clos*, sur la scène du théâtre ou entre les cordes du ring que se déroulent les péripéties discursives, à l'abri des déterminations de l'histoire.

3. CP et constitution d'un corpus discursif : le plan de structuration d'un corpus en AD

1. La collecte des matériaux

Nous définirons un *corpus discursif* comme un ensemble de séquences discursives structuré selon un plan défini en référence à un certain état des CP du discours. La constitution d'un corpus discursif est en effet une opération qui consiste à réaliser, par un dispositif matériel d'une certaine forme (c'est-à-dire structuré selon un certain plan), les hypothèses émises dans la définition des objectifs d'une recherche.

Ceci pose tout d'abord le problème de la collecte de matériaux discursifs, qui seront ensuite organisés en vue d'un traitement d'AD. C'est donc par l'extraction, hors de ce que DUBOIS (69a) a désigné comme un « *universel du discours* », de séquences discursives d'une certaine forme que débute cette opération. Si l'on entend par « *universel du discours* » l'ensemble potentiel des discours qui pourraient faire l'objet d'un traitement, on constate que l'opération d'extraction consiste tout d'abord à délimiter un *champ discursif de référence* (qu'il s'agisse d'un type de discours, par exemple le discours politique ; du discours relevant d'une source particulière à l'intérieur du champ du discours politique, par exemple le discours politique produit par tel locuteur ou telle formation politique ; du discours relevant d'une source et d'un moment historique déterminé, par exemple le discours politique produit par telle formation politique dans telle conjoncture, etc.) en imposant aux matériaux une série successive de contraintes qui les homogénéisent. La définition des CP du discours garantit la légitimité de ces homogénéisations successives qui conduisent à une restriction du champ discursif de référence.

La définition des CP du discours agit donc à l'égard des séquences discursives qui composeront le corpus discursif à la manière d'un entonnoir, ou plutôt d'un *filtre* qui opère par extractions successives : extraction d'un champ discursif déterminé d'un « *universel du discours* », extraction ou isolement de séquences discursives déterminées une fois le champ discursif de référence délimité.

Il convient tout d'abord d'indiquer que la notion même d'« *universel du discours* », qui laisse entendre que n'importe quel discours produit est susceptible d'entrer dans un corpus discursif et donc susceptible d'être traité en AD, pose problème : il n'existe en effet nulle « *nébuleuse discursive* », rassemblant l'infinité des

1. La définition des CP d'un discours politique dans un tel cadre nous semble relever, sous la métaphore de la joute oratoire comme dans l'analyse psychosociale du conflit comme affrontement inter-individuel, d'un *simulacre des contradictions de classe* à l'œuvre dans une conjoncture historique donnée. Cette métaphore de la joute, tout comme celle de la représentation théâtrale, trouvent leur origine dans l'interactionnisme psychosociologique de E. GOFFMAN.

discours produits, et attendant, dans une coexistence plane, qu'un analyste de discours vienne les tirer de l'oubli. Il est des discours qui ne seront jamais l'objet d'aucune analyse, d'autres au contraire dont les analystes de discours sont friands : la majorité des corpus discursifs traités en AD, et le nôtre n'y fait pas exception, sont des corpus de discours politique, extraits du champ discursif singulièrement restreint des discours produits par les organes de presse ou les porte-parole de partis politiques français, et *notamment de partis politiques de la gauche française*. Il nous faudra tenter d'expliquer la massivité de cet effet (voir chapitre IV), pp. 62-64).

Un champ discursif restreint tel que celui que nous venons de désigner ne nous paraît donc pas être extrait d'un « universel du discours » par les vertus de l'abstraction empirique homogénéisante de la définition des CP du discours, mais semble au contraire *préexister* à toute notion d'« universel du discours », qui n'intervient en fait qu'après coup.

C'est de ce champ discursif restreint que sont extraites les séquences discursives qui seront soumises à l'analyse. Nous définirons les séquences discursives comme des « séquences orales ou écrites de dimension supérieure à la phrase » : il faut ici indiquer que la nature même et la forme des matériaux recueillis sont éminemment variables et que la notion de « séquence discursive » est une notion *floue*. Elle dépend en effet des objectifs assignés à un traitement particulier : la forme des séquences discursives rassemblées en corpus ne sera pas la même s'il s'agit d'une analyse du procès de l'énonciation ou d'une « analyse automatique du discours » réalisée sur la base de séquences produites en situation expérimentale ; les *procédures de segmentation*, qui reviennent à attribuer une forme déterminée à une séquence, sont donc elles aussi variables.

Notons enfin l'*hétérogénéité des plans de structuration* des corpus effectivement réalisés en AD : nous opérerons ci-dessous (cf. § 3, p. 26) un relevé systématique des *formes de corpus*, c'est-à-dire des formes d'organisation des séquences discursives dans le montage particulier que constitue un corpus déterminé.

2. Les critères de constitution du corpus

Des critères de constitution d'un corpus en AD ont par ailleurs été édictés. En effet, dans tous les cas, la constitution du corpus doit répondre à des exigences d'« exhaustivité, de représentativité et d'homogénéité », caractères « qui sont commandés par l'adéquation aux fins de la recherche » (MARCELLESI et GARDIN, 74, p. 240).

L'exigence d'*exhaustivité* prescrit de ne laisser dans l'ombre aucun fait discursif appartenant au corpus, dût-il « déranger le chercheur ». L'exigence de *représentativité* indique « de ne pas tirer une loi générale d'un fait constaté une seule fois » (*op. cit.*, p. 240). Ces deux principes expriment en fait des restrictions aux généralisations autorisées par l'analyse d'un corpus, dans une démarche de type inductif. Ils proviennent, de même que le principe d'homogénéité, des exigences qui se sont trouvées exprimées en *linguistique descriptive* à l'occasion de la constitution de corpus à partir desquels on tente de repérer des faits de langue : c'est à partir des exigences propres à l'analyse de la langue que les principes d'exhaustivité, de représentativité et d'homogénéité se trouvent définis. Ceci laisse donc ouverte la question d'une appréciation *spécifiquement discursive* de ces principes (par rapport à quoi peut-on juger d'une exhaustivité, représentativité et homogénéité discursives ?).

À propos du troisième principe, celui d'*homogénéité*, les auteurs remarquent qu'il s'agit du « concept le plus difficile à utiliser puisque l'étude des contrastes discursifs exclut l'homogénéité ». Nous nous efforcerons de montrer dans les pages qui concluent ce chapitre que si le concept d'homogénéité d'un corpus discursif est effectivement difficile à utiliser, c'est au contraire parce que la constitution de corpus discursif en AD s'effectue sous la condition d'un postulat très fort d'*homogénéité* ou de *cohérence discursive*, même dans les traitements contrastifs, et que ce postulat d'homogénéité constitue un obstacle à une perspective telle que celle que nous tentons de développer.

3. La forme du corpus

Les séquences discursives rassemblées et répondant aux exigences exprimées ci-dessus vont recevoir une organisation selon un plan structuré en un certain nombre de *dimensions*, ce qui revient à assigner une *forme* au corpus discursif.

La forme des corpus effectivement réalisés en AD peut être représentée comme une combinaison simple ou complexe des dimensions suivantes, qui représentent chacune l'opposition de deux restrictions possibles dans la série des homogénéisations que subit le corpus :

— Corpus constitué par une séquence discursive/par plusieurs séquences discursives. Le travail de HARRIS (52) représente un exemple du premier type de corpus, alors que la plupart des travaux d'AD se rangent dans la seconde possibilité.

— Corpus constitué de séquences discursives produites par un locuteur ¹/par plusieurs locuteurs. Cette dimension est relative au(x) producteur(s) de discours identifiables dans un corpus déterminé. Les corpus du premier type sont plus rares que ceux du second.

— Corpus constitué de séquences discursives produites à partir de positions idéologiques homogènes/hétérogènes. Cette dimension intéresse les analyses de discours politique, qui sont en AD plus fréquentes que toute autre. On pourrait parler également de corpus constitués de séquences discursives appartenant à une formation discursive/à plusieurs formations discursives.

— Corpus constitué de séquences discursives produites en synchronie/en diachronie. Cette dimension, relative à la simultanéité ou la séquentialité temporelle de production des séquences discursives détermine, deux ensembles de corpus, ceux de la première catégorie paraissant plus abondants que ceux de la seconde.

— Corpus constitué à partir d'archives (ou « corpus préexistants », selon le terme de MARCELLES et GARDIN, 74, p. 241)/corpus expérimentaux (produits à partir d'enquêtes empiriques par questionnaire, par réponses à certaines consignes...). Cette dimension porte sur la nature du mode de production des séquences discursives rassemblées. Les corpus de la deuxième sorte sont rares en AD.

— Corpus à dimensions simples/à dimensions complexes. Par corpus à dimensions complexes, on entendra des corpus qui combinent des restrictions opposées dans une (ou plusieurs) dimensions(s), par exemple des corpus constitués à partir de séquences discursives produites à la fois en synchronie et en diachronie, ce que ne font pas les corpus à dimensions simples.

4. Les formes de corpus réalisées en AD et leurs dominantes

Nous avons représenté sur le tableau de la figure I un relevé systématique des formes de corpus qui ont été effectivement réalisées à l'occasion d'études particulières. Ce relevé systématique de la répartition de ces travaux selon des plans de structuration définis à partir des dimensions précédentes va nous permettre de dégager les *formes dominantes* de constitution de corpus en AD.

En ce qui concerne les trois premières dimensions, il apparaît que les corpus discursifs sont en général constitués de plusieurs séquences discursives, produites par plusieurs locuteurs (individuels ou collectifs) à partir, le plus souvent, de positions idéologiques hétérogènes, ou contrastées. Seul en effet le travail de HARRIS (52), ainsi que certaines études (VIGNEAUX, 73 ; LICITRA, 74) proches des recherches sur l'argumentation, adoptent une perspective intradiscursive qui revient à traiter exhaustivement les éléments constitutifs d'une seule séquence discursive. Une telle perspective s'est également trouvée adoptée parfois à des fins d'exposition d'une

1. Qu'il s'agisse de locuteur(s) individuel(s) ou collectif(s), au sens que MARCELLES et GARDIN (74) donnent à ce terme.

FIGURE I. *Relevé des formes de corpus*

	1 SD	+ 1 SD	1 LOC	+ 1 LOC	1 FD	+ 1 FD	SYNC	DIAC	ARCH	EXPE
MALDIDIER 69		+		+		+	+	+	+	
MARCELLESI 69		+		+		+	++		++	
HARRIS 69 (trad. art. 52)	+		+		+		++		++	
PROVOST 69		+	+		++		++		++	
MELEUC 69		+	+		+		++		++	
COURDESSES 71		+		+		+	+		++	
PÊCHEUX-GAYOT 71		+	+		+			+	++	
MALDIDIER 71a		+		+		+	+	++	++	
MALDIDIER 71b		+		+		+	+	++	++	
ROBIN 71		+		+		+		+	++	
SLAKTA 71a		+		+		+	+		++	
SLAKTA 71b		+		+		+		++	++	
MARCELLESI 71		+		+		+	+	+	++	
PÊCHEUX 73		+		+		+	+		++	
MALDIDIER/ROBIN 73		+		+		+	+		++	
VIGNEAUX 73	+		+				+		++	
FISCHER/VÉRON 73	+		+		+		+		++	
PÊCHEUX-WESSELIUS 73		+		+		+	+		++	
LICITRA 74	+		+		+		+		+	
PÊCHEUX 74		+		+		+	+			+
CANTOKLEIN74		+		+			+			++
VERGES 74		+		+			+			++
PALMADE 74		+		+			+			++
FUCHS-PÊCHEUX 75		+		+		+	+			+
GARDIN 76		+		+		+	+		+	
GUESPIN 76b		+	+		+			+	++	
MARCELLESI 76		+		+		+	+	+	++	
MALDIDIER/ROBIN 76		+		+		+	+		+	
CLUCHAGUE 76		+		+	+		+			+
BACHMANN 77	+		+		+		+		+	
EBEL/FIALA 77		+		+		+	+		+	
LABBÉ 77		+	+				+	+	+	
MARANDIN 78		+		+		+	+		+	

SD : *séquence discursive* ; LOC : *locuteur* ; FD : *formation discursive* ; EXP. : *expérimental* ; SYNC : *synchronique* ; DIAC : *diachronique* ; ARCH : *archive* ; + 1 SD : *plusieurs séquences discursives* ; + 1 LOC : *plusieurs locuteurs, etc.*

méthode d'analyse particulière (PÊCHEUX, 69) ou de sa critique (FISHER et VÉRON, 73).

La plupart des analyses entreprises privilégient donc une perspective *contrastive* : il s'agit de comparer des séquences discursives produites par un ou plusieurs locuteurs, à partir de positions homogènes ou hétérogènes. Une telle perspective se trouve massivement représentée aussi bien par les travaux effectués dans le cadre de « l'analyse harrissienne élargie » que dans celui des analyses énonciatives du discours. C'est dans l'ensemble du travail de J.-B. MARCELLESI que les principes en ont été le plus clairement définis. Nous y reviendrons plus bas.

On constate également que les corpus rassemblant des séquences produites en synchronie dominant ceux qui procèdent à un regroupement diachronique. Cette *dominance du synchronique* pose le problème de la constitution d'un corpus discursif à propos duquel des hypothèses de nature historique sont engagées ; elle a en effet une double conséquence :

1) Si l'on avance que tout discours produit prend place dans un processus discursif qui le détermine, sous la forme des *éléments préconstruits* — c'est-à-dire produits dans d'autres discours, antérieurement à lui et indépendamment de lui — qui se reproduisent à travers lui sous la détermination de son *interdiscours*¹, on peut prédire que la constitution d'un corpus discursif en référence à un plan synchronique de définition des CP du discours produira un *oubli de l'interdiscours*, sous la modalité de l'effacement du caractère préconstruit de certains éléments (syntagmes nominalisés, par exemple) que tout discours renferme. Oubli qu'il y a toujours-déjà du discours...

2) En conséquence corrélatrice, on peut prévoir dans un tel cas un risque d'effacement des conditions proprement historiques de production du discours au profit de la définition de CP qui se confondent avec les caractéristiques d'une situation de communication, ce que nous avons précédemment souligné.

Dans une étude récente, GARDIN (76, p. 13) donne un raccourci saisissant d'un tel glissement : « La relation de communication, c'est-à-dire finalement les rapports sociaux ». (C'est nous qui soulignons.)

La dominance du synchronique constitue bien souvent la matérialisation, dans un plan de structuration élaboré pour telle étude particulière, d'une définition à *dominance psychosociologique* des CP du discours, en même temps peut-être qu'un retour inattendu d'une forme de saussurisme à l'intérieur du sociologisme linguistique.

Deux remarques s'imposent encore. Tout d'abord, il n'existe que peu d'analyses réalisées à partir de corpus expérimentaux. Seules les applications de l'AAD² et — ce n'est pas le moindre paradoxe — des tentatives proches de l'analyse de contenu classique (CANTO-KLEIN, 74 ; VERGES, 74 ; PALMADE, 74) privilégient ce type de corpus. Enfin, les corpus à dimensions complexes constituent l'exception (on retrouve cette préoccupation notamment chez J.-B. MARCELLESI, dont certains travaux combinent des dimensions synchronique et diachronique de production des séquences).

4. Formes de corpus et conception des contradictions idéologiques

Nous voudrions, pour conclure ce chapitre, mettre en rapport certaines *formes typiques* de corpus avec la question récurrente du traitement de la catégorie de contradiction en AD. Nous emprunterons nos exemples à des travaux d'analyse du discours politique réalisés à partir de corpus d'archives, réservant à plus tard (cf.

1. Les notions de « préconstruit » et « d'interdiscours » sont développées au chapitre II, p. 34-37.

2. *Analyse automatique du discours* ; cf. bibliographie : PÊCHEUX (69).

chap. II, p. 37) l'analyse des problèmes posés par des corpus produits en situation expérimentale.

Nous relevons en effet dans les travaux d'AD politique des formes de corpus qui manifestent une certaine stabilité dans le choix et l'organisation de leurs dimensions. Nous retiendrons parmi cet ensemble de travaux trois démarches typiques quant à la constitution d'un corpus discursif en AD politique : il s'agit d'un travail récent de D. LABBÉ (77), *Le discours communiste*, de l'ensemble des travaux de J.-B. MARCELLESI (69, 71, 74, 76, 77), ainsi que des *Recherches sur les discours xénophobes* de FIALA et EBEL (77).

Nous nous efforcerons de montrer le rapport implicite qui s'établit entre ces trois formes typiques de constitution d'un corpus discursif en référence à un état déterminé des CP du discours et certaines conceptions des *contradictions idéologiques de classe*, nous attachant à souligner qu'au-delà d'un simple dispositif matériel, une forme de corpus déterminé en AD politique constitue bien une représentation des contradictions entre des positions idéologiques de classe, sous l'espèce d'une « théorie » des rapports entre des ensembles de discours (on pourrait ici parler aussi bien de « formations discursives ») produits à partir de telles positions. Nous rapporterons enfin de telles conceptions au fonctionnement de la catégorie marxiste de « contradiction ».

1. « *Le discours communiste* » de D. Labbé (77)

À partir de comptages statistiques réalisés sur la base d'unités pivots, à la manière du Laboratoire de lexicologie politique de l'ENS de Saint-Cloud, ce travail d'analyse lexicale s'efforce de reconstruire une thématique du discours du PCF, dans sa permanence et ses transformations, sous la forme d'une liste ordonnée de propositions minimales (par ex. : 1. « le pouvoir actuel est aux mains des monopoles » ; 2. « le pouvoir des monopoles c'est la paupérisation des masses », etc.). Ces propositions minimales constituent les « phrases de base » d'une véritable « grammaire idéologique » qui ordonne le discours communiste, cimente le rapport de l'individu au groupe (du militant au parti), et produit une « mise en scène » qui « organise le monde » (*op. cit.*, pp. 100-113).

Sans revenir sur les critiques que l'on peut adresser aux procédures de comptages statistiques (cf. notamment PÊCHEUX, 69) de sélection d'unités-pivots (cf. notamment BORILLO, 76) et de « phrase de base » en AD (cf. notamment MARANDIN, 78), nous nous contenterons ici de caractériser le plan de définition des CP des discours analysés : la forme de corpus retenue organise des séquences discursives homogènes quant aux positions idéologiques à partir desquelles elles sont produites (il ne s'agit que de discours communiste) selon une dimension diachronique.

Le discours communiste n'est donc que rapporté à lui-même ; les rapports d'antagonisme, d'alliance, de recouvrement, d'étayage... qu'il peut entretenir à d'autres discours (le discours politique de la bourgeoisie, d'autres partis politiques de gauche, etc.) ne sont nullement prévus dans le plan de constitution du corpus. Ceci a pour conséquence que c'est sous la forme d'une *axiomatique, non contradictoire à elle-même et globalement contradictoire* à un extérieur discursif qui n'est pas pris en compte dans la définition des CP du discours, que le « discours communiste » se trouve représenté.

Il s'agit donc là d'une « traduction » d'une conception des contradictions idéologiques de classe dans laquelle un terme de la contradiction se trouve *isolé*, et pensé comme à la fois *identique à lui-même et contradictoire en bloc* à un extérieur non spécifié. S'il arrive à l'auteur de faire allusion à un éventuel contact du discours communiste et du discours de l'idéologie bourgeoise (*op. cit.*, p. 197), il n'en présente pas moins le discours communiste comme un bloc monolithique, imperméable et isolé, qui enferme dans la clôture d'une sorte de « goulag verbal » ceux qui s'y reconnaissent : « l'homme emprisonné dans son langage clos ne paraît pas capable de briser la logique de ce système » (*op. cit.*, p. 200).

Il nous paraît qu'une telle conception des contradictions de classe en AD politique s'inscrit, s'agissant du « discours communiste », dans la théorie bourgeoise du *contre-État* tout aussi sûrement que dans le « pendant » de cette dernière, la conception stalinienne de la « *forteresse assiégée* ».

Indiquons pour conclure que c'est à travers la métaphore du « théâtre », précédemment analysée, que cette conception se réalise : la « théâtralisation de la vie politique » ou encore la « mise en scène du réel » qui fournissent à D. LABBÉ la conclusion de son travail ne se soutiennent que d'une *dématérialisation discursive de l'histoire*.

2. Individuation et contraste dans les travaux de J.-B. Marcellesi

C'est en « analyse sociolinguistique du discours politique » que nous trouverons la seconde des formes typiques de constitution de corpus que nous désirons mentionner : ces conceptions ont été le plus amplement et le plus explicitement développées dans l'ensemble des travaux de J.-B. MARCELLESI. Elles s'articulent autour des notions d'*individuation linguistique des groupes sociaux* et d'*étude contrastive* en AD.

« Par *individuation*, on entendra l'ensemble des processus par lesquels un groupe acquiert un certain nombre de particularités de discours qui peuvent permettre de reconnaître, sauf masquage ou simulation, un membre de ce groupe » (MARCELLESI et GARDIN, 74, p. 231). C'est à la fois au niveau du lexique et de la syntaxe (types de phrases, présence ou absence de certaines transformations,...) que doit être envisagée l'étude d'une telle individuation, à partir de discours « référés aux mêmes conditions d'énonciation » et présentant « des différences au moins partielles » (*op. cit.*, p. 232).

L'utilisation de la méthode contrastive est ainsi une conséquence de l'étude de l'individuation. « Les *contrastes* feront ainsi ressortir des parallélismes d'évolution, les *rapprochements* entre groupes, le plus ou moins grand *éloignement* par rapport au système initial. On répondra ainsi à des questions comme : le discours des communistes en 1925 est-il plus *proche* ou plus *éloigné* du discours de la Majorité de Tours que le discours des socialistes ne l'est du discours de la Minorité de Tours (étant supposé qu'on a réussi à les constituer en tant que discours *différents* dès Tours) ? Ou bien, le point initial étant commun — relativement — quel est le discours qui *s'écarte* le plus, et comment, de ce commencement » ? ¹ (*op. cit.*, p. 233).

Relevons tout d'abord que cette conception de l'examen contrastif induit la constitution d'un corpus discursif dans les CP duquel ces contrastes discursifs se trouvent représentés ; ceci constitue donc la critique des vues de D. LABBÉ précédemment exposées : « Notre étude semble condamner dans notre domaine toute étude proprement structurale excluant l'examen contrastif (...). D'une façon générale, en sociolinguistique, il faut donc refuser de poser les problèmes en termes de société globale et de contre-société » (MARCELLESI, 76, p. 121).

Les objectifs que nous nous sommes assignés soulignent en effet la nécessité d'articuler en une forme de corpus des ensembles de discours produits à partir de positions idéologiques contradictoires. Mais nous ajouterons tout aussitôt qu'une telle perspective s'accorde mal avec le *primat* que donne l'« analyse sociolinguistique du discours » à une *optique différentielle ou contrastive* : notre position s'écarte de celle exprimée dans les travaux mentionnés *au point où la catégorie de contradiction se sépare de la notion de contraste*.

Nous voudrions indiquer en effet que ce n'est pas nécessairement sous la forme d'une différenciation discursive que les contradictions idéologiques de classe s'incrinvent dans la sphère des discours. Le couple « individuation/contraste », ainsi que le montre l'ensemble des termes soulignés dans la citation ci-dessus, privilégie une approche dans laquelle l'inscription discursive des contradictions de classe se mesure

1. Les termes soulignés le sont par nous.

à l'établissement de différences, de proximités ou d'écart entre des ensembles de discours dont l'individuation est préalablement postulée (« la méthode contrastive est une conséquence de l'individuation »). C'est affirmer la préexistence de contraires individuels à leur relation contradictoire.

Il nous semble pouvoir ici avancer que l'usage de la catégorie de contradiction

1) implique le primat de la relation de contradiction sur l'individuation de contraires que la contradiction « fait exister » au sens où elle les unit et les divise en même temps ;

2) souligne l'irréductibilité d'une telle relation de contradiction à une perspective purement différentielle ou comparative : la contradiction est une contradiction « inégale » ;

3) rappelle que l'individuation n'est nullement un « état initial », mais est elle-même un *processus contradictoire* : les effets des contradictions idéologiques de classe sont repérables à l'intérieur même de l'« unité » des ensembles de discours dont l'individuation est postulée ;

4) qu'en conséquence tout ensemble de discours (discours communiste, discours socialiste,...) doit être pensé comme *unité divisée*, dans une *hétérogénéité par rapport à lui-même* dont il appartient à l'AD politique de repérer la trace. Ceci reviendrait par exemple, plutôt que de faire de la présence ou de l'absence de telle transformation le signe d'un écart entre deux « types de discours », à montrer comment le fonctionnement discursif de telle opération linguistique permet à un ensemble de discours, relevant de CP déterminées, d'intégrer des éléments qui proviennent de son extérieur hétérogène.

Nous voudrions, pour conclure sur ce point, mentionner que l'adoption d'une telle démarche nous semble pouvoir s'autoriser de remarques récentes de J.-B. MARCELLESI (76, p. 122 ; 77 b, p. 4) quant au rapport entre contraste et contradiction. Ainsi :

« Ce que le mouvement des discours politiques reflète d'abord, ce sont les contradictions des luttes politiques et sociales, et non directement les groupes eux-mêmes » (souligné par nous).

ou encore, en dépit d'une restriction :

« Il est bien entendu que les contrastes dans l'utilisation de la langue par des groupes de divers ordres sont les résultantes des contradictions de la société, mais la détermination peut être complexe et passe par divers relais et interactions, si bien que la conscience sociale peut fort bien ne pas être identique à l'existence sociale. »

3. « Référent social » et « circulation des formules » dans les travaux de Ebel et Fiala (77)

On trouve dans la troisième des formes typiques de corpus, les *Recherches sur les discours xénophobes* de EBEL et FIALA (77), des éléments critiques à l'égard des deux premières : c'est le postulat de cohérence ou d'homogénéité discursive, qui articule la définition des CP du discours en une forme de corpus déterminée aussi bien chez LABBÉ (« un seul discours pour tous ») que dans l'« analyse sociolinguistique du discours » (« à chacun son discours »...) qui est ici visé, à travers les notions de *conditions de circulation des discours*, de *formule* et de *référent social*.

L'étude des discours xénophobes au sein des « pratiques langagières » de la formation sociale suisse amène les auteurs à avancer que « ce n'est pas seulement les conditions de production différentes qui déterminent des effets de sens différents, donc des changements de sens, c'est aussi les conditions de circulation des discours, leurs rencontres » (*op. cit.*, p. 10). Les discours xénophobes ne sont donc pas envisagés comme des points isolables à partir de CP déterminées, mais pris dans la perspective *transversale* de la rencontre, de l'échange ou de la « mise en circulation de formules » au sein de discours produits dans des conditions hétérogènes (tracts, discours

d'un « locuteur collectif », lettres de lecteurs de journaux ou discours de « locuteurs individuels » produits à partir de positions idéologiques hétérogènes...).

La notion de « formule », empruntée à J.-P. FAYE (72a, 72b), désigne ici des morphèmes lexicaux (*ueberfremdung* et *xénophobie*) ayant « condensé en eux une masse considérable de discours auxquels ils servaient, en quelque sorte, d'équivalents sémantiques ou de paradigmes primitifs pour des familles paraphrastiques d'énoncés » (*op. cit.*, p. 14). La notion de « référent social » provient de l'existence de telles « formules » ; assigner à une « formule » un « référent social » revient à la désigner comme élément d'un savoir commun à tout locuteur d'une formation sociale donnée dans une conjoncture déterminée : la formule *xénophobie* appartient ainsi à « une catégorie sémantique commune à l'ensemble de la formation sociale au même titre que d'autres formules, plus anciennes, comme *patrie, neutralité, indépendance nationale, communisme, liberté...* » (*op. cit.*, p. 16).

Ces formulations nous paraissent présenter à la fois un avantage et un risque. Elles ont l'intérêt de rappeler que les discours produits à partir de positions idéologiques contradictoires ne constituent nullement des entités séparées, mais *restent en contact* par la circulation et l'échange de « formules » dont il importe de définir les conditions à partir d'une pluralité hétérogène de CP.

Mais il convient également de montrer comment les mêmes formules peuvent revêtir des valeurs contradictoires et c'est là qu'un risque nous semble se situer, et ce en dépit des précautions prises par les auteurs. Si ceux-ci en effet avancent que « la notion de référent social commun dans une formation sociale n'en exprime nullement l'homogénéité », ou encore que « ces formules sont toujours l'objet de luttes », ou que « cette bataille sur les mots fait partie intégrante de la lutte des classes » (*op. cit.*, p. 17), le risque nous semble grand, à travers les notions de *référent social commun*, de formules comme *équivalents sémantiques*, de *catégorie sémantique commune*, d'en arriver à une *conception hégémonique* de la circulation des formules au sein d'un « marché de l'échange discursif » qui se confonde avec le marché de l'échange monétaire et dans lequel les « formules », comme des pièces de monnaie passant de main en main, recevraient la même valeur.

Ceci peut conduire à faire des discours produits à partir de positions idéologiques dominées des *variantes hégémoniques* du discours de l'idéologie dominante, dans une perspective qui dissout de fait les contradictions idéologiques de classe. C'est peut-être par ce biais que le postulat d'homogénéité, dont les auteurs tentent de se séparer, se réintroduit dans leur travail.

Cet ensemble de remarques, qui s'originent des insuffisances de la notion de CP du discours, nous semble commander sa redéfinition. Ce que nous tenterons à travers le concept de formation discursive, afin de délimiter une forme de corpus qui préserve, en AD politique, la possibilité de repérer, à travers les productions et les échanges discursifs, l'effet inscrit des contradictions idéologiques de classe dans la matérialité des discours.

CHAPITRE II

LE CONCEPT DE FORMATION DISCURSIVE

Le terme de formation discursive (dorénavant : FD), apparaît en 1969 avec *l'Archéologie du savoir*, à l'extérieur du domaine de l'AD, dans les travaux de M. FOUCAULT, dans cette vaste et féconde interrogation sur les conditions, historiques et discursives, dans lesquelles se constituent les systèmes de savoir. Une interrogation qui s'effectue à l'écart des chemins trop souvent empruntés, par des voies qu'on a pu caractériser comme « parallèles » (LE COURT, 72), mais qui nous paraissent plutôt s'approcher indéfiniment d'objets comme le discours, le sujet, l'idéologie, sans jamais y atteindre complètement. Une interrogation qui, à travers *l'Archéologie et l'Ordre du discours*, apparaît comme une pratique théorique au sens fort et qui, à mi-chemin entre l'histoire et la philosophie et parfois aussi tout près de l'AD, produit des explications extrêmement fécondes qu'elle laisse en suspens, à l'abri de la vérification expérimentale. Un travail qui s'accomplit en marge et se condamne ainsi au paradoxe de ne pouvoir parler qu'à la condition de n'être pas entendu.

Car FOUCAULT a été peu entendu du côté de l'AD, alors que c'est pourtant du discours qu'il parle, bien qu'il en parle autrement. C'est cependant de *l'Archéologie* que M. PÊCHEUX extraira le terme de FD dont l'AD se réappropriera, en les soumettant à un travail spécifique, certains éléments conceptuels.

Dans un article récent, PÊCHEUX (77) développe une critique marxiste de la conception foucauldienne du discours, menée du point de vue de la catégorie de contradiction et conclut à la nécessité « d'une appropriation de ce que le travail de FOUCAULT contient de matérialiste », tout en s'en séparant sur des points que nous précisons.

C'est là indiquer le sens de ce que nous désirons entreprendre ici. Il va s'agir tout d'abord de rendre compte de l'usage qui est fait du concept de FD dans les travaux de PÊCHEUX, tant dans les développements théoriques que dans la pratique concrète d'analyse qui coexistent chez cet auteur, puis de montrer qu'il y a dans *l'Archéologie* des éléments qui sont de nature à lever les obstacles que rencontrent, dans les travaux de PÊCHEUX comme dans l'AD en général, les opérations de constitution d'un corpus discursif dans des CP homogènes. Ceci nous conduira à définir une forme générale de corpus permettant, en analyse du discours politique, de réduire l'écart qui sépare actuellement le travail théorique du concept de FD de sa mise en œuvre pratique au plan expérimental. Cette forme générale se trouvera spécifiée dans la constitution du corpus de notre recherche, au chapitre IV.

1. « Formation discursive » dans les travaux de M. Pêcheux

La problématique de PÊCHEUX comporte deux aspects reliés mais distincts et ceci depuis la parution en 1969 de *l'Analyse automatique du discours*. Ces deux éléments ont vu leurs rapports varier et leur importance relative s'inverser au cours des transformations successives que l'ensemble de la problématique a connues. Dans ces tra-

vaux en effet, un corps de propositions théoriques, ou « *théorie du discours* »¹, coexiste avec une méthode d'analyse du discours, l'AAD. Le titre de l'ouvrage de 1969 indique que la première phase de ces travaux a été essentiellement méthodologique. Le décalage entre théorie et méthode va progressivement s'inverser à partir de 1971, sous l'effet notamment du travail d'ALTHUSSER (70) d'une part, de la référence théorique au concept de FD d'autre part, mais ceci sans que le travail théorique de ce concept ait été suivi d'effets dans les pratiques de rassemblement et d'organisation de données discursives. Cela va nous amener à dissocier ces deux plans et à tenter de préciser leurs rapports dans l'état actuel des travaux de PÉCHEUX.

1. Formation idéologique et FD

C'est sous la modalité de ce que l'on connaît — dans la perspective des thèses althusériennes sur l'instance idéologique — comme l'assujettissement (ou l'interpellation) du sujet comme sujet idéologique que l'instance idéologique contribue à la reproduction des rapports sociaux » de telle sorte que chacun soit conduit, sans s'en apercevoir et en ayant l'impression d'exercer sa libre volonté, à prendre place dans l'une ou l'autre des deux classes sociales antagonistes du mode de production » (FUCHS et PÉCHEUX, 75, p. 10).

C'est par l'existence d' « *appareils idéologiques d'État* » que cette reproduction est matériellement assurée. Il s'agit de réalités complexes qui mettent en jeu des pratiques associées à des rapports de places (déterminés par les rapports de classe). Il s'agit également de réalités contradictoires, dans la mesure où, dans une conjoncture donnée, les rapports antagonistes de classes déterminent l'affrontement, au sein de ces appareils, « de positions politiques et idéologiques qui ne sont pas le fait d'individus, mais qui s'organisent en formations entretenant entre elles des rapports d'antagonisme, d'alliance ou de domination. On parlera de *formation idéologique* pour caractériser un élément susceptible d'intervenir comme une force confrontée à d'autres forces dans la conjoncture idéologique caractéristique d'une formation sociale à un moment donné ; chaque formation idéologique constitue ainsi un ensemble complexe d'attitudes et de représentations qui ne sont ni individuelles, ni universelles mais se rapportent plus ou moins directement à des positions de classes en conflit les unes par rapport aux autres » (HAROCHE et coll., 71, p. 102).

C'est dans ce cadre qu'est envisagé le rapport des idéologies au discours. Si les idéologies ont une « existence matérielle », le discursif en sera considéré comme l'un des aspects matériels. Ceci revient à poser que les formations idéologiques « comportent nécessairement, comme une de leurs composantes, une ou plusieurs *formations discursives* inter-reliées qui déterminent ce qui peut et doit être dit (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.), à partir d'une position donnée dans une conjoncture, autrement dit dans un certain rapport de places intérieur à un appareil idéologique et inscrit dans un rapport de classes. Nous dirons dès lors que toute formation discursive relève de *conditions de production spécifiques*, identifiables à partir de ce que nous venons de désigner » (FUCHS et PÉCHEUX, 75, p. 11).

2. FD et interdiscours

On peut tenter, à partir de ce qui précède, de dégager les propositions qui articulent le rapport des « formations idéologiques » (FI) aux FD.

a) L'instance idéologique réalise, sous la forme d'une contradiction inégale au sein d'appareils, une combinaison complexe d'éléments dont chacun est une FI. Les

1. Il faut préciser que l'expression « théorie du discours » dénote ici l'existence d'un projet théorique dont certains éléments ont commencé à être élaborés, mais en aucun cas une construction achevée. Le projet auquel renvoie cette expression constitue par ailleurs, dans le champ de l'AD, la manifestation de la position « théoricienne » critiquée en introduction.

FI possèdent à la fois un caractère « régional », ou spécifique, et comportent des positions de classe. Ce qui explique que l'on puisse, à partir de FI antagonistes, parler des mêmes « objets » (la démocratie, la liberté, le pluralisme,...) et en parler « différemment » (« les mots changent de sens en fonction des positions de ceux qui les emploient », HAROCHE et coll., 71, p. 84).

b) *Les FD sont des composantes inter-reliées des FI.* Ceci implique que les FD constituant la même FI puissent être distinguées les unes des autres (en fonction, par exemple, de leur « spécialisation »), mais surtout que les FD qui dépendent de FI antagonistes, alliées,... entretiennent entre elles des rapports contradictoires, qui s'inscrivent nécessairement dans la matérialité même de ces FD, c'est-à-dire dans leur *matérialité linguistique*. Si une FD est ce qui, dans une FI donnée et dans une conjoncture, détermine « ce qui peut et doit être dit » (ce qui revient à dire que les mots, expressions, propositions reçoivent leur sens de la FD dans laquelle ils sont produits), il convient d'ajouter que *cette caractéristique n'est pas isolable* des rapports contradictoires qu'une FD noue avec d'autres FD.

c) *C'est au sein d'une FD que se réalise l'« assujettissement » du sujet* (idéologique) du discours. On peut désigner par le terme de *processus discursif* « le système des rapports de substitution, paraphrases, synonymes, etc., fonctionnant entre des éléments linguistiques » (PÊCHEUX, 75, p. 146), qui apparaît comme la matrice de constitution du sens pour un sujet parlant à l'intérieur d'une FD. Si une FD donnée n'est pas isolable des rapports d'inégalité, de contradiction ou de subordination qui signent sa dépendance à l'égard du « tout complexe à dominante » (PÊCHEUX, 75, p. 146) des FD, intriqué dans le complexe de l'instance idéologique, et si l'on nomme « *interdiscours* » le tout complexe à dominante des FD, alors il faut admettre que l'étude d'un processus discursif au sein d'une FD donnée *n'est pas dissociable* de l'étude de la détermination de ce processus discursif par son interdiscours. Ceci implique notamment que le décalage entre deux FD, tel que la première sert de « matière première représentationnelle » (FUCHS et PÊCHEUX, 75, p. 13) à la seconde, doit d'autant plus nécessairement être pris en compte en théorie comme en analyse du discours, que « le propre de toute FD est de dissimuler, dans la transparence du sens qui s'y forme, (...) le fait que « ça parle » toujours « avant, ailleurs, ou indépendamment » (PÊCHEUX, 75, p. 147), c'est-à-dire sous la dépendance de l'interdiscours.

3. Préconstruit, articulation d'énoncés et forme-sujet

La caractérisation de l'interdiscours d'une FD est donc un point crucial de la perspective développée par PÊCHEUX : c'est à partir de l'interdiscours que pourront être analysées les modalités de l'assujettissement. En effet, l'interdiscours est le lieu dans lequel se constituent, pour un sujet parlant produisant une séquence discursive dominée par une FD déterminée, les objets que ce sujet énonciateur s'approprie pour en faire les objets de son discours, ainsi que les articulations entre ces objets, par lesquels le sujet énonciateur va donner une cohérence à son propos, dans ce que nous appellerons, à la suite de PÊCHEUX (75) l'*intradiscours* de la séquence discursive qu'il énonce. C'est donc dans le rapport entre l'interdiscours d'une FD et l'intradiscours d'une séquence discursive produite par un sujet énonciateur à partir d'une place inscrite dans un rapport de places au sein de cette FD, qu'il faut situer les processus par lesquels le sujet parlant est interpellé-assujetti en sujet de son discours. C'est également dans ce rapport que se joue l'articulation du discours à la langue dont jusqu'ici deux aspects ont été étudiés :

a) *Le préconstruit.* Ce terme, introduit par P. HENRY, désigne une construction antérieure, extérieure, indépendante, par opposition à ce qui est construit dans l'énonciation. Il marque l'existence d'un décalage entre l'interdiscours comme lieu de construction du préconstruit, et l'intradiscours, comme lieu de l'énonciation par un sujet ; il s'agit de l'effet discursif lié à l'enchâssement syntaxique : un élément de

l'interdiscours se nominalise et s'enclasse dans l'intradiscours sous forme de préconstruit, c'est-à-dire comme si cet élément s'y trouvait déjà. Le préconstruit renvoie ainsi aux évidences à travers lesquelles le sujet se voit donner les objets de son discours : « ce que chacun sait » et simultanément « ce que chacun peut voir » dans une situation donnée. C'est dire que se constitue, au sein d'une FD, un *sujet universel* qui garantit « ce que chacun connaît, peut voir ou comprendre » et que l'assujettissement du sujet en sujet idéologique se réalise dans les termes de PÊCHEUX par l'identification du sujet énonciateur au sujet universel de la FD : « Ce que chacun connaît, peut voir ou comprendre », c'est aussi « ce qui peut être dit ». Si le préconstruit donne ses objets au sujet énonciateur sous la modalité de l'extériorité et de la préexistence, cette modalité s'efface (ou « s'oublie ») dans le mouvement de l'identification.

b) *L'articulation d'énoncés*. L'interdiscours, en tant que lieu de constitution du préconstruit, fournit les objets dont s'empare l'énonciation d'une séquence discursive en même temps qu'il traverse et connecte entre eux ces objets ; l'interdiscours fonctionne ainsi comme un *discours transverse*, à partir duquel se réalise l'articulation par laquelle le sujet énonciateur donne cohérence « au fil de son discours » : l'intradiscours d'une séquence discursive apparaît dans cette perspective comme un effet de l'interdiscours sur lui-même. Si le fonctionnement de l'interdiscours comme préconstruit a été étudié essentiellement à partir de l'enclassement des nominalisations dans l'intradiscours, son fonctionnement comme discours transverse a donné lieu à des travaux (HENRY, 75, PÊCHEUX, 75) concernant les relatives. L'emploi d'une relative appositive produit ainsi, sur le mode du « comme nous l'avons dit/comme chacun le sait, on peut le voir », un rappel latéral de ce que l'on sait par ailleurs (un « retour du savoir dans la pensée » dans les termes de PÊCHEUX), produisant un effet de soutien corrélatif à l'articulation des propositions dans l'intradiscours ¹.

Les conceptions développées par PÊCHEUX ont ainsi les conséquences suivantes :

(1) C'est dans l'interdiscours comme lieu de formation des préconstruits et d'articulation des énoncés que se constitue l'*énonçable comme extérieur* au sujet d'énonciation.

(2) L'interpellation-assujettissement du sujet parlant en sujet de son discours se réalise par l'identification de ce dernier au sujet universel de la FD ; le sujet énonciateur est, dans cette perspective, produit comme un effet des modalités de cette identification ; c'est, dans les termes de PÊCHEUX, le domaine de la *forme-sujet*. « Le préconstruit correspond au « toujours-déjà là » de l'interpellation idéologique qui fournit-impose la réalité de son « sens » sous la forme de l'universalité (« le monde des choses ») cependant que l'articulation constitue le sujet dans son rapport au sens de sorte qu'elle représente dans l'interdiscours ce qui détermine la domination de la forme sujet » (PÊCHEUX, 75, p. 92).

(3) La détermination des conditions de production d'une séquence discursive ne devrait s'effectuer, dans le cadre de définition que constitue le concept de FD, qu'à

1. On peut repérer dans les exemples (1) et (2) ci-dessous, extraits de *l'Humanité* du 28 décembre 1977, sous forme de relatives appositives en incise, le rappel latéral d'un savoir qui vient, sous la modalité du « comme chacun le sait » (dans (1)) ou du « comme chacun peut le voir » dans (2)), marquer la trace de l'interdiscours en tant que discours transverse dans l'intradiscours :

(1) *On se souvient du commando de la CFT — syndicat contrôlé par les patrons — qui abattit le délégué CGT Pierre Maître.*

(2) *On a de la peine à croire que le ministre de l'Intérieur, qui excelle à disposer des micros chez les honnêtes gens, ne connaisse pas l'existence des groupes spécialisés dans le plastique et la mitrailleuse.*

On relèvera par ailleurs dans (2) la présence de l'interdiscours en tant que préconstruit dans la nominalisation : *l'existence des groupes* (c'est-à-dire : les groupes spécialisés dans le plastique et la mitrailleuse existent, ce que chacun sait... sauf le ministre de l'Intérieur).

partir de l'interdiscours de la FD qui domine cette séquence, comme « tout complexe intriqué de FD et de FI ».

Il s'agit donc là de l'expression d'une position théorique dans laquelle la notion de CP d'un discours, dont nous avons souligné les faiblesses, se trouve réordonnée à une analyse qui lui confère l'étayage d'une base théorique qui rompt avec la conception psychosociale des CP des discours comme circonstances d'un acte de communication.

C'est ici que doit intervenir l'analyse du lien entre cette définition théorique des CP d'un discours — placées sous la dépendance du rapport qu'une FD entretient à la « pluralité contradictoire » de son interdiscours — et les opérations de constitution d'un corpus discursif dans la mise en œuvre de l'AAD, c'est-à-dire la projection, dans le champ expérimental, de cette définition théorique. Nous nous efforcerons de montrer que la *pratique d'analyse de PÊCHEUX dément*, dans la constitution de corpus soumis au traitement AAD, la *conception théorique qu'il a élaborée*.

2. La constitution de corpus discursifs en AAD ¹

1. Corpus d'archives vs corpus expérimentaux

On dispose sur ce point à la fois des corpus réalisés au cours d'applications de la méthode AAD et de principes discutés par FUCHS et PÊCHEUX, 75, pp. 25-30.

Les corpus réalisés sont de deux types, ce qui nous était apparu dans l'étude du chapitre précédent sur les formes de corpus en AD. Ce sont soit des *corpus d'archives* (constitués à partir de matériaux préexistants, du type de ceux auxquels les historiens, par exemple, sont confrontés), soit des *corpus expérimentaux* (qui reviennent à la production de séquences discursives par des locuteurs placés dans une situation expérimentale définie). Si la pratique de travail sur corpus d'archives est plutôt une pratique d'historien, celle sur corpus expérimental est couramment adoptée par les psychologues ou psychosociologues à l'occasion du rassemblement de leurs données. Les études réalisées se répartissent de manière à peu près égale en deux ensembles : les corpus d'archives ont été constitués de manière classique à partir de la sélection d'un mot-pôle dont les contextes de phrase sont systématiquement relevés dans un champ discursif restreint et soumis au traitement AAD (PÊCHEUX et WESSELIUS, 73 ; PÊCHEUX et GAYOT, 71 ; GAYOT, 73) ; les corpus expérimentaux sont constitués de séquences discursives produites en situation expérimentale comme réponses à une question, à une consigne, production d'un court résumé de texte,... (PÊCHEUX, 74).

2. La notion de « dominance »

Dans les deux types d'étude, les corpus ont été rassemblés sur la base de principes *extérieurs* aux caractéristiques techniques du dispositif AAD : c'est la notion de « dominance par des CP stables et homogènes » qui « garantit » les opérations de constitution du corpus. Dans le cas, par exemple, des corpus d'archives traités en AAD, la notion de « dominance par des CP stables et homogènes » recouvre la délimitation d'un champ discursif restreint, la définition des dimensions d'une forme de corpus particulier et l'extraction d'un ou plusieurs mots-pôles associés à leur contexte par une opération de segmentation des séquences discursives (ainsi le mot « circonstance » et son contexte dans l'étude de GAYOT et PÊCHEUX (71), le mot « lutte » et son contexte dans l'étude de PÊCHEUX et WESSELIUS (73)). Une telle opération tombe sous le coup des critiques générales que l'on peut formuler en AD quant au *postulat de cohérence* sous lequel est pensé le rapport de l'idéologique au discursif. Le fait d'associer *n* corpus en un seul dans un traitement différentiel (FUCHS et PÊCHEUX,

1. Nous renvoyons, pour l'exposé de la méthode, à PÊCHEUX (69), HAROCHE et PÊCHEUX (72), FUCHS et PÊCHEUX (75).

75, p. 25) ne nous paraît pas non plus pouvoir échapper aux réserves, signalées plus haut, que l'on peut émettre à l'égard des traitements contrastifs.

3. Problèmes de segmentation et unité thématique du corpus

D'autre part, le choix de la phrase comme unité contextuelle à l'intérieur de laquelle le fonctionnement de pivots est étudié, pose un grave problème, qui souligne l'urgence qu'il y a à développer, en AD, une perspective intradiscursive. En l'absence d'une théorie de l'interphrase sur laquelle les critères de segmentation des séquences discursives pourraient être établis, c'est par *une solution pragmatique* que le problème se trouve « résolu » dans les applications de l'AAD : cette solution revient à favoriser la voie « expérimentale » au détriment de la voie « archiviste » dans la constitution d'un corpus discursif, parce que « le problème de la segmentation du discours ne se pose pas (ou est plus facilement soluble) dans le cas de la voie expérimentale » (PÉCHEUX et FUCHS, 75, p. 29).

Nous avancerons au contraire que *le problème de la segmentation se pose dans les corpus expérimentaux* ou plus exactement qu'il est posé de manière implicite et qu'il ne peut être résolu qu'au prix des artefacts que comporte nécessairement toute « mise en scène expérimentale ». Le problème de la segmentation est posé de manière implicite lorsque, dans la consigne donnée aux « sujets expérimentaux » dans une « situation expérimentale définie », il est précisé que les séquences discursives à produire ne devront pas dépasser une quinzaine de lignes, pour des raisons parfaitement justifiées par ailleurs dans l'état actuel de la procédure informatique de traitement, qui tiennent aux limitations en capacité de mémoire que le programme autorise. Ainsi se trouve réglée la question de la *dimension syntagmatique des séquences discursives*.

Par un autre artefact se trouve résolue la question de leur unité thématique, que suppose la « dominance par des CP stables et homogènes ». C'est à travers *le caractère inducteur d'une consigne et la nature homogénéisante d'une situation expérimentale qui se confond avec la situation scolaire* que dominance, stabilité et homogénéité sont garanties dans l'expérimentation.

Cette difficulté apparaît dans l'*expérience Mansholt* (PÉCHEUX, 74) : il s'agit ici, dans un traitement « expérimental » destiné à révéler l'ambiguïté idéologique d'un discours, d'extraire un passage du rapport MANSHOLT considéré comme typique de l'ouvrage et de le présenter sous deux signatures différentes (une *signature de gauche* : « extrait du rapport d'un groupe d'études composé de responsables CFDT et de militants de partis de gauche » ; une *signature de droite* : « extrait du rapport d'un groupe Prospectives, groupe de réflexion composé de républicains giscardiens et d'autres membres de la majorité ») à deux groupes de stagiaires d'un recyclage pour cadres techniques, auxquels on demandait de le *résumer* le plus « complètement » et le plus « objectivement » possible.

C'est ici par le choix d'un extrait déterminé du rapport MANSHOLT contenant certains termes qui vont faire fonction de « mots-pôle » (« expansion démographique », « pays en voie de développement », « population mondiale », « baisse de la consommation ») et par la consigne donnée d'en produire un « résumé fidèle » qu'est assurée l'unité thématique des séquences discursives produites par les deux groupes de locuteurs dans des « CP stables et homogènes ». Comment ne pas remarquer, d'autre part, que les interprétations partiellement divergentes produites par les locuteurs du texte-source, sous la forme d'une « lecture de gauche » et d'une « lecture de droite », sont tout autant un effet du caractère idéologiquement ambigu du rapport MANSHOLT, qu'un *effet de la situation* (un recyclage en contexte scolaire) elle-même : s'il est vrai que le sujet est « interpellé » en sujet idéologique, par des « pratiques (notamment discursives) réglées par des rituels au sein d'appareils idéologiques d'État » (ALTHUSSER, 70) qui lui imposent l'évidence d'un sens, alors, la « situation expérimentale », qui consiste ici dans la reproduction « simulée » des conditions de l'assujettissement idéologique, produira comme évidence la coïncidence entre le contenu du texte-source et sa signature, c'est-à-dire induira « spontanément » une lec-

ture « de droite » ou « de gauche » du même fragment, sous l'évidence bien scolaire du respect que l'on doit aux (bons) auteurs.

Ceci revient à souligner la parenté entre les opérations de constitution d'un corpus en AAD et celles que nous avons critiquées au chapitre II, dans le cadre des définitions empiristes des CP d'un discours en AD. Le recours à la « méthode expérimentale » que privilégient les applications de l'AAD à un corpus discursif nous paraît inadéquat aux exigences théoriques qui s'expriment dans le concept de FD. Cette inadéquation est un des effets du retard de la méthode sur les développements théoriques et aboutit nécessairement à faire basculer « ces pratiques instables » (FUCHS et PÉCHEUX, 75, p. 30) du côté de la psychologie sociale des situations et de l'idéalisme qui lui est corrélatif. L'expérience précédemment décrite contribue en effet avant tout à souligner l'effet ou l'impact des « rapports de place » à l'intérieur d'un appareil sur les discours produits à partir de ces places et s'enferme ainsi, à son insu, dans une clôture métaphorique où « lutte de classes » rime avec « salle de classe » (PÉCHEUX, 74).

Ainsi, et pour conclure sur ce point, lorsque FUCHS et PÉCHEUX (75, p. 29) proposent de considérer que « la forme-archive est une forme dérivée, *abâtardie*, de la procédure de traitement qui, dans sa visée, est de nature expérimentale », nous avancerons, quant à nous, que le problème qui se pose en AD en ce qui concerne la réalisation matérielle d'un corpus discursif qui soit adéquat à l'élaboration théorique du concept de FD ne pourra être résolu que par le *traitement d'un champ d'archive comme dispositif expérimental*. C'est affirmer le caractère nécessairement *construit* d'une expérimentation comme réalisation d'hypothèses théoriques, et distinguer une telle expérimentation des « expériences » qui mettent en scène des « sujets concrets » et des « situations concrètes » aux caractéristiques multiples.

La construction d'un plan expérimental venant organiser un champ d'archive devra enfin inclure la possibilité d'accéder à l'interdiscours d'une FD, ce qu'interdit l'usage de l'AAD en situation expérimentale : c'est en ce sens que l'on peut dire que la procédure ne fournit, sous la forme de domaines de paraphrasages discursifs, que les « traces » du processus discursif inhérent à une FD ; l'interdiscours, comme lieu de construction des éléments préconstruits et d'articulation de ces éléments, étant absent du plan expérimental, on ne peut qu'en approcher la forme de manière aléatoire, à partir des « traces » dont il marque le processus discursif ; mais cette reconstruction de l'interdiscours a toujours un caractère hypothétique, du fait que les éléments qui permettraient de l'établir ne figurent pas dans le corpus discursif. Les procédures de constitution de corpus adoptées par la plupart des travaux d'AAD reviennent ainsi à annuler pratiquement certaines des exigences théoriques de la démarche (évacuation de la catégorie de contradiction/abandon d'une définition historique des CP du discours). Cette annulation est un effet de la réinscription de l'ensemble de la problématique à l'intérieur des idéologies de la neutralité et de la clôture des situations scolaires et des « expérimentations psychologiques », c'est-à-dire des idéologies pratiques de l'école en tant qu'appareil idéologique d'État, dans les termes d'ALTHUSSER. Étrange destination, qui pose une dernière question, que nous laisserons ouverte : la notion d'appareil idéologique d'État ne s'enferme-t-elle pas d'elle-même, par une sorte de nécessité interne, dans la clôture que nous avons indiquée ? Certaines de ses « applications concrètes », tant en AD qu'ailleurs (BAUDELLOT et ESTABLET, 71) tendent à le faire penser : il est grand temps, semble-t-il, s'il convient encore d'utiliser cette notion, de délocaliser ou de dérégionaliser les appareils idéologiques d'État, afin d'en briser la clôture.

3. *Relire Foucault : discours, FD, énoncé et sujet dans « l'Archéologie » :*

L'AD fait généralement, nous l'avons dit, peu de cas du travail de FOUCAULT (une exception toutefois, la thèse de MARANDIN, qui redéfinit et met en œuvre des notions issues de *l'Archéologie*). Nous avons exposé ailleurs (COURTINE, 80, pp. 93-98) quelques précautions à prendre pour une relecture qui nous paraît indispensable. En un mot : sur un certain nombre de points, la visée et l'objet de l'AD et de *l'Archéologie* divergent considérablement ; cela signifie que l'on trouvera dans la pro-

blématique de FOUCAULT beaucoup plus une pratique théorique exemplaire dans la construction du concept de FD, qu'une batterie de notions immédiatement applicables à l'AD : relire FOUCAULT, ce n'est pas l'« appliquer » à l'AD, c'est faire travailler sa perspective à l'intérieur de l'AD.

D'autres restrictions, suscitées par les exigences d'un travail matérialiste, ont été exposées (LECOURT, 72 ; ROBIN, 73 ; PÉCHEUX, 77) ; nous n'y revenons pas. Nous soulignons par contre un problème qui surgit à la lecture de *l'Archéologie* : il s'agit du rapport entre *matérialité de la langue* et *matérialité du discours*. Si FOUCAULT prend grand soin de séparer ces deux éléments, comme nous le verrons à propos de l'énoncé, leur articulation n'est pas pensée sous sa problématique, ce qui ne va pas sans des conséquences que nous indiquerons.

1. Le concept de FD

Le terme de « discours » n'est pas un terme primitif, mais un objet de construction pour *l'Archéologie*. Cette élaboration le relie à celui de FD : « On appellera *discours* un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même FD » (*op. cit.*, p. 153).

L'analyse du discours (au sens de FOUCAULT) passe ainsi par celle des énoncés et des FD : « L'analyse d'une FD étudierait des *formes de répartition* (...), elle décrirait des *systèmes de dispersion*. Dans le cas où on pourrait décrire, entre un certain nombre d'énoncés, un pareil système de dispersion, dans le cas où entre les objets, les types d'énonciation, les concepts, les choix thématiques, on pourrait définir une régularité (un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations), on dira (...) qu'on a affaire à une FD. On appellera *règles de formation* les conditions auxquelles sont soumis les éléments de cette répartition. Les règles de formation sont les conditions d'existence (mais aussi de coexistence, de maintien, de modification et de disparition) dans une répartition discursive donnée » (*ibid.*, p. 53).

La définition d'une FD comme forme de répartition ou encore système de dispersion invite à placer la contradiction entre l'unité et la diversité, entre la cohérence et l'hétérogénéité au cœur des FD, revient à faire de leur *unité divisée* « la loi même de leur existence » (*ibid.*, p. 197). Ce que FOUCAULT précise ainsi : « Si unité il y a, elle n'est point dans la cohérence visible et horizontale des éléments formés ; elle réside, bien en deçà, dans le système qui rend possible leur formation »¹ (*ibid.*, p. 95).

Le concept de FD nous paraît donc relier contradictoirement deux niveaux distincts, qui constituent deux modes d'existence du discours comme objet :

a) *Le niveau d'un système de formation des énoncés*, qui se situe, « en deçà de la cohérence visible et horizontale des éléments formés », au plan des « régularités préterminales » (*ibid.*, p. 100). « Par système de formation, il faut entendre un faisceau complexe de relations qui fonctionne comme règle » (*ibid.*, p. 97). Nous désignerons ce niveau comme *niveau de l'énoncé*.

Si l'on rapproche ces formulations de celles de PÉCHEUX, il apparaît qu'un tel système de formation, fonctionnant comme règle, réfère à « ce qui peut et doit être dit » par un sujet parlant, à partir d'une place déterminée et dans une conjoncture, au sein d'une FD, sous la dépendance de l'*interdiscours* de cette dernière. Le niveau d'un « système de formation » place la constitution de la « matrice du sens » inhérente à une FD déterminée au plan des processus historiques de formation, reproduction et transformation des énoncés dans le champ de l'archive.

b) *Le niveau d'une séquence discursive concrète*, « état terminal du discours » (*ibid.*, p. 100), en tant que celle-ci manifeste une certaine « cohérence visible et horizontale des éléments formés », c'est-à-dire un *intradiscours*. Toute séquence discursive, ou discours concret, existe donc à l'intérieur du « faisceau complexe de relations » d'un

1. Souligné par nous.

système de formation : c'est à proprement parler « un nœud dans un réseau » (*ibid.*, p. 34). Nous appellerons ce niveau *niveau de la formulation*.

Ceci implique que toute séquence discursive doit être saisie en tant qu'objet pris dans un processus discursif de reproduction/transformation des énoncés à l'intérieur d'une FD donnée : *l'étude de l'intradiscours qu'une telle séquence manifeste est indissociable de la prise en compte de l'interdiscours de la FD*.

Le rapprochement que nous avons opéré ci-dessus entre les niveaux d'un « système de formations des énoncés » et de l'« interdiscours » d'une part, de l'« état terminal du discours » et de l'« intradiscours » d'autre part, dans les problématiques respectives de FOUCAULT et de PÉCHEUX, ne doit pas conduire à l'idée que ces deux abords du concept de FD peuvent être traduits l'un dans l'autre. Si les démarches manifestent une isomorphie de description des niveaux en jeu dans une FD (dans la mesure où elles entretiennent un certain rapport de filiation, le concept de FD provenant du travail de FOUCAULT), elles possèdent néanmoins une spécificité qui ne saurait être réduite¹ : ceci particulièrement en ce qui concerne les définitions de l'énoncé et du sujet dans *l'Archéologie*. Avant d'y venir, examinons la notion d'énoncé en AD.

2. L'énoncé en AD

Il faut bien relever l'absence dans le champ de l'AD d'une conception spécifiquement discursive de l'énoncé. Cette notion n'y reçoit en effet qu'une acception vague ou empiriste, qui la subordonne à la problématique de la langue. L'énoncé ne désigne bien souvent en AD que la réalisation d'une phrase en surface ; dans la désignation « l'énoncé suivi », il réfère à une succession de phrases, à une surface discursive dont les modes d'enchaînement ont été jusqu'ici peu étudiés. Il s'inscrit par ailleurs dans une opposition bi-polaire avec l'énonciation et dénote dans ce sens le texte achevé et clos, muni de sa structure linguistique, caractérisable à partir d'unités discrètes. Il figure parfois comme proposition logique ; dans l'AAD, l'énoncé élémentaire désigne un vecteur indexé de catégories morpho-syntaxiques qui vient encoder un contenu propositionnel.

Les énoncés représentent alors des « atomes », des « grains » de discours, dont les combinaisons produisent le texte. Enfin il arrive qu'on lui adjoigne un supplément pragmatique destiné à le commuter en discours.

Au contraire des définitions précédentes, FOUCAULT situe d'emblée l'énoncé dans une perspective discursive : ce qui définit l'énoncé dans *l'Archéologie*, c'est ce qui le distingue des unités qu'articulent les objets respectifs de la logique, de la grammaire, ou de l'École Analytique : l'énoncé n'est ni la proposition, ni la phrase, ni l'acte de langage. « On trouve des énoncés sans structure propositionnelle légitime ; on trouve des énoncés là où on ne peut pas reconnaître de phrase ; on trouve plus d'énoncés que l'on peut isoler de « speech acts » (*ibid.*, p. 111). Ou encore : « L'énoncé n'existe pas sur le même mode que la langue, bien qu'il soit composé de signes qui ne sont définissables, en leur individualité, qu'à l'intérieur d'un système linguistique » (*ibid.*, p. 114).

La description de l'énoncé dans *l'Archéologie* — l'« analyse énonciative » — met en jeu la question nodale pour l'AD du rapport entre matérialité de la langue et matérialité du discours ; nous y retrouvons ainsi la difficulté que nous soulignons plus haut : ces deux aspects sont soigneusement séparés par FOUCAULT, mais non articulés. La triple distinction qu'il opère indique pourtant par la négative que le discours entretient un rapport privilégié à la structure logique, grammaticale, ou pragmatique du système linguistique (en donnant ici une acception large à ce terme). Il en va ainsi selon nous de la plupart des objets de *l'Archéologie* : leur utilisation

1. Cette remarque vaut pour tous les rapprochements que nous indiquerons entre les deux approches du concept de FD.

nécessite une réarticulation, en deçà des distinctions qui les fondent, à une problématique d'AD. C'est le sens de la relecture que nous ferons de la définition de l'énoncé.

3. L'énoncé et le sujet dans « *l'Archéologie* »

L'énoncé se trouve défini à partir de quatre propriétés qui délimitent sa « fonction d'existence », la « fonction énonciative » :

- l'énoncé est lié à un référentiel ;
- l'énoncé entretient avec un sujet un rapport déterminé ;
- l'énoncé possède un domaine associé ;
- l'énoncé a une existence matérielle, distincte de celle de l'énonciation.

a) L'ÉNONCÉ EST LIÉ À UN RÉFÉRENTIEL

Le référentiel de l'énoncé « forme le lieu, la condition, le champ d'émergence, l'instance de différenciation des individus ou des objets, des états de choses et des relations qui sont mises en jeu par l'énoncé lui-même. Il définit les possibilités d'apparition et de délimitation de ce qui donne à la phrase son sens, à la proposition sa valeur de vérité » (*ibid.*, pp. 120-121) : c'est dans l'énoncé que se construit la *stabilité référentielle des éléments du savoir*.

b) L'ÉNONCÉ ENTRETIENT AVEC UN SUJET UN RAPPORT DÉTERMINÉ

Le sujet dont il est question n'est pas le sujet grammatical, pas plus que le sujet de l'énonciation. « On ne le décrira pas comme l'individu qui aurait effectué réellement des opérations (...). Il ne faut donc pas concevoir le sujet de l'énoncé comme identique à l'auteur de la formulation (...). Il n'est pas en effet cause, origine ou point de départ de ce phénomène qu'est l'articulation écrite ou orale d'une phrase » (*ibid.*, pp. 124-126). Le sujet, dans la perspective foucauldienne, n'est pas réductible à une entité linguistique ni à une quelconque subjectivité psychologique. Parmi les notions qui viennent le caractériser, relevons celle de *position de sujet*.

(1) *Position de sujet*

Si le sujet de l'énoncé ne peut être conçu comme identique à l'auteur de la formulation, c'est que le sujet de l'énoncé « est une *fonction vide* pouvant être remplie par des individus jusqu'à un certain point indifférents lorsqu'ils en viennent à formuler l'énoncé » (*ibid.*, p. 123). Notons tout d'abord que les notions utilisées ici se répartissent sur les deux plans ou niveaux que nous avons précédemment dégagés : si l'énoncé a un sujet, la formulation est celle d'un « individu », ou d'un « auteur ». « Décrire une formulation en tant qu'énoncé ne consiste pas à analyser les rapports entre l'auteur et ce qu'il a dit (...) mais à déterminer quelle est la position que peut et doit occuper tout individu pour en être le sujet » (*ibid.*, p. 126). Cette fonction vide consiste ainsi en une *position de sujet*. Un exemple vient illustrer cette notion dans *l'Archéologie* : dans un traité de mathématiques, l'auteur occupe dans la préface où il livre ses intentions une position déterminée (il y apparaît en tant que tel, s'adresse au lecteur, remercie tel individu...), puis une autre dans le corps du traité, « position neutre, indifférente au temps, à l'espace, aux circonstances, identique dans n'importe quel système linguistique » (*ibid.*, p. 124).

(2) *Position de sujet et dédoublement de la forme-sujet*

Ce qu'énonce ici FOUCAULT peut s'exprimer dans la problématique de la *forme-sujet*, travaillée par PÉCHEUX (75) puis HENRY (77). Cette « fonction vide » que décrit *l'Archéologie*, indifférente aux sujets énonciateurs qui viennent la remplir, c'est la place du sujet universel propre à une FD déterminée, l'instance d'où peut s'énoncer « chacun sait ou voit que... », pour tout sujet énonciateur venant se situer en une place déterminée inscrite dans cette FD à l'occasion d'une formulation. C'est le point où s'ancre la stabilité référentielle des éléments d'un savoir ; cette place n'est ainsi vide qu'en apparence : elle est remplie de fait par le sujet du savoir propre à une FD

donnée et existe dans l'identification par laquelle des sujets énonciateurs viennent y trouver les éléments de savoir (énoncés) préconstruits qu'ils s'approprient comme objets de leur discours, ainsi que les articulations entre ces éléments de savoir qui assurent une cohérence intradiscursive à leurs propos.

C'est en ce sens que l'on pourrait dire avec FOUCAULT que le sujet est en « discontinuité avec lui-même » (*ibid.*, p. 74) : dans toute formulation le sujet énonciateur « rencontre » le sujet du savoir, à son insu, sous forme de préconstruit et d'articulation d'énoncés, et les modalités de cette rencontre varient tout au long de la formulation ; on réinterprétera ainsi l'exemple du traité de mathématiques en posant que le sujet énonciateur y efface dans la préface son rapport au sujet du savoir pour disparaître derrière le sujet du savoir dans le corps du traité. Nous sommes ici dans le domaine de la forme-sujet, ou plus précisément du *dédoublement de la forme sujet* qu'introduit P. HENRY (77, p. 59) : « Il faudrait concevoir un processus de dédoublement du sujet de l'énonciation, l'un des sujets étant identifié au locuteur et étant supposé prendre en charge les contenus posés, l'autre, le double du premier, n'étant plus identifiable au locuteur et prenant de ce fait le statut de sujet dit « universel ». On comprendrait alors que les contenus rapportés à ce deuxième sujet (préconstruits) paraissent s'investir de cette sorte d'évidence qui est l'attribut du sujet dit « universel », sujet de la science ou de ce qui se donne comme tel ». Nous concevons donc une *position de sujet* comme un rapport déterminé qui s'établit dans une formulation entre un sujet énonciateur et le sujet du savoir d'une FD donnée. Ce rapport est un rapport d'identification, dont les modalités varient, produisant différents effets-sujet dans le discours. La description des différentes positions de sujet à l'intérieur d'une FD et des effets qui y sont liés est le domaine de description de la forme-sujet.

L'antisubjectivisme de FOUCAULT le conduit ici, en concevant une position de sujet comme simple interchangeabilité des locuteurs, à négliger les processus d'identification par lesquels un sujet parlant est constitué en sujet idéologique de son discours ; nous nous démarquerons sur ce point de la problématique de *l'Archéologie* en ce que cette dernière élide en fait le mécanisme de l'assujettissement¹. Le travail de FOUCAULT s'approche, à propos du sujet, du rapport de la langue à l'idéologie, mais s'en tient pour finir à une voie parallèle.

c) L'ÉNONCÉ POSSÈDE UN DOMAINE ASSOCIÉ

« D'une façon générale, on peut dire qu'une séquence linguistique n'est un énoncé que si elle est immergée dans un champ énonciatif où elle apparaît alors comme un élément singulier » (*ibid.*, p. 130). L'énoncé possède en effet un « champ énonciatif », un « champ adjacent », un « espace collatéral », ou encore un « domaine associé » : ce domaine associé, sans l'existence duquel la « fonction énonciative » ne peut s'exercer, consiste en un *réseau de formulations* dans lesquelles l'énoncé s'insère et forme élément. Ce domaine associé de l'énoncé comprend :

1) Les formulations à l'intérieur desquelles l'énoncé s'inscrit et forme un élément dans une séquence discursive. L'énoncé s'y trouvera défini par son inscription dans une *mise en séquence horizontale*, ou *intradiscursive*.

2) Les formulations « auxquelles l'énoncé se réfère (implicitement ou non), soit pour les répéter, soit pour les modifier ou les adapter, soit pour s'y opposer, soit pour en parler à son tour ; il n'y a pas d'énoncé qui, d'une manière ou d'une autre, n'en réactualise d'autres » (*ibid.*, p. 130).

1. La même éliision du rapport d'un sujet énonciateur au sujet universel est produite dans la notion de *locuteur collectif* qu'utilisent MARCELLESI et GARDIN (74), mais sous la forme d'une inversion symétrique. Loin d'y être une forme vide, indifférente aux sujets énonciateurs, le sujet du discours y est pensé dans la forme pleine d'une addition, ou d'une collection de tous les sujets énonciateurs à la fois. Le mythe empiriste d'une « parole collective » vient y recouvrir le mécanisme de l'assujettissement.

3) « L'ensemble des formulations dont l'énoncé ménage la possibilité ultérieure et qui peuvent venir après lui comme sa conséquence, sa suite naturelle ou sa réplique » (*ibid.*, p. 130).

L'énoncé entre donc dans un *réseau interdiscursif de formulation*. Et c'est là, nous semble-t-il, que l'on peut trouver dans *l'Archéologie* des éléments théoriques permettant de concevoir des procédures de rassemblement et d'organisation de matériaux empiriques qui rompent avec le postulat d'homogénéité qui domine les opérations de constitution de corpus en AD, et ceci bien que cette question ne soit pas abordée par FOUCAULT en tant que telle.

Remarquons tout d'abord que l'énoncé se trouve situé d'une part dans un *rapport horizontal* à d'autres formulations au sein de l'intradiscours d'une séquence discursive, d'autre part dans un *rapport vertical* à des formulations repérables dans d'autres séquences discursives, dans l'interdiscours d'une FD : la définition de l'énoncé souligne à nouveau l'indissociabilité des deux modes d'existence du discours comme objet.

Par ailleurs, dans ce réseau vertical, ou interdiscursif, de formulations, un énoncé donné prendra place parmi un ensemble de formulations extraites de séquences discursives relevant d'autres CP du discours, dont certaines seront hétérogènes aux siennes.

En effet, la suite des termes : « *se référer* (implicitement ou non) », « *répéter* », « *modifier* », « *adapter* », « *s'y opposer* », etc., indique que l'énoncé s'insère dans une série de formulations dont certaines sont dominées *par la même FD* que celle qui domine la séquence discursive d'où il est extrait (sont produites dans des CP homogènes), alors que d'autres, auxquelles l'énoncé doit s'opposer, référer implicitement, qu'il doit modifier, etc., peuvent être produites dans des CP hétérogènes par rapport aux siennes, *c'est-à-dire sous la dominance d'une ou plusieurs autres FD, entretenant avec la première des rapports de contradiction* (antagonisme, alliance, étayage, recouvrement, etc.).

Ceci permet d'avancer que, dans le plan de constitution de corpus, l'inscription d'un énoncé dans un ensemble de formulations — comme « un nœud dans un réseau » — devra être caractérisée à partir d'une pluralité de points, constituant, autour d'une séquence discursive prise comme point de référence, un réseau de formulations extraites de séquences discursives dont les conditions de production seront *à la fois homogènes et hétérogènes* par rapport à la séquence discursive de référence.

Nous commençons ci-dessous à approcher sur un exemple la forme d'un corpus qui corresponde à ce que FOUCAULT définit comme le domaine associé de l'énoncé, et à partir duquel l'on puisse repérer l'interdiscours d'une FD sous la forme des rapports de répétition, réfutation, transformation, redéfinition, etc., qui s'établissent entre des énoncés relevant de FD distinctes, à partir de positions idéologiques données.

d) L'ÉNONCÉ A UNE EXISTENCE MATÉRIELLE, DISTINCTE DE CELLE DE L'ÉNONCIATION

Cette propriété de l'énoncé conclut la définition qu'en donne *l'Archéologie*. Cette dernière oppose en effet la matérialité de l'existence de l'énoncé à celle de l'énonciation : on peut parler du *même énoncé*, là où il y a *plusieurs énonciations distinctes* : « L'énonciation est un événement qui ne se répète pas. Elle a une singularité située et datée qu'on ne peut pas réduire » (*ibid.*, p. 134).

Si l'on neutralise l'énonciation, son temps et son lieu, le sujet qui l'accomplit et les opérations que ce sujet utilise, « ce qui se détache, c'est une forme qui est *indéfiniment répétable*¹ et peut donner lieu aux énonciations les plus dispersées ».

1. C'est nous qui soulignons.

Le couple énoncé/énonciation fonctionne différemment dans *l'Archéologie* et dans la tradition linguistique que reprend l'AD : si la notion d'énonciation utilisée par FOUCAULT est proche de celle dont se sert l'AD (activité de production d'un discours par un sujet énonciateur dans une situation d'énonciation), l'énoncé se trouve par contre lié à la notion de *répétition*. L'existence de l'énoncé est de l'ordre d'une *matérialité répétable* qui « s'adresse, selon une dimension en quelque sorte *verticale* ¹, aux conditions d'existence des différents ensembles signifiants » (*ibid.*, p. 143). L'opposition énoncé/énonciation permet ici de penser le discours dans l'unité et la diversité, la cohérence et la dispersion, la répétition et la variation ; elle répartit ces modes contradictoires d'existence du discours comme objet sur les deux niveaux, celui de l'énoncé et celui de la formulation, que met en jeu la description des FD : à l'existence verticale, interdiscursive d'un système de formation des énoncés assurant au discours la permanence structurelle d'une répétition, répond l'existence horizontale, intradiscursive de la formulation, où l'énonciation peut produire une variation ² conjoncturelle.

Les deux dernières propriétés de l'énoncé qui viennent d'être mentionnées présentent selon nous un intérêt majeur du point de vue de la définition théorique et du repérage empirique d'une FD ; elles sont pourtant le lieu d'une difficulté, qu'un exemple va venir illustrer.

4. Le niveau de l'énoncé et le niveau de la formulation : un exemple

Soit (1) un énoncé extrait du corpus de la recherche ³ :

(1) *Notre politique à l'égard des chrétiens n'a absolument rien d'une tactique de circonstance, c'est une politique de principe.*

Cet énoncé provient d'une séquence discursive répondant à des CP déterminées : il est extrait d'une interview accordée au journal *la Croix* par Georges MARCHAIS, Secrétaire général adjoint du P.C.F., et publié dans le numéro du jeudi 19 novembre 1970 de ce journal. On peut donc le rapporter à un *sujet énonciateur*, qui l'énonce dans une *situation d'énonciation* déterminée, à partir d'une place définie au sein d'un appareil et ceci dans une conjoncture caractérisée par un certain état des rapports sociaux.

Cet énoncé constituera ici un point de référence, arbitrairement choisi, à partir duquel nous voulons montrer la possibilité pour un tel énoncé de s'inscrire dans un réseau de formulations.

Notons tout d'abord que cet énoncé prend place, parmi d'autres formulations, dans l'intradiscours de la séquence discursive à l'intérieur de laquelle il s'est trouvé produit : l'énoncé (1) y figure dans un *contexte intradiscursif de formulation*, soit (2) :

(2) (Question de l'interview) *Quelle est, au fond, la raison de la politique dite de la main tendue ? S'agit-il d'une tactique destinée à étendre votre influence politique (...) ? Recherchez-vous un renfort électoral (...) ? / (Réponse de G. M.) (1) / Sur quoi repose-t-elle ? Elle repose sur le fait que (...).*

(1) s'insère donc à l'intérieur de la séquence discursive constituée par le texte de l'interview dans un contexte intradiscursif de formulation avec lequel il entretient un rapport particulier (dans ce cas, (1) est pris dans des *effets de dialogue*, en ce qu'il

1. C'est nous qui soulignons.

2. C'est peut-être sur ce point que FOUCAULT retrouve spontanément et en en ayant déplacé les termes la dichotomie du système et du sujet, fondatrice de la linguistique structurale.

3. La description du corpus sera effectuée plus loin (voir chap. IV). Notons que le terme d'*énoncé* est utilisé ici à la manière de FOUCAULT, lorsque celui-ci le définit à partir de son « domaine associé ».

constitue une réponse à une série de questions de l'interview...). Il s'agit là d'un rapport horizontal, relevant d'une description de l'intradiscours.

Mais (1) noue d'autres liens avec des formulations repérables au sein du processus discursif inhérent à la FD qui le domine, dans ce cas la FD « communiste » : (1) existe également dans un *réseau interdiscursif, ou vertical*, de formulations telles que (3)-(9) :

(3) *De Lille, un père de famille, catholique pratiquant, écrit en juillet 36 qu'il avait attaché peu d'importance au premier appel, QUE L'ON POUVAIT ÊTRE TENTÉ DE CROIRE DICTÉ PAR L'INTÉRÊT ÉLECTORAL. Il n'hésitait pas à nous dire son accord et nous encourager en constatant par la suite notre PERSÉVÉRANCE INFLEXIBLE*¹.

(M. THOREZ, octobre 1937)

(4) *On a repris contre nous le reproche, si peu original, de MANŒUVRER, de RUSER, d'agir avec duplicité.*

(M. THOREZ, octobre 1937)

(5) *Et si, aujourd'hui, nous confirmons notre position de 1937, c'est qu'il ne s'agissait pas alors, comme certains le prétendent, d'une RUSE, d'une TACTIQUE OCCASIONNELLE, mais bien d'une POSITION POLITIQUE parfaitement en accord avec notre doctrine : le marxisme-léninisme.*

(W. ROCHET, 13 décembre 1944)

(6a) *Pour nous L'UNION n'est pas une TACTIQUE OCCASIONNELLE, UNE MANŒUVRE LIÉE À LA CONJONCTURE.*

(6b) *LA LUTTE POUR L'UNION constitue une CONSTANTE, un PRINCIPE de la politique de notre parti.*

(6c) *Notre parti s'est toujours EMPLOYÉ AVEC PASSION et patience à UNIR les ouvriers, à rassembler autour d'eux toutes les victimes du pouvoir de l'argent, toutes les forces vives de la nation.*

(6d) *Nous proposons aux diverses couches sociales de S'UNIR, NON PAS DANS LA CONFUSION, mais sur une base précise.*

(XXI^e Congrès du P.C.F., 24 octobre 1974)

(7) *Les chrétiens vérifient de plus en plus que la coopération, la lutte commune que nous leur proposons n'est pas un PIÈGE, mais une DÉMARCHE DE PRINCIPE.*

(Principes de la politique du P.C.F., octobre 75)

(8) *Dire cela, c'est souligner combien la POLITIQUE D'UNION est pour nous une POLITIQUE DE PRINCIPE.*

(XXII^e Congrès du P.C.F., 4 février 1976)

(9) *Non, ce n'est pas par TACTIQUE MOMENTANÉE et dans la CONFUSION IDÉOLOGIQUE que nous cherchons PASSIONNÉMENT à faire que se retrouvent côte à côte tous ceux qui veulent la libération de l'homme — les communistes parce que c'est leur idéal socialiste et les chrétiens parce que c'est leur idéal évangélique.*

(G. MARCHAIS, 10 juin 1976)

C'est à un simple repérage empirique que nous avons procédé pour regrouper les formulations (3)-(9) : il s'agit d'une série chronologique, extraite de différentes séquences discursives rassemblées en corpus. Une analyse purement intuitive permet déjà de faire apparaître un ensemble récurrent d'éléments (pour lesquels les termes soulignés peuvent servir de repères) qui relie ces formulations les unes aux autres, de telle sorte que chacune d'entre elles apparaît comme une *reformulation possible* de toute autre formulation appartenant au réseau. Un réseau de formulations tel que celui-ci paraît donc gouverné par une forme ou un principe général.

1. Les termes soulignés le sont par nous.

Si nous considérons à nouveau l'énoncé (1) pris comme point de référence, il nous faut indiquer que la propriété qu'il manifeste de figurer comme « un nœud dans un réseau » ne se limite pas à l'ensemble (3)-(9) des formulations appartenant à la FD communiste. Les formulations (3)-(9), extraites de séquences discursives illustrant un aspect régional de la FD communiste — le discours communiste « adressé aux chrétiens » — n'ont d'existence discursive que dans la contradiction qui les oppose à l'ensemble des formulations (10)-(16), produites dans des CP hétérogènes aux leurs, c'est-à-dire, ici, à partir de positions de classe antagonistes :

(10) *Le communisme est INTRINSÈQUEMENT PERVERS et on ne peut admettre sur aucun terrain la collaboration avec lui.*

(PIE XI, 19 mars 1937)

(11) *La Voix (de Thorez) avait beau se faire aussi tendrement pressante que celle de la paysanne qui appelle ses COUVÉES : « Petits ! Petits ! Petits ! » Je me disais : « Non, c'est impossible qu'ils marchent ! ».*

(F. MAURIAC, *le Figaro*, 18 avril 1937)

(12) *Les chrétiens SE LAISSENT PRENDRE AU PIÈGE d'une philosophie vulgaire de l'histoire.*

(R. ARON, *le Grand Schisme*)

(13) *Le catholique ne peut rester ni naïf, ni esseulé devant la SÉDUCTION discrète, l'IMPRÉGNATION LENTE ou la SOLLICITATION ORGANISÉE du communisme d'aujourd'hui.*

(Mgr FAUCHET, évêque de Troyes, février 76)

(14) *Les catholiques sont SOLLICITÉS, nombreux sont ceux qui s'y LAISSENT PRENDRE.*

(J. BOUDARIAS, *le Figaro*, 10 juin 1976)

(15) *Y aurait-il une VOLAILLE catholique à plumer ?*

(Y. LEVAI, *Europe 1*, 11 juin 1976)

(16) *Et même si Marchais adjurait sa foi, ne serait-ce pas là une des RUSES que conseillait précisément Lénine ?*

(G. SENCHET, *l'Aurore*, 11 juin 1976)

Les termes soulignés dans (10)-(16) fournissent à nouveau des repères intuitifs permettant, dans le réseau de formulations, de dégager la *répétabilité* de certains éléments, en même temps qu'un ensemble de variations ; les deux séries connaissent un développement parallèle qui peut se saisir à partir de la récurrence contradictoire, à l'intérieur du processus discursif inhérent à chaque FD, d'éléments de savoir opposés, et qui demeurent stables dans leur antagonisme, qu'une formule comme (17) pourrait condenser de manière approximative :

(17) *L'union avec les chrétiens n'est pas une ruse, c'est un principe de la politique des communistes vs La politique des communistes est un piège auquel les chrétiens ne doivent pas se laisser prendre.*

(17) constitue une approximation de ces « formes indéfiniment répétables », pouvant occasionner « les énonciations les plus dispersées », que nous avons fait figurer dans les séries (3)-(9) et (10)-(16) : c'est dire qu'il s'agit, dans les termes de *l'Archéologie*, d'un rapport contradictoire entre deux énoncés. Et c'est là que se situe une difficulté majeure de la définition de l'énoncé : ce terme peut désigner dans la problématique de FOUCAULT à la fois une expression comme (17) et une formulation comme (1). Les deux niveaux de description d'une FD, distingués dans le rapport énoncé/énonciation, sont confondus dans la définition de l'énoncé à partir de son domaine associé. La définition de l'énoncé n'est donc pas fixée ; cette indécision doit être rapprochée de la conception décrite plus haut d'une position de sujet comme forme vide, indifféremment remplie par des locuteurs interchangeables. Nous y verrons les effets de retour des questions dont *l'Archéologie* produit l'éliision : celles du rapport du discours à l'idéologie et du rapport du discours à la langue. Le sujet du

discours est en effet en même temps *sujet idéologique*, dans son rapport au sujet du savoir garant de l'énoncé, et *sujet parlant*, en ce qu'il peut énoncer les éléments de ce savoir dans la formulation. Il nous paraît ainsi crucial, dans l'analyse des FD, de distinguer le niveau de l'énoncé et de la formulation ainsi que de produire leur articulation, dans laquelle se constituent le discours et le sujet.

CHAPITRE III

ORIENTATIONS THÉORIQUES DE LA RECHERCHE

1. Description du cadre théorique de la recherche : énoncé, formulation, discours

1. Le niveau de l'énoncé : description de l'interdiscours d'une FD

a) *Interdiscours et savoir*. Nous avancerons que c'est dans l'interdiscours d'une FD, comme articulation contradictoire de FD et de formations idéologiques, que se constitue le *domaine du savoir* propre à cette FD. La contradiction est première, constitutive des FD : les objets, ou éléments du savoir s'y forment.

Le domaine de savoir d'une FD fonctionne comme un principe d'acceptabilité discursive pour un ensemble de formulations (il détermine « ce qui peut et doit être dit ») en même temps que comme principe d'exclusion (il détermine « ce qui ne peut/doit pas être dit »).

Il réalise ainsi la *clôture* d'une FD, délimitant son intérieur (l'ensemble des éléments du savoir) de son extérieur (l'ensemble des éléments n'appartenant pas au savoir de la FD) : cette clôture cependant est fondamentalement instable ; elle ne consiste pas en une limite tracée une fois pour toutes, mais s'inscrit entre diverses FD comme une *frontière qui se déplace*¹, en fonction des enjeux de la lutte idéologique, dans les transformations de la conjoncture historique d'une formation sociale donnée.

L'interdiscours d'une FD doit ainsi être pensé, selon nous, comme un processus de *reconfiguration incessante* dans lequel le savoir d'une FD est conduit, en fonction des positions idéologiques que cette FD représente dans une conjoncture déterminée, à incorporer des éléments préconstruits produits à l'extérieur de lui-même, à en produire la redéfinition ou le retournement ; à susciter également le rappel de ses propres éléments, à en organiser la répétition, mais aussi à en provoquer éventuellement l'effacement, l'oubli ou même la dénégation. L'interdiscours d'une FD, comme instance de formation/répétition/transformation des éléments du savoir de cette FD, peut être saisi comme ce qui règle le déplacement de ses frontières.

1. La notion de « frontière » dont on se sert ici à propos de la constitution du savoir propre à une FD est proche de celle qu'utilise J. MILNER (76, pp. 195-198) à propos de la langue dans l'analyse du mot d'esprit, et qu'elle définit ainsi (*op. cit.*, p. 196) : « La distinction radicale, ou frontière, est celle que je suppose entre le premier ensemble — celui des formes, actuelles ou virtuelles, qui sont dans la langue (...) — et le complémentaire, celui des formes qui sont décisivemement hors de la langue ». L'intérêt de cette notion, aussi bien en ce qui concerne la langue que le discours, nous semble résider dans le fait qu'elle relève d'un usage du principe d'identité qui pose la conjonction de l'identique et du contradictoire (« être et ne pas être », « être dans et hors de »...). A. LECOMTE (78) emploie dans sa définition de l'énoncé comme « déplacement des frontières d'une classe » une notion semblable dont il propose une représentation formelle à partir de la logique des classes méréologiques de LESNIEWSKI.

b) *L'énoncé et la reformulation.* Nous appelons *énoncés* (noté [E]) les éléments du savoir propre à une FD. Nous concevons l'énoncé comme une forme, ou un schéma général¹ qui gouverne la répétabilité au sein d'un *réseau de formulations* (noté R[e]).

Un réseau de formulations consiste en un ensemble stratifié ou dénivelé de formulations, qui constituent autant de reformulations possibles de [E]. Ce que nous appelons « stratification » ou « dénivellation » des formulations renvoie à la dimension *verticale* (ou interdiscursive) d'un [E] comme R[e].

[E] est ainsi la forme générale, « indéfiniment répétable », à partir de laquelle on peut décrire la constitution en un réseau d'un ensemble de formulations dispersées et dénivelées au sein de la FD : on peut ainsi parcourir R[e] à partir de [E] comme un trajet des reformulations possibles de [E]. C'est inversement à partir du rassemblement d'un ensemble de formulations en réseau que l'on pourra tenter de dégager les éléments du savoir propre à une FD, dans les conditions décrites ci-dessus au point a). L'ensemble des R[e] au sein d'une FD constitue le *processus discursif* inhérent à cette FD.

c) *La référence et le sujet universel.* C'est dans de tels réseaux de formulations que se stabilise la référence des éléments du savoir : les objets du discours s'y forment comme *préconstruits*, les [E] s'y articulent.

C'est également à ce niveau de constitution de l'[E] comme élément de savoir, sous la domination de l'interdiscours, que doit être située l'instance du *Sujet universel* (ou sujet du savoir propre à une FD, noté SU), référant à la place d'où peut s'énoncer : « chacun sait/voit/dit/comprend que... » pour tout sujet énonciateur venant à énoncer une formulation à partir d'une place inscrite dans la FD. Le savoir propre à une FD est ainsi formé de l'ensemble des assertions renvoyant à SU et marque bien que *l'énonçable s'y constitue comme extérieur au sujet qui énonce*².

2. Le niveau de la formulation : description de l'intradiscours d'une séquence discursive

Nous noterons [e] une *formulation*, c'est-à-dire une séquence linguistique (de dimension syntagmatique inférieure, égale ou supérieure à une phrase) qui est une reformulation possible de [E] au sein de R[e] et qui vient marquer la présence de [E] dans l'intradiscours d'une séquence discursive dominée par une FD dans laquelle [E] est un élément du savoir.

L'intradiscours d'une séquence discursive apparaît ainsi comme le lieu où se réalise la *séquentialisation des éléments du savoir*, où la dénivellation interdiscursive des [E] est linéarisée, mise à plat en une surface unique de [e] articulées. Cette « horizontalisation » de la dimension verticale de constitution de [E] est contemporaine de l'appropriation par un sujet énonciateur (noté S), occupant une place déterminée au sein d'une FD, des éléments du savoir de la FD dans l'énonciation de l'intradiscours d'une séquence discursive, ceci dans une situation d'énonciation donnée.

Ce niveau de description est celui auquel on réfère habituellement à travers les notions de « fil du discours », « cohérence textuelle », « stratégies argumentatives »..., et qui suscite des analyses en termes de coréférence, thématization et progression thématique, inférences présuppositionnelles, connections interphrasiques, etc. Nous ajouterons qu'il s'agit pour nous de l'endroit où se déploie l'*imaginaire* dans le discursif, c'est-à-dire où le sujet énonciateur est produit, dans l'énonciation, comme intériorisation de l'extériorité de l'énonçable.

1. Cette définition de l'énoncé doit être rapprochée de la conception de l'*énoncé-recteur* que développe MARANDIN (78), à la suite de FOUCAULT (1969, p. 192), comme « énoncé mettant en œuvre une (des) règle(s) de la formation discursive sous sa forme la plus générale et la plus largement applicable ».

2. Les notions d'« extériorité de l'énonçable », ainsi que celle de « dénivellation » utilisée plus haut, sont employées dans une conception proche par BOREL (75) et LECOMTE (78).

3. Discours, effets discursifs et conditions de production du discours

La distinction opérée entre niveau de l'énoncé et niveau de la formulation entraîne les conséquences suivantes :

a) En ce qui concerne les termes de *discours* et de *sujet*, tout d'abord, il nous faut indiquer qu'ils dénotent pour nous non pas des objets donnés *a priori*, mais des objets à construire : nous ne nous autoriserons à parler de discours qu'au terme de l'articulation du plan de l'interdiscours et de celui de l'intradiscours ; toute caractérisation en termes de *fonctionnements* ou d'*effets discursifs* engage ainsi un rapport de l'énoncé à la formulation, de la dimension verticale et stratifiée où s'élabore le savoir d'une FD à la dimension horizontale où les éléments de ce savoir se linéarisent en devenant objets d'énonciation.

Il en va de même du sujet : s'il n'y a, dans la perspective que nous adoptons, nul « sujet du discours », on repère par contre, au sein d'une FD, différentes *positions de sujet* qui constituent autant de modalités du rapport du sujet universel au sujet d'énonciation (SU//S), du sujet de l'énoncé au sujet de la formulation. On appellera *domaine de la forme-sujet* le domaine de description de la production du sujet comme effet dans le discours ; ceci revient à décrire l'ensemble des différentes positions de sujet dans une FD comme modalités particulières de l'identification du sujet de l'énonciation au sujet du savoir, avec les effets discursifs spécifiques qui y sont liés.

b) En ce qui concerne la notion de *conditions de production du discours*, il conviendra d'en proposer la redéfinition, en la dissociant selon les deux niveaux précédemment distingués : elle opère en effet une *confusion* des déterminations spécifiques aux deux plans de description. Il faudra enfin tirer les conséquences de cette redéfinition quant à la constitution d'un corpus discursif qui matérialise sous la forme d'un montage déterminé les exigences théoriques que commande le concept de FD.

2. Mémoire et discours

Lyon, 10 juin 76... La salle du Palais des sports est comble. L'effort d'information et de mobilisation entrepris par le Parti Communiste Français pour la relance de la « politique de la main tendue » a produit ses effets : ils sont 12 000 à attendre, dans le brouhaha des interrogations — combien de chrétiens dans cette foule ? la salle est-elle surtout faite par les communistes ? — l'apparition de Georges MARCHAIS. Une longue ovation. Le secrétaire général du Parti, face à la salle, salue. Les applaudissements s'éteignent, deviennent murmures.

L'événement discursif de la soirée peut commencer.

« Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Camarades ! Jamais sans doute notre pays... ». « *Credo in unum deum...* » Stupeur dans l'assistance. Un chant religieux, un « credo » s'élève au fond de la salle. La foule hésite, certains applaudissent, croyant à une manifestation de sympathie. L'hésitation est de courte durée, les acclamations se transforment en huées : une cinquantaine de chrétiens intégristes, sous la houlette d'un prêtre en soutane, chantent debout. Avant d'être expulsés, ils déploient une banderole, rappelant la condamnation prononcée par PIE XI : *Le communisme est intrinsèquement pervers*. La mémoire fait irruption dans l'actualité de l'événement.

1. Mémoire et temps historique

Ainsi, au moment même où allait retentir à nouveau, de la bouche de G. MARCHAIS, la formulation de Maurice THOREZ de mai 1936 :

Nous te tendons la main, catholique, ouvrier, employé, paysan, car tu es notre frère et que tu es comme nous accablé par les mêmes soucis

ressurgit la condamnation de PIE XI, qui vient opposer à la relance de la politique de la main tendue le refus de ce dialogue par certains chrétiens. Nous avons fait

figurer plus haut (au chap. II, p. 47), dans une première exemplification de la notion de réseau de formulations, la formulation de PIE XI parmi celles à travers lesquelles la contradiction entre deux énoncés appartenant respectivement aux FD communiste et chrétienne se manifestait.

Le ressurgissement de cette formulation, quarante ans plus tard, vient souligner le fait que toute production discursive qui s'effectue dans les conditions déterminées d'une conjoncture remet en branle, *fait circuler* des formulations antérieures, déjà énoncées : nous interprétons ainsi la « manifestation discursive » de ce groupe d'intégristes, venant briser par le rappel d'une formule le rituel qui préside à l'énonciation d'un discours politique, comme un effet de *mémoire* dans l'actualité d'un événement, sous la forme d'un retour de la contradiction dans les formes du dialogue.

Nous introduisons ainsi la notion de *mémoire discursive* dans la problématique de l'analyse du discours politique. Cette notion nous paraît sous-jacente à l'analyse des FD qu'effectue *l'Archéologie du savoir* : toute formulation possède dans son « domaine associé » d'autres formulations, qu'elle répète, réfute, transforme, dénie¹..., c'est-à-dire à l'égard desquelles elle produit des effets de mémoire spécifiques ; mais toute formulation entretient également avec des formulations avec lesquelles elle coexiste (son « champ de concomitance », dirait FOUCAULT) ou qui lui succèdent (son « champ d'anticipation ») des rapports dont l'analyse inscrit nécessairement la question de la *durée* et celle de la *pluralité des temps historiques* au cœur des problèmes que pose l'utilisation du concept de FD.

Ceci rejoint certaines préoccupations des recherches historiques contemporaines à propos de la multiplicité des temps : ainsi, l'« événement discursif » que nous avons pris en exemple s'inscrit dans un *temps court*, « à la mesure des individus, de la vie quotidienne, de nos illusions, de nos prises rapides de conscience — le temps par excellence du chroniqueur, du journaliste² » (BRAUDEL, 69, p. 46). Pour l'historien, cependant, un tel événement « porte témoignage parfois sur des mouvements très profonds (...), il s'annexe un temps très supérieur à sa propre durée. Extensible à l'infini, il se lie, librement ou non, à toute une chaîne d'événements, de réalités sous-jacentes, et impossibles, semble-t-il, à détacher dès lors les uns des autres » (*ibid.*, p. 45).

L'introduction de la notion de « mémoire discursive » en AD nous paraît ainsi avoir pour enjeu l'articulation de cette discipline aux formes contemporaines de la recherche historique, qui toutes insistent sur la valeur à accorder au *temps long*. Nous ne ferons ici que situer cet enjeu théorique, sans prétendre, et de loin, l'épuiser ; ceci d'autant plus que notre propre étude se situe dans la durée du *temps moyen* d'un cycle (1936-1976). Nous nous efforçons cependant ci-dessous de préciser cette notion.

2. À propos de la notion de « mémoire discursive »

Tout d'abord, ce dont il convient de la distinguer. Ce que nous entendons par le terme de « mémoire discursive » est distinct de toute mémorisation psychologique du type de celle dont les psycholinguistes s'attachent à produire la mesure chronométrique (ainsi, pour prendre un exemple récent, le travail de KINTSCH et VAN DIJK (75)

1. Voir FOUCAULT (69, p. 130) cité *supra*, p. 43.

2. Les pratiques discursives (éditorial, reportage...) liées au fonctionnement de l'appareil d'information sont généralement prises dans l'instance de l'événement, du temps court. Le registre métaphorique qu'elles utilisent pour traduire l'« actualité politique » emprunte souvent aux figures de la mise en scène (le « théâtre », les « coulisses », les « acteurs » de la vie politique...) ou de l'affrontement (le « combat politique » où « tous les coups sont permis », où l'on « perd une manche » pour « gagner la belle »...), ce que nous avons déjà repéré dans certaines définitions à caractère psycho-sociologique des CP du discours (voir *supra*, chap. I, pp. 23-24). Dans les deux cas, ces métaphores nous paraissent les figures privilégiées qui dissolvent la mémoire dans l'actualité.

sur les processus cognitifs impliqués dans la mémoire des textes). La notion de mémoire discursive concerne l'*existence historique de l'énoncé* au sein de pratiques discursives réglées par des appareils idéologiques, elle vise ce que FOUCAULT (71, p. 24) relève à propos des textes religieux, juridiques, littéraires, scientifiques, « discours qui sont à l'origine d'un certain nombre d'actes nouveaux, de paroles qui les reprennent, les transforment ou parlent d'eux, bref, les discours qui indéfiniment, par-delà leur formulation, sont dits, restent dits et sont encore à dire ».

Il en va de même des discours politiques, à propos desquels l'existence d'une mémoire discursive renvoie à des questions familières à la pratique politique, comme celle-ci : de quoi se souvient-on, et comment se souvient-on, dans la lutte idéologique, de ce qu'il convient de dire et de ne pas dire, à partir d'une position déterminée dans une conjoncture donnée dans l'écriture d'un tract, d'une motion, d'une prise de position ? C'est-à-dire : comment le travail d'une mémoire collective permet-il, au sein d'une FD, le rappel, la répétition, la réfutation mais aussi l'oubli de ces éléments de savoir que sont les énoncés ? Enfin sur quel mode matériel une mémoire discursive existe-t-elle ?

Nous donnons ultérieurement ¹ quelques éléments de réponse à de telles questions à propos de la FD communiste. Nous voulons souligner pour conclure ce préliminaire que l'existence d'une FD comme « mémoire discursive » et que la caractérisation d'« effets de mémoire » dans des discours produits dans telle conjoncture historique doivent être articulées aux deux niveaux de description d'une FD que nous avons dégagés plus haut, ainsi qu'aux remarques qui viennent d'être faites quant à la pluralité des temps historiques : les objets que nous avons appelés « énoncés », dans la formation desquels se constitue le savoir propre à une FD existent dans le *temps long d'une mémoire*, alors que les « formulations » sont prises dans le *temps court de l'actualité d'une énonciation*. C'est donc bien le rapport entre interdiscours et intradiscours qui se joue dans cet effet discursif particulier à l'occasion duquel une formulation-origine fait retour dans l'actualité d'une « conjoncture discursive », et que nous avons désigné comme effet de mémoire.

3. Redéfinition de la notion de CP du discours

Ce que nous avancerons ci-dessous au titre d'une hypothèse générale sur la *définition d'une forme de corpus* ne constitue nullement un schéma prescriptif visant à régler les opérations de constitution d'un corpus discursif qui pourrait s'appliquer aveuglément à toute AD, quelles que soient la nature de ses données et la définition de ses objectifs. C'est dire que cette tentative de définition générale des opérations qui président au rassemblement de données discursives et à la constitution d'un corpus discursif en AD politique n'a de sens qu'en fonction de la visée que nous avons assignée à notre propre travail.

Elle répond donc à des objectifs précis :

- mise en œuvre en AD du concept de FD, pensé à partir des catégories de contradiction et de processus ;
- redéfinition de la notion de CP du discours ;
- nécessité de formuler une conception spécifiquement discursive de la constitution d'un corpus.

Elle obéit par ailleurs au principe général suivant :

La constitution en un corpus discursif d'un champ d'archives devra être réalisée en une forme de corpus qui prévoie :

- (1) la détermination des *conditions de production* d'une séquence discursive de référence ;

1. Chapitre IV, p. 67 et en conclusion.

- (2) la détermination des *conditions de formation* d'un processus discursif à l'intérieur d'une FD de référence ;
 (3) l'articulation de l'élément (1) et de l'élément (2).

1. La détermination des conditions de production d'une séquence discursive de référence

Il convient tout d'abord de déterminer le choix d'une séquence discursive comme point de référence à partir duquel l'ensemble des éléments du corpus recevront leur organisation ; nous nommerons une telle séquence discursive : *séquence discursive de référence* (sdr).

La sdr sera rapportée à un *sujet d'énonciation* ainsi qu'à une *situation d'énonciation* repérables par rapport à un certain nombre de coordonnées spatio-temporelles et plus généralement circonstancielle (temps de l'énonciation, lieu de l'énonciation, circonstances de l'énonciation, qui incluent la présence d'allocutaires déterminés...)¹.

Sujet d'énonciation et situation d'énonciation sont référables à une place déterminée, prise dans un rapport de places au sein d'un appareil : ceci revient à assigner à l'acte d'énonciation d'une sdr la *régularité d'une pratique* ainsi qu'à caractériser les *rituels* qui la règlent.

Ces rapports de place renvoient à des rapports de classe, c'est-à-dire à un état donné des contradictions idéologiques de classe dans une conjoncture historique. Choisir une séquence discursive de référence revient ainsi à déterminer la pertinence historique de telle conjoncture, à situer la production de cette séquence dans la *circulation* de formulations portées par des séquences discursives qui s'opposent, se répondent, se citent..., à décrire enfin le cadre institutionnel et les circonstances énonciatives de cette production.

Le choix d'une séquence discursive comme sdr devra être effectué à partir des éléments mentionnés ci-dessus, que nous désignerons désormais comme les *conditions de production de la séquence discursive de référence* (cp (sdr)).

C'est dans de telles conditions que l'on concevra les déterminations spécifiques au niveau de la formulation.

2. La détermination des conditions de formation d'un processus discursif à l'intérieur d'une FD de référence

La mise en séquence des formulations dans l'intradiscours de la sdr s'accomplit sous la dépendance du processus discursif de la FD qui la domine, ou *formation discursive de référence* (FDR).

Nous nous sommes efforcé de montrer précédemment qu'un tel processus discursif, ou processus matériel et historique de formation, reproduction et transformation des énoncés, était soumis à des conditions spécifiques : c'est en effet sous la dépendance de l'interdiscours que se constitue le savoir propre à une FD, dans les réseaux stratifiés de formulations où se forment les énoncés, réseaux en quoi consiste précisément le processus discursif.

Si l'on entend par interdiscours de la FDR une articulation contradictoire de FD référant à des formations idéologiques antagonistes, il conviendra de caractériser les *conditions interdiscursives* dominant le processus discursif de formation/reproduction/transformation des énoncés au sein de la FDR.

1. On peut donner une représentation de ces différentes coordonnées dans le « domaine des lettres bouclées », comme le font SIMONIN-GRUMBACH (75) et MARANDIN (78) à la suite de CULIOLI (73), dans la description de l'intradiscours d'une séquence discursive : soit s = sujet de l'énonciation, τ = temps de l'énonciation, ℓ = lieu de l'énonciation, s it ℓ = situation d'énonciation, s' = allocutaire...

Nous désignerons désormais de telles conditions par le terme simplifié de « *conditions de formation* » de la formation discursive de référence (CF(FDR))¹.

Les CF du processus discursif d'une FDR devront nécessairement, dans un plan de constitution de corpus en AD politique, être à la fois dissociées des cp(sdr) et articulées aux cp(sdr).

La dissociation du plan de caractérisation des CF de la FDR permettra l'appréhension spécifique de la constitution des énoncés dans la stratification verticale des réseaux de formulations. L'articulation des plans respectifs de détermination des CF (FDR) et des cp(sdr) autorisera la saisie des rapports entre interdiscours et intradiscours, énoncé et formulation, sujet du savoir propre à la FDR et sujet énonciateur, mémoire et actualité.

Cette *dissociation/articulation* obéit aux modalités suivantes :

(1) La dissociation du plan de détermination des CF d'une FDR se réalisera en ce que la caractérisation des CF fait nécessairement intervenir *plusieurs FD* contradictoirement liées au sein d'un processus : cette opération consistera à délimiter une « *pluralité contradictoire* » de séquences discursives ; parmi cet ensemble de séquences discursives, certaines seront dominées par la FDR, alors que d'autres auront été produites dans des conditions hétérogènes, au sens où elles seront dominées par des FD contradictoirement liées à la FDR par des rapports d'antagonisme, d'étayage, d'alliance, de recouvrement, etc. Cette « pluralité contradictoire » de séquences discursives se définira donc par la *variation systématique* des cp des séquences discursives dans le plan de caractérisation des CF (variations de sujet d'énonciation, de situation d'énonciation, de rapports de places, de conjoncture... au sein de la FDR *en même temps* que dans d'autres FD).

(2) L'articulation du plan de détermination des CF d'une FDR et du plan de caractérisation des cp d'une sdr se réalisera en ce que c'est *autour de la sdr* et par *rapport à elle* (c'est-à-dire par rapport à la définition de ses cp) que cette « pluralité contradictoire » de séquences discursives recevra une organisation dans la forme de corpus, à la manière d'un ensemble de points *systématiquement dispersés* ou *répartis* autour d'un point de référence.

La dispersion systématique des séquences discursives autour de la sdr sera commandée par des formes de répartition combinant les séquences discursives retenues en *domaines d'objets*, ou « ensembles différenciés de séquences discursives », à partir desquels il sera possible de formuler l'hypothèse que *la nature contradictoire du processus discursif de la FDR ainsi que le mode de détermination de la sdr par un tel processus pourront être saisis*.

3. Domaines de mémoire, d'actualité, d'anticipation

Nous avancerons que les formes de répartition permettant d'atteindre un tel objectif requièrent l'organisation des séquences discursives autour de la sdr en domaines d'objets que nous nommerons :

- *domaine de mémoire* (DMem),
- *domaine d'actualité* (DAct),
- *domaine d'anticipation* (DAnt)².

Il nous semble nécessaire ici de préciser, afin d'éviter toute interprétation *fixiste* des notions de domaine de mémoire, domaine d'actualité et domaine d'anticipation, que ces notions sont relatives au choix d'une séquence discursive donnée comme sdr : il ne s'agit donc pas de « domaines d'objets » dont l'existence pourrait être établie

1. Nous représentons en lettres *majuscules* les éléments qui se rapportent au plan de description de l'interdiscours et en lettres *minuscules* ceux qui concernent le plan de description de l'intradiscours (intrad/INTERD, [e]/[E], cp(sdr)/CF(FDR),...).

2. On trouve les termes de « domaine de mémoire », « domaine d'actualité », « champ d'anticipation » dans *l'Archéologie*. Nous leur donnons ici une valeur sensiblement différente.

une fois pour toutes, mais d'ensembles d'objets empiriques dont la configuration et les limites ne trouvent leur définition que par rapport à la détermination des cp d'une sdr au sein d'un corpus discursif donné. Ces domaines ne se délivrent pas par avance, mais doivent être construits.

Il ne nous paraît pas non plus inutile, pour nous préserver d'une interprétation *hégémoniste* ou *uniclassiste* de tels objets, de préciser que ces domaines comportent bien des positions (idéologiques) de classe, dans la contradiction inégale desquelles les cp de la sdr apparaissent comme un élément singulier.

Indiquons enfin, contre toute interprétation *chronologiste*, que si les objets qui composent ces domaines peuvent y figurer comme des points datables et référables à un sujet énonciateur, leur succession chronologique est traversée par la *dimension temporelle spécifique à un processus* dont le développement contradictoire ne connaît ni sujet, ni origine, ni fin. Il ne s'agit donc pas d'aller chercher dans la séquentialité d'un domaine de mémoire, d'un domaine d'actualité et d'un domaine d'anticipation la suite « naturelle » de l'avant, du maintenant, et de l'après, mais bien plutôt d'y caractériser les répétitions, les ruptures, les seuils et les transformations d'un temps processuel.

a) *Le domaine de mémoire*

Il est constitué par un ensemble de séquences discursives qui préexistent à la sdr, au sens où certaines formulations repérables dans la mise en séquence intradiscursive que réalise la sdr (que nous nommerons « *formulations de référence* ») entrent, avec des formulations apparaissant dans les séquences discursives du domaine de mémoire, dans des réseaux de formulations à partir desquels seront analysés les effets que produit au sein d'un processus discursif l'énonciation d'une sdr déterminée (effets de rappel, de redéfinition, de transformation, mais aussi effets d'oubli, de rupture, de dénégation, du déjà-dit).

C'est à partir du domaine de mémoire que l'on pourra appréhender les fonctionnements discursifs d'enchâssement du préconstruit et d'articulation d'énoncés (au sens donné à ces termes p. 36) : c'est dire que le domaine de mémoire figure, dans un plan d'organisation de corpus discursif, l'interdiscours comme *instance de constitution d'un discours transverse* qui règle pour un sujet énonciateur, produisant une sdr dans des cp déterminées, le mode de donation des objets dont parle le discours, ainsi que le mode d'articulation de ces objets ; c'est à partir du domaine de mémoire que l'on pourra approcher les processus qui garantissent la référence des noms pour un sujet énonciateur et autorisent ainsi la prédication et la coréférentialité.

Notons enfin, à l'intérieur du domaine de mémoire, la possibilité de délimiter un *domaine des formulations-origine*. Le domaine des formulations-origine n'assigne nullement un « commencement » au processus discursif, mais constitue le lieu où l'on peut repérer, dans le développement du processus discursif, l'émergence d'énoncés figurant comme éléments du savoir propre à une FD.

b) *Le domaine d'actualité*

Il est formé par un ensemble de séquences discursives qui coexistent avec la sdr dans une conjoncture historique déterminée ; les séquences discursives rassemblées dans un domaine d'actualité s'y inscrivent dans l'*instance de l'événement*. L'inscription événementielle des énoncés confère à leurs rapports l'effet d'un rappel ou d'une réfutation immédiats de formulations prises dans des séquences discursives qui se répondent.

L'aspect « dialogué » de la constitution en un domaine d'actualité de séquences discursives qui se citent, se répondent ou se réfutent ne doit pas faire oublier que la production d'effets d'actualité est en même temps une résultante du développement processuel des effets de mémoire que l'irruption de l'événement au sein d'une conjoncture réactualise (ce que nous avons tenté de montrer *supra*, pp. 51-53).

c) *Le domaine d'anticipation*

Il comprend un ensemble de séquences discursives qui succèdent à la sdr, au sens où certaines formulations que cette dernière agence dans son intradiscours entretiennent, à l'égard de formulations repérables dans le domaine d'anticipation, des rapports interprétables comme effets d'anticipation.

La constitution d'un domaine d'anticipation dans la forme d'un corpus discursif répond aux préoccupations suivantes :

- (1) souligner le caractère nécessairement ouvert du rapport qu'une sdr produite dans des cp déterminées entretient à son extérieur au sein d'un processus. *S'il y a toujours-déjà* du discours, on peut ajouter qu'il y en aura *toujours-encore* ;
- (2) ne pas assigner ainsi de fin au processus discursif ;
- (3) préserver la possibilité, en laissant en blanc le domaine d'anticipation dans un plan de constitution de corpus discursif, de faire de la construction d'un corpus la cible d'une AD ; on pourra ainsi tenter, à partir des résultats obtenus dans le travail d'analyse du rapport d'une sdr à son domaine de mémoire, de viser la construction d'un domaine d'anticipation (nous revenons sur ce point ci-dessous au § 4.2).

Les notions introduites ci-dessus l'ont été de manière purement définitionnelle. Le chapitre IV sera consacré à leur exemplification, à l'occasion de la constitution du domaine de mémoire du corpus de la recherche. Ces notions n'ont par ailleurs d'autre statut qu'*empirique* : elles ne prétendent fournir rien d'autre que le cadre empirique permettant de faire figurer, dans un corpus discursif, l'interdiscours comme instance de constitution de l'énoncé dans des réseaux de formulations empiriquement repérables.

Il restera à élaborer théoriquement l'articulation que tout processus discursif entretient à une mémoire, une actualité et une anticipation. Cette élaboration nous paraît un enjeu d'importance pour l'AD, aussi bien dans l'étude à laquelle elle peut prétendre des processus idéologiques que manifeste le discours politique, que dans celle du processus de production des connaissances scientifiques : ce qui joue dans une conjoncture historique où se trouve posée la question qui hante l'histoire des sciences — celle de la caractérisation d'une *coupure épistémologique* — c'est bien une tension déterminée au sein d'un processus discursif entre mémoire et anticipation, irruption du changement comme rupture dans la répétition du même. L'étude des formes discursives dans lesquelles de telles transformations historiques interviennent nous semble bien l'objet, dans une AD, de l'articulation de l'histoire à la linguistique.

4. *Redéfinition de la notion de corpus discursif*

1. *Expression générale*

Nous étions partis d'une définition du corpus discursif comme « ensemble de séquences discursives structuré selon un plan défini en référence à un certain état des conditions de production du discours ».

Nous avons introduit la notion de « forme de corpus » comme principe de structuration d'un corpus discursif ; nous avons de même critiqué puis redéfini la notion de « conditions de production du discours ».

Si l'on entend par *forme de corpus* le principe général de la structuration et de la mise en œuvre d'un montage matériel dans un champ expérimental/empirique répondant à des objectifs définis, et si l'on nomme *corpus discursif* la réalisation d'un tel dispositif, il nous faudra alors concevoir un corpus discursif comme « ensemble de séquences discursives structuré selon l'articulation, le croisement ou la *composition* de deux plans de détermination :

— le plan de détermination des conditions de production d'une séquence discursive de référence (cp (sdr)) ;

— le plan de détermination des conditions de formation d'un processus discursif au sein d'une formation discursive de référence (CF (FDR)), caractérisable à travers les notions de domaine de mémoire, domaine d'actualité, domaine d'anticipation { *DMem, DAct, DAnt* }.

Si l'on note par le signe « o » une telle opération de composition, on pourra alors représenter un corpus discursif (CD) sous la forme de l'expression générale suivante :

$$CD = cp (sdr) o CF (FDR) \{ DMem, DAct, DAnt \}.$$

Il nous reste ainsi à caractériser plus précisément l'opération de composition des deux plans de détermination d'une part, et à réaliser la *spécification* de cette expérience générale dans le champ empirique des données discursives de notre recherche d'autre part.

2. La composition des deux plans : modalités générales de définition d'un travail sur corpus

C'est une conception *statique* de la notion de corpus discursif que celle que nous avons précédemment développée, sous l'expression générale figurant ci-dessus : elle se cantonne à la caractérisation de deux plans de détermination. Préciser le mode de composition de ces deux plans commande d'en venir à une conception *dynamique* du travail sur corpus.

Une telle conception ne considérera pas un corpus discursif comme un *ensemble clos* de données relevant d'une certaine organisation ; elle fera au contraire du corpus discursif un *ensemble ouvert d'articulations* dont la construction n'est pas effectuée une fois pour toutes à l'état initial de la procédure d'analyse : on concevra ici une procédure d'AD comme une procédure d'interrogation réglée de données discursives qui prévoit les étapes successives d'un travail sur corpus *tout au long* de la procédure elle-même. Ceci implique que la construction d'un corpus discursif puisse parfaitement n'être achevée qu'au terme de la procédure. L'adoption d'une telle perspective nous semble réclamer :

- (1) la nécessité de prévoir les étapes et les modalités d'un travail sur corpus à l'intérieur de la définition générale d'une forme de corpus, ce qui revient à prévoir les étapes et les modalités de ce que nous avons nommé composition des deux plans de détermination : c'est, nous semble-t-il, une des particularités qui font l'intérêt de la notion de forme de corpus ;
- (2) qu'une telle prévision inclue la possibilité, à chaque étape de la procédure, de retours en arrière sur la totalité, ou bien sur tel plan du corpus ;
- (3) que les domaines d'objet que sont les domaines de mémoire, d'actualité et d'anticipation soient considérés comme des classes ouvertes qui peuvent donc être « enrichies » à telle ou telle étape de la procédure, en fonction des résultats déjà obtenus dans les phases précédentes ainsi que des objectifs à atteindre.

3. Définition des étapes d'un travail sur corpus

La définition des étapes d'un travail sur corpus discursif prendra ainsi la forme de la suite réglée d'opérations suivantes :

a) Repérage des formulations de référence dans l'intradiscours de la sdr.

Un tel repérage engage la définition de critères qui permettent de situer en un ensemble de points à la surface de la sdr la présence de *formulations de référence*[er]. La définition de ces critères est soumise à l'ensemble des objectifs que se fixe une recherche et à la nature des hypothèses qu'elle formule à l'endroit du corpus discursif ; la localisation des [er] doit s'effectuer en outre sur la base de critères formels, c'est-à-dire linguistiques, qui puissent permettre un repérage univoque et justifier la segmentation de la sdr que l'on opère nécessairement à l'occasion de cette localisation.

Cette première étape consiste donc, si l'on représente l'intradiscours de la sdr comme séquence de formulations concaténées, à localiser puis à extraire d'une telle sdr l'ensemble des [er] parmi les [e].

Soit donc l'opération (1) :

$$\begin{array}{cccccccccccc} \text{Intrad (sdr)} = & e_1 \cdot e_2 \cdot e_3 \cdot e_4 \cdot e_5 \cdot e_6 \cdot e_7 \cdot e_8 \cdot e_9 \cdot e_{10} \dots e_n \\ & \downarrow & & \downarrow & & & \downarrow & & & & & \downarrow \\ & \dots \dots \dots er_1 \dots \dots \dots er_2 \dots \dots \dots er_n \end{array}$$

b) Constitution d'un corpus des formulations de référence

Les formulations de référence extraites par le filtrage précédent de l'intradiscours de la sdr prendront place sur une liste indexée selon l'ordre syntagmatique de leur occurrence dans la sdr.

Cet index des [er], ou *corpus des formulations de référence*, fera figurer le contexte intradiscursif gauche et droit de chacune d'entre elles.

Soit (2) :

$$\begin{array}{l} \text{INDEX (er)} = 1 \cdot e_3 \cdot er_1 \cdot e_5 \\ \quad \quad \quad 2 \cdot e_7 \cdot er_2 \cdot e_8 \\ \quad \quad \quad n \cdot e_{ni} \cdot er_n \cdot e_{nj} \end{array}$$

c) Balayage des domaines constituant l'interdiscours de la FDR

Cette opération consiste à balayer l'ensemble des séquences discursives appartenant aux domaines de mémoire, d'actualité et d'anticipation afin d'y repérer l'ensemble des formulations, figurant dans les intradiscours respectifs de ces séquences discursives, qui peuvent entrer dans les réseaux de formulation dont chacune des [er] est un élément, c'est-à-dire qui en constituent une reformulation possible. Ces formulations seront extraites — avec la trace de leurs contextes intradiscursifs respectifs — des séquences discursives rassemblées dans le plan de caractérisation de l'interdiscours de la FDR.

Ceci revient à donner du processus discursif inhérent à une FRD une représentation empirique sous la forme d'un *corpus de réseaux de formulations*.

Soit (3) :

$$\begin{array}{ll} \text{INTERD (FDR)} = & e_{x-1} \cdot e_{x1} \cdot e_{x+1} \quad sd_x \text{ (DMem)} \\ & 1. e_3 \cdot er_1 \cdot e_5 \quad sd_r \\ & e_{y-1} \cdot e_{y1} \cdot e_{y+1} \quad sd_y \text{ (DAct)} \\ & e_{z-1} \cdot e_{z1} \cdot e_{z+1} \quad sd_z \text{ (DAnt)} \\ & \dots \dots \dots \\ & e_{n-1} \cdot e_{n1} \cdot e_{n+1} \quad sd_n \end{array}$$

Notons que ce balayage des domaines d'objets peut prendre la forme — ceci en fonction des objectifs que se donne un travail déterminé sur corpus discursif — d'un *balayage étagé*. Cela aboutirait, à partir des hypothèses ayant présidé à l'organisation du plan des CF (FDR), à scinder le corpus discursif en sous-corpus rassemblant les [er] d'une part, et en même temps d'autre part les [e] extraites du domaine d'actualité, enfin celles provenant du domaine d'anticipation.

Si l'on désigne par $\{cd_1, cd_2, \dots, cd_n\}$ le corpus discursif (CD) comme ensemble de sous corpus (cd), et si chaque sous corpus comprend les formulations de référence

plus les formulations extraites respectivement des domaines de mémoire, d'actualité et d'anticipation, soit (3 bis) :

$$CD = \{cd_1, cd_2, \dots, cd_n\}$$

et

$$cd_{(1..n)} = \left\{ er + e \left(\begin{array}{c} Dmen \\ Dact \\ Dant \end{array} \right) \right\}$$

alors, ce que nous avons appelé « balayage étalé » du corpus pourra constituer en un enrichissement progressif des réseaux de formulations à partir des domaines d'objets¹.

Soit (3 ter) :

$$\begin{array}{l} cd_1 = \{er + e(DMem)\} \\ \quad \downarrow \\ cd_2 = \{cd_1 + e(DAct)\} \\ \quad \quad \downarrow \\ cd_3 = \{cd_1 + cd_2 + e(DAnt)\} \end{array}$$

d) Constitution de l'énoncé [E]

Le repérage et l'extraction hors des domaines de mémoire, d'actualité et d'anticipation de certaines formulations résultent d'une comparaison réglée entre le corpus [e_r] et les [e] inscrites dans les domaines d'objets. Cette opération engage une conception de l'énoncé, au sens où nous l'avons défini comme forme générale gouvernant la répétabilité au sein d'un R[e]. Nous avancerons que *l'intuition d'une répétabilité* qui préside au regroupement des [e] en R[e] (la propriété pour un R[e] de « faire énoncé ») peut permettre, une fois les R[e] constitués, d'accéder à ces schémas généraux qui ordonnent le processus discursif que sont les [E]. Ceci conduit donc à induire de R [e] la forme possible de [E].

Soit (4) :

$$E_1 = \begin{bmatrix} e_{x1} \\ e_{r1} \\ e_{y1} \\ e_{z1} \\ \dots \\ e_{n1} \end{bmatrix} \dots \dots \dots E_2 = \begin{bmatrix} e_{x2} \\ e_{r2} \\ e_{y2} \\ e_{z2} \\ \dots \\ e_{n2} \end{bmatrix} \dots \dots \dots E_n$$

e) Retour sur l'intradiscours de la Sdr

Il conviendra enfin de faire retour sur l'intradiscours de la sdr, ceci afin de réaliser l'articulation des deux plans de caractérisation du discours en opérant leur composition sous la forme d'un croisement de l'interdiscours et de l'intradiscours.

1. Le traitement auquel nous avons procédé consiste en la première étape d'une telle construction : les réseaux de formulation que nous avons construits rassemblent les [er] ainsi que les [e] extraites d'un domaine de mémoire. La constitution d'un domaine d'actualité et d'un domaine d'anticipation peut ainsi être envisagée comme *cible* du traitement.

La stratification verticale des [e] repérées dans le plan de l'interdiscours, où se constitue l'énoncé, y verra préciser son rapport — autour d'une [er] fonctionnant comme *point nodal* — avec la mise en séquence que réalise l'intradiscours de la sdr.

Soit (5) :

$$\text{Intrad (sdr). INTER (FDR)} = \begin{array}{c} | e_{x1} \qquad \qquad | e_{x2} \\ \hline e_1 \cdot e_2 \cdot e_3 \cdot e_{r1} \cdot e_5 \cdot e_6 \cdot e_7 \cdot e_{r2} \cdot \quad e_9 \cdot e_{10} \dots e_n \\ \hline \begin{array}{c} e_{y1} \\ e_{z1} \\ \dots \\ e_{n1} \end{array} \qquad \begin{array}{c} e_{y2} \\ e_{z2} \\ \dots \\ e_{n2} \end{array} \end{array}$$

ou encore :

$$\text{Intrad/sdr). INTER (FDR)} = e_1 \cdot e_2 \cdot e_3 \cdot E_1 \cdot e_5 \cdot e_6 \cdot e_7 \cdot E_2 \cdot \check{e}_9 \cdot e_{10} \dots e_n$$

Quelques indications enfin sur la présentation de ces différentes phases : en fonction du découpage qu'il nous faut donner ici même à notre travail, nous ne détaillerons que quelques-unes de ces étapes ; plus précisément :

- la phase (1) de localisation des [er], au chapitre V ;
- les phases (4) de constitution de l'énoncé, et (5) de retour sur l'intradiscours de la sdr, au chapitre VI.

Nous avons développé ailleurs (COURTINE, 80) les autres opérations ; soit :

- la phase (2), de segmentation contextuelle et de constitution d'un corpus des [er] (*op. cit.*, respectivement pp. 215-220 et pp. XIII-XVIII) ;
- la phase (3) de constitution du corpus des R[e] (*ibid.*, pp. 281-315).

Ce découpage ne devrait pas nuire à la compréhension du travail. Nous voudrions cependant indiquer que les R[e] construits l'ont été sous la forme de classes de paraphrasage discursif, réalisées manuellement sur la base de principes de construction proches de ceux définis dans CHAUVEAU (78).

CHAPITRE IV

CONSTITUTION DU CORPUS DE LA RECHERCHE

On trouvera ici, dans la constitution du corpus de la recherche, la spécification des hypothèses générales sur une forme de corpus en AD qui viennent d'être avancées. Le corpus consiste en un ensemble de discours adressés aux chrétiens par le Parti Communiste Français dans la période 1936-1976.

Il va s'agir de déterminer les conditions de production ainsi que les conditions de formation de tels discours ; de formuler des hypothèses spécifiques relatives au corpus ; puis de le décrire, le présenter et l'organiser.

Quelques remarques préliminaires cependant à propos d'expressions telles que « le discours politique », ou encore « le discours communiste », que nous avons utilisées comme si elles allaient de soi. Ces remarques touchent notamment au rapport entre pratiques d'analyse du discours et pratique politique.

Remarques préliminaires

1. Analyse du discours politique et politique de l'analyse du discours

Nous avons précédemment souligné (p. 25) dans le domaine de l'AD la présence d'un *effet massif* : la plupart des corpus analysés depuis la fondation de cette discipline sont des corpus de discours politique, et plus précisément des corpus de discours politique qui manifestent une prédilection pour les discours tenus, dans différentes conjonctures de l'histoire de la formation sociale française (Congrès de Tours, Front Populaire, Résistance, Guerre d'Algérie...) par les *partis de gauche*, plus particulièrement enfin par la SFIO, devenue depuis le Parti socialiste, ainsi que par le Parti communiste¹.

Le corpus de notre recherche n'échappe pas à la règle du genre : aussi nous paraît-il souhaitable, ne serait-ce qu'à nos propres yeux, de tenter d'expliquer la massivité de cet effet.

On trouve, dans différents travaux d'AD politique, des raisons qui sont avancées dans ce sens.

Si l'on fait abstraction d'une *conception naïve* et négatrice de l'idéologie qui présente le discours politique comme un message quelconque transmettant une information (« Notre objet d'étude est le discours politique, c'est-à-dire une séquence ordonnée de mots et de phrases qui cherche à transmettre une(des) information(s) au moyen du langage », LICITRA, 74, p. 151), on relève des explications centrées sur le caractère d'« *objet commode* » du discours politique.

1. C'est le cas notamment des travaux de J.-B. MARCELLESI, L. COURDESSES, G. PROVOST-CHAUVEAU, L. GUESPIN. Notons cependant que certains travaux se servant de l'AD — ceux de J. GUILHAUMOU, D. MALDIDIER et R. ROBIN notamment — se sont donné d'autres objets historiques.

Ainsi GUESPIN (71, pp. 22-23), soulignant la modestie des connaissances dans le domaine, invite-t-il à se tourner vers des textes *très spéciaux*, « textes dont les règles discursives soient le moins capricieuses possible », ajoutant qu'à ce titre « l'énoncé politique est particulièrement satisfaisant ». L'AD politique présente un dernier avantage : « la typologie du discours politique semble particulièrement facile » (*ibid.*)¹.

On retrouve la même argumentation dans GUESPIN (75, p. 7 et 76a, p. 8), et MAINGUENEAU (75, p. 19), qui précise : le discours politique est le « discours le plus propre à une lecture en termes d'idéologie ».

Le rapport du discours politique à l'instance idéologique n'est donc nullement esquivé ici ; il ne l'est pas non plus dans la définition générale que donne J.-B. MARCELLESI (77a, p. 1) : « Nous définissons le discours politique comme discours tenu pour l'hégémonie par un intellectuel collectif ».

Ce qui, par contre, n'apparaît guère dans ces travaux, c'est le rapport des pratiques d'analyse du discours politique à la pratique politique : on trouve l'expression d'un tel rapport dans EBEL-FIALA (77), ainsi que dans PÊCHEUX (77, p. 2). Ce dernier auteur avance, s'agissant des procédures d'AD politique, la thèse de la détermination politique des travaux qui mettent en œuvre de telles procédures :

« Il ne s'agit pas d'interventions purement techniques : une certaine manière de traiter les textes est inextricablement mêlée à une certaine manière de faire de la politique (...). On ne peut pas prétendre parler du discours politique sans prendre simultanément position dans la lutte des classes, car cette prise de position détermine en réalité la manière de concevoir les formes matérielles concrètes sous lesquelles les « idées » entrent en lutte dans l'histoire ».

Il y aurait ainsi une *politique de l'analyse du discours*, ou, tout au moins, des effets politiques repérables dans le champ de l'AD.

Afin de cerner l'éventualité de tels effets, un détour est nécessaire par la conjoncture politique de la formation sociale française depuis une dizaine d'années, date à laquelle s'inaugure l'AD politique. Cette conjoncture est dominée en effet par l'alliance politique nouée par les partis de l'Union de la Gauche, qui aboutit, en 1972, à un *événement discursif* d'importance : la signature d'un programme commun de gouvernement.

Comment ne pas remarquer que dans la conjoncture même où le Parti socialiste et le Parti communiste confondent leurs discours en un « langage commun », ne serait-ce que le temps d'un programme, apparaissent justement dans le domaine de l'AD politique un grand nombre de travaux qui se proposent d'effectuer l'*analyse contrastive* du discours communiste et du discours socialiste, s'attachant à repérer dans leur lexique où dans les opérations linguistiques qu'ils mettent en œuvre les *marques de leur individuation*, relevant des proximités, évaluant des écarts, les *rangeant sous des typologies* qui opposent leurs caractères (« discours politique polémique/discours politique didactique », « discours en *je*/discours en *nous* »,...) ?

L'apparition massive en AD politique de travaux contrastifs qui se donnent pour but la caractérisation différentielle du « discours socialiste » et du « discours communiste » produit donc dans la « conjoncture scientifique » de cette période un *effet de contrepoint* à l'égard de l'« événement discursif » capital qui survient au sein de la conjoncture politique. Nous verrons dans cet effet de contrepoint l'*effet directement*

1. Encore conviendrait-il de se demander pourquoi. Si le discours politique manifeste si peu de « caprices », c'est du fait de son existence comme pratique discursive encadrée par des appareils idéologiques qui en assurent la stabilité. Quant à l'assertion selon laquelle il serait facile d'en produire la typologie, elle nous paraît présupposer un recouvrement/superposition *a priori* du découpage du champ politique en forces politiques organisées que sont les partis et du découpage du champ du discours politique en une typologie « d'organisations discursives », selon le principe déjà mentionné : « à chacun son langage »... ou encore : « dis moi ce que tu dis, je te dirai qui tu es », selon une formule de R. ROBIN (77). On trouvera dans le travail de MARANDIN (78) une critique pertinente des typologies élaborées en AD.

politique dans le domaine de l'AD des contradictions qui caractérisaient, sous le « langage commun » d'un programme, l'alliance des principales forces de la gauche française : la nature contradictoire de cette alliance a en effet produit, comme l'un des « effets discursifs » liés à cette conjoncture, l'*oscillation* incessante entre le rappel du sens commun des mots et l'interprétation divergente que chacun pouvait en faire.

Nous ne prétendons pas cependant qu'il n'y ait, dans la problématique de l'AD politique, à voir que des effets directement politiques : les préoccupations de différenciation linguistique des groupes sociaux propres au sociologisme linguistique, l'existence d'une « tradition nationale » de réflexion marxiste sur la langue, que l'on trouve par exemple chez P. LAFARGUE (ceci est souligné par MARCELLESI, 77 a, p. 4) en forment autant de facteurs.

Nous ne prétendons pas non plus tenir sur l'ensemble des questions qui viennent d'être évoquées « le point de vue de Sirius » ; bien au contraire, il nous paraît important de situer la position de notre travail par rapport à l'émergence, dans le champ de l'AD, d'effets liés à une transformation de cette conjoncture.

Nous voudrions à cet égard indiquer que si nous nous écartons ici même de la perspective d'une séparation/différenciation des formations discursives pour tenter de saisir, à travers le jeu de leurs contradictions, le principe de leur formation, si nous faisons porter l'emphase sur la notion de « mémoire discursive », si les énonciations produites et les formulations échangées nous paraissent lourdes du poids de leur histoire, il convient aussi d'y voir la trace des effets d'une transformation récente de la conjoncture politique française, rendant caducs, à l'issue des élections législatives de mars 1978, à la fois le « programme commun » et l'union des partis de gauche que ce programme scellait. Ceci nous semble ouvrir, dans le champ de l'AD politique, un ensemble de questions parmi lesquelles celle de la nature et des formes du discours d'alliance des organisations politiques du mouvement ouvrier ; le choix du corpus de notre recherche procède d'une telle question.

2. À propos du « discours communiste »

Il nous semble de même que l'expression « le discours communiste » (ou encore « le discours socialiste », « syndical », « patronal »...) revêt un caractère problématique, si elle dénote un bloc d'immobilité, rigide d'une axiomatique ossifiée comme dans le travail de LABBÉ (77) ou encore un type de pratique discursive qui n'aurait d'autre caractéristique que différentielle, comme dans les travaux d'analyse contrastive. L'utilisation de cette expression, ou encore de celle de « FD communiste », réfèrera donc ici non pas à l'existence d'un « monde discursif » clos, ni à celle de mondes séparés, mais bien à l'existence de « deux mondes en un seul » : un travail à partir de la catégorie de contradiction considérera la FD communiste comme une unité divisée ; le caractère inégal d'une telle contradiction oriente en effet le travail sur les objets que sont les FD dans la perspective d'une caractérisation des modalités discursives du contact entre formations idéologiques dominantes et dominées : ce qui est en jeu ici, c'est le rapport de l'intérieur d'une FD dominée, du savoir qui s'y forme, avec son extérieur spécifique c'est-à-dire son interdiscours.

Le type de corpus rassemblé résulte d'une telle orientation :

(1) Il s'agira, comme dans la tradition des travaux d'AD politique, d'un *discours d'appareil*.

(2) Mais il va s'agir aussi de *discours d'alliance*, c'est-à-dire d'une région du discours d'appareil où se trouve réglé le rapport à l'autre, à l'extérieur, à ce qui n'est pas soi-même, en vue de la constitution d'une alliance ou d'une collaboration politique.

(3) Nous nous sommes tournés pour cela vers le discours communiste adressé aux chrétiens. Le choix de cet aspect régional de la FD communiste provient de ce que le travail d'une contradiction entre formations idéologiques antagonistes s'y exhibe de façon manifeste, au sens où l'existence de la contradiction constitue l'objet ou le thème du discours lui-même.

(4) Ceci n'est pas spécifique au discours adressé aux chrétiens, mais concerne l'ensemble du discours d'alliance du Parti communiste. Cependant, dans le cas des discours retenus, on dispose dans la période 1936-1976 d'un ensemble s'inscrivant dans la *tradition d'un dialogue organisé* entre les deux FD, ce qui a contribué à faciliter la constitution d'un domaine de mémoire.

1. L'Appel de Lyon (10 juin 1976) : détermination des conditions de production de la séquence discursive de référence

1. Description de la conjoncture

La séquence discursive retenue comme sdr consiste dans *l'Appel adressé aux chrétiens* par Georges MARCHAIS, à Lyon, le 10 juin 1976. On le trouvera dans *Communistes et Chrétiens*, Ed. Sociales, Paris, 1976.

C'est le caractère d'événement national de cet appel, son caractère de démarche historique de relance de la politique de la « main tendue » (« *Il faut remonter à 1936 pour trouver un précédent de cette ampleur (...) Ce sera très nouveau (...) Oui, il y aura du neuf* » [M. GREMETZ dans *l'Humanité* du 25 mai 1976]), son retentissement à l'extérieur du Parti communiste, l'importance de la préparation dont il a été l'objet et la conjoncture particulière dans laquelle il a été produit qui forment les facteurs qui en ont guidé le choix.

L'Appel de Lyon intervient en effet dans un contexte politique marqué par l'aggravation de la crise économique, la montée des forces de l'Union de la Gauche, ainsi que par des difficultés rencontrées par la droite au pouvoir, sanctionnées par de nets reculs au cours des consultations électorales de l'année 1976.

Ainsi les commentateurs politiques relèvent-ils en mars 1976 un « profond malaise social » marqué par l'aggravation du chômage, des troubles et des affrontements dans le Midi, d'importantes manifestations dans toute la France d'étudiants et d'enseignants contre la réforme du second cycle des études universitaires. Les élections cantonales des 7 et 14 mars voient un net recul des partis de droite, dont l'Union de la Gauche et, en son sein, le Parti socialiste, sont les principaux bénéficiaires : le Parti socialiste gagne 200 nouveaux sièges de conseillers généraux, alors que le Parti communiste en remporte 80. Quinze présidences de conseils généraux passent, le 17 mars, de la majorité à l'opposition (parmi lesquelles 10 reviennent au P.S.).

Alors que le Président de la République annonce, au cours d'une allocution télévisée le 24 mars, que la majorité va opposer un « projet unique » au « programme commun » de la gauche, les contradictions qui la divisent sont de plus en plus flagrantes et des rumeurs de remaniement ministériel, ou même d'élections législatives anticipées circulent abondamment.

La dégradation du climat social se poursuivra jusqu'en juin, avec la « grève générale des universités » proclamée le 10 avril par les délégués étudiants des comités de grève, la mise en liquidation de Lip le 3 mai, et une vingtaine d'attentats en Corse le 5 mai.

Dans un contexte où s'aggravent les contradictions économiques et sociales, et où la question de la prise du pouvoir d'État se trouve posée, le Parti communiste entreprend une mutation importante : c'est d'abord, à l'occasion de son *XXII^e congrès* (4-8 février), l'abandon de la « dictature du prolétariat » et l'affirmation d'une voie socialiste spécifiquement française. Cette affirmation reçoit une confirmation le 25 février, quand le *XXV^e congrès du P.C.U.S.* apparaît comme dominé par le débat entre communistes de l'Est et de l'Ouest : G. MARCHAIS n'y assiste pas. C'est, immédiatement après, un ensemble de réserves et de critiques formulées à l'intérieur du Parti à l'égard du « socialisme soviétique ». C'est enfin la publication fin mai d'une « déclaration des libertés » ainsi qu'une rencontre au sommet avec le Parti Communiste Italien, qui manifeste d'« importantes convergences » des deux partis.

Du point de vue du débat au sein de la gauche, toute la période se caractérise par ce qu'on a pu appeler alors la *dynamique de l'union*.

Le Congrès du Parti socialiste réuni à Dijon les 15 et 16 mai, le Comité Central du Parti communiste rassemblé à Paris début juin se prononcent chacun pour la signature d'un accord électoral visant l'échéance des élections municipales de mars 1977. La conclusion de cet accord interviendra le 28 juin.

Cet ensemble d'éléments soulignent le fait que cette conjoncture est placée, pour le Parti Communiste Français, sous le signe de l'*ouverture* : c'est le sens qu'il faut donner à l'Appel de Lyon, qui constitue l'une des premières grandes illustrations publiques, sur un problème précis, de la ligne définie par le XXII^e Congrès : mise en avant du mot d'ordre d'« Union du peuple de France », emphase portée sur la question des libertés, définition d'un « socialisme aux couleurs de la France », démarquage à l'égard du modèle soviétique. Cette italianisation manifeste de la ligne du Parti communiste s'exprimera à nouveau le 25 juin en R.D.A., à l'occasion de la Conférence des P.C. d'Europe. La reconnaissance du droit à choisir différentes voies conduisant au socialisme y sera réclamée, alors que la notion d'*eurocommunisme* tend à y être plus largement partagée. Le 21 octobre enfin, Pierre JUQUIN apparaîtra à la Mutualité à l'occasion d'un meeting consécutif à la libération de Léonid PLIOUCHTCH, ce qui sera vivement critiqué par l'agence TASS.

La question de la prise du pouvoir, l'union et l'ouverture forment ainsi les principaux aspects de la ligne politique du Parti Communiste, marquée également par une *prolifération du discours d'alliance* dans une telle conjoncture.

Dans le même temps, la hiérarchie catholique demeure politiquement muette, en position d'attente ; sinon en deux occasions, le temps de frapper un coup à gauche (l'épiscopat italien menace de sanctions les catholiques qui se présentent sur les listes électorales du P.C.I.) et un autre à droite (suspension *a divinis* de Mgr. LEFEVRE).

2. Production, diffusion et circulation discursives dans l'instance de l'événement

C'est dans les conditions décrites ci-dessus que la sdr se trouve produite. Sa production est cependant indissociable de la diffusion et de la circulation de tout un ensemble de textes, de nature et de provenance diverses, qui la précèdent et la préparent, dont elle constitue le point culminant, qui lui succèdent immédiatement et lui répondent, formant le domaine d'actualité de l'événement discursif qu'elle représente.

Nous ne travaillerons pas dans cette étude le rapport de la sdr à un tel domaine d'actualité (on trouvera quelques indications sur ce point dans COURTINE, 80, pp. 144-145). Il convient néanmoins de souligner que ce que met en évidence la situation de l'Appel de Lyon dans l'instance de l'événement, c'est que la production d'une séquence discursive à partir d'une place au sein d'un appareil l'inscrit dans un *réseau de diffusion*¹ des discours qui règle la circulation des formulations à l'intérieur de la FD, et l'échange des formulations avec l'extérieur de la FD : le tra-

1. La notion de « réseau de diffusion » a été récemment travaillée par HORDE et DÉSIRAT (77) à propos de la formation du discours pédagogique ; cherchant à établir « les formes d'échanges entre discours hétérogènes, entre discours et pratiques sociales », ils en viennent à « décrire des réseaux discursifs (régime de publication des textes, extension de leur diffusion, conditions de leur lecture...), linguistiquement non définis, fonctionnant concurremment dans des cadres institutionnels maintenus ouverts, points de convergence et de divergence de textes d'origines et de destinations diverses... » (*op. cit.*, p. 4). Les implications de cette position en ce qui concerne la définition des CP du discours ou la constitution d'un corpus discursif nous semblent assez proches de notre point de vue. Le travail de HORDE et DÉSIRAT contient par ailleurs une critique pertinente de la procédure AAD. Il manifeste cependant, dans son recours à la « situation concrète » ou au « pragmatique », la trace d'une dérive empiriste à partir du projet archéologique de FOUCAULT.

vail d'une FD comme mémoire discursive devra nécessairement prendre en compte les conditions de diffusion et de circulation de l'archive.

3. Situation d'énonciation, rituel et mémoire

La sdr se trouve énoncée à partir d'une place déterminée : celle de Secrétaire Général du Parti communiste. Les allocutaires en sont les « chrétiens » ; peu importe le nombre effectif de chrétiens présents parmi les 12 000 personnes qui assistent à la réunion, ce qui va pourtant être abondamment débattu dans les différentes couvertures de l'événement dans la presse. L'essentiel en ce qui concerne la caractérisation des circonstances énonciatives est de noter que le *porte-parole* en est le secrétaire général du Parti, qui s'adresse à un *allocutaire collectif extérieur au Parti* dans la forme de prise de parole qu'est le meeting politique.

Une telle prise de parole s'effectue dans un ensemble de *rituels* déterminés qui font partie des circonstances énonciatives de cette production, au sens où ils en produisent la *représentation imaginaire*, où ils *donnent à voir* la prise de parole pour les sujets concrets vivant la situation.

On touche ici à l'un des aspects de l'existence matérielle d'une formation discursive comme mémoire ; celui de la conservation, de la reproduction immuable des rituels non verbaux qui accompagnent le discours, de l'ensemble des signes attachés aux places inscrites dans une FD à travers lesquels s'agencent les gestes, les comportements, les circonstances, la distribution des « rôles » que vient enregistrer la métaphore pragmatique de la mise en scène : théâtralité du meeting ou du congrès, avec son décor fixé et ses rôles convenus¹, cérémonial du rapport, au ton et à la durée définis, qui ouvre la réunion de cellule ou celle de reprise des cartes, ensemble de signes de reconnaissance qui encadrent le porte-parole...

Une histoire et une sémiologie de ces « procédures de contrôle et de délimitation du discours » (FOUCAULT, 71, p. 10), de ces pratiques non-discursives indissociables de la prise de parole politique, restent à faire en ce qui concerne les formations idéologiques liées au mouvement ouvrier ; une histoire et une sémiologie qui analyserait le rapport complexe (de rejet mais aussi de fascination ; de reproduction inversée...) qui le lie aux pratiques semblables qui se sont historiquement constituées dans l'appareil d'Etat capitaliste, à l'école, au prétoire, ou en chaire, dans les figures de porte-parole du maître, du procureur ou du prêcheur.

2. Les conditions de formation du discours communiste adressé aux chrétiens

1. Aperçu sur les transformations de la doctrine sociale de l'Église

« Aimez vos patrons, aimez-vous les uns les autres. Aux heures où le poids de vos rudes labeurs pèsera plus lourdement sur vos bras fatigués, fortifiez votre courage en regardant vers le ciel. »

LÉON XIII, *Discours aux ouvriers français*, 8 octobre 1898.

Nous donnerons ici les grandes lignes de ce que nous avons développé plus complètement ailleurs (COURTINE, 80, pp. 147-164). L'exposé restera schématique, centré sur quelques thèmes du discours de l'appareil de l'Église. La complexité du « discours catholique » ne saurait s'y réduire.

1. « Les discours religieux, judiciaires, thérapeutiques et pour une part aussi politiques, ne sont guère dissociables de cette mise en œuvre d'un rituel qui détermine pour les sujets parlants à la fois des propriétés singulières et des rôles convenus » (FOUCAULT, 71, p. 41).

a) *La doctrine sociale de l'Église après le Concile Vatican I*

Une date peut servir de charnière à la période que nous étudions : en septembre 1965 s'achève à Rome le Concile Vatican II, qui marque une mutation importante dans les prises de position de l'Église aux plans économique, social et politique ; il s'agit en fait d'une mise à jour, ou d'un *réajustement* de l'ensemble des règles théologiques, politiques ou ecclésiastiques élaborées par le Concile Vatican I en 1870, qui s'étaient vues peu à peu mises en question par la pratique sociale et politique.

Une centaine d'années avant Vatican II, Vatican I avait en effet posé un certain nombre de préceptes qui fixent alors les positions de l'Église quant aux questions sociales : centralisation monarchique du catholicisme, infailibilité d'un pape qui récapitule en lui toute la tradition, Vatican I est aussi le Concile de la condamnation de l'État laïque, de la liberté de la presse ou de conscience, ainsi que des anathèmes lancés au socialisme et au communisme.

Le communisme en particulier, « doctrine exécrationnelle, destructive même du droit naturel » (PIE IX, *Qui pluribus*, 9 novembre 1846), « secte barbare », comptabilisé avec les sociétés clandestines dans le *Syllabus* (8 décembre 1864), « peste mortelle qui, s'insérant dans les membres de la société humaine, ne lui laisse point de repos et lui prépare de nouvelles révolutions et de funestes catastrophes » (LÉON XIII, *Inscrutabili*, 21 avril 1878), est inscrit dans le registre métaphorique de la *contagion mortelle*, ce qui donne ainsi le ton des jugements qui seront ultérieurement portés, avec, cependant, des atténuations notables après Vatican II.

Socialisme et communisme apparaissent ainsi comme des entreprises *contre nature* : le droit à la propriété privée est en effet sanctionné par le droit naturel, ainsi que la hiérarchisation des classes sociales, soumise à l'autorité d'un État gouverné par des princes de droit divin.

C'est dans le principe même de ces « doctrines funestes », la lutte des classes, que se situe l'aberration. Dans une conception organiciste de la société comme « corps social » où les classes sociales (les « riches » et les « pauvres ») participent à l'harmonie du tout comme savent se compléter les membres du corps humain, la lutte des classes se voit désignée comme le mal fondamental :

« Car de même que, dans le corps humain, les membres, malgré leur diversité, s'adaptent merveilleusement l'un à l'autre, de façon à former un tout exactement proportionné et que l'on pourrait appeler symétrique, ainsi dans la société les deux classes sont destinées par la nature à s'unir harmonieusement et à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre. Elles ont un impérieux besoin l'une de l'autre : il ne peut y avoir de capital sans travail ni de travail sans capital. La concorde engendre l'ordre et la beauté ; au contraire, d'un conflit perpétuel, il ne peut résulter que la confusion et les luttes sauvages. »

LÉON XIII (*op. cit.*).

Il ne reste ainsi à l'Église qu'à rappeler patrons et ouvriers à leurs devoirs moraux respectifs — charité d'une part, obéissance d'autre part — pour préserver l'harmonie du corps social :

« Dieu a voulu qu'il y eut dans la communauté humaine, avec l'inégalité des classes, une certaine égalité entre elles, résultant d'un accord amical : ainsi les ouvriers ne doivent-ils en aucune manière manquer de respect ou de fidélité envers leurs maîtres, ni ceux-ci de bonté, de justice, de soins prévenants. Tels sont les points principaux du Bien Commun qu'il faut chercher à réaliser. »

LÉON XIII, *Lettre à Mgr Gossen et aux évêques de Belgique*, 10 juillet 1895.

Sur le plan pratique, enfin, la résolution de la contradiction capital/travail est prônée dans la doctrine sociale de l'Église, qui s'élabore notamment après *Rerum Novarum*, à travers la création d'« associations de masse » catholiques se donnant pour but l'*organisation de la charité* (œuvres et patronages...).

b) Vatican II et l' « aggiornamento » de la politique sociale de l'Église

La doctrine issue de Vatican I va cependant se trouver singulièrement malmenée du fait de l'évolution des rapports sociaux depuis 1870, qui fait surgir, au début du XX^e siècle, de nombreux *facteurs de changement* : extension du capitalisme de monopole, liée au développement des forces productives, et destruction des anciens rapports sociaux ; le développement et l'organisation des luttes de la classe ouvrière et l'existence — depuis octobre 1917 — d'un camp socialiste ; la diffusion de l'athéisme en particulier au sein de la classe ouvrière. Les effets des luttes de classes se font alors sentir au cœur même de l'Église : le contenu de la foi tend à se transformer pour des masses de plus en plus importantes de travailleurs (à travers, par exemple, la revalorisation du Christ fraternel des pauvres), des polémiques s'engagent autour de l'interprétation des Écritures.

C'est dans ce contexte que Vatican II va prendre l'allure d'un « *aggiornamento* » réalisant un compromis entre les valeurs et l'ordre ancien hérités du précédent concile et la pression des exigences contemporaines, dans des textes « à double visage », selon l'expression du pasteur L. VISCHER, cité par A. CASANOVA (77, p. 15).

La politique de Vatican II réalise néanmoins certains progrès dans le domaine de la laïcité, de l'État (il met fin à la méfiance envers la démocratie, reconnaît le pluralisme...), sur la question de la paix (condamnation des armes nucléaires). En ce qui concerne la doctrine sociale, les avancées sont limitées : si la propriété privée des moyens de production ne saurait être remise en question (et ceci en dépit du rappel du principe de la destination universelle des biens), si la lutte des classes gangrène toujours le corps social, les remèdes aux conflits sociaux sont envisagés grâce à l'*association du capital et du travail* :

« Dans les entreprises économiques, ce sont des personnes qui sont associées entre elles, c'est-à-dire des êtres libres et autonomes créés à l'image de Dieu. Ainsi, en prenant en considération les fonctions des uns et des autres, propriétaires, employeurs, cadres, ouvriers, en sauvegardant la nécessaire unité de direction, il faut promouvoir, selon des modalités à déterminer au mieux, la participation active de tous à la gestion des entreprises. »

Constitution Conciliaire « Gaudium et Spes », 7 décembre 1965.

Négation de l'existence de rapports sociaux de production d'une part, élaboration d'une doctrine participationniste comme solution aux conflits du travail d'autre part, la doctrine sociale de l'Église se réajuste « aux exigences de notre temps », en s'efforçant de *résorber le décalage idéologique* qui marque le retard de la structure doctrinale de Vatican I par rapport aux réponses que les idéologies du capitalisme libéral apportent dans les années 60-70 aux mouvements des masses. Ceci s'accompagne néanmoins, au titre des avancées du Concile, de la reconnaissance des syndicats et du droit de grève, « moyen nécessaire, bien qu'ultime, pour la défense des droits propres et la réalisation des justes aspirations des travailleurs ».

Un fait important doit à présent être souligné : les textes de la période pré-conciliaire et conciliaire abandonnent les anathèmes qui caractérisaient le vieil anti-communisme de croisade. Si le Pape rappelle qu'« entre le communisme et le christianisme, l'opposition est radicale » (JEAN XXIII, *Mater et Magistra*, 15 mai 1961), la porte est désormais ouverte au dialogue entre chrétiens et communistes :

« Si en vue de réalisations temporelles les croyants entrent en relation avec des hommes que des conceptions erronées empêchent de croire ou d'avoir une foi complète, ces contacts peuvent être l'occasion ou le stimulant d'un mouvement qui mène ces hommes à la vérité ».

JEAN XXIII, *Pacem in Terris*, 11 avril 1963.

Si le dialogue entre croyants et non-croyants devient possible, il ne devra pas cependant être conduit aveuglément : l'ouverture que réalisent les textes de la période conciliaire va se trouver tempérée par un certain nombre de restrictions.

C'est au plan théorique que se situe la *réticence essentielle*. Il n'y a pas de conciliation doctrinale possible avec le matérialisme historique et dialectique, « erreur fon-

damentale », « système de pensée négateur de Dieu et persécuteur de l'Église », selon les termes de PAUL VI. L'argumentation du Pape se fonde ici sur les persécutions qu'ont eu à subir les Églises dans les Pays de l'Est, « Églises du Silence » ne parlant plus que par la souffrance qui emprunte à la figure du martyr :

« Notre plainte est en réalité plus gémissement de victimes que sentence de juges. »

L'ouverture de l'ère du dialogue s'accompagne par ailleurs de la réorganisation de l'appareil politique du Vatican : la création, sous la forme d'un Secrétariat aux non-croyants, d'un détachement spécialisé de ce dernier, va permettre à l'Église d'orienter et de contrôler la pratique d'un « dialogue fructueux ».

Vatican II marque ainsi une mutation importante de la doctrine sociale de l'Église à l'égard de l'« athéisme marxiste » : à la conception satanique du communisme et à la politique phobique à l'égard de la lutte des classes contemporaines de Vatican I, fait place une double réponse réaliste : refus du communisme à la fois comme système théorique et comme régime politique d'une part, adoption d'un dialogue prudent et contrôlé comme forme pratique de lutte, d'autre part ; la résorption du décalage idéologique que manifestaient les positions de Vatican I commande que ce soit *sous la forme du dialogue* que soit désormais conduite la lutte idéologique que mène l'Église contre l'« athéisme marxiste ».

c) *Évolution des positions de l'Église dans la période post-conciliaire.*

Cet ensemble d'orientations nouvelles va se trouver confirmé par les positions que contiennent les textes produits dans la période post-conciliaire (Synode des évêques à Rome en 1969, 1971 ; Assemblée plénière de l'épiscopat français à Lourdes en 1968, 1970, 1972 ; Lettre apostolique de PAUL VI au cardinal ROY en mai 1971), qui doivent tenir compte de l'évolution de la pratique sociale globale dans les pays de l'Europe capitaliste dans les années 1965-1975, et notamment en France. Le processus de transformation des rapports sociaux de production connaît alors, sur fond de crise du capitalisme et de secousses sociales, une accélération notable : disparition ou réduction de tout un ensemble de couches sociales (artisans, paysans, petits producteurs autonomes...) ; concentration accrue des monopoles capitalistes au détriment de la petite et moyenne industrie ; gonflement massif des couches intermédiaires salariées ; aggravation du chômage, etc.

Ces facteurs ne sont pas sans effets au sein de l'Église : ils contribuent en effet pour une part, combinés aux progrès des sciences et des techniques, à fournir une base à une évolution de la conscience sociale de masses importantes de travailleurs qui tendent à se tourner vers une « vision du monde plus rationnelle, plus lucide, et dont le contenu anticapitaliste va croissant au dehors même du prolétariat » (CASANOVA et coll., 72, p. 81). Ceci a pour conséquence une crue de l'athéisme et une hémorragie importante de chrétiens qui, silencieusement, quittent l'Église. Cette dernière doit affronter à la fois ces désaffections et des tensions internes liées au développement en son sein d'un « christianisme horizontal », très présent dans la base militante de certaines organisations catholiques implantées dans le monde du travail (JEC, JOC, ACO...), qui avance une vision communautaire et démocratique de l'Église et provoque une crise d'obéissance qui en vient à toucher certains prêtres. L'autorité hiérarchique du magistère de l'Église est parfois remise en question : « ... Un seul troupeau, avec un seul berger, mais ne plus être considérés comme des moutons... » (selon le mot du Cardinal HEENAN cité par CASANOVA et coll., *op. cit.*, p. 64). Les effets des luttes de classes traversent ainsi l'Église, multipliant les points de friction entre les conceptions défendues par la hiérarchie et celles d'un nombre important de catholiques : ainsi les Écritures et aussi les textes conciliaires de Vatican II deviennent l'enjeu de lectures contradictoires qui reflètent les positions de classe des croyants.

C'est dans ce contexte de crise que le Pape prend à nouveau position sur les questions sociales dans la *lettre apostolique de mai 1971*. Notant l'attrait de certains chré-

tiens pour les « Courants socialistes et leurs évolutions diverses », le texte souligne le danger qu'il y a à « entrer dans la pratique de la lutte des classes et de son interprétation marxiste en négligeant de percevoir le type de société totalitaire et violente à laquelle conduit ce processus ». Les textes de la hiérarchie catholique produits dans cette conjoncture se font largement l'écho d'arguments qui insistent sur la nature totalitaire du marxisme érigé en système politique et marquent en même temps *un retrait sensible dans la pratique du dialogue* :

« Quelles que soient les intentions de ceux qui y adhèrent, le marxisme entraîne, dans sa logique même, un collectivisme destructeur des droits et des libertés individuels et générateur d'un totalitarisme. Les cris d'un SOLJENITSYNE ou d'un SAKHAROV en témoignent ».

Lettre de l'épiscopat français à l'assemblée des chrétiens critiques »,
Lyon, novembre 1973.

Ces textes constituent dans une certaine mesure le reflet d'une *tendance contradictoire* qui se manifeste dans les prises de position de nombreux chrétiens : on assiste en effet, dans cette conjoncture post-conciliaire, chez des couches sociales où se développe par ailleurs une prise de conscience indéniable de la nocivité du système capitaliste, à la montée d'interrogations toujours plus pressantes quant au caractère « socialiste » du socialisme existant.

Dans un travail historique sur la question qui nous occupe et auquel nous avons fait antérieurement référence, A. CASANOVA, R. LEROY et A. MOINE (72) notent cette tendance contradictoire (aspirations au changement/réticence à la collaboration avec les communistes) chez des couches sociales pourtant victimes à des degrés divers de la politique du capitalisme et l'attribuent à certaines *opacités spécifiques* :

« Idéologiquement, cette aspiration au changement est profonde, mais elle demeure par elle-même hésitante et contradictoire. Cela pour des raisons objectives (la place par exemple des couches intermédiaires dans les rapports de production) et subjectives anciennes (l'héritage idéologique traditionnel) ou nouvelles (le poids dans la lutte des idées réformistes, des illuminations gauchistes et des thèmes bourgeois). C'est dire qu'à l'état spontané cette aspiration au changement s'accompagne souvent d'anticommunisme et d'illusions réformistes » (*op. cit.*, p. 90).

Nous nous séparerons des auteurs cités en ceci que, pour nous, figure parmi les opacités mentionnées, au titre des raisons objectives, *la nature même du socialisme existant*. Et cette conception du socialisme existant comme *repoussoir* que l'on ne peut comptabiliser sérieusement au seul compte du poids de l'idéologie dominante, mais qui se nourrit de la réalité objective des systèmes politiques incriminés, constitue un des facteurs essentiels d'opacité et contribue ainsi à faciliter la recherche, dans les textes de l'Église, d'une *troisième voie* qui renvoie dos à dos capitalisme technocratique et socialisme bureaucratique, et se situe quelque part entre la « jungle capitaliste » et le « goulag collectiviste ».

Cette politique de troisième voie, discrètement indiquée dans les conclusions de la plupart des textes récents de la hiérarchie catholique qui concernent les questions qui nous occupent ici, reste, dans la ligne du réformisme à base de « participation communautaire », proche des thèmes capitalistes de « participation » ou de « nouvelle société », et doit réconcilier, dans l'amour évangélique, les hommes et les classes dans la perspective du « bien commun » :

« Promouvoir de nouveaux styles démocratiques, susciter un partage réel des responsabilités dans la vie locale et nationale, nous paraissent, à l'heure actuelle, une tâche urgente. Devant la croissance des luttes d'intérêt et des impasses idéologiques, nous avons à réconcilier les hommes, croyants ou non, étant donné leur communauté de destin ».

Le Marxisme, l'Homme et la Foi chrétienne (Déclaration du
Conseil permanent de l'épiscopat, *la Croix*, 8 juillet 1977).

Un mot encore, pour conclure ce développement, sur le caractère schématique de l'exposé qui précède : l'attention que nous portons au « dialogue » entre discours d'appareils, comme objet de cette étude, risque de donner de la complexité d'une FD l'image d'un *discours univoque, produit à partir d'un sujet fonctionnant comme centre* ; il nous faut ainsi rappeler que le « discours catholique » ne se réduit pas au discours de la hiérarchie catholique, mais qu'il s'agit d'un discours *pluriel et contradictoire*, que le discours tenu par le magistère de l'Église ne domine que de manière inégale.

2. La politique de la main tendue : le parti communiste et les chrétiens (1936-1976)

« Je me prends souvent à comparer aux bâtisseurs de cathédrales, animés de la foi ardente qui soulève les montagnes et permet les grandes réalisations, les stakhanovistes, les constructeurs de la nouvelle société socialiste, les héros du travail qui font surgir sur le sol libre de l'Union Soviétique les usines géantes, les villes entières et aussi les grandioses monuments par quoi s'affirme aujourd'hui l'élan enthousiaste du communisme ».

M. THOREZ, Discours à la Mutualité, 26/10/37.

a) La formation du discours communiste adressé aux chrétiens : 1934-1937

La politique de la main tendue ne date pas du célèbre appel prononcé sur les ondes de Radio-Paris le 17 avril 1936. Dès juin 1934, alors que Hitler est au pouvoir depuis un an, que les risques de guerre se précisent, que les journées sanglantes du 6 et du 9 février ont démontré la réalité du danger fasciste, Maurice Thorez, au cours d'une conférence nationale du Parti tenue à Ivry, aborde le problème des rapports entre communistes et chrétiens. Au Comité Central d'octobre 1935, la question est à nouveau évoquée et la consigne donnée de « lutter contre le haut clergé et de développer la politique de la main tendue aux ouvriers chrétiens ». Le thème est repris en décembre par une série d'affiches de la jeunesse communiste adressées aux jeunes ouvriers. En janvier, dans un compte rendu du Congrès de Villeurbanne, M. Thorez cite Lénine à ce propos : « L'unité de la classe opprimée pour se créer un paradis sur terre nous importe plus que l'unité d'opinion des prolétaires sur le paradis du ciel » et ajoute : « Pas de politique du poing tendu à l'égard des ouvriers chrétiens, ni des jeunes ouvriers catholiques »¹. Cela devait conduire à la déclaration radiodiffusée qui popularise la politique du Parti à l'égard des chrétiens.

Ce souci s'inscrit dans une vaste politique d'union qui vise à allier et à rassembler contre le fascisme les forces de la classe ouvrière et des classes moyennes ainsi que les organisations politiques ou syndicales qui leur sont liées, politique qui aboutira à la constitution du Front Populaire. Mais cet appel à l'« union fraternelle » et à la « collaboration confiante » répond également à une situation nouvelle créée par la menace fasciste : les persécutions subies par l'Église catholique en Allemagne suscitent une vive émotion dans les milieux catholiques français que l'agitation des ligues sur le sol national inquiète. Par ailleurs la crise économique et sociale fait apparaître des terrains de rencontre entre communistes et chrétiens : les comités d'entraide aux chômeurs et aux déshérités réunissent parfois les uns et les autres, alors que les progrès de l'implantation de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne posent localement la question de ses rapports avec les Jeunesses communistes.

La politique de la main tendue s'inaugure sous une triple caractéristique : elle est unilatérale et sélective, en même temps que non spécifique. *Unilatérale*, du fait de l'hostilité de la hiérarchie de l'Église, elle ne saurait d'emblée se poser comme dialogue. Elle est donc *sélective*, elle « choisit ses chrétiens », s'adresse aux travailleurs chrétiens par-dessus la hiérarchie catholique, tout en se proposant de lutter contre

1. Ceci est rapporté par J. FAUVET (77, p. 164).

« la clique cléricale »¹. Mais elle est aussi *non spécifique* aux chrétiens : la main tendue l'est tout autant aux « Croix de feu, aux Volontaires Nationaux, dont beaucoup désirent sincèrement comme nous une France forte et heureuse, avec des gouvernements honnêtes et propres » (M. THOREZ, Discours à une réception de la presse française et étrangère, 6 mai 1936), dans une large politique d'union nationale, d'une « union du peuple de France » (l'expression figure notamment dans une brochure éditée en juillet 1936).

Les grandes articulations du discours communiste adressé aux chrétiens se forment dans les textes de cette période, et ceci dans un rapport particulier au domaine des *formulations-origine* que représentent les analyses de MARX, ENGELS ou LÉNINE sur la religion.

L'incompatibilité du matérialisme dialectique et de la foi chrétienne s'y trouve soulignée. Le marxisme y est situé dans la filiation du rationalisme cartésien et des matérialistes français du XVIII^e siècle. Mais les « classiques du marxisme » y sont sollicités de deux façons : on cite MARX, ENGELS, LÉNINE, à l'appui d'une *critique matérialiste de l'anticléricisme*. La phrase de Lénine : « Proclamer la guerre à la religion, comme tâche politique du Parti ouvrier, n'est qu'une phrase anarchiste » apparaîtra dès lors dans la quasi-totalité des séquences discursives relevant de cet aspect régional de la FD communiste. Par contre, certains éléments fondamentaux de la critique marxiste de la religion y sont atténués ou disparaissent. Ce masquage porte notamment sur les formulations de *l'Introduction à la critique du droit de Hegel* : « La critique de la religion est la condition préliminaire de toute critique » ... ainsi que : « la religion est l'opium du peuple »². Les textes de cette période de formation du discours communiste adressé aux chrétiens insistent tous sur le respect des libertés religieuses, ainsi que sur l'existence d'aspirations communes qui unissent les uns et les autres : solidarité, justice, charité, patriotisme, dévouement, esprit de sacrifice, épanouissement de la personnalité, cet ensemble de valeurs morales qui font du communisme un « véritable humanisme » (M. THOREZ, 26 octobre 1937). Cela ouvre la possibilité d'une collaboration dans le respect mutuel et d'actions communes pour la paix et la défense contre le fascisme.

b) *La guerre et la libération : relance de la politique de la main tendue.*

Durant la période de guerre, alors que d'autres préoccupations politiques se substituent au discours sur la main tendue, va se réaliser pratiquement le dialogue entre communistes et chrétiens : l'expérience commune de la lutte contre l'envahisseur, la participation de chrétiens à certains organes de résistance, comme le Front National, dirigé par les communistes, la fraternité du sang rapprochent les uns des autres et vont installer la problématique de la collaboration et des actions communes dans des conditions nouvelles. Et cela d'autant plus que le Parti partage le pouvoir, qu'il est sorti renforcé en influence de l'épreuve de la guerre, alors qu'au contraire la hiérarchie catholique s'est compromise dans le soutien actif ou la complaisance à l'égard du régime de Vichy.

À nouveau, comme dans la conjoncture de 1935-1937, la question de l'union et celle de la participation au pouvoir se trouvent posées pour le parti dans ces années 1944-1947, avec cependant des différences notables. Et à nouveau est produit un ensemble de discours qui viennent réactualiser la politique de la main tendue aux chrétiens. Les organisations de jeunesse et d'éducation populaire en constituent un

1. M. THOREZ, *Fils du peuple*, livre deuxième, tome IX, Éd. sociales, Paris, 1952, p. 181.

2. Le paragraphe du texte de MARX dont cette formulation constitue la dernière phrase est souvent cité, la dernière phrase étant omise : « La détresse religieuse est, pour une part, l'expression de la détresse réelle et, pour une autre, la protestation contre la détresse réelle. La religion est le soupir de la créature opprimée, l'âme d'un monde sans cœur, comme elle est l'esprit de conditions sociales d'où l'esprit est exclu. Elle est l'opium du peuple » (K. MARX, *Introduction à la critique du droit de Hegel*, dans *Marx et Engels sur la religion*, Editions sociales, Paris, 1972, p. 42).

relais important ; elles sont pour le Parti, au lendemain de la guerre, un lieu de rencontre avec des non-communistes, des occasions de prôner l'unité (au sein de l' « Union patriotique des organisations de jeunesse » ou encore de la « Fédération mondiale de la jeunesse démocratique »). Le Parti s'efforce de la même façon de conserver le contact avec les mouvements catholiques, en particulier de jeunes.

On relève, dans les discours adressés aux chrétiens à cette période, une grande stabilité des thèmes par rapport aux articulations qui se dessinaient avant guerre : l'opposition radicale au plan philosophique du marxisme et de la foi chrétienne s'y trouve rappelée, mais aussi le respect des libertés religieuses ; les communistes sont opposés à toute persécution religieuse, on ne doit craindre d'eux ni contrainte, ni violence. Les garanties qu'ils offrent sont du type de celles que prévoit l'article 124 de la Constitution de l'U.R.S.S. sur la liberté de culte ¹. La collaboration avec les chrétiens se base encore sur l'existence d'une solidarité matérielle et d'aspirations communes :

« Communistes et chrétiens peuvent donc s'unir parce que les uns et les autres ont l'amour de leurs semblables et aspirent à une vie meilleure pour tous les hommes. »

WALDECK-ROCHET, Conférence prononcée à l'invitation de l'Amicale des juristes communistes, 13 décembre 1944.

Le principe d'une école publique dans un état laïque est posé, la suppression des subventions à l'école libre est demandée.

c) *Gel et dégel : de la guerre froide à l'union de la gauche*

Les années qui succèdent aux lendemains de la guerre marquent un recul important dans les contacts entre communistes et chrétiens : c'est une période de silence relatif du Parti communiste sur cette question. Les discours communistes adressés aux chrétiens sont rares, de peu d'ampleur, sporadiques. C'est une période de difficultés et d'isolement pour le Parti ; rappelons, très schématiquement, que c'est tout d'abord la période de la guerre froide qui voit le Parti défendre inconditionnellement l'ensemble des thèses politiques et culturelles prônées par STALINE. Son jdanovisme scientifique ou artistique va contribuer à le couper d'un grand nombre d'intellectuels chrétiens, pour lesquels cependant, après la libération, la question de l'adhésion ou du compagnonnage était devenue « un démon familier » (É. MOUNIER). Les révélations du « rapport attribué au camarade KROUCHTCHEV » sur l'étendue des crimes commis par STALINE, les troubles politiques qui agitent le camp socialiste en Pologne et en Hongrie, l'écrasement de la révolte hongroise par les chars de l'Armée soviétique à Budapest accentuent l'isolement du Parti communiste et font considérablement reculer les possibilités de collaboration entre communistes et chrétiens dans les années 50 : l'action du Parti au sein des organisations de masse qui constituent le lieu de telles rencontres s'en trouvera paralysée. Les débuts de la guerre d'Algérie, la venue au pouvoir de DE GAULLE confirmeront immédiatement après ces années difficiles cette tendance au repli.

Au début des années soixante, affaibli par la saignée électorale du gaullisme, le Parti communiste manifeste la volonté de « sortir du ghetto ». L'unité des forces de gauche est relancée en 1962 par des contacts et accords ponctuels avec les socialistes, qui conduisent à une progression de toute la gauche aux législatives de 1962 et plus encore à celles de 1967, comme aux présidentielles de 1965. Les années 1965-1967 sont celles de la construction de l'union, marquées, en ce qui nous concerne ici, par un fait important : une session entière du Comité central est consacrée, en mars 1966, à Argenteuil, aux *problèmes idéologiques et culturels* (ce qui ne s'était pas produit depuis 1937).

1. Les références à l'Union soviétique comme modèle de démocratie s'amenuisent peu à peu à partir des années soixante, pour disparaître dans les années soixante-dix du discours adressé aux chrétiens.

Cette réactualisation de la politique de la main tendue, si l'on peut y trouver l'ensemble de la thématique que présentaient les discours produits dans les deux conjonctures envisagées jusqu'ici, se signale par deux faits nouveaux : l'apparition tout d'abord du terme de *dialogue*, pour la première fois, dans le discours communiste adressé aux chrétiens. La présence de ce terme, que le discours communiste reprend à son compte, réalise une *prise au mot* de positions récemment exprimées par le magistère de l'Église, dans les encycliques *Pacem in Terris* (11 avril 1963) et *Ecclesiam Suam* (6 août 1964), dans le cadre de la ligne « réaliste » promue par Jean XXIII.

On note en second lieu la disparition de la référence obligée à l'Union soviétique comme modèle de garantie des libertés religieuses. On relève enfin l'hommage insistant rendu par WALDECK-ROCHET à Roger GARAUDY, chargé, au sein du Bureau politique, des rapports entre communistes et chrétiens :

« Nous souhaitons que se développe le dialogue entre communistes et chrétiens et, à cet égard, il est indéniable que les efforts déployés par Roger Garaudy pour développer ce dialogue ont eu en France et dans d'autres pays un grand retentissement et des résultats positifs pour la collaboration entre communistes et catholiques. »

WALDECK-ROCHET, Discours au Comité central d'Argenteuil sur les problèmes idéologiques et culturels, 11 mars 1966.

Argenteuil constitue une étape importante dans la définition par le Parti communiste des formes et des buts de la politique de la main tendue ; cet événement va paradoxalement être suivi d'un recul unitaire, provoqué par les événements de mai 1968 en France et l'invasion de la Tchécoslovaquie par les armées du Pacte de Varsovie le 21 août 1968. Cela aboutira à de nouvelles tensions entre le parti et ses alliés, ainsi qu'à des dissensions au sein du Parti lui-même. Roger GARAUDY sera exclu à l'issue du XIX^e congrès, en février 1970, en raison de son désaccord sur la question tchèque, mais accusé par ailleurs d'avoir mené avec les chrétiens un dialogue à la limite du syncrétisme :

« Ainsi, conformément à notre politique de main tendue aux chrétiens, nous ne prétendons pas choisir à la place des chrétiens comment ils doivent être chrétiens, nous ne prétendons pas choisir à leur place dans le domaine théologique pas plus que dans celui de la liturgie. Au contraire de Roger GARAUDY, nous ne choisissons pas une partie des chrétiens contre les autres. C'est à l'ensemble de la grande masse des chrétiens que nous proposons l'action commune ».

Roland LEROY, Commentaire sur l'adoption de la thèse n° 30 du XIX^e congrès, Nanterre, février 1970.

Le repli sera cette fois de courte durée. Dès 1970, G. MARCHAIS relance la politique d'alliance dans un interview au journal *La Croix*, qualifiée d'historique, ouvrant ainsi la conjoncture qui mènera, sous les auspices du programme commun de gouvernement signé en 1972, à l'Appel de Lyon de juin 1976.

3. Hypothèses spécifiques au corpus rassemblé

Hypothèse 1. Les énoncés constituant le savoir propre à l'aspect régional de la FD communiste du « discours adressé aux chrétiens » (« ce qui peut et doit être dit à ce propos ») se forment dans la contradiction avec les énoncés de FD reliées à des formations idéologiques dominantes, et notamment avec les énoncés éléments du savoir de la FD catholique.

Le domaine de savoir d'une FD dominée se constitue ainsi dans une forme déterminée de domination idéologique qui assigne aux formulations des *thèmes* (« ce dont elles parlent ») et des *articulations* (« comment elles en parlent ») donnés.

Hypothèse 2. Le thème du « dialogue » entre communistes et chrétiens résulte de l'inscription d'une telle contradiction idéologique dans les domaines de savoir propres

à chacune des FD. Nous ajouterons, en ce qui concerne la FD communiste prise ici comme FD de référence, que le thème du « dialogue » y fonctionne comme une *représentation imaginaire* dans laquelle le caractère inégal de la contradiction est effacé dans les formes de l'échange, de la réversibilité, de la réciprocité et de la symétrie entre les participants au dialogue.

4. Présentation et organisation du domaine de mémoire

1. Liste des séquences discursives appartenant au domaine de mémoire

Le tableau des 24 séquences discursives composant le domaine de mémoire de la sdr est détaillé en Annexe.

2. Organisation du domaine de mémoire

a) FORME DE CORPUS À DOMINANTE, OU DISSYMMÉTRIQUE

Le corpus regroupe des séquences discursives dominées par la FD communiste, choisie comme FD de référence ; il regroupe aussi un ensemble de séquences discursives appartenant à la FD catholique (COURTINE, *op. cit.*, p. 178) ; cet ensemble de textes ne disparaît pas du plan de constitution du corpus, mais les formulations qui en seront extraites n'y figureront qu'au moment de la détermination de la forme des énoncés. Ainsi, le travail de constitution des réseaux de formulations ne sera mené qu'au sein de la FD communiste, dans une *forme de corpus dissymétrique*.

Choisir une séquence discursive comme point de référence et reconstruire le processus discursif inhérent à la FD qui la domine revient ainsi à donner une *dominante* au corpus discursif : les deux (ou éventuellement plusieurs) FD formant les pôles d'une contradiction y sont présentes, mais n'y sont pas représentées de manière symétrique. Le corpus ne présente pas le développement parallèle de deux (ou plusieurs) processus discursifs, mais un processus discursif déterminé (de référence) dans les conditions de formation duquel une contradiction est représentée.

L'adoption d'une forme de corpus dissymétrique vient ainsi matérialiser, dans le montage d'un corpus déterminé, un rapport entre *production* de formulations à l'intérieur d'une FD et *circulation* des formulations entre différentes FD, qui évite de résorber la production de formulations à partir de positions idéologiques déterminées dans l'échange généralisé des formulations.

Le corpus discursif inclut donc, au titre d'éléments variants dans son plan de constitution, des positions idéologiques contradictoires.

b) INVARIANTS ET VARIATIONS DANS LE DOMAINE DE MÉMOIRE

La structuration du domaine de mémoire fait ainsi apparaître, à partir de la détermination des CP de la sdr, à la fois un ensemble d'éléments invariants et une variation systématique des cp des séquences discursives retenues dans le plan des CF du processus discursif.

Invariants : discours d'appareil/aspect régional de la FD communiste.

Variation des cp (sdr) dans le plan des CF (FDR)

— *variation de conjonctures* (1936-1937/1944-1945/1963-1967/1970-1976) ;

— *variation de place de sujet énonciateur* (discours de secrétaires généraux du Parti communiste/brochures de propagande/interviews de secrétaires généraux/résolution de congrès/manuel de l'école du parti/articles de journalistes communistes...) ;

— *variation du sujet énonciateur lui-même* (M. THOREZ/WALDECK-ROCHET/G. MARCHAIS...) ;

- *variation de l'allocutaire* (discours au « peuple de France »/à un groupe de journalistes français et étrangers/à des cadres communistes/à la base du parti/aux délégués au congrès/à des juristes communistes/à des lecteurs de journaux catholiques/à des lecteurs de journaux communistes...);
- *variation des circonstances énonciatives* (discours radiodiffusé/conférence de presse/meeting politique/congrès du Parti/session du Comité central/situation d'interview/situation « scolaire » de la lecture ou de l'utilisation d'un manuel de l'école du Parti/réponse d'un journal communiste à un texte de l'Église...)

CHAPITRE V

ÉLÉMENTS DE DÉFINITION DE LA NOTION DE « THÈME DE DISCOURS »

1. Les problèmes liés à la définition des entrées d'un traitement discursif

Nous rendons compte dans ce chapitre des opérations qui nous ont permis de localiser dans la sdr, puis d'en extraire, un ensemble de formulations de référence.

Nous avons choisi d'extraire de la sdr les formulations dont on peut repérer l'occurrence à la présence en surface de structures syntaxiques déterminées qui correspondent aux structures de phrase en C'EST.. QU ainsi qu'à certaines formes syntaxiques qui y sont reliées.

Notre démarche s'écarte ce faisant des analyses de type « harrissien élargi », de même que des analyses du procès d'énonciation en discours : ce n'est en effet ni une liste de mots-pivots, ni une grille de « marques énonciatives » qui va constituer l'entrée du traitement discursif proprement dit, mais *un ensemble de couples associant en une formulation une forme syntaxique déterminée et un contenu lexicosémantique donné.*

Cette décision soulève deux questions :

- (1) Pourquoi avoir choisi comme mode de repérage des [er] la présence de structures syntaxiques déterminées ?
- (2) Pourquoi avoir choisi telle structure syntaxique (et non telle autre) comme base de ce repérage ?

Avancer une réponse à la première question va nous conduire, ci-dessous, à faire l'inventaire d'un certain nombre de difficultés rencontrées en AD, lors des procédures de définition des entrées d'un traitement discursif qui tiennent à un rapport que les analyses de type harrissien, aussi bien que les analyses énonciatives, posent entre forme syntaxique du discours et contenu sémantique du discours.

La réponse à la seconde question nécessite l'examen de certaines propriétés des structures retenues. Ces propriétés nous paraissent en effet — dans le cadre des hypothèses générales sur l'objet « formation discursive » et des hypothèses spécifiques sur le corpus de la recherche que nous avons formulées — de nature à fournir une base satisfaisante de repérage empirique des [er], à partir desquelles les réseaux de formulation et les énoncés pourront être constitués.
énoncés pourront être constitués.

1. Les problèmes posés par le choix des mots-pivots en analyse harrissienne

Ces problèmes, relevés par PÉCHEUX (69) et J.-C. GARDIN (74), ont été plus récemment soulignés par GUILHAUMOU et MALDIDIER (79), à la suite de l'argumentation développée par MARANDIN (78) ; celle-ci peut se résumer ainsi : la sélection de

mots-pivots et la constitution d'un corpus de phrases de base qui en découle sont des *procédures artefactuelles*.

La sélection des mots-pivots repose en effet sur des *a priori* de l'analyste, ce que GUILHAUMOU et MALDIDIER appellent des « jugements de savoir » : « Dans « Polémique idéologique et affrontement discursif en 1776 : les grands édits de Turgot et les remontrances du Parlement de Paris », le corpus consiste en une liste de phrases avec, en position de sujet grammatical, les mots-pivots *liberté, règlement (...)*. Il est impossible d'ignorer que la sélection de ces termes repose sur un savoir historique » (*op. cit.*, p. 10). Le corpus obtenu après une normalisation des phrases effectuée sur la base d'équivalences syntaxiques est ainsi constitué de la classe des réponses à un ensemble restreint de questions que l'analyste pose au champ d'archives qu'il interroge. Cette opération aboutit à dégager ce que MARANDIN (*op. cit.*, p. 36) nomme *topic discursif* (ou *thème de discours*) selon la définition de KEENAN et SCHIEFFELIN (76) : « proposition ou ensemble de propositions exprimant un intérêt du locuteur », formellement défini par la « proposition ou ensemble de propositions présupposées par une question et conservées par la réponse à cette question ».

Pour illustrer cette notion à l'aide de l'exemple précédent :

Question : *Qu'est-ce que la LIBERTÉ ? (dans les édits de Turgot, ou encore le SOCIALISME dans les discours de Jaurès, etc.)*.

Thème de discours : *La LIBERTÉ, c'est quelque chose*

Corpus : *La liberté est X'... } (phrases de base)*
X''... }

La sélection sous la forme d'un mot-pivot d'un thème de discours est donc en fait une question qui vise à identifier dans le discours un élément déterminé sur la base d'un savoir défini *a priori*. La démarche risque ainsi de s'enfermer dans la circularité : « L'analyse répond à la question de l'analyste, mais en présentant cette réponse comme structure de base d'un texte, l'analyste fait un passage à la limite où il confond son intérêt et ce qu'est le discours » (MARANDIN, 78, p. 37). Ainsi le corpus construit devient-il *modèle du discours* et l'ensemble des phrases de base dégagées à partir des thèmes de discours (qui reflètent les présupposés des questions de l'analyste) induit-il une configuration du contenu du discours, sous la forme d'une certaine organisation lexicale interprétée en termes de configuration idéologique : ce que recouvrent les procédures de sélection de mots-pivots, c'est une *interférence non contrôlée* entre jugements de savoir de l'analyste et éléments de savoir propres à une formation discursive donnée.

Nous relèverons par ailleurs que les procédures de constitution d'un corpus expérimental, familières aux utilisateurs de l'Analyse Automatique du Discours, se fondent sur un principe semblable : il s'agit là encore d'induire, sous l'évidence d'une question naïve, une réponse qui viendra « spontanément » recouvrir le présupposé de la question.

Si donc le recours à l'expérimentation, ne résolvant rien, ne contribue qu'à masquer cette difficulté, il est peut-être une solution méritant d'être envisagée : cette solution, que nous mettons à l'épreuve dans notre travail, consisterait tout d'abord à substituer à la question (1), posée par l'analyste à un champ d'archives, la question (2) :

(1) Qu'est-ce que X ? (où X = un lexème déterminé, choisi *a priori* comme mot-pivot, apparaissant comme thème de discours dans le présupposé de la question)

(2) Comment, *dans le discours lui-même et par le discours lui-même*, un élément déterminé peut-il être caractérisé comme thème de discours ? (comment, c'est-à-dire : par la présence de quelles structures, sous quelle forme linguistique ?)

Si l'on s'en tient en effet à la notion de thème de discours qui a été dégagée ci-dessus, on peut repérer, dans l'intradiscours d'une séquence discursive déterminée, la présence de structures syntaxiques qui ont pour effet, dans le discours lui-

même, de localiser un thème de discours et de l'identifier. Il en va ainsi par exemple de suites question/réponse, telles que celle-ci, extraite de la sdr :

Qui peut craindre une telle avancée des libertés ? C'est l'aristocratie de l'argent qui a peur de la liberté.

dans laquelle :

(1) une question est posée ;

(2) l'existence d'un thème de discours est localisée par le présupposé de la question :

Il existe QUELQU'UN qui peut craindre une telle avancée des libertés.

(3) la réponse identifie un élément déterminé comme le thème de discours présupposé par la question :

Ce quelqu'un qui | *peut craindre une telle avancée des libertés* | C'EST L'ARIS-
| *a peur de la liberté* | TOCRATIE DE
L'ARGENT.

2. Quelques prédictions intuitives à propos des formes en « c'est... qu »

Cet exemple donne le sens de l'intuition que nous avons à propos des formes syntaxiques de type :

C'EST X QU P

et de structures qui y sont apparentées, de type :

CE QU P C'EST X

X C'EST CE QU P

Il nous semble possible d'avancer que ces formes de phrase, nombreuses dans l'intradiscours des séquences discursives dominées par la FD communiste, constituent une base satisfaisante d'un repérage formel des thèmes de discours et peuvent ainsi permettre la localisation et l'extraction des [er]. Si cette prédiction est correcte, il sera alors possible de construire les réseaux de formulation constituant le processus discursif inhérent à la FD de référence à partir des [er] localisées et extraites ; on pourra enfin dégager des R [e] ainsi construits les éléments de savoir propres à la FD, ou énoncés [E], formes générales gouvernant la répétabilité au sein des R [e].

Nous avons défini la notion de *thème de discours* de manière floue ; elle sera précisée plus loin. Cette notion désigne pour l'instant, de façon intuitive :

— un élément figurant dans l'intradiscours d'une séquence dont l'importance est soulignée, marquée dans la chaîne. Un thème de discours supporte ainsi une marque d'*emphase* ;

— un élément (d'après la définition de KEENAN, *op. cit.*) qui peut être l'objet d'une question, qui est localisable dans le présupposé de la question et qui est conservé dans la réponse à cette question. Nous ajouterons qu'il peut s'agir soit d'une question effectivement formulée dans l'intradiscours, soit d'une question virtuelle (c'est-à-dire présupposée par la présence d'une forme syntaxique de réponse dans l'intradiscours) ;

— mais aussi un élément qui est *identifié* en tant que tel par le discours lui-même. La présence d'un thème de discours dans une séquence suppose un effet de sens de type :

« C'est de cela — et pas d'autre chose — que je parle ; c'est cela — et pas autre chose — qui est l'objet de mon discours... »

mais également :

« C'est cela que je veux dire quand j'emploie ce terme ; ce mot de mon discours signifie cela... »

c'est-à-dire : identification d'un élément comme élément du discours, mais également identification d'un élément du discours à un autre.

Effets de sens d'emphase et d'identification, inscription dans une forme dialogique : ces propriétés attribuées à la notion de thème de discours nous conduisent à en faire une base privilégiée du repérage des éléments d'un savoir d'une FD.

3. Définition de critères formels de repérage des thèmes de discours

La description de quelques propriétés linguistiques des structures retenues viendra ci-dessous étayer le choix opéré. Nous voudrions, avant d'en venir là, donner son sens à notre démarche ; cette dernière consiste en effet à *faire intervenir des critères formels* (linguistiques) *dans les procédures de sélection des entrées d'un traitement discursif*.

Cette position nous paraît avoir comme intérêt :

- (1) d'introduire entre l'analyste du discours et son objet un *décalage* de nature à briser la circularité qui s'établit « naturellement » entre « questions » de l'analyste et « réponses » du corpus dans les opérations classiques de choix de mots-pivots ;
- (2) de favoriser un repérage *univoque* des [er] dans le corpus qui se base sur les propriétés d'autonomie relative de la langue ;
- (3) d'engager le rapport entre *intradiscours* (comme lieu de repérage des [er] et *interdiscours* (comme lieu de construction des [E] effectuée à partir de ce repérage) ;
- (4) d'éviter de séparer *matérialité de la langue* (un ou plusieurs fonctionnements formels déterminés) et *matérialité du discours* (un ensemble de processus repérables dans le corpus discursif), alors qu'une telle séparation est largement répandue en AD sous la forme d'une dissociation forme du discours/contenu du discours ;
- (5) d'adopter ainsi la perspective du *fonctionnement* en discours d'une structure de langue comme base de définition des entrées d'un traitement d'AD. Cette perspective nous paraît préférable à la position qui consiste à se donner un repérage statistique comme critère de sélection des thèmes de discours. Tout recensement statistique, aussi soigneux soit-il, ne peut éviter de faire de la définition des entrées d'un traitement une phase de *démographie discursive* qui ignore toute prise en compte du fonctionnement du discours.

Ainsi, l'abondance des structures de type : C'EST X QU P/CE QU P C'EST X/X C'EST CE QU P dans les séquences discursives dominées par la FD de référence pourra être considérée comme un argument supplémentaire, mais pas comme un argument décisif, justifiant leur choix.

Une telle position comporte cependant un risque : celui-ci reviendrait à céder à l'*illusion d'une transparence* du discours, c'est-à-dire à considérer que les discours « parlent d'eux-mêmes » et livrent spontanément, dans leur forme linguistique, les clefs de leur interprétation par le type d'opérations linguistiques qu'ils mettent en jeu (en vertu d'un principe du type : à telle structure syntaxique, tel effet de sens). L'AD serait, dans ce cas, prise elle-même dans les effets idéologiques liés à la lecture d'un texte.

Il convient ainsi de rappeler d'une part que l'existence de l'*ambiguïté* sémantique attachée au fonctionnement de certaines structures syntaxiques (c'est le cas des phrases en C'EST... QU) prévient contre l'illusion d'une transparence ; d'autre part que les hypothèses proprement historiques, formulées à l'occasion de la détermination des conditions de production et des conditions de formation, ne sauraient être subordonnées aux considérations linguistiques présidant ici même au repérage des thèmes de discours.

C'est, au contraire, l'hypothèse selon laquelle le domaine de savoir de la FD communiste se constitue sous une forme déterminée de domination idéologique qui conduit à rechercher les formes dans lesquelles les thèmes de ce « dialogue » s'inscrivent dans la matérialité linguistique des séquences discursives dominées par la FD communiste.

L'ordre du discours ne subordonne pas l'idéologie à la langue, pas plus que la langue à l'idéologie ; le discursif matérialise le contact entre l'idéologique et le lin-

guistique, au sens où il « représente à l'intérieur du fonctionnement de la langue les effets de la lutte idéologique (et où), inversement, il manifeste l'existence de la matérialité linguistique à l'intérieur de l'idéologie » (PÉCHEUX, 79, p. 4).

2. Le traitement des phrases en « c'est... qu » en AD : un exemple de la dissociation entre forme du discours et contenu du discours

1. En analyse de type harrissien

La manipulation transformationnelle des phrases en langue naturelle contenant un mot-pivot va amener l'analyste, selon les principes établis par DUBOIS (69a), à effacer les formes en C'EST QU.

Cette opération se fonde sur les présupposés suivants :

(1) Le contenu lexico-sémantique des énoncés peut être théoriquement séparé de leur forme syntaxique. Les transformations syntaxiques prises en compte ne constituent qu'un ajout facultatif qui n'affecte pas fondamentalement le signifié de l'énoncé.

(2) Certaines formes syntaxiques peuvent ainsi être effacées dans un accès réglé au contenu lexico-sémantique des énoncés, dont l'AD devra produire une organisation (constitution de classes d'équivalences distributionnelles).

Le discours se verra donc représenté sur le modèle d'un dictionnaire dont les entrées sont constituées de thèmes de discours arbitrairement choisis et qui fonctionnent sur la base d'une syntaxe réduite.

Autre conséquence de cette démarche : la distribution dans le discours du rapport entre contenu lexico-sémantique et forme syntaxique y est implicitement traitée comme une *distribution aléatoire* : elle tend vers une *position lexicaliste* qui implique l'*indifférence du contenu lexico-sémantique des formulations à la forme syntaxique de ces mêmes formulations*.

2. En analyse du procès d'énonciation

Les deux types d'analyse s'opposent, dans les termes de DUBOIS (69a, p. 123), comme une perspective *statique* s'oppose à une perspective *dynamique*. À la représentation statique, « cartographie » du discours, qu'établissent les analyses d'énoncés sous la forme d'un tableau de classes d'équivalences, l'analyse énonciative substitue une représentation dynamique en indiquant « l'ordre des transformations opérées sur une phrase type, établies par l'opération précédente et permettant de rendre compte des transformations *par la décision prise par le sujet* ». (Nous soulignons.)

La citation précédente permet de préciser le rapport entre analyse d'énoncés (harrissienne) et analyse de l'énonciation qui s'établit en AD : l'analyse d'énoncés est *antérieure* à l'analyse énonciative ; elle constitue un *modèle de reconnaissance* qui, à partir d'un corpus et d'une liste de mots-pivots, construit, par l'effacement de marques syntaxiques, un dictionnaire d'équivalences sémantiques entre phrases types. À l'inverse, l'analyse énonciative est *postérieure* à la première ; elle constitue un *modèle de production*, qui, à partir de phrases de base obtenues par l'application de l'analyse d'énoncés, rend compte de l'engendrement du texte par les actes, choix, décisions du sujet énonciateur qui modalise l'énoncé, notamment par l'ordre des règles qu'il impose à la dérivation d'une phrase.

Nous voudrions à présent souligner certaines conséquences liées à la mise en œuvre des analyses du procès d'énonciation en analyse du discours politique.

Ainsi celle effectuée par COURDESSES (71) : procédant à un décompte comparatif des marques du procès d'énonciation dans les discours de BLUM et THOREZ, si elle ne prend en compte aucune forme d'emphase ou de thématisation, aboutit par con-

tre, en ce qui concerne le recensement des transformations négatives, nombreuses dans le discours de BLUM, à des conclusions aussi diverses que celles-ci :

« Dans tous les cas, les transformations négatives rendent compte de sa perception permanente des autres au fil de son énoncé et de sa perception permanente de lui-même, qui lui fait remettre en cause sans cesse ses pensées et ses jugements, dans une fluctuation continue que nous retrouverons dans l'utilisation complexe des formes verbales. Elles révèlent au plan psychologique son inquiétude fondamentale » (*op. cit.*, p. 26).

De nombreuses objections surgissent à une telle analyse¹ : la notion de transformation syntaxique, notamment, est affectée d'un contenu psychologique ; ce qui se trouve manipulé dans le travail de COURDESSES, ce n'est pas tant les *règles d'une grammaire* que les *opérations d'un sujet*. La notion de règle de grammaire y est prise dans le malentendu que CHOMSKY, dès *Aspects de la théorie syntaxique* (65, pp. 19-20) soulignait à l'attention des linguistes :

« Pour éviter ce qui a été un perpétuel malentendu, il n'est peut-être pas inutile de répéter qu'une grammaire générative n'est pas un modèle du locuteur ou de l'auditeur. Elle tente de caractériser de la façon la plus neutre la connaissance de la langue qui fournit sa base à la mise en acte effective du langage par le locuteur-auditeur. Lorsque nous disons qu'une grammaire engendre une phrase pourvue d'une certaine description structurale, nous entendons simplement que la grammaire assigne cette description structurale à la phrase. Lorsque nous disons qu'une phrase a une certaine dérivation du point de vue d'une grammaire générative particulière, nous ne disons rien sur la manière dont un locuteur ou un auditeur pourrait procéder, d'une façon pratique ou efficace, pour construire telle dérivation. » (Les termes soulignés le sont par nous.)

En outre, la position développée par COURDESSES revient, en ce qui concerne le traitement du rapport entre forme et contenu du discours en AD, à poser le principe de l'indifférence de la forme syntaxique des formulations au contenu lexicosémantique des formulations : ce sont les décisions du sujet énonciateur — et elles seules — qui vont venir justifier l'apparition de telle forme syntaxique dans tel ou tel lieu du texte.

L'analyse du type harrissien et l'analyse énonciative apparaissent ainsi comme des figures jumelles (elles opèrent une même dissociation forme du discours/contenu du discours) en même temps que complémentaires (elles distribuent complémentairement

1. Outre les objections relatives à la constitution du corpus mentionnées au chapitre I, p. 22, nous pourrions ajouter :

— Comment se justifie le choix de telle forme linguistique, plutôt que telle autre, dans les formes recensées (sinon par la confusion entre une interprétation psychologique du modèle grammatical de *Syntactic structures* — et notamment la notion de transformation facultative — et le discours lui-même) ?

— Quelle signification accorder à un recensement statistique en discours qui n'ait pas comme préalable l'étude du fonctionnement discursif des formes recensées ?

— Comment interpréter en termes de rapport entre les formations discursives socialiste et communiste les écarts statistiques relevés, sinon dans les termes de l'opposition psychologique entre deux « personnalités », ou par la réinscription des mesures effectuées dans les conceptions idéologiques les plus spontanées de « ce que sont les socialistes » et « ce que sont les communistes ». Il est intéressant de noter à cet égard que l'opposition discours de BLUM/discours de THOREZ recouvre « spontanément » les catégories de *code élaboré* et *code restreint*, caractérisant dans la sociolinguistique de B. BERNSTEIN (75) le discours des classes moyennes/de la classe ouvrière. Ce sont les mêmes formes idéologiques (discours valorisant l'individu dans les couches moyennes et la bourgeoisie/discours niant l'individu dans la classe ouvrière) qui sont à l'œuvre dans ces deux types de travaux ; nous en avons fait ailleurs la critique : cf. COURTINE et GADET (77), *Classes sociales et égalité des chances linguistiques*.

les deux termes du rapport ainsi posé). Le discours ne peut, dans une telle alternative, recevoir de modèle que du *dictionnaire* ou du *sujet*.

3. La non-indifférence de la forme du discours au contenu du discours et réciproquement : quelques arguments empiriques

Nous voudrions, pour conclure sur ce point, apporter quelques arguments empiriques, extraits du corpus, à l'appui de la thèse sous-jacente aux critiques qui viennent d'être formulées : la forme syntaxique du discours n'est pas indifférente aux contenus lexico-sémantiques du discours, et réciproquement. Si la dissociation forme/contenu n'est pas recevable en AD, c'est qu'elle tend à séparer *contenu d'un savoir* et *forme syntaxique d'une formulation*.

Ainsi les phrases en C'EST... QU ne se distribuent pas aléatoirement dans les séquences discursives dépendant d'une FD déterminée (les exemples suivants sont extraits du corpus) :

— Il existe une classe de lexèmes, comme *classe ouvrière* (mais aussi *pouvoir*, *démocratie*, *liberté...*) qui apparaissent fréquemment en position X dans C'EST X QU P, alors que d'autres peuvent ne jamais apparaître dans cette position.

Ex. : XXI^e Congrès du PCF :

C'est la CLASSE OUVRIÈRE qui assure la production des biens matériels.

C'est la CLASSE OUVRIÈRE qui est placée au cœur du mécanisme d'exploitation.

C'est la CLASSE OUVRIÈRE qui produit la plus-value.

C'est la CLASSE OUVRIÈRE qui subit le plus directement l'exploitation.

G. MARCHAIS (10/06/76) :

C'est la CLASSE OUVRIÈRE qui est la plus exploitée.

— Certains éléments de savoir (par ex. : *la violence vient des communistes*) seront combinés, dans des FD antagonistes, à la fois à des formes syntaxiques semblables (présence de C'EST...QU) et opposées (affirmation/négation). On peut relever ainsi dans les textes de l'Église :

C'est des communistes que vient la violence.

et en contrepoint G. MARCHAIS (10/06/76) :

La violence, ce n'est pas de nous qu'elle vient.

On trouvera dans la description des formes en C'EST... QU en discours entreprise au chapitre VI de nombreux exemples de coïncidence entre tel contenu de savoir et telle forme syntaxique de formulation.

C'est la *position* d'un élément déterminé dans le savoir d'une FD (c'est-à-dire aussi dans la contradiction entre savoirs opposés) qui vient, on le verra, rendre compte d'une telle coïncidence. C'est aussi pourquoi on peut escompter, sur la base d'un repérage de certaines formes syntaxiques dans l'intradiscours d'une séquence, caractériser la position dans le savoir de la FD qui domine cette séquence des éléments dont telle ou telle formulation constitue une reformulation syntaxiquement marquée.

3. Eléments de description linguistique des phrases en « c'est... qu »

Nous avons effectué ailleurs (COURTINE, 80, pp. 192-214) une description syntaxique complète des phrases en C'EST... QU, en même temps que la critique des notions (topique/commentaire, thème/rhème, donné/nouveau...) à travers lesquelles sont généralement traités les effets de sens qui y sont liés. Nous nous limiterons ici à quelques indications, par le rappel de quelques propriétés de ces phrases et de certaines solutions avancées dans leur traitement syntaxique.

1. Quelques propriétés des phrases en « c'est... qu »

Ces propriétés sont bien connues (déplacement et focalisation du constituant encadré par C'EST... QU ; inscription dans un rapport question/réponse dont la spécificité se trouve marquée par la correspondance entre le morphème QU... de la question et l'élément-foyer de la réponse en C'EST... QU, etc.). Les phrases en C'EST... QU sont également des phrases *ambiguës*, et c'est sur cette propriété que nous insisterons ici.

Une phrase telle que (1) peut en effet recevoir une interprétation *contrastive*, paraphrasée en (1a), *déictique* (ou désignative) en (1b), et *constative* en (1c) ¹ :

(1) *C'est la démocratie que nous voulons pour la France.*

(1a) *C'est la démocratie — et rien d'autre — que nous voulons...*

(1b) *Cette démocratie est la démocratie que nous voulons, c'est bien là la démocratie que nous voulons, voilà la démocratie que...*

(1c) *Il y a la démocratie, et éventuellement d'autres choses, que nous voulons...*

Des différences de paraphrasage permettent ainsi de distinguer les différentes valeurs de C'EST... QU, mais la caractérisation d'interprétations différentes sur la base de critères strictement formels est problématique, comme nous allons le voir.

2. Description syntaxique de l'ambiguïté

a) Le traitement de l'effet contrastif

GROSS (77) propose de rapprocher les phrases clivées en C'EST... QU comme (2) de phrases à deux membres (éventuellement reliés par *mais* ou *et*) comme (2a) :

(2) *C'est l'aristocratie de l'argent qui a peur de la liberté.*

(2a) *C'est l'aristocratie de l'argent qui a peur de la liberté, { ^{et} / _{mais} } ce n'est pas la classe ouvrière qui a peur de la liberté.*

GROSS voit dans les phrases du type de (2a) :

$P_1 = \text{C'EST X QU P} \left(\left\{ \begin{array}{c} \textit{et} \\ \textit{mais} \end{array} \right\} \right) P_2 = \text{CE N'EST PAS Y QU P}$

la base formelle générale à partir de laquelle la notion intuitive d'effet contrastif peut recevoir une représentation. Le contraste prend sa source dans la conjonction de deux phrases P_1 et P_2 ; ces deux phrases ne présentent qu'une différence :

$P_1 = X A Y / P_2 = X B Y$

B est alors en contraste avec A.

Une négation et une seule est obligatoire dans l'un ou l'autre membre, la négation étant à l'origine du contraste : elle est de forme contrastive en *non pas*, comme dans (2b), qui provient de (2a) par réduction d'un second membre de deux phrases conjointes, puis par une permutation qui rapproche les deux termes du contraste :

(2b) *C'est l'aristocratie de l'argent, (non) pas la classe ouvrière, qui a peur de la liberté.*

L'analyse de GROSS fournit un critère permettant la reconnaissance en surface de l'interprétation contrastive des phrases clivées, cela dans le cas des phrases contrastives à deux membres. Quant aux phrases à un membre comme (1) ou (2), GROSS les considère comme des types dégénérés qui doivent être interprétés à partir de la forme de base générale contrastive. Et c'est à cet endroit qu'apparaît une difficulté : sur la base de quel type d'intuition ou de savoir — car il ne s'agit nullement ici d'intuition

1. On relève aussi parfois une interprétation *exclamative* (BALLY, 51, p. 262), dont nous ne traiterons pas ici, dans la mesure où elle n'apparaît pas dans notre corpus.

ou de savoir grammaticaux — peut-on, en discours, s'autoriser à procéder à cette reconstruction ?

b) *Analyse des interprétations contrastive vs déictique*

La description précédente ne permet pas de rendre compte des ambiguïtés relevées. DUBOIS et DUBOIS-CHARLIER (70, pp. 185-186) s'efforcent par contre de traiter la distinction entre les interprétations contrastive et déictique¹.

Ainsi (3) proviendrait de (3a) et (3b), les phrases clivées étant considérées comme des phrases transformées résultant de l'enchâssement d'une phrase relativisée dans une autre :

(3) *C'est le socialisme que nous proposons au pays.*

(3a) *Nous proposons quelque chose au pays.*

(3b) *Ce quelque chose est le socialisme.*

(3a) s'enchâssant dans (3b) par relativisation.

L'ambiguïté résulterait de l'enchâssement possible de la relative soit sur le SN contenant la proforme nominale (*ce quelque chose*), soit sur le SN contenant *le socialisme*.

Nous verrons plus loin que les problèmes soulevés à propos de l'analyse de GROSS demeurent ici également (voir *infra*, pp. 88-89). Nous nous bornerons pour l'instant à relever que la forme assignée à la phrase matrice (3b) rend compte d'une autre intuition concernant les phrases clivées : ces phrases sont des *phrases d'identification* (le traitement proposé consiste ainsi à faire provenir les phrases en C'EST... QU de l'enchâssement d'une relative dans une phrase d'identification).

3. L'identification dans les phrases en « c'est x qu p » / « ce qu p est x » / « x est ce qu p »

a) *Phrases d'identification équatives*

La propriété de phrase d'identification est la propriété qui résulte de la possibilité pour toute phrase prédicative d'être transformée en phrase clivée de forme équative. Les phrases équatives sont des phrases de forme SN₁ EST SN₂ où EST doit être interprété comme « doit être identifié à ». Elles se distinguent des phrases copulatives en général du fait de leur réversibilité (leur copule est dite équative).

Si SN₁ EST SN₂ → SN₂ EST SN₁, alors SN₁ EST SN₂ est une phrase équative, telle que (4) :

(4) *Le programme commun est la base de notre action — La base de notre action est le programme commun.*

On trouve dans HALLIDAY (67) une étude exhaustive des phrases d'identification. Il y indique que toute phrase prédicative telle que (5) peut se transformer en phrase d'identification équative, par la nominalisation (en CE QU P) d'un ensemble de ses éléments, soit (6) :

(5) *Nous voulons l'union des travailleurs.*

(6) *Ce que nous voulons est l'union des travailleurs.*

La propriété de réversibilité des phrases équatives fait que (6) peut s'inverser en (7) :

(7) *L'union des travailleurs est ce que nous voulons.*

1. Le traitement de l'interprétation constative est généralement ignoré. Ainsi CULIOLI distingue *thématisation forte* (en C'EST... QU) et *faible* (en IL Y A... QU) ; mais il ne précise pas que C'EST... QU en surface peut parfois être interprété comme *thématisation faible*.

Ces phrases, dites *pseudo-clivée* et *pseudo-clivée inversée*, se caractérisent par les propriétés suivantes :

(1) Elles mettent en place, dans une phrase copulative réversible de type SN_1 EST $SN_2 \rightarrow SN_2$ EST SN_1 , un rapport entre deux éléments définis par leur relation d'identification :

Identifié — copule équative — Identifiant, que nous noterons : $IDé \in IDa$

(2) Si la forme syntaxique de ces phrases est réversible, la relation d'identification est *orientée* (dans le sens : « élément à identifier \rightarrow élément identifiant »).

(3) L'orientation de la relation d'identification est repérable : l'identifiant est toujours le constituant qui correspond au morphème QU- de la question présupposée par la phrase ; cet élément est le *foyer* de la phrase.

(4) Dans une phrase clivée d'identification équative, l'élément CE QU P est toujours l'identifié ; l'identifiant est réduit à un seul élément.

(5) Les phrases de ce type spécifient, comme les phrases prédicatives, un procès et ses participants, mais elles ajoutent l'information, selon HALLIDAY (*op. cit.*, p. 233) « qu'un des participants peut se définir comme participant au procès ».

(6) Elles peuvent être à la source d'effets contrastifs.

b) Phrases à thème prédiqué et thème de discours

HALLIDAY voit dans les phrases en C'EST... QU, qu'il dénomme *phrases à thème prédiqué* des phrases quasi-synonymes des phrases clivées d'identification équative. Il exprime ainsi la différence sémantique entre les deux structures :

« Structuralement, la prédication condense les fonctions de thème et d'identifiant, donnant au thème une emphase explicite par exclusion. (« C'est de X et de personne d'autre qu'il s'agit »). Il y a cependant une différence entre une phrase avec un thème prédiqué et une phrase d'identification, dans l'effet d'emphase qu'elle implique. Dans l'identification, l'emphase est cognitive : « X — et personne d'autre — a fait ceci », alors que dans la prédication elle est thématique : « X — et personne d'autre — est le thème de cette phrase ».

Cet ensemble de remarques quant aux propriétés linguistiques des phrases en C'EST X QU P/CE QUE P C'EST X/X C'EST CE QU P¹ vient préciser certaines des intuitions qui nous les ont fait choisir comme base de repérage des thèmes de discours et des formulations de référence.

Elles constituent bien un moyen privilégié qui associe focalisation et identification d'un élément du discours. Les modalités de cette identification varient dans les différents fonctionnements de C'EST... QU correspondant aux ambiguïtés que nous avons décrites ; par ailleurs, les phrases en CE QUE P C'EST/X C'EST CE QU P produisent des effets de sens spécifiques. Nous revenons ci-dessous sur la description de ces phrases dans l'intradiscours de la sdr.

Nous appellerons, au terme de ce développement, *thème de discours* tout constituant focalisé d'une phrase clivée d'identification ou d'une phrase en C'EST... QU (le constituant X dans : CE QU P C'EST X/X C'EST CE QUE P/C'EST X QU P).

Nous appellerons *phrases introductrices de thèmes de discours* les phrases répondant à ces formes syntaxiques.

1. On trouve dans le corpus CE QU P C'EST X/X C'EST CE QUE P. La présence de C' nous semble correspondre à un renforcement de l'identification par un lien coréférentiel supplémentaire.

CHAPITRE VI

EFFETS DISCURSIFS : CONTRADICTION, RÉEL ET SAVOIR

1. Description des phrases introductrices de thème de discours dans le corpus des formulations de référence

La description des phrases introductrices de thème de discours pose divers problèmes : nous nous limitons ci-dessous à envisager la question de leur *ambiguïté*, ainsi que les *effets discursifs* qui accompagnent leur occurrence dans l'intradiscours de la sdr. Deux questions sont sous-jacentes aux problèmes envisagés :

- Pourquoi tel constituant, plutôt que tel autre, occupe-t-il une position de « thème de discours » dans les structures retenues ?
- Comment rendre compte, dans une perspective discursive, des effets liés à ces structures dans les interprétations contrastive, constative et déictique qu'elles autorisent ?

Dans un grand nombre de cas, il est difficile en effet, et parfois impossible, de distinguer entre ces interprétations. Ces difficultés pointaient déjà dans les analyses linguistiques de ces phrases avancées par GROSS, DUBOIS et DUBOIS-CHARLIER, ou encore HALLIDAY : comment, par exemple, décider de la possibilité de donner à la phrase (1) de cet exemple de DUBOIS et DUBOIS-CHARLIER (*op. cit.*) l'interprétation (1a) plutôt que (1b) ?

- (1) C'est la secrétaire que j'ai vue.
- (1a) C'est la secrétaire — et non pas le directeur — que j'ai vue.
- (1b) Cette secrétaire est la secrétaire que j'ai vue.

On a vu plus haut la solution adoptée par DUBOIS dans la description de l'ambiguïté.

Ce critère appliqué aux phrases du corpus paraît peu explicatif. La proposition faite par GROSS (*op. cit.*) de reconstruire un deuxième membre contrastif des phrases en C'EST X QU P se heurte aux mêmes difficultés : comment décider ici de la possibilité de cette reconstitution, ou là du type d'enchâssement ?

Dans le cas d'une phrase comme (1), il apparaît impossible de trancher entre une interprétation contrastive ou déictique de la phrase sur la base de critères uniquement formels. Les paraphrases (1a) et (1b) supposent en fait des conditions d'emploi différents de (1).

(1a) répondrait en effet à une question comme : « Qui as-tu-vu ? » ; pour qu'un effet contrastif puisse être produit dans la phrase d'identification répondant à cette question, il est nécessaire que le morphème QU- de la question et le constituant encadré par C'EST... QU dans la réponse (« la secrétaire ») fasse référence à un savoir dans lequel les objets « secrétaire » et « directeur » occupent une position où ils ne doivent pas être confondus (un savoir dans lequel « un chat est un chat », « une secrétaire est une secrétaire », « un directeur est un directeur », et où « avoir vu la secrétaire », ce n'est pas « avoir vu le directeur »...).

(1b) répondrait par contre à une question comme : « Qui est-ce ? », l'effet déictique résultant de la correspondance entre le morphème QU- de la question, le consti-

tuant encadré par C'EST... QU dans la réponse et un objet présent *dans le contexte situationnel* (sous la forme d'une référence externe à « cette secrétaire que l'on voit »...) *et/ou discursif* (sous la forme d'une coréférence à « cette secrétaire dont il vient d'être question »...).

Dans les deux cas, la phrase pose une relation d'identification dont l'interprétation fait appel à un *élément extérieur* au fonctionnement syntaxique des phrases du type de (1) défini dans le cadre de l'autonomie relative de la langue. Cet élément extérieur déterminant le type d'interprétation que reçoivent ces phrases renvoie dans le premier cas à la position d'un constituant pris dans une formulation déterminée à l'intérieur d'un domaine de savoir.

Établir une telle interprétation (« désambiguïser » la formulation) demande ainsi que soit précisée sa position dans un *rapport interdiscursif* ou inter-séquence donné.

Dans le cas de (1b), l'interprétation déictique semble supposer un rapport de la formulation au contexte *intra-séquence* (ou situationnel) comme élément extérieur au fonctionnement de la langue requis pour l'assignation d'un effet.

L'analyse des effets de sens rend ainsi nécessaires, à la fois, la prise en compte du fonctionnement syntaxique des formes en C'EST...QU occurring dans les formulations de référence et l'inscription de telles formulations dans des rapports intra et interdiscursifs, c'est-à-dire leur détermination par des FD.

Cette exigence s'est trouvée exprimée dans des travaux antérieurs (PÊCHEUX, 75 ; HENRY, 75) qui ont utilisé à cet effet, dans l'analyse du fonctionnement discursif de la nominalisation ou des relatives, la notion de *paraphrase discursive*, distincte de celle de paraphrase linguistique :

« Si le discours était entièrement déterminé du point de vue de sa production et de son interprétation par la langue, il n'y aurait pas de place pour la notion de paraphrase discursive (...). La paraphrase discursive (est) constitutive des effets de sens. On peut alors expliquer que des formulations différentes quant à leur matérialité puissent être liées à un même effet de sens, sans pour autant que ces différentes formulations puissent être considérées comme entretenant les unes avec les autres des rapports qui relèveraient de l'autonomie relative de la langue (comme ce qu'on appelle « paraphrase » au sens linguistique du terme). Il faut être clair sur ce point, la notion de paraphrase discursive est une notion « contextuelle » en ce sens que les paraphrases discursives dépendent des conditions de production et d'interprétation, c'est-à-dire des formations discursives diverses auxquelles le discours peut être rapporté pour en produire le sens » (P. HENRY, 75, p. 95).

Nous décrivons ci-dessous les différentes réalisations des phrases en C'EST X QU P/CE QU P C'EST X/X C'EST CE QU P relevées dans le corpus des [er] ; nous tentons de même l'analyse aux points 2 et 3 de ce chapitre de quelques effets de sens liés à leur occurrence, dans le cadre théorique qui vient d'être esquissé.

1. Phrases en « c'est x qu p »

a) *Interprétation contrastive*

L'interprétation contrastive de certaines phrases en C'EST... QU du corpus des [er] ne pose pas de problèmes. Ces phrases sont :

— des phrases à deux membres, du type :

C'EST X QU P $\left\{ \begin{array}{l} \textit{mais} \\ \textit{et} \end{array} \right\}$ CE N'EST PAS Y QU P

par ex. dans :

[er]₃₄ /CE N'EST PAS *contre eux*, *mais pour eux aussi* QUE *nous luttons.*/

— ou des phrases à deux membres, dont le contraste est marqué par l'antonymie

entre deux relations prédicatives reliées par un connecteur oppositif (*mais, au contraire*) :

C'EST X QU P₁ *mais* C'EST Y QU P₂

par ex. dans :

[er]₄₀ /CE SONT *les grands du monde d'alors* QUI *commandèrent châteaux et cathédrales, mais* CE SONT *les ancêtres des ouvriers d'aujourd'hui* QUI *les bâtirent.*/

— des phrases à un membre, avec une négation contrastive, de type :

CE N'EST PAS X QU P

par ex. dans :

[er]₁₉ /*la violence*, CE N'EST PAS *de nous* QU'elle *vient...*/

Dans les phrases contrastives à un membre de type C'EST X QU P, la reconstruction d'un deuxième membre (en adoptant ici le principe de reconnaissance de ces phrases en surface défini par GROSS [77]), permet dans la plupart des cas de lever l'ambiguïté.

— La présence à droite de C'EST d'un modifieur du type *précisément, seulement, uniquement* vient dans certains cas faciliter l'interprétation contrastive :

par ex. dans :

[er]_{29,30} /*Mais* C'EST *précisément pour cela*, C'EST *précisément parce que nous sommes des matérialistes* QUE.../

— Dans ce type de fonctionnement, on ne trouve en général qu'un constituant encadré par C'EST... QU ; lorsqu'il y en a plusieurs, c'est une relation d'équivalence de type *c'est-à-dire* qui les relie (par effacement d'une relative appositive) :

par ex. dans :

[er]₂₁ /C'EST *par ce chemin, par une lutte calme, unie, responsable* QUE *la classe ouvrière, notre peuple imposeront des transformations démocratiques...*/

— On relève également des combinaisons des formes : dislocation à gauche + pronominalisation et C'EST... QU,

comme dans :

[er]₁₉ /*la violence*, CE N'EST PAS *de nous* QU'elle *vient et QU'elle viendra jamais*/.

Des ambiguïtés subsistent cependant dans l'interprétation de certaines formulations : dans les cas litigieux ou difficilement décidables (voire indécidables), sur la foi de quels critères attribuer tel type d'interprétation à telle structure ? Par exemple, si l'on interprète, dans l'exemple donné ci-dessus, [er]₂₁ de manière contrastive :

C'EST *par ce chemin (c'est-à-dire) par une lutte calme, unie, responsable* — et *par aucune autre voie* — QUE *la classe ouvrière...*

plutôt que de manière déictique :

Ce chemin est le chemin par lequel la classe ouvrière...

comment rendre compte de l'intuition de lecture qui est à la base de cette interprétation ?

b) *Interprétation constative*

Les phrases en C'EST X QU P qui reçoivent une interprétation constative se différencient des précédentes en ce que :

— C'EST X QU P y est paraphrasable par IL Y A X QU P,

comme dans :

[er]₃₆ /C'EST l'assemblée plénière de l'épiscopat français qui déclarait voici quatre ans.../

— Un modifieur du type de *aussi* peut figurer à la droite de C'EST, par ex. dans :

[er]₄₅ /C'EST aussi l'image du couple (...) QUI s'en trouve altérée.../

— On trouve fréquemment plusieurs constituants encadrés par C'EST... QU se présentant sous la forme d'une énumération, dont les termes peuvent être reliés par *et aussi*, de type :

$\left\{ \begin{array}{l} \text{C'EST} \\ \text{IL Y A} \end{array} \right\} \text{SN}_1^1 (\text{et aussi}) \text{SN}_1^2 (\text{et aussi}) \text{SN}_1^3 \dots \text{QU P}$

comme dans :

[er]₅ /Et puis, au sortir du travail, C'EST l'entassement dans les moyens de transports, les mauvaises conditions de logement, les mille et un soucis des familles QUI viennent accroître la fatigue, l'énerverment./

— Les éléments en position X dans les phrases à interprétation constative relevées dans le corpus des [er] sont des SN (alors que figuraient comme constituants encadrés dans le cas précédent des SN sujet, SN objet, Sprep ou leurs équivalents et souvent des nominalisations comme dans [er]₅ précédemment donnée en exemple).

c) Interprétation déictique

Les phrases à interprétation déictique se caractérisent par les traits suivants :

— C'EST X QU P y est paraphrasable par

$\left\{ \begin{array}{l} \text{VOILA X QU P} \\ \text{CE X EST LE X QU P} \end{array} \right\}$

comme dans

[er]₃₇ /C'EST tout cela QUI nous amène à considérer.../

— X est un SN ou Sprep anaphorique, de type : $\left\{ \begin{array}{l} \text{Pron. démonstratif} \\ \text{Dét + Nom générique} \end{array} \right\}$

(ces questions capitales, ce, à cela, cette réalité-là, un fait, les éléments décisifs...), coréférent à un constituant de S⁻¹, à S⁻¹, à un paragraphe, ou éventuellement à toute la partie de séquence à gauche de C'EST X QU P.

— Il y a au moins un élément préconstruit dans le champ de l'anaphore, par exemple :

[er]₁ [... réaliser le changement nécessaire/C'EST à ces questions capitales QU.../...]

[er]₁₄ [... faire avancer la démocratie, la liberté/C'EST ce QUE nous proposons.../...]

[er]₂₂ [... transformation de la société.../C'EST à cela QUE notre parti s'emploie.../...]

[er]₂₄ [... ligne de partage décisive.../C'EST cette réalité-là, QU.../...]

— Ces phrases peuvent être reliées à leur contexte gauche par un connecteur de type *et*.

2. Phrases en « ce qu p c'est x »/« x c'est ce qu p »

a) CE QU P C'EST X

Par ex. [er]₂₀ /Au contraire, CE QUE nous proposons aux Français, C'EST de s'unir.../

Ces phrases d'identification réversibles, dans lesquelles la nominalisation en CE QU P occupe la position de thème de phrase et celle d'« élément à identifier » dans la structure d'identification, et où le thème de discours X en position rhématique joue le rôle d'élément identifiant, présentent dans le corpus des [er] les particularités suivantes :

— X est un préconstruit nominalisé

par ex. dans :

[er]₁₁ /... CE QU'il faut aujourd'hui, C'EST un changement politique, un changement de société./

[er]₄₂ /... CE QUI caractérise l'état d'esprit de millions de travailleurs (...) C'EST l'aspiration à la justice, à la fraternité.../

— On rencontre les difficultés précédemment mentionnées pour assigner une interprétation à ces formes. La présence de négation contrastive dans le contexte, d'un connecteur de type *mais* ou *au contraire*, peut cependant dans le cas de [er]₂₀ par exemple, fonder une interprétation contrastive ; la présence d'une énumération de constituants en position X permet par contre de marquer le lien entre cette forme et la phrase en C'EST X QU P à interprétation constative.

b) X C'EST CE QU P

Par ex. [er]₂₆ /Le peuple (...) CE SONT ceux et celles QUI ont fait de notre pays ce qu'il est.../

On a regroupé sous cette forme deux types de réalisations :

— des phrases dans lesquelles X C'EST CE QU P se réalise en

SN₁ C'EST SN₂ QU P

où SN₁ est un préconstruit et où

SN₂ → { Pron. dém.
Dét + Nom générique }

comme dans

[er]₈ /l'origine des maux (...) C'EST ce système QUI voit le grand capital exercer sa domination, son hégémonie (...)/

ou encore

[er]₂₃ /la ligne de partage décisive, C'EST celle QUI (...) se situe entre d'une part la petite caste qui domine l'économie et l'État, et, d'autre part, l'immense masse de ceux qui travaillent.../

Le contexte de formulation permet de caractériser ces deux réalisations comme contrastives.

— des phrases dans lesquelles X C'EST CE QU P se réalise en

SN₁ C'EST SN₂¹, SN₂², SN₂³ ... QU P

où SN₁ est un préconstruit, où

{ SN₂¹, SN₂², SN₂³ } ... est une énumération

et où la relative QU P, tendant vers un fonctionnement appositif, peut dans certains cas être effacée. Ce type de réalisation se rapproche par ces caractéristiques des phrases en C'EST X QU P à interprétation constative ou descriptive. Elles correspondent d'autre part aux *phrases copulatives spécificationnelles* décrites par MARANDIN (78, p. 60) dans son travail de description du *Discours français sur la Chine*. L'interprétation spécificationnelle d'une phrase est liée à l'existence de relations spécifiques entre

les syntagmes formant les termes de la relation spécificationnelle : dans le cas d'une formulation telle que [er]₂ :

/... l'union du peuple de France, CE SONT les employés, les paysans, les ingénieurs et les techniciens, les enseignants et les artistes, les couches moyennes, la plus grande partie de notre peuple QUE frappent de plein fouet les méfaits de la politique actuelle./

l'ensemble des SN₂ constituerait une liste spécifiant SN₁ (*l'union du peuple de France*) fonctionnant alors comme un lexème vide cataphorique. Dans les deux types de réalisations recensées sous la forme X C'EST CE QU P, l'élément en position X doit être identifié (ou spécifié) dans la relation d'identification, ce qui distingue ces phrases du cas général envisagé plus haut (cf. *supra*, p. 87) par HALLIDAY, pour lequel l'élément X dans X EST CE QU P faisait fonction d'identifiant.

Les phrases de type X C'EST CE QU P inversent donc l'ordre des constituants des phrases de type CE QU P C'EST X mais conservent l'orientation de la relation d'identification.

2. Paraphrase discursive, énoncé, référence et reformulation dans le fonctionnement contrastif

1. Paraphrase discursive et effets contrastifs

a) Analyse de l'effet de sens contrastif

Soit, dans [er]₁₉, la phrase/*la violence, ce n'est pas de nous qu'elle vient.../*. Cette phrase en CE N'EST PAS X QU P est, dans les termes de GROSS (*op. cit.*), « une phrase contrastive à un membre » dont il est facile de reconstruire la partie effacée. On trouvera en effet dans les séquences discursives dominées par la FD communiste :

CE N'EST PAS des communistes (mais aussi des travailleurs, prolétaires, du peuple...) QUE vient la violence, C'EST du capital (mais aussi de la grande bourgeoisie, des monopoles, de l'aristocratie de l'argent...) QU'elle vient.

Cette formulation possède les caractéristiques suivantes :

- antagonisme de deux termes (et de leurs substituts synonymiques respectifs) dans le savoir de la FD communiste (*communistes, travailleurs, prolétaires vs capital, bourgeoisie, aristocratie de l'argent...*) ;
- usage contrastif de la copule d'identification (*est/n'est pas*) ;
- effacement possible d'un des deux membres de la phrase contrastive ;
- application d'une transformation de dislocation + pronominalisation possible sur le membre restant.

Si l'on « balaye » l'interdiscours de la FD communiste, dans lequel nous avons fait figurer un certain nombre de séquences discursives dominées par la FD catholique, on pourra y retrouver sans peine un ensemble de formulations¹ formant réseau, avec lesquelles la formulation de référence entretient un *rapport interdiscursif*. Pour en condenser le principe : *La violence vient des communistes.*

1. Nous n'avons pas constitué de tels réseaux pour caractériser le processus discursif inhérent à la FD catholique, en fonction du principe de constitution d'une forme de corpus à dominante ou dissymétrique ; de tels réseaux seraient sur ce point aisément constituables ; quelques formulations pour en juger : ... *Il n'est rien que le communisme n'ose, rien qu'il respecte ; là où il a pris le pouvoir, il se montre sauvage et inhumain* (Quadragesimo Anno). *La lutte des classes, avec ses haines et ses destructions (...) doit anéantir comme ennemies du genre humain toutes les forces qui s'opposent à ses violences systématiques* (Divini Redemptoris). *C'est pourquoi les tenants d'une telle doctrine, là où ils deviennent les maîtres du pouvoir, attaquent la religion avec violence* (Vatican II).

On repère ainsi dans l'interdiscours une opposition entre deux éléments : *La violence vient des communistes* vs *La violence vient du grand capital*, manifestant la contradiction entre deux domaines de savoir de FD antagonistes. On se trouve en fait ici devant une configuration particulière de paraphrasage discursif, dans laquelle deux formulations, de forme syntaxique déterminée (N_1 V de N_2), assignent des valeurs semblables (*la violence, venir de*) à certaines places de cette structure et deux valeurs antagonistes à *au moins* une place (ici : N_2 , qui prend deux valeurs antagonistes $\left\{ \frac{X}{Y} \right\}$, en l'occurrence $\left\{ \frac{\text{communistes}}{\text{grand capital}} \right\}$).

C'est la présence dans l'interdiscours d'une *configuration de paraphrasage discursif* de type :

$$\begin{aligned} [e]_1 &= \left\{ P \quad \frac{X}{Y} \right\} \\ [e]_2 &= \left\{ P \quad Y \right\} \end{aligned}$$

où

- $[e]_1$ et $[e]_2$ représentent deux formulations appartenant à des FD antagonistes,
- P représente un contexte de formulation commun,
- $\left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ représentent deux valeurs antagonistes assignées à une place déterminée du schéma syntaxique de ces formulations,

qui peut déclencher, dans l'intradiscours des séquences discursives dominées par ces FD, une *modalité contrastive d'identification* syntaxiquement réalisée par une phrase en C'EST X QU P à interprétation contrastive.

Ceci revient à transformer chacune des deux formulations en phrase d'identification équative dans laquelle :

- les constituants ayant valeur antagoniste viendront se placer en position d'identifiant et recevront ainsi l'interprétation *thème de discours* ;
- la copule d'identification équative se dédoublera en *opérateur d'identification contrastive*, noté $\left\{ \begin{matrix} \epsilon \\ \neq \end{matrix} \right\}$;
- les constituants ayant une valeur constante figureront dans la nominalisation en CE QU P occupant la position d'élément à identifier dans la phrase d'identification ;
- la correspondance entre valeurs opposées de l'opérateur d'identification et du constituant identifiant sera inversée dans chacune des formulations, soit :

$$(1) \text{ CE QU P } \left\{ \begin{matrix} \epsilon \\ \neq \end{matrix} \right\} \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$$

$$(2) \text{ CE QU P } \left\{ \begin{matrix} \epsilon \\ \neq \end{matrix} \right\} \left\{ \frac{Y}{X} \right\}$$

soit, à l'intérieur de chacun des processus discursifs pris en exemple :

$$\begin{aligned} (1) \text{ Ce(ux) de qui vient la violence } & \left\{ \begin{matrix} \text{est} \\ \text{n'est pas} \end{matrix} \right\} \left\{ \begin{matrix} \text{de nous.} \\ \text{des communistes.} \\ \text{du grand capital.} \end{matrix} \right\} \\ (2) \text{ Ce(ux) de qui vient la violence } & \left\{ \begin{matrix} \text{est} \\ \text{n'est pas} \end{matrix} \right\} \left\{ \begin{matrix} \text{du grand capital.} \\ \text{des communistes.} \\ \text{de nous.} \end{matrix} \right\} \end{aligned}$$

En développant (2) de façon simplifiée

$$\text{— par déplacement de } \left\{ \begin{matrix} \epsilon \\ \neq \end{matrix} \right\} \left\{ \frac{Y}{X} \right\}$$

$$\rightarrow C'(e) \quad \left\{ \begin{matrix} \text{est} \\ \text{n'est pas} \end{matrix} \right\} \quad \left\{ \frac{\text{du grand capital}}{\text{de nous}} \right\} \quad \text{que vient la violence.}$$

— par linéarisation

→ *Ce n'est pas de nous que vient la violence (mais) c'est du grand capital que vient la violence.*

— par effacement du second membre

→ *Ce n'est pas de nous que vient la violence.*

— par dislocation + pronominalisation

→ *La violence, ce n'est pas de nous qu'elle vient.*

L'analyse qui précède nous semble généralisable à l'ensemble des formulations relevées contenant des formes C'EST X QU P/CE QU P C'EST X/X C'EST CE QU P à interprétation contrastive. Nous ferons plus loin des distinctions entre ces trois formes, à propos des variations qu'elles peuvent introduire dans la production ou l'interprétation d'un effet de sens déterminé. (Nous envisageons pour l'instant le cas de C'EST X QU P/CE N'EST PAS X QU P.)

Ce type d'analyse, qui fait appel à l'interdiscours comme élément extérieur au fonctionnement de la langue, nous paraît répondre, dans une perspective discursive, aux questions que nous posons plus haut quant au choix d'un constituant déterminé comme thème de discours et à l'assignation d'une interprétation contrastive à ce type de phrases.

Il est en effet désormais possible d'avancer que :

(1) On pourra caractériser l'occurrence, dans une formulation apparaissant dans l'intradiscours d'une séquence discursive dominée par une FD déterminée, d'une forme de phrase C'EST X QU P comme *contrastive*, s'il est possible de repérer et de reconstruire, dans l'interdiscours de cette FD, une configuration de paraphrasage discursif particulière, de type $P \left\{ \begin{array}{c} X \\ Y \end{array} \right\}$ précédemment défini.

(2) À cette condition également, les constituants occupant les positions X et Y dans $P \left\{ \begin{array}{c} X \\ Y \end{array} \right\}$ et référant à des valeurs antagonistes au sein des processus discursifs dans la contradiction desquels se constitue l'interdiscours de cette FD, pourront venir occuper la place () dans

C'EST () QU P (/CE N'EST PAS () QU P)

et recevoir ainsi l'interprétation *thème de discours*.

La notion de paraphrase discursive fonctionne de manière implicite dans de nombreux travaux d'AD et a été rendue explicite dans l'usage qu'en a fait discursif » appellent cependant certaines précisions.

b) *Paraphrase discursive, identité et contradiction*

La notion de paraphrase discursive fonctionne de manière implicite dans de nombreux travaux d'AD et a été rendue explicite dans l'usage qu'en a fait M. PÊCHEUX¹ ; cette notion occupe une place centrale dans la problématique de ce dernier, tant au sein de la construction théorique (une FD est un espace de « reformulation-paraphrase », consiste en un « système de reformulations, paraphrases et synonymes » ([PÊCHEUX, 75, p. 173]) qu'à l'intérieur du dispositif expérimental de l'AAD : les « domaines sémantiques » obtenus à la suite de l'application de la procédure AAD à un ensemble de discours sont des classes de paraphrasage discursif.

Ils consistent en effet en la construction de classes d'équivalence distributionnelle qui établissent la relation de substitution de *n* segments discursifs dans un contexte établi comme équivalent. L'exemple suivant, emprunté à PÊCHEUX et FUCHS, 75, p. 72, vient illustrer cette notion :

X	donner	un minimum vital
	assurer	
l'État assure		

La conception de la paraphrase discursive développée par PÉCHEUX lie *paraphrase, substituabilité et synonymie* : la substitution possible d'éléments dans un contexte discursif déterminé fonde une relation de synonymie entre ces éléments (être substituable = avoir le même sens dans le processus discursif considéré). Le lien de paraphrase entre deux formulations interprété en terme de synonymie base ainsi la notion de paraphrase discursive sur l'*identité sémantique* de deux formulations (...« répétition de l'identique... même système de représentations » ... PÉCHEUX, 69, p. 320).

Cette identité sémantique ne se réduit cependant pas dans tous les cas à une pure et simple équivalence, ce qui a conduit à dégager deux types fondamentaux de substitution dans les domaines sémantiques :

(1) *Les substitutions « symétriques »* : étant donné deux substituables { a,b } (morphèmes, syntagmes ou formulations) dans un contexte P déterminé ; si $a \rightarrow b$ (a est contextuellement synonyme de b ; a entretient avec b une relation d'équivalence sémantique de type dictionnaire ; a est une métaphore adéquate de b et réciproquement), alors la relation de substitution est dite « symétrique » et notée :

$$\left| \begin{array}{c} a \\ b \end{array} \right| P$$

(2) *Les substitutions « orientées »* : étant donné deux substituables { a,b } dans un contexte P ; si $a \rightarrow b$ (a et b ne sont pas équivalents, mais on peut passer de l'un à l'autre, déduire l'un de l'autre, établir une relation de type métonymique entre l'un et l'autre), alors la relation de substitution est dite « orientée » et notée :

$$\left| \begin{array}{c} a \\ \downarrow \\ b \end{array} \right| P$$

La question de l'orientation des substituables à l'intérieur des domaines sémantiques pose un problème central pour la procédure AAD : celui de la définition de critères permettant de repérer les « orientations » entre commutables, que PÉCHEUX et FUCHS (75, p. 75) posent en ces termes :

« On sait que le principe de ce repérage consiste dans la recherche de constructions reliant les commutables par une syntagmatisation en quelque sorte perpendiculaire à l'axe des séquences en commutation ; (...) Il reste que la réalisation concrète de ce repérage se heurte à l'obstacle des frontières du corpus : rien ne prouve (...) que le type d'information soit *discursivement homogène* à la zone dans laquelle s'établissent les commutations. Cette question nous reconduit ainsi à un problème théorique, qui est celui du rapport d'un processus discursif avec l'interdiscours, c'est-à-dire l'ensemble des autres processus qui interviennent sur lui pour le constituer (...) »

La configuration particulière de paraphrasage discursif $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ que nous avons repérée dans l'analyse du fonctionnement contrastif des structures retenues nous semble de nature à produire les conséquences suivantes, si on la rapporte à la définition générale de la paraphrase discursive avancée par PÉCHEUX :

(1) Il est certain que la définition de critères permettant de repérer, dans la problé-

1. Voir à ce sujet PÉCHEUX et FUCHS, 75, pp. 58-80, et MARANDIN, 78, pp. 37-44, pour une critique de ces conceptions.

matique définie par PÊCHEUX, l'orientation entre des commutables dans une classe paraphrastique déterminée, doit faire appel à « un type d'information » *qui ne soit pas discursivement homogène* au processus discursif étudié. C'est la raison, dans notre travail, de la construction d'une forme de corpus qui permette la mise en rapport de « zones discursivement hétérogènes », c'est-à-dire de processus discursifs inhérents à des FD antagonistes.

(2) Mais il apparaît également, dans ce cas, que l'articulation de processus discursifs dans l'interdiscours, venant, en tant qu'élément extérieur spécifique, déterminer la configuration de paraphrasage discursif à l'intérieur d'un processus donné, ne saurait se satisfaire d'une conception de la paraphrase discursive fondée sur un *pur principe d'identité*.

La caractérisation de la configuration $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ nous semble au contraire relever d'un usage du principe d'identité qui pose la *conjonction* de l'identique et du contradictoire (comme c'était le cas dans la notion de « frontière » mentionnée *supra.*, p. 49) : $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ provient en effet de la mise en rapport de deux formulations, extraites de processus discursifs hétérogènes l'un par rapport à l'autre, mais de forme syntaxique déterminée, qui assignent des valeurs semblables et d'autres antagonistes à des places données de cette structure.

$P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ ne peut ainsi se réduire aux substitutions « symétriques » et « orientées » introduites par PÊCHEUX, puisque ce qui caractérise la classe $\left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ dans le contexte P, c'est la *non-commutabilité* des éléments en position X et Y dans le contexte de formulation P (que nous avons représentée par la barre qui sépare X de Y).

2. Énoncé et savoir

a) Position d'un élément dans le savoir et frontière d'un savoir

Nous avons jusque là traité les notions de « domaine de savoir » d'une FD et d'« éléments du savoir », ou *énoncés*, de manière purement définitionnelle (notamment aux pp. 49-50 du chap. III) : nous y avons défini l'énoncé comme « forme ou schéma général gouvernant la répétabilité au sein d'un réseau de formulations ».

Le *domaine de savoir* d'une FD figurait, dans le même développement, comme ensemble d'éléments du savoir et « principe d'acceptabilité discursive pour un ensemble de formulations », venant opérer le partage entre « ce qui peut et doit être dit » et « ce qui ne peut/doit pas être dit », assignant à une FD une frontière déterminée.

C'est de la construction des notions d'énoncé et de savoir qu'il va s'agir maintenant.

Nous voudrions cependant essayer, tout d'abord, de rendre plus explicite notre intuition à propos des structures C'EST X QU P/CE QU P C'EST X/X C'EST CE QU P comme « bases satisfaisantes de repérage des thèmes de discours » (cf. *supra* p. 80), devant permettre l'extraction des [er] et la constitution de réseaux de formulations dont les énoncés seraient dégagés. Et ceci en mettant en évidence, au plan des formulations extraites de la sdr et présentant des occurrences de formes syntaxiques C'EST X QU P à interprétation contrastive, un mode particulier de contact entre l'idéologique et le linguistique dans l'ordre du discursif, c'est-à-dire dans *l'ordre du rapport entre l'énoncé et la formulation*.

Le discursif représente bien à l'intérieur du fonctionnement de la langue les effets de la lutte idéologique :

— C'est l'existence de contradictions idéologiques de classe qui dessine dans l'interdiscours des configurations du type $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ envisagé ci-dessus, dans des conditions formelles de distribution, dans un contexte de formulation P déterminé, des constituants apparaissant en {X,Y} ; ceux-ci occupent une position déterminée dans les

domaines de savoir des FD, dans l'antagonisme desquelles ces contradictions se matérialisent.

— Des configurations d'une telle forme coexistent avec la présence, dans l'ensemble des séquences discursives appartenant au domaine de mémoire des FD considérées, de formulations qui manifestent une certaine régularité lexicale et syntaxique : les constituants venant occuper les positions {X, YP} dans P' $\left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ sont récurrents dans ces formulations ; on peut également y repérer l'occurrence de formes syntaxiques telles que

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{C'EST X QU P MAIS CE N'EST PAS Y QU P} \\ \text{C'EST X QU P}_1 \text{ MAIS C'EST Y QU P}_2 \\ \text{CE N'EST PAS Y QU P} \\ \text{C'EST X QU P} \end{array} \right\}$$

et d'autres formes syntaxiques de contraste.

P $\left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ coexiste ainsi avec une *zone de répétabilité* déterminée à l'intérieur des processus discursifs considérés (réurrence de certains éléments lexicaux/de certaines formes syntaxiques).

Le discursif manifeste à l'inverse *l'existence de la matérialité linguistique à l'intérieur de l'idéologie* :

— Ainsi l'expression P $\left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ vient-elle, dans l'interdiscours, *matérialiser la frontière* des domaines de savoir propres à des FD antagonistes, indiquer, par la non-substituabilité des constituants qu'elle met en rapport dans des conditions formelles de fonctionnement de la langue, la ligne de partage entre le formulable et le non-formulable pour chacun des processus discursifs dans l'articulation contradictoire desquels cette frontière se matérialise.

— Ainsi les formulations où apparaissent les structures syntaxiques qui viennent d'être mentionnées ont-elles pour effet, dans l'intradiscours d'une séquence discursive, par l'identification contrastive qu'elles opèrent d'éléments de savoir antagonistes, de pointer, de *désigner cette frontière*, de l'exhiber comme règle pour tout sujet devant énoncer ou interpréter une telle formulation.

Nous sommes de la sorte plus à même de préciser notre intuition initiale, qui posait que l'analyse du fonctionnement en discours de certaines structures linguistiques de l'identification pouvait conduire au repérage des éléments du savoir d'une FD. Une formulation telle que [er]₁₇

C'est l'aristocratie de l'argent qui a peur de la liberté
doit être interprétée, dans son fonctionnement contrastif, comme :

C'est l'aristocratie de l'argent — pas les travailleurs, le peuple... — qui a peur de la liberté.

c'est-à-dire :

*C'est l'aristocratie de l'argent et elle seule — pas les travailleurs, le peuple... — qui est le thème de mon discours quand je dis que quelqu'un a peur de la liberté*¹.

ou encore :

On doit dire que l'aristocratie de l'argent a peur de la liberté. / On ne doit pas dire que les travailleurs, le peuple, ont peur de la liberté.

1. Ce qu'HALLIDAY a bien noté en marquant le caractère d'« emphase thématique des phrases à thème prédiqué » (voir plus haut, p. 88).

$$\left\{ \left\{ \begin{array}{l} \underline{L'aristocratie de l'argent a} \\ \underline{Les travailleurs n'ont pas} \end{array} \right\} \text{peur de la liberté} \right\}$$

est un élément de savoir.

ou enfin, par généralisation :

$P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ est un énoncé, c'est-à-dire $[\bar{E}] = P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$. Nous appellerons ce type d'énoncé, du fait de sa structure, *énoncé divisé*.

b) *Forme de l'énoncé dans le fonctionnement contrastif*

Nous donnons ainsi à l'énoncé, dans la zone de fonctionnement discursif qui nous retient tout d'abord, la forme générale $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$, caractéristique de l'énoncé divisé, dont la construction a été décrite plus haut. Cette forme générale possède les caractéristiques suivantes :

(1) $\{X, Y\}$ y figurent des *positions référentielles*, dans le contexte de formulation P , occupées, à l'intérieur d'un processus discursif donné (et/ou dans deux — ou éventuellement plusieurs — processus discursifs), par deux ensembles d'éléments prenant une valeur antagoniste à l'intérieur du processus discursif (et/ou dans deux — ou plusieurs — processus discursifs contradictoirement liés).

Soit $\left\{ \begin{array}{l} X = \{a, b, c, d, \dots\} \\ Y = \{f, g, h, i, \dots\} \end{array} \right\}$, telles que : $\{a\}, \{b\}, \{c\}, \dots$
 $\{f\}, \{g\}, \{h\}, \dots$

(2) $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ reçoit ainsi l'interprétation :

« Les éléments (morphèmes, syntagmes, formulations) en position référentielle $\{X, Y\}$ dans le contexte de formulation P ne sont pas commutables ».

(3) Pour que $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ constitue un énoncé, c'est-à-dire une « forme indéfiniment répétable », pouvant donner lieu à des énonciations dispersées au sein d'un processus discursif, il faut :

Condition 1 : que les ensembles d'éléments qui viennent occuper les positions $\{X, Y, P\}$ soient *récurrents* et *cooccurents* dans un ensemble de formulations à l'intérieur du processus discursif. Si la construction de $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ a été possible dans l'exemple développé plus haut (p. 93), c'est que l'on pouvait dégager, de la récurrence de certains éléments (*violence, venir de, communistes...*) et de leur cooccurrence dans une structure déterminée, des formes d'invariance qui se répètent dans le processus discursif.

Ainsi

$N_1 \ V \ de \ N_2$
 VIOLENCE VENIR DE COMMUNISTES

Nous appellerons une telle forme d'invariance *base de formulation* (noté : B [e]). La notion de base de formulation renvoie à l'existence des éléments *préconstruits* au discours.

$\{PX/PY\}$ représentent deux bases de formulation, dont la mise en rapport produit un énoncé : l'énoncé peut ainsi être défini comme *forme d'articulation d'éléments préconstruits du discours*.

Condition 2 : que $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ soit une *condition d'occurrence* de formulations de forme C'EST X QU P/CE QU P C'EST X/X C'EST CE QU P, et d'autres formes syntaxiques mar-

quant le contraste, dans l'intradiscours de séquences discursives dominées par la FD où $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ est un élément de savoir, de même qu'une *condition d'interprétation* des effets de sens liés au fonctionnement contrastif de ces formes.

(4) L'existence de $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ détermine des conditions de reformulation à l'intérieur du processus discursif et y inscrit une zone de répétabilité. Nous appellerons *zone de répétabilité*, dans un processus discursif, les formulations ou séquences de formulations où l'on peut répérer les effets de l'existence de $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$, c'est-à-dire où les conditions 1 et 2 sont remplies.

(5) $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ s'inscrit dans un rapport déterminé entre interdiscours et intradiscours dans le processus discursif inhérent à une FD ; ce rapport *fonctionne comme règle* pour le processus discursif.

À cette règle on peut donner la forme d'une implication réciproque, qui rend compte de la forme de coexistence des objets figurant au plan de l'interdiscours (énoncés) et de l'intradiscours (formulations), soit

$$P \left\{ \frac{X}{Y} \right\} \Leftrightarrow \text{C'EST X QU P/CE N'EST PAS Y QU P.}$$

(6) Cette règle (au sens de *régularité* existant dans le corpus) opère, pour la zone de répétabilité qui nous intéresse ici, le partage entre le formulable et le non-formulable, fixe les limites de l'« acceptabilité discursive » au sens où nous avons défini cette notion plus haut, assure ainsi la clôture d'un domaine de savoir.

Quelques remarques, enfin, sur *ce que n'est pas l'énoncé*.

Un schéma général tel que $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ ne saurait être assimilé à une forme de base de laquelle pourraient être dérivées les structures de surface des phrases en C'EST X QU P à interprétation contrastive ; l'interdiscours ne saurait jouer, vis-à-vis de l'intradiscours, le rôle d'une structure profonde (pas plus que d'une « macro-structure textuelle ») à partir de quoi on pourrait envisager la génération de l'intradiscours comme « texte ». De même, la régularité représentée ci-dessus n'est pas une règle de génération.

Si l'existence de l'énoncé est distincte de celle de la phrase ou du texte, elle l'est tout autant de celle d'une proposition logique. Une forme telle que $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ n'est pas un axiome, ou un objet abstrait à partir de quoi pourraient être appliquées des règles de déduction. Poser par ailleurs que $\{X, Y\}$ sont des positions référentielles ne conduit pas à s'interroger sur la valeur de vérité des expressions qui peuvent y figurer.

Et s'il advient que *le roi de la France est chauve* y apparaisse, peu importent l'existence dudit roi et l'état de sa calvitie : il suffit que la formulation s'inscrive dans une position référentielle, y soit formulée, pour prendre une « valeur de vérité » à l'intérieur du processus discursif.

Ce n'est ni du « sens », ni de la « référence », au sens logique de ces termes, des objets du discours que l'AD se préoccupe, mais de leurs formes de *coexistence matérielle* dans les processus où se constitue le savoir des FD.

La suite de dénégations qui viennent d'être formulées désigne cependant l'existence de l'énoncé comme un lieu problématique de notre démarche. Elles ont leur raison dans notre intention de donner un statut spécifique à des objets (FD, énoncé, formulations...) qui les « fasse exister » en dehors des représentations linguistiques ou logiques dans lesquelles spontanément ils se coulent. Voie tâtonnante, entâchée d'empirisme, qui emprunte ça et là, condamnée à ne manipuler que des objets concrets-abstraites, produits de généralisations à partir d'observations empiriques.

S'il faut cependant donner à une forme telle que $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ un statut en tant qu'expression, nous assignerons à ce schéma général la qualité d'une généralisation des *conditions d'existence discursive* d'une formulation telle que, par exemple :

[er]₁₉ *La violence, ce n'est pas de nous qu'elle vient*

qui la font exister simultanément dans des rapports interdiscursifs, dont l'énoncé :

La violence vient $\left\{ \begin{array}{l} \text{des communistes} \\ \text{du grand capital} \end{array} \right\}$

vient donner une certaine expression, sous la forme d'une *matérialité répétable* dans un processus discursif, ainsi que dans des rapports intradiscursifs au sein d'une séquence : c'est l'inscription simultanée d'une expression linguistique dans une stratification interdiscursive et dans une linéarité intradiscursive qui en fait un élément de discours, lui donne le statut de formulation et pas seulement de phrase (même s'il arrive qu'une formulation puisse correspondre à l'existence linguistique d'une phrase).

3. Description d'effets contrastifs dans la référence et la reformulation : contradiction et domination idéologique

Nous avançons plus haut (voir p. 75), parmi les hypothèses spécifiques ou corpus discursif, la thèse suivante :

(1) les énoncés constituant le savoir propre à la FD communiste se forment dans la contradiction avec les énoncés éléments de savoir de FD dominantes, notamment avec les énoncés de la FD catholique ;

(2) le domaine de savoir d'une FD dominée se constitue ainsi dans une forme déterminée de domination idéologique qui assigne aux formulations des thèmes (« ce dont elles parlent ») et des articulations (« comment elles en parlent ») donnés.

Nous illustrons ci-dessous cette thèse à partir de l'observation de la construction de la référence de certaines expressions dans le processus discursif et de différents types de reformulations dans le fonctionnement contrastif de C'EST X QU P.

a) LA CONSTRUCTION DE LA RÉFÉRENCE

Les énoncés divisés se forment, nous l'avons montré dans le cas de [er]₁₉, dans la contradiction qui lie les processus discursifs inhérents à deux FD antagonistes, comme la communiste et la chrétienne. À partir de deux B[e] induites du réseau de formulations donné en exemple plus haut (au chap. II, pp. 46-47), on pourrait de même dégager une forme générale de répétabilité de type $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$, soit l'énoncé :

La politique des communistes $\left\{ \begin{array}{l} \text{une constante, une démarche de principe} \\ \text{à l'égard des chrétiens est} \quad \text{une ruse, une tactique, un piège...} \end{array} \right\}$

On peut y repérer, dans la partie prédicative des formulations rassemblées en réseau, deux listes de substituts synonymiques, globalement contradictoires l'une avec l'autre : on y voit jouer un effet de l'existence d'une contradiction idéologique dans la construction de la référence de certaines expressions à l'intérieur d'un processus discursif. Une telle contradiction y produit comme effet une *forme antonymique* de constitution de la référence (déjà repérée au niveau lexical en AD politique par le fonctionnement de la préfixation *anti*-).

Si donc {X, Y} de $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ sont des positions référentielles inscrites dans la forme générale de l'énoncé, elles sont indissociables de la récurrence des éléments

qui, dans des formulations déterminées, occupent ces positions. Soit dans l'exemple choisi :

La politique des communistes à l'égard des chrétiens est $\left\{ \frac{X}{Y} \right\}$

où

$X = \{ \text{piège, astuce, ruse, tactique occasionnelle, tactique de circonstance, truc électoral, scepticisme, confusion, manœuvre, éclectisme, opportunisme, idéalisme...} \}$

$Y = \{ \text{position politique en accord avec notre doctrine, politique de principe, démarche de principe, attitude de principe, expression claire et franche des positions, franchise... }^1 \}$

On voit ainsi qu'une formulation telle que [er]₃₉ :

Ce n'est pas par tactique, ni dans la confusion idéologique, que nous cherchons passionnément... (à unir communistes et chrétiens) mais parce que (...)

produit un effet de référence, au sens où sa forme syntaxique a pour effet l'identification contrastive de substituts synonymiques appartenant à deux classes référentielles antonymes. Le fonctionnement *métadiscursif* de ce type de forme se trouve ici confirmé.

Cette observation est généralisable sur la totalité du processus discursif : les éléments placés dans des positions référentiellement contradictoires dans l'énoncé lié à [er]₁₉ (où $X = \{ \text{grand capital, bourgeoisie, aristocratie de l'argent...} \}$, et où $Y = \{ \text{communistes, travailleurs, prolétaires...} \}$), entrent dans d'autres types de régularités récurrentes dans le processus discursif. Ainsi, par exemple, les formulations où apparaissent des verbes de la classe $V^* = \{ \text{opprimer, frapper, exploiter, rançonner, mettre en péril, dominer, peser sur...} \}$ sont-elles toutes construites selon la structure $N_1^X V N_2^Y$

On peut sur la base de cet exemple rendre plus précise la notion d'énoncé comme « forme indéfiniment répétable » ou comme « forme générale gouvernant la répétabilité au sein d'un réseau de formulation » : si un énoncé déterminé règle bien l'existence d'une zone de répétabilité à partir de laquelle un réseau de formulations pourra être constitué, le schéma général $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ traverse quant à lui l'ensemble du processus discursif, c'est-à-dire en l'occurrence l'ensemble des R[e] dont la répétabilité se trouve gouvernée par des énoncés divisés ; il constitue une *condition générale de répétabilité* à l'intérieur du processus de la FD considérée.

b) LA REFORMULATION

On aura trouvé dans les développements qui précèdent un certain nombre d'éléments à l'appui de la première partie de la thèse énoncée plus haut : les énoncés obtenus à partir des [er]_{19,39...} nous apparaissent bien comme des objets que l'existence d'une contradiction spécifique entre deux FD antagonistes « fait exister » en tant que tels ; nous avons essayé de le faire apparaître dans la forme même de l'énoncé, en ce qu'elle règle la constitution, dans le domaine de savoir, de la référence des expressions qui s'y inscrivent en position {X,Y} : une telle contradiction est *antérieure* à l'existence de ces objets.

Nous voudrions ci-dessous préciser les modalités de présence discursive d'une contradiction idéologique au plan de la *formulation*. En effet, conformément à ce que nous avons indiqué plus haut (voir p. 50), chaque formulation entrant dans un R [e] dont un énoncé divisé gouverne la répétabilité doit être considérée comme une

1. Ces classes ont été constituées à partir des formulations du domaine de mémoire inscrites dans la zone de répétabilité gouvernée par l'énoncé divisé pris comme exemple.

reformulation possible de cet énoncé. On peut ainsi parcourir $R[e]$ à partir de $[E] = P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ comme un trajet des reformulations possibles de $[E]$.

Nous n'avons jusqu'ici pris en compte le plan de la formulation, c'est-à-dire celui de l'intradiscours de la sdr dans le corpus constitué, que comme « point d'appui » d'un accès à l'interdiscours : des $[er]$ y ont été empiriquement segmentées et extraites ; cela a conduit à déterminer la forme de certains énoncés ; une forme de coexistence a été établie pour le processus discursif entre énoncés divisés et formulations manifestant la présence de formes syntaxiques C'EST X QU P/CE QUE P C'EST X/X C'EST CE QU P à interprétation contrastive.

Il va s'agir à présent de faire retour sur l'intradiscours de la sdr, afin d'y observer la manière dont les éléments du savoir d'une FD que sont les énoncés deviennent objets d'énonciation : si l'intradiscours d'une séquence discursive constitue bien le lieu d'une appropriation par un sujet énonciateur des éléments du savoir d'une FD, il conviendra de déterminer les différentes modalités de cette appropriation ; la séquentialisation des éléments du savoir y produit en effet différents effets discursifs résultant de tel ou tel mode de linéarisation des énoncés dans l'intradiscours.

En ce qui concerne la zone de fonctionnement discursif à laquelle nous nous intéressons ici, les effets qu'on y repère entrent dans le registre du *fonctionnement polémique* du discours politique qui a été abondamment décrit en AD ; il y constitue une base de construction de typologies discursives (discours polémique, discours didactique). Les analyses du fonctionnement polémique du discours politique insistent toutes sur la présence de ce type de discours de « marques de rejet » (MARCELLESI et GARDIN, 74, entre autres) et notamment de transformations négatives (généralement présentées comme négation/rejet par le sujet énonciateur d'une formulation antérieure du discours de « l'autre »), c'est-à-dire de formes linguistiques de la *réfutation*.

Nous décrivons ci-dessous différents effets discursifs liés à la reformulation d'énoncés divisés dans l'intradiscours de la sdr¹, dans le cadre d'interprétation que dessine la deuxième partie de la thèse avancée plus haut : le domaine de savoir d'une FD dominée se constitue dans une forme déterminée de domination idéologique, qui fait de cette FD une unité divisée, à l'intérieur de laquelle on peut repérer les effets de la domination idéologique.

(1) *Sujet universel et position de sujet*

De l'ensemble du développement qui précède, on peut tirer, quant à la question du sujet, les conséquences suivantes : $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ y représente bien, en tant qu'élément du savoir, une expression renvoyant au *sujet universel* de la FD ; l'énoncé vient donner une forme déterminée à ce que nous avons désigné (plus haut, p. 50) comme l'extériorité de l'énonçable.

Cette forme a ceci de particulier, dans le cas de $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$, qu'elle manifeste le rapport entre deux sujets de savoir antagonistes, que l'on pourrait noter, par analogie avec la forme de l'énoncé : $\left\{ \frac{SU_1}{SU_2} \right\}$ au sens où PX est une expression renvoyant à SU_1 et PY une expression renvoyant à SU_2 .

Si une *position de sujet* se définit comme un rapport d'identification du sujet énonciateur au sujet universel d'une FD, la spécificité de la position de sujet dans le fonctionnement polémique de discours tient à ce que cette identification, par laquelle un

1. Nous nous cantonnerons à l'observation des formulations dont les formes syntaxiques sont apparentées à C'EST X QU P, bien qu'il y ait d'autres formes syntaxiques de contraste (connexions interphrastiques en *mais*, présence de propositions concessives, différents types de négation contrastive...) dans les zones de répétabilité où l'on relève l'occurrence de formes C'EST X QU P à interprétation contrastive.

sujet parlant est interpellé/constitué en sujet idéologique, s'effectue en un lieu qu'une contradiction divise.

Et si le domaine de la forme-sujet constitue bien le domaine de la description du sujet comme effet dans le discours, à travers les différentes positions de sujet repérables dans une FD, on pourra noter

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{SU}_1 \\ \text{SU}_2 \end{array} \right\} \Leftrightarrow \mathcal{S}$$

la position de sujet « polémique » comme élément de description de la forme sujet dans la FD de référence.

(2) Les formes de la réfutation

Les types de reformulation de $[\bar{E}] = P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ que l'on peut trouver dans l'intradiscours de la sdr ont été recensés pp. 89-90 et une analyse succincte de leur fonctionnement a été proposée pp. 93-95. Ces reformulations résultent de différents modes de linéarisation de l'énoncé divisé dans l'intradiscours de la sdr. Elles se réalisent dans diverses formes de réfutation auxquelles le fonctionnement polémique du discours est lié ; on repère les formes suivantes de réfutation dans le corpus des [er] :

(*) *Des formes complètes (ou explicites) de réfutation.* Ces reformulations constituent des formes complètes (ou explicites) de réfutation au sens où l'ensemble des éléments présents dans l'énoncé se trouve linéarisé dans l'intradiscours. Elles correspondent aux « phrases à deux membres » étudiées par GROSS (*op. cit.*) et sont de forme :

C'EST X QU P P₁ $\left\{ \begin{array}{l} \textit{et} \\ \textit{mais} \end{array} \right\}$ C'EST Y QU P₂ comme dans :

[er]₃₄ *Ce n'est pas contre eux (les travailleurs) mais pour eux aussi que nous luttons !¹*

ou bien de forme

C'EST X QU P $\left\{ \begin{array}{l} \textit{et} \\ \textit{mais} \end{array} \right\}$ C'EST Y QU P₂ comme dans :

[er]₁₇. *C'est l'aristocratie de l'argent qui a peur de la liberté. Les travailleurs, eux, au contraire, ont besoin de liberté...*

Dans le cas de [er]₃₄, on pourrait reconstruire dans l'intradiscours un énoncé de forme $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$

Les communistes luttent $\left\{ \begin{array}{l} \textit{contre} \\ \textit{pour} \end{array} \right\}$ les travailleurs.

venant marquer, dans cet exemple, l'extériorité de l'énonçable sous la forme d'une expression manifestant la contradiction entre deux savoirs antagonistes.

L'énonciation par un \mathcal{S} d'une formulation telle que [er]₃₄ s'effectue par un passage à l'assertion dans lequel :

— a lieu un repérage du sujet de l'énoncé par rapport au sujet de l'énonciation (S = \mathcal{S} , soit nous),

— et se produit, au terme de l'analyse proposée plus haut, une séquentialisation de

1. On voit bien sur cet exemple comment plusieurs effets de sens peuvent venir surcharger une formulation déterminée : ainsi la co-présence d'un effet contrastif (*ce n'est pas... mais*), d'un effet constatif sur le deuxième membre de la phrase (*aussi*) et d'un effet exclamatif, marqué par la ponctuation (c'est la seule marque exclamative figurant dans une [er] du corpus).

l'ensemble des éléments contenus dans $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$, où un élément X est identifié comme élément du savoir de la FD dans le contexte P, alors qu'un élément Y est l'objet d'une réfutation (c'est-à-dire d'une identification négative) dans ce que nous avons appelé « modalité d'identification contrastive ».

Les formes complètes (ou explicites) de réfutation sont celles dans lesquelles la structure de l'interdiscours apparaît le plus clairement : « les éléments de l'intradiscours qui constituent, dans le discours du sujet, ce qui le détermine, sont réinscrits dans le discours du sujet lui-même » (PÊCHEUX, 75, p. 148).

L'interdiscours y apparaît en effet *en tant que préconstruit*, sous la forme des évidences à travers lesquelles, dans chacune des deux FD antagonistes, se trouve représentée « la lutte des communistes » :

Les communistes luttent pour les travailleurs, le peuple, la liberté vs Les communistes veulent la division du peuple, conduisent la classe ouvrière, les travailleurs à la misère, sont contre la liberté...

Mais l'interdiscours figure également dans la formulation en *tant que discours transverse* : il traverse et connecte entre eux les éléments constitués par l'interdiscours en tant que préconstruit (linéarisation des deux membres de l'identification contrastive, articulation des deux membres linéarisés par *mais* ou *au contraire*).

On voit bien à cet exemple en quoi les fonctionnements discursifs de préconstruit et d'articulation décrits par PÊCHEUX (75) et HENRY (75) sont des effets déterminés matériellement par la structure même de l'interdiscours. En quel sens également on peut dire que l'interdiscours, comme « cohérence textuelle », ou « fil du discours » du sujet, est strictement un effet de l'interdiscours sur lui-même, « une intériorité entièrement déterminée comme telle de l'extérieur » (PÊCHEUX, *op. cit.*, p. 152).

Les formes complètes de réfutation semblent ainsi des manifestations quasi-explicites de l'existence d'une contradiction idéologique dans l'intradiscours d'une séquence discursive.

Ceci n'est cependant vrai que des formes à deux membres renfermant une négation contrastive, comme dans [er]₃₄, ou une relation antonymique entre les prédicats *des deux membres (avoir peur de la liberté/avoir besoin de la liberté)* comme dans [er]₁₇. Si ces formulations fonctionnent bien « à la contradiction », [er]₄₀, de forme C'EST X QU P₁, *mais* C'EST Y QU P₂ :

Ce sont les grands du monde d'alors qui commandèrent châteaux et cathédrales, mais ce sont les ancêtres des ouvriers d'aujourd'hui qui les bâtirent

manifeste un rapport de complémentarité entre les relations prédictives des deux membres de la phrase (*commander châteaux et cathédrales/les bâtir*) qui produit un effet différent, de simple contraste¹.

(**) *Réfutation par dénégation, réfutation par retournement.* L'inscription de l'interdiscours ne s'effectue cependant pas, en règle générale, de manière aussi manifeste que dans le cas de ces formes complètes de réfutation. Ce qui caractérise en effet la forme sujet, en tant qu'elle vise le mécanisme par lequel le sujet énonciateur s'identi-

1. Les termes de « fonctionnement contrastif », d'« effets contrastifs » sur la base desquels nous avons décrit les reformulations de $[\bar{E}] = P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ nous ont été suggérés par l'analyse de GROSS (*op. cit.*). Ils sont certainement trop généraux pour pouvoir s'appliquer à la fois à un effet discursif tel que celui présent dans [er]₁₇, où la modalité contrastive d'identification pose bien les termes *aristocratie de l'argent/travailleurs* dans un rapport contradictoire, et à celui résultant de [er]₄₀, où des termes entrant pourtant dans les classes de substitution synonymiques de *aristocratie de l'argent/travailleurs*, en l'occurrence : *grands du monde d'alors/ancêtres des ouvriers d'aujourd'hui*, sont simplement placés dans un rapport qui est à la fois contrastif et complémentaire ; tout ceci dans une politique qui relève dans le premier cas de l'affrontement de classes, et, dans le second, du compromis historique.

fié au sujet du savoir de la FD qui l'assujettit (c'est-à-dire la description d'une position de sujet), c'est qu'elle tend à masquer la détermination de l'intradiscours par l'interdiscours, voire même à *renverser* cette détermination : les éléments préconstruits de l'interdiscours sont incorporés ou absorbés par l'intradiscours ; mais cette incorporation est en même temps l'objet d'une *dissimulation* (voir PÉCHEUX, 75, p. 152).

On trouve dans les formes de réfutation par dénégation et par retournement l'illustration d'un tel mécanisme.

La forme de *réfutation par dénégation* peut être obtenue par l'effacement d'un membre d'une forme complète de réfutation ; est conservé le membre comportant la négation contrastive, dans lequel le préconstruit élément de savoir d'une FD antagoniste est marqué d'une identification négative. Nous avons eu, en [er]_{19,39...}, des exemples de ce fonctionnement. Les réfutations par dénégation obéissent ainsi à la forme :

CE N'EST PAS Y QU P ({ *et* / *mais* } C'EST X QU P).

L'élément extérieur au savoir de la FD (élément du discours de l'« autre ») se trouve incorporé dans le processus discursif inhérent à cette FD à la condition d'y être marqué négativement. La frontière entre deux domaines de savoir se repère bien aux formes de l'identification négative.

Les formes de *réfutation par retournement* sont fondées sur un autre mode d'absorption de l'interdiscours par l'intradiscours. Ce sont des formulations de type :

C'EST X QU P ({ *et* / *mais* } CE N'EST PAS Y QU P), comme dans :

[er]₃₈ *Le collectivisme qui voudrait niveler les consciences, le régime dans lequel un petit nombre pense pour tous, c'est aujourd'hui qu'il existe dans notre pays.*

c'est-à-dire :

Le collectivisme (...) c'est aujourd'hui qu'il existe dans notre pays, pas demain (...)

Si l'on devait proposer un énoncé divisé qui rende compte de l'interprétation contrastive de [er]₂₈, celui-ci pourrait avoir la forme :

Le collectivisme { *existe* / *n'existe pas* } { *aujourd'hui* / *demain* } { *dans les pays socialistes.* / *dans notre pays.* }

Le préconstruit (nominalisable), élément de savoir d'une FD antagoniste :

L'existence { *aujourd'hui* / *demain* } { *dans les pays socialistes* / *dans notre pays* } *du collectivisme*¹.

pourrait être réfuté par les dénégations suivantes :

Ce n'est pas { *aujourd'hui* / *demain* } { *dans les pays socialistes* / *dans notre pays* } *que le collectivisme existe.*

qui viendraient marquer la frontière entre formulable et non formulable à l'intérieur du processus discursif.

On constate, au lieu de cela, que là où la réfutation par dénégation procède à l'incorporation d'un élément « étranger » et antagoniste du savoir de la FD dans le processus discursif inhérent à cette FD, en le désignant (par le CE N'EST PAS... QU) comme élément de savoir antagoniste, la réfutation par retournement opère au contraire *un travail à l'intérieur du processus discursif antagoniste*.

1. Voir plus haut, p. 71, la citation extraite d'une lettre de l'épiscopat français, nov. 73.

Ce travail revient, dans le cas que nous traitons, à retourner le sens de l'élément préconstruit, en intervertissant la correspondance entre les commutables à l'intérieur des classes de paraphrasage discursif propres au processus discursif antagoniste.

soit $\left\{ \begin{array}{l} \text{aujourd'hui} \\ \text{demain} \end{array} \right\} \begin{array}{l} \longleftrightarrow \text{ dans les pays socialistes} \\ \longleftrightarrow \text{ dans notre pays} \end{array}$

ce qui peut ensuite être l'objet d'une identification contrastive : *C'est aujourd'hui que le collectivisme existe dans notre pays (...)*, dans laquelle est effacé le membre auquel la négation contrastive est incidente.

Dans le retournement, la *subversion* du fonctionnement d'un processus discursif d'une FD dominante à l'intérieur même de ce processus discursif constitue la condition à laquelle un élément du savoir préconstruit de cette FD peut être absorbé par le processus discursif d'une FD dominée, et ceci comme s'il s'agissait d'un élément de savoir propre à cette dernière : c'est la raison pour laquelle l'élément sur lequel le retournement a été effectué se trouve encadré par C'EST... QU dans la formulation et reçoit ainsi l'interprétation « thème de discours ». L'effet de référence propre au fonctionnement métadiscursif de C'EST X QU P le place ainsi en position référentielle X dans le savoir de la FD où le préconstruit se trouve incorporé.

On aurait ainsi pu avoir également

C'est dans notre pays (pas dans les pays socialistes) que le collectivisme existe aujourd'hui.

c) DOMINATION IDÉOLOGIQUE, EXISTENCE D'UNE FD ET FRONTIÈRE ENTRE FD

Les formes matérielles d'existence des effets polémiques dans le discours que sont la dénégation ou le retournement posent, chacune à leur manière, la question de l'existence d'une FD au sein d'une contradiction idéologique déterminée, c'est-à-dire la question de l'assignation d'une frontière à ces objets que sont les FD.

La description qui précède montre en effet que la réfutation par dénégation *marque*, dans la reformulation, *la frontière* entre deux processus discursifs antagonistes, alors que la réfutation par retournement *joue sur cette frontière*.

Et l'on retrouve ainsi, imbriqués dans l'existence historique des processus discursifs comme objet d'une AD, le linguistique et l'idéologique : ces deux modes de reformulation de l'énoncé divisé, linguistiquement descriptibles, viennent matérialiser en discours les formes dans lesquelles la lutte idéologique se manifeste dans la lutte politique : comme guerre idéologique de *position*, où la réfutation se fait « à la dénégation » (démarquer ses mots des mots de l'autre, opposer ses mots à ceux de l'autre, lutter mot-à-mot, comme on avance pas à pas dans une guerre de tranchées...), ou comme guerre idéologique de *mouvement*, dans laquelle les effets polémiques se produisent « au retournement » (s'emparer des mots de l'adversaire, en faire ses propres mots et les retourner contre lui, lutter en prenant l'autre au mot...).

La description du fonctionnement de la réfutation dans la reformulation à l'intérieur de la FD communiste fait apparaître par ailleurs que l'on n'a pas, à partir d'une position dominée dans une contradiction inégale, le choix des armes, ou plus exactement le *choix des mots* : qu'il s'agisse de réfutation par dénégation ou retournement, les éléments à réfuter s'imposent à la réfutation, du fait des positions idéologiques hégémoniques à partir desquelles ils sont produits.

C'est pourquoi la caractérisation en termes de « marques de rejet » des formes linguistiques que nous avons étudiées ne tient que dans une optique différentielle et fondamentalement non-dialectique ; ce qu'indique au contraire l'étude du fonctionnement des formes de réfutation dans une FD, c'est qu'elles sont tout autant la trace matérielle de la présence de l'autre, de l'extérieur à l'intérieur de soi, que marque d'un rejet ou d'un refus de l'autre (dans la constitution de son « individuation ») : les objets que sont les FD n'ont d'autre existence que celle d'une unité divisée ; et si l'on doit leur assigner une frontière, il convient aussitôt de préciser que *cette frontière passe à l'intérieur d'elles-mêmes*.

L'ensemble des descriptions précédentes vient ainsi justifier la deuxième partie de la thèse rappelée plus haut (p. 101) ; le domaine de savoir d'une FD dominée se constitue dans une forme déterminée de domination idéologique qui assigne aux formulations des thèmes (*l'existence du collectivisme, la politique des communistes comme ruse, violence, le changement comme danger, le matérialisme comme division...*) et des articulations (les formes différentes de réfutation comme reformulations d'un énoncé $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$) donné.

On peut d'ailleurs relever, dans la structure syntaxique des formulations venant reformuler dans l'intradiscours d'une séquence discursive un énoncé divisé, d'autres traces à l'intérieur d'une FD dominée du caractère inégal de la contradiction idéologique dans laquelle elle se situe. Par exemple :

(1) dans les formes complètes de réfutation, l'antériorité du membre dans lequel figure la négation contrastive sur le membre sans négation, produisant l'effet d'une *réplique immédiate* dans un dialogue simulé¹ :

Vous dites que nous luttons contre les travailleurs ? Eh bien, non ! Ce n'est pas contre eux, mais pour eux aussi que nous luttons...

(2) la récurrence dans les formulations à interprétation contrastive de structures syntaxiques de type dislocation + pronominalisation, dans lesquelles le constituant extraposé provient d'un élément préconstruit de savoir antagoniste qui s'impose à la formulation par l'effet de la domination idéologique, dans une sorte de *prise au mot obligée, en écho* :

La violence (puisque'il faut bien en parler, puisque vous venez d'en parler...), ce n'est pas de nous qu'elle vient (...)

ou encore :

Le collectivisme (puisque vous en parlez, puisque la question ne peut être esquivée...), c'est aujourd'hui qu'il existe dans notre pays.

L'ordre de syntagmatisation des éléments dans l'intradiscours d'une séquence discursive apparaît donc bien à nouveau, dans les exemples ci-dessus, comme réglé par la structure même de l'interdiscours : le fait pour tel ou tel élément d'apparaître en tête (comme « thème de phrase » dans les exemples qui viennent d'être donnés) ne dépend nullement des actes, choix, ou décisions d'un sujet énonciateur, mais bien d'une configuration déterminée de savoir dans l'interdiscours, dans l'instance de ce que nous appelons « l'extériorité de l'énonçable ».

C'est la raison pour laquelle l'adoption d'une perspective strictement intradiscursive, telle que celle que privilégient certaines analyses de discours, les grammaires de textes, certaines recherches pragmatiques et sur l'argumentation, nous paraît irrecevable dans le cadre d'une analyse de discours qui suivrait les chemins théoriques que nous avons esquissés. Elle ne viendrait en effet qu'enregistrer ce que nous désignons (p. 50) comme le plan où se déploie l'*imaginaire* dans le discours, c'est-à-dire où la forme-sujet réalise l'incorporation/dissimulation d'éléments préconstruits à partir d'une structure d'énoncé déterminée dans l'interdiscours : tout un ensemble de notions généralement utilisées en analyse du discours ou en linguistique dans la description du « fil du discours », et qui sont toutes basées sur l'ordre d'apparition et de succession des éléments dans la chaîne, soit à l'intérieur de la phrase (comme les notions de « thème de phrase », ou de « topique » dans certaines de ses acceptions), soit dans l'énoncé suivi (comme l'opposition « donné/nouveau » introduite par HAL-LIDAY, ou encore le fonctionnement de la coréférence dans les rapports inter-phrases), doivent ainsi être considérées comme *les traces linguistiques de la pro-*

1. Nous revenons en conclusion sur la question du dialogue comme forme imaginaire de la contradiction entre deux FD. Dans la zone de fonctionnement discursif que nous étudions ici, force est de constater que le « dialogue » fonctionne comme « dialogue de sourds ».

duction du sujet comme effet dans la formulation, et non comme des éléments premiers à partir desquels un sujet énonciateur viendrait ordonner sa parole.

Un autre exemple en est donné par l'utilisation dans certains cas¹ de la notion de *présupposition* dans la description linguistique, ou encore dans des tentatives récentes qui visent à donner à l'analyse du discours une base pragmatique ; par exemple, dans l'analyse qu'en donne KIEFER (74), une phrase en C'EST... QU à interprétation contrastive telle que (1) ne serait descriptible qu'à partir de l'ensemble de ses présuppositions (1a)-(1c) comportant une « question » (1b) et une « réponse négative » (1c) :

- (1) *C'est le socialisme que nous voulons pour la France.*
- (1a) *Nous voulons quelque chose pour la France.*
- (1b) *Que voulons-nous pour la France ?*
- (1c) *Ce n'est pas la barbarie que nous voulons pour la France.*

Or il apparaît bien, au terme des analyses menées quant aux reformulations possibles de $\bar{E} = P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ dans l'intradiscours d'une séquence discursive dominée par une FD ou $\bar{E} = P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ est un élément de savoir, que l'ensemble des reformations (1)-(1c) vient manifester divers modes d'incorporation/dissimulation d'éléments pré-construits dans l'intradiscours. Ainsi (1a) et (1b) réalisent sous les modalités de l'assertion et de l'interrogation l'effacement de l'antonymie $\left\{ \begin{array}{l} \text{socialisme} \\ \text{barbarie} \end{array} \right\}$, c'est-à-dire le *vidage* de la place occupée par les éléments référentiellement contradictoires dans le ou les domaines de savoir en jeu². (1) et (1c) constituent deux modes de dissimulation, à partir de la forme de réfutation complète (1d) :

- (1d) *C'est le socialisme, pas la barbarie, que nous voulons pour la France.*

de l'interdiscours dans l'intradiscours, par effacement syntaxique de l'un ou l'autre membre de la forme complète. Ce que KIEFER caractérisait comme présupposition (en tant que condition de possibilité sémantique d'une phrase comme (1)) apparaît ainsi dans notre perspective comme un *effet lié à l'effacement syntaxique d'éléments pré-construits dans la linéarisation d'un énoncé*.

Faire de (1c) une présupposition de (1) revient ainsi à placer un effet imaginaire en position de cause réelle, c'est-à-dire à produire la théorie imaginaire d'un effet subjectif, en redoublant l'imaginaire dans l'imaginaire.

3. Effets de réel et de savoir dans les formulations à interprétation constative et déictique

1. Le fonctionnement constatif : effet de réel et rappel d'un savoir

Pour nous en tenir pour l'instant aux formulations en C'EST X QU P, nous avons attribué une interprétation constative à certaines [er] à partir des critères suivants (voir plus haut, p. 90) :

- paraphrasage possible de C'EST X QU P par IL Y A X QU P ;
- présence ou insertion possible de *aussi* à droite de C'EST ;
- présence éventuelle (ou insertion possible) d'une suite de constituants en position X.

1. Nous faisons ici allusion à la présupposition liée au fonctionnement syntaxique de la phrase, et non à la présupposition lexicale.

2. Nous revenons plus loin, à propos des formes en CE QU P C'EST X, sur les notions d'*annulation* ou de *vidage* des éléments d'un savoir (voir *infra*, p. 120).

La formulation

[er]₃₆ *C'est l'assemblée plénière de l'épiscopat français qui déclarait voici quatre ans : (citation).*

répond aux deux premiers critères proposés. Le balayage de l'interdiscours, constitué en domaine de mémoire, aboutit à la construction à partir de [er]₃₆ du réseau de formulations R [e]₃₆, dont nous donnons le détail ailleurs (COURTINE, 80, pp. 300-306).

Les configurations de paraphrasage discursif que l'on peut dégager de tels types de R [e] diffèrent de la forme $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ repérée dans le cas du fonctionnement contrastif en ce que :

- les formulations qui y figurent n'ont pas de formulation antagoniste directement correspondante dans un processus discursif contradictoire : elles manifestent l'*addition* des éléments d'un savoir et non la contradiction entre éléments de savoir ;
- corrélativement, les éléments qui s'y inscrivent en position X ne sont nullement antonymes, mais au contraire compatibles, additionnels, cumulables et surtout *énumérables*.

a) FORME DE L'ÉNONCÉ ET POSITION DE SUJET

Nous avancerons que l'on peut caractériser une forme en C'EST X QU P comme constative dans l'intradiscours d'une séquence discursive dominée par la FD de référence, s'il est possible de repérer et reconstruire, dans l'interdiscours de cette FD, un énoncé de forme

$$P \left\{ \begin{array}{c} X_1 \\ \downarrow \\ X_2 \end{array} \right\}$$

L'énoncé possède les caractéristiques suivantes :

$$(1) \{X_1, X_2\}$$

y figurent des positions référentielles, dans la base de formulation P, occupées à l'intérieur d'un processus discursif donné par un ensemble X d'éléments compatibles et énumérables.

Soit $X = \{a, b, c, d, e, f, \dots\}$ tels que $\{a \rightarrow b\} \quad \{b \rightarrow c \quad \dots\}$

$$(2) P \left\{ \begin{array}{c} X_1 \\ \downarrow \\ X_2 \end{array} \right\}$$

reçoit ainsi l'interprétation : « Les éléments (morphèmes, syntagmes, formulations) en position référentielle $\{X_1, X_2\}$ dans la base de formulation P sont énumérables ».

$$(3) P \left\{ \begin{array}{c} X_1 \\ \downarrow \\ X_2 \end{array} \right\}$$

est une condition d'occurrence et d'interprétation des formulations de forme :

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{C'EST} \\ \text{IL Y A} \end{array} \right\} X \text{ QU } P$$

si bien que l'on peut dégager la régularité généralisable à l'intérieur du processus discursif :

$$P \left\{ \begin{array}{c} X_1 \\ \downarrow \\ X_2 \end{array} \right\} \Leftrightarrow \left\{ \begin{array}{c} \text{C'EST} \\ \text{IL Y A} \end{array} \right\} X_1 \text{ (et aussi } X_2) \text{ QU P}$$

(4) Cette règle opère, dans la zone de répétabilité qu'elle régit au sein du processus discursif, le *rappel* et le *cumul* des éléments du savoir propre à la FD.

(5) La spécificité de la position de sujet qui est liée à ce type de fonctionnement de l'énoncé tient au fait que le sujet du savoir propre à une FD s'y rappelle au sujet énonciateur de la formulation par l'énumération des éléments préconstruits spécifiques au savoir de cette FD ; en effet, PX_1 et PX_2 constituent bien deux expressions renvoyant à SU, de sorte que l'on pourrait noter :

$$\left\{ \begin{array}{c} \text{SU} \\ \downarrow \\ \text{SU} \end{array} \right\} \Leftrightarrow \mathcal{L}$$

une telle position de sujet.

Elle se caractérise par le fait que l'interpellation du sujet énonciateur par le sujet du savoir qui produit le rappel et l'énumération des éléments du savoir y est masquée, dans l'intradiscours, par un effet de *description* ou de *constatation* du réel par le sujet énonciateur :

(Je constate que) $\left\{ \begin{array}{c} \text{c'est} \\ \text{il y a} \end{array} \right\}$ des a, et aussi des b qui font A, et aussi des c, des d, qui font B...

Nous nommerons *position constative de sujet* ce qui vient d'être décrit. La position constative de sujet entre, aux côtés de la position polémique de sujet, comme élément de description de la forme sujet dans la FD de référence.

b) LA CONSTITUTION DE LA RÉFÉRENCE DANS LE FONCTIONNEMENT CONSTATIF : COLLECTION ET ÉNUMÉRATION DES ÉLÉMENTS D'UN SAVOIR.

(1) *Mode antonymique vs métonymique de constitution de la référence.*

Le fonctionnement constatif des formes en C'EST X QU P s'oppose ainsi au fonctionnement contrastif précédemment décrit.

— Dans une formulation comme :

[er]₁₉ *La violence, ce n'est pas de nous qu'elle vient.*

les constituants qui apparaissent en position de thème de discours sont en position référentielle dans l'énoncé, au sens où ils constituent les éléments d'une classe référentielle X qui coexiste dans le processus discursif de référence avec une classe référentielle Y dont les éléments sont antagonistes aux éléments de X.

On pourrait ainsi, dans les termes de QUINE (60), parler d'un fonctionnement *extensionnel* d'une formulation comme [er]₁₉ ; on sait que, de manière générale, l'extensionnalité se définit par le critère de substituabilité. Un énoncé déclaratif simple est extensionnel dans la mesure où il est susceptible de recevoir une « valeur de vérité »¹ et où, lorsqu'on change l'argument, cette substitution implique, suivant que les noms appartiennent ou non à la même classe, une non-modification, ou au contraire une modification de la valeur de vérité. On pourrait encore dire, dans la terminologie de FREGE, qu'ils réfèrent de manière *directe*.

1. L'utilisation de cette notion logique est ici soumise aux restrictions exprimées p. 100 et sert de manière métaphorique.

Ceci renvoie donc à ce que nous avons caractérisé comme un mode *antonymique* de constitution de la référence dans le processus discursif. Cette particularité, liée à la forme de l'énoncé, vient expliquer la présence de la modalité contrastive d'identification dans la formulation (que nous avons représentée sous la forme de l'opérateur $\left\{ \begin{smallmatrix} \varepsilon \\ \varepsilon \end{smallmatrix} \right\}$ *supra*, p. 94) et l'effet d'*unicité référentielle* (éventuellement souligné par *précisément, seulement, uniquement...*) qui s'attache à l'élément apparaissant en position encadrée par C'EST... QU.

— Dans une formulation comme :

[er]₅ *Et puis, au sortir du travail, c'est l'entassement dans les moyens de transport, ce sont les mauvaises conditions de logement, les mille et un soucis des familles qui viennent accroître la fatigue, l'énerverment.*

les constituants encadrés par C'EST... QU dans la formulation figurent en position référentielle dans l'énoncé, dans la mesure où ils appartiennent à une classe référentielle X dont nous avons approché les propriétés en indiquant que les éléments qui la composent, sans être équivalents, y sont « compatibles » et « énumérables ».

Par opposition au cas précédent, on pourrait caractériser le fonctionnement d'une formulation de type [er]₅ comme fonctionnement *intensionnel* : dans la perspective de QUINE (*op. cit.*), l'interprétation intensionnelle d'un énoncé implique que la commutation des noms dans une position déterminée d'argument (ici : *l'entassement dans les moyens de transport...*) n'aboutit pas à une distribution différente des « valeurs de vérité », mais à la production d'un énoncé différent mais non pour autant contradictoire avec l'énoncé de départ (référence *oblique* dans les termes de FREGE). On pourrait dire que le prédicat dans P est distribué sur les valeurs de X (il est « vrai » de X₁, mais aussi de X₂, X₃... X_n).

La forme

$$P \quad \left\{ \begin{array}{c} X_1 \\ \vdots \\ X_2 \end{array} \right\}$$

enregistre ainsi un autre mode de constitution de la référence des expressions dans le processus discursif inhérent à la FD : nous désignerons ce type de construction comme mode *métonymique* de constitution de la référence des expressions.

C'est l'appartenance d'une expression déterminée (morphème, syntagme, formulation) à une classe référentielle de type X qui détermine la possibilité pour une telle expression d'apparaître en position de thème de discours, dans une formulation comportant une modalité descriptive (ou constative) d'identification. L'opérateur d'identification (C'EST) y prendra une valeur différente, que nous noterons *cel*, interprétable :

$$X \text{ cel } P = \left\{ \begin{array}{c} \text{c'est} \\ \text{il y a} \end{array} \right\} X \left\{ \begin{array}{c} \text{aussi} \\ \text{entre autres} \end{array} \right\} \text{ qui fait } P.$$

Ceci rend compte de l'effet de *non-unicité référentielle*¹ (qui peut être souligné par la présence de *aussi*) porté par l'élément encadré par C'EST... QU dans les formulations à interprétation constative et justifie le caractère métonymique (X est relié à, contigu à d'autres éléments) attribué à la référence de ce type d'expression.

1. On pourrait également parler d'une forme *tendue* d'identification dans le fonctionnement contrastif (c'est bien X, seulement lui et personne d'autre qui...) et d'une forme *lâche* dans le fonctionnement contrastif (il y a X, et aussi d'autres, qui...) : voir les notions de thématisation forte vs faible chez CULIOLI.

(2) *Classes référentielles comme collections et énoncé dans le travail de J.-M. Marandin.*

Notons enfin qu'on trouve dans le travail de J.-M. MARANDIN (78) une conception de l'énoncé qui est à rapprocher du cas que nous venons d'envisager. Il conçoit en effet sa notion de « manière de parler » sous la forme de trois systèmes de connexions de phrases, dont le premier consiste en un ensemble $\{\Sigma, \Sigma'\}$ d'énoncés co-possibles, non équivalents et interconnectés, qui définissent le savoir propre à une FD.

Ce qu'il précise de la façon suivante : « l'ensemble d'énoncés co-possibles est défini par un double ensemble d' « occurents » et d' « existants » (...) », c'est-à-dire deux collections de termes qui ne constituent pas un paradigme, mais une liste (un vocabulaire) sur laquelle sont construites des séquences discursives. Ce qui caractérise ces éléments, c'est le fait que la relation pertinente qui les unit est définie comme appartenance à cette collection, sans que cette appartenance fasse appel à leur définition lexicale ou la modifie. Schématiquement :

- i) x, y, z, \dots }
- ii) X, Y, Z, \dots }

« Il y a des x qui font X. Ils font Y. Des y font X... » (*op. cit.*, pp. 61-62).

Il y a, entre cette perspective et la nôtre, de nombreux points de convergence : un ensemble d'éléments critiques quant à certaines notions ou procédures en AD, une référence commune à *l'Archéologie du savoir* et au travail de M. PÉCHEUX, une isomorphie des niveaux de description envisagés ; un accord sur les objectifs d'une analyse de discours... En ce qui concerne certaines notions utilisées, les deux problématiques fournissent certainement des variantes (acceptabilité discursive ici même/notion de co-possibilité dans $\{\Sigma, \Sigma'\}$...). Ce qui les distingue semble être une *inversion de dominance* dans la perspective : notre recherche est à *dominante interdiscursive*, centrée sur les conditions de formation des éléments du savoir d'une FD, accordant la primauté aux contradictions idéologiques constitutives de l'interdiscours où les énoncés se forment, alors que de telles préoccupations sont théoriquement possibles, mais pratiquement absentes du cadre de description adopté par MARANDIN. D'où une insuffisance de la caractérisation de l'énoncé.

À l'inverse, tout l'intérêt de sa tentative apparaît dans la description du système des OF (opérations de formulation), conçu comme un système de connexions $\{\bar{S}_1, \bar{S}_2, \bar{S}_3, \bar{S}_4\}$ organisant un ensemble d'énoncés co-possibles dans un effet-subjectivité et déterminant ainsi un cadre global d'interprétation entre phrases : le travail de MARANDIN manifeste une *dominante intradiscursive* ; cette dimension est théoriquement présente, mais en fait secondaire dans notre propre recherche. Ce qui réduit le plan de l'intradiscours à ne consister qu'en l'occurrence ponctuelle d'un énoncé sous la forme d'une reformulation qui, bien souvent, se limite à une phrase : cette *insuffisance de définition de la notion de formulation*, ne nous paraît pas constituer un vice rédhibitoire de notre démarche et fera l'objet de développements ultérieurs.

La forme générale (*il y a des x qui font X...*) que MARANDIN donne à l'énoncé est proche des gloses que nous avons nous-mêmes proposées, de la forme

$$P \left\{ \begin{array}{c} X_1 \\ \downarrow \\ X_2 \end{array} \right\}.$$

La définition qu'il en produit à partir de l'existence d'une double liste d'occurents et d'existants comme *collections de termes*, caractérisés par le fait que la relation qui les unit est définie comme appartenance à cette collection, rejoint la propriété de *compatibilité* des éléments dans une classe référentielle à partir de laquelle

nous avons approché la question de la constitution de la référence dans le cas des formulations constatatives.

Cette caractérisation de la forme générale d'un énoncé nous semble néanmoins insuffisante ; en effet

— Elle fait de la définition en termes de collection d'occurrents et d'existants la propriété de la forme générale de *tout* énoncé ; elle omet ainsi la possibilité d'autres formes d'énoncé, telles que $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ caractérisée plus haut, qui pourtant semble bien régler de la répétabilité à l'intérieur du processus discursif inhérent à la (aux) FD(s) qui dominant la « manière de parler MACCIOCHI » : ¹

La révolution culturelle est une stratégie du développement dans le domaine économique, ce n'est pas encore le développement (...)

Les Chinois voient dans la technologie non pas le fascinant « fruit défendu », mais une nouvelle barbarie (...)

C'est cela, le défi chinois. Ce n'est pas l'agression ou la guerre (...)

La dictature du prolétariat n'est pas une période idyllique. Référons-nous à Lénine : « La dictature du prolétariat est la guerre la plus héroïque (...)

C'est en accord avec cet enseignement que les Chinois mettent la bataille idéologique au premier plan (...)

Cette omission de l'énoncé divisé est corrélative de l'oubli des contradictions constitutives de l'interdiscours formant l'élément extérieur spécifique du « discours français sur la Chine » : le discours pro-chinois s'est formé *dans une opposition* au discours pro-soviétique.

— La notion de « collection d'occurrents et d'existants » couvre par ailleurs, dans la zone de fonctionnement discursif étudiée (où apparaissent des formulations en $\left\{ \begin{array}{l} \text{C'EST} \\ \text{IL Y A} \end{array} \right\} X \text{ QU } P$), deux types distincts de classes référentielles, que l'on peut différencier à partir de la propriété d'énumérabilité des éléments de ces classes, que nous avons couplée à celle de compatibilité.

Ceci peut s'apprécier à partir des caractéristiques des énumérations de constituants en position X dans les reformulations en $\left\{ \begin{array}{l} \text{C'EST} \\ \text{IL Y A} \end{array} \right\} X \text{ QU } P$.
Dans [er]₃₃, par exemple :

Car ce sont des hommes et des femmes, des travailleurs, des simples gens qui éprouvent cette détresse et cette aspiration.

les constituants encadrés par C'EST... QU sont énumérés dans la formulation, dans un ordre indéterminé, qui peut être changé. Les constituants énumérés peuvent être connectés par *et aussi*.

Par contre, dans [er]₅ :

Et puis, au sortir du travail, c'est l'entassement dans les moyens de transports, ce sont les mauvaises conditions de logement, les mille et un soucis des familles qui viennent accroître la fatigue, l'énerverment.

les constituants en position de thème de discours sont énumérés dans un ordre déterminé, celui du développement temporel d'un processus, qui ne peut être changé sans que soit perdu le « sens » de l'énumération. Les constituants énumérés peuvent, dans ce cas, être connectés par *et après*, ou *et puis*.

Nous avancerons que de telles différences dans la reformulation, différences qui sont généralisables sur l'ensemble du corpus discursif, impliquent nécessairement au niveau de l'énoncé l'existence de classes référentielles distinctes et de relations distinc-

1. Voir MARANDIN, 78, pp. 57-73.

tes entre les positions référentielles $\{X_1, X\}$, ce qu'a recouvert jusqu'alors la forme générale

$$P \left\{ \begin{array}{c} X_1 \\ \downarrow \\ X_2 \end{array} \right\}$$

que nous avons assignée à l'énoncé dans le fonctionnement constatif.

Nous appellerons *énumérations-collections* les classes référentielles d'où sont extraits les éléments énumérés dans $[er]_{33}$ et *énumérations ordonnées* les classes référentielles d'où sont extraits les éléments énumérés dans $[er]_5$.

Ceci va nous amener à scinder en deux formes d'énoncé proches l'une de l'autre, mais opérant la distinction qui vient d'être faite, la forme unique

$$P \left\{ \begin{array}{c} X_1 \\ \downarrow \\ X_2 \end{array} \right\}$$

jusque là proposée ¹.

c) ÉNUMÉRATIONS-COLLECTIONS ET ÉNUMÉRATIONS ORDONNÉES.

(1) *Énumérations-collections*.

— Forme de l'énoncé :

$$[\hat{E}] = P \left\{ \begin{array}{c} X_1 \\ et \\ X_2 \end{array} \right\}$$

où $\{X_1, X_2\}$ sont occupées par des éléments appartenant à la classe référentielle X, telle que $X = a, b, c, d, \dots$ et que l'on puisse avoir :

{ a et b et c et d... }

mais aussi

{ b et c et a et d... }

{ b et a et d... }

{ d et c }

{ b }

...

— Propriétés des reformulations des énumérations-collections :

Les reformulations en

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{C'EST} \\ \text{IL Y A} \end{array} \right\} X \text{ QU } P \text{ de } [\hat{E}] = P \left\{ \begin{array}{c} X_1 \\ et \\ Y_2 \end{array} \right\}$$

présentent des énumérations de constituants en position X qui ont les propriétés suivantes :

1) la présence des éléments dans l'énumération n'est déterminée qu'à partir de la propriété : « comptabilité de l'élément dans la collection » ;

1. Les caractéristiques générales de la forme de l'énoncé dans le fonctionnement constatif (*supra*, pp. 110-111) demeurent cependant dans ces deux formes.

- 2) l'énumération est non-bornée ;
- 3) on peut donc y ajouter, y retrancher des éléments ; on peut également intervertir l'ordre d'apparition des éléments dans l'énumération ;
- 4) elles peuvent comporter, au titre d'éléments de collection, des parties d'énumérations ordonnées (au sens défini ci-dessous) ;
- 5) la coordination entre les éléments de la collection est une addition simple de type *et aussi*.

— Exemple d'énumération-collection :

On trouvera dans le R [e]₃₆ (COURTINE, *op. cit.*, pp. 300-306) un exemple d'une telle énumération-collection. Les éléments qui y entrent sont en position de SN sujet dans une base de formulation :

$$\text{SN}_1 + \text{V délocutif} + \left\{ \begin{array}{l} \text{citation} \\ \text{séquence en discours indirect} \\ \text{nominalisation} \\ \text{pour} + \text{V inf} \end{array} \right\}$$

qui introduit dans les séquences discursives dominées par la FD communiste, sous forme de citations, séquences en discours indirect, nominalisations de formulations..., les paroles rapportées de l'allocutaire non-communiste auquel le discours d'alliance est destiné.

Soit donc l'énumération-collection des SN₁, extraite de R[e]₃₆ :

X = { le curé d'Ivry ; le journal « Osservatore Romano » ; beaucoup de catholiques ; des centaines d'hommes et de femmes catholiques ; presque tous les catholiques ; certains de nos correspondants, tel ce père de famille de Lille ; de nombreux prêtres ; l'aumônier d'une école libre de Nice ; monsieur le curé d'Ivry ; des centaines de catholiques, parmi lesquels de nombreux prêtres ; les uns, les autres ; un père de famille, catholique pratiquant ; un jeune prêtre ; un vieux curé de province ; tous ou presque tous les journaux quotidiens ou hebdomadaires ; de nombreuses revues ; Léon Blum ; le citoyen Henri Guernut, radical socialiste... ; « l'Ère nouvelle », journal dirigé par des radicaux ; l'encyclique « Rerum Novarum »..., la dernière encyclique ; le R.P. Ducatillon ; un prêtre catholique ; un catholique, Marc Scherer ; la plupart des catholiques que nous rencontrons ; M. P. Chaillet, directeur de « Témoignage chrétien » ; le pape Pie XI ; l'écrivain catholique J. Maritain ; le R.P. Philippe, membre de l'Assemblée consultative ; le journal catholique du département du Lot « La Vie quercynoise » du 2 décembre 1944 ; la voix autorisée du pape ; l'encyclique ; le document ; le pape ; l'encyclique ; la récente encyclique ; le pape Jean XXIII ; Jean XXIII ; les évêques ; la Fédération protestante de France ; un nombre grandissant de chrétiens ; l'Église de France ; le document signé par Dom Helder Camara ; la déclaration finale de la rencontre... }

Une telle classe, constituée à partir de formulations extraites de l'ensemble des séquences discursives du domaine de mémoire, n'est pas une classe amorphe. Ce que nous appelons compatibilité entre les éléments de la classe consiste ici pour chacun d'eux à entrer dans la collection des noms qui, dans le discours d'alliance du Parti communiste, réfèrent à l'ensemble des individus, porte-parole, écrits de source et de nature diverses à travers lesquels revient au sujet énonciateur, comme en miroir, *l'écho de sa propre parole* : l'ensemble des déclarations rapportées introduites dans l'intradiscours des séquences discursives par ce type de formulation sont toutes des déclarations favorables, témoignant du retentissement de la « politique de la main tendue » chez ceux auxquels cette politique s'adresse.

Et en premier lieu chez les chrétiens. Nous ne nous livrerons pas dans ces pages à une analyse détaillée, à travers les réseaux de formulations représentant le processus, des conditions historiques de formation et de transformation des éléments qui compo-

sent ce processus ; les réseaux que nous avons constitués serviront de base à des développements ultérieurs de notre travail dans cette perspective.

Nous désirons cependant souligner la *stabilité*, à travers l'ensemble du processus discursif, de la représentation des catholiques inscrite dans le domaine de mémoire de la FD communiste. Une lecture cursive, au sein de la classe ci-dessus, de l'ensemble des déterminants qui accompagnent les N[+ catholique], vient préciser la structuration de la collection X.

Les chrétiens auxquels il est fait référence sont nombreux (*beaucoup de catholiques, des centaines d'hommes et de femmes catholiques, presque tous les catholiques, de nombreux prêtres...*) et divers : ils sont déterminés par un ensemble de caractérisations opposées qui attestent leur diversité ; ce sont des membres du clergé (*le curé d'Ivry, de nombreux prêtres, les évêques, le pape...*) mais aussi des chrétiens laïques (*beaucoup de catholiques*) ; ce sont des hommes, mais aussi des femmes (*des centaines d'hommes et de femmes catholiques*) ; diversité des sexes, et aussi diversité des âges (*un jeune prêtre/un vieux curé de province*) ; ils viennent de tous les coins de France, de la ville comme de la campagne, des banlieues ouvrières comme de la France profonde (*le curé d'Ivry/un vieux curé de province*), et même des deux extrémités de l'hexagone (*un père de famille de Lille/l'aumônier d'une école libre de Nice*) ; ils répondent enfin à un nom, signe irréductible de diversité (*le R.P. Ducatillon ; un catholique, Marc Scherer ; M. P. Chaillet ; l'écrivain J. Maritain...*).

La structure d'une classe référentielle de ce type rend compte de la production des effets de réel dans la formulation : une reformulation en $\left\{ \begin{array}{l} \text{C'EST} \\ \text{IL Y A} \end{array} \right\} X \text{ QU } P$ consiste ainsi

en l'extraction d'un élément déterminé de la classe des X et dans son identification en tant qu'élément appartenant à la collection, parmi les autres objets de la collection (qui peuvent éventuellement être énumérés).

Cet effet de réel est contemporain d'un mode d'interpellation du sujet énonciateur par le sujet du savoir de la FD qui le place en *position de témoin* : le monde, dans la pluralité et la diversité de ses objets, s'offre à la vue de « ceux qui ont des yeux pour voir ». Le savoir, présent dans cet effet comme collection d'expressions entrant dans l'énoncé, s'efface devant « la réalité » comme collection d'objets, qui s'exhibe d'elle-même. Et l'on retrouve ainsi, dans l'analyse de processus idéologiques déterminés, la vocation d'un savoir à couvrir la diversité du réel, à en particulariser la perception, à en fournir la liste comme s'il s'agissait d'un catalogue d'objets dénombrables et énumérables, et en même temps à se dissiper derrière « ce que chacun peut voir » : les effets idéologiques repérables dans le type de fonctionnement discursif qui vient d'être décrit inscrivent dans le discours communiste les figures conjuguées de l'*empirisme* et du *nominalisme*.

En même temps peut-être que la structure même de ce savoir comme collection, dans la structuration particulière de la classe référentielle X des N [+ catholique], vient marquer un mode de contact plus discret entre FD dominante et FD dominées : les caractéristiques de ces catholiques qui répondent à l'appel des communistes ne correspondent-elles pas après tout, trait pour trait, à la *définition juridique de la personne*, dans les catégories de l'état civil (avoir un nom, un sexe, un âge, un domicile...) du droit bourgeois ?

(2) Énumérations ordonnées

— Forme de l'énoncé : $\vec{[E]} = P \quad \left\{ \begin{array}{l} X_1 \\ \downarrow \\ X_2 \end{array} \right\}$

où $\{X_1, X_2\}$ sont occupés par des éléments appartenant à la classe référentielle X telle que $X = \{a, b, c, d\}$, et que l'on puisse avoir :

mais aussi :

$$\begin{cases} \{ {}_0a \rightarrow {}_1b \rightarrow {}_2c \rightarrow \omega d \} \\ \{ {}_0a \rightarrow {}_1b \rightarrow \omega c \} \\ \{ {}_0a \rightarrow \omega b \} \\ \{ a \} \end{cases}$$

— Propriétés des reformulations des énumérations ordonnées :

Les reformulations en

$$\left\{ \begin{array}{c} \text{C'EST} \\ \text{II Y A} \end{array} \right\} \times \text{Q UP de } \vec{[E]} = \text{P} \left\{ \begin{array}{c} X_1 \\ \downarrow \\ X_2 \end{array} \right\}$$

présentent des énumérations de constituants en position X qui ont les propriétés suivantes :

- (1) elles sont telles que l'on peut toujours assigner un rang à un élément figurant dans l'énumération ;
- (2) elles sont bornées, c'est-à-dire comprises entre un élément origine (de rang : 0) et un élément limite (de rang : ω). Les bornes peuvent être linguistiquement marquées ;
- (3) on peut effacer des éléments de l'énumération, et y ajouter des éléments, à condition qu'ils figurent à leur rang ;
- (4) l'inversion des éléments y est en principe impossible ;
- (5) de telles énumérations possèdent un sens, une direction : elles effectuent un parcours sur des éléments occupant des rangs déterminés. L'interprétation de la connexion entre les éléments dépend du sens du parcours effectué.

— Exemples d'énumérations ordonnées

La présence d'énumérations ordonnées d'un certain type dans l'intradiscours des séquences discursives dominées par la FD communiste nous paraît une caractéristique importante du « discours communiste ». De telles énumérations fonctionnent en effet comme *signe de reconnaissance* majeur de ce type de discours. On peut relever des énumérations ordonnées portant sur des SN, SV et SPrep et leurs équivalents dans l'intradiscours de la sdr.

Elles ont les caractéristiques suivantes :

(1) *Parcours déterminé sur un ordre et interprétation de l'énumération. Ex.* Parcours sur l'ordre des étapes du développement d'un processus :

...₀{[les menaces] ₁[la violation des droits syndicaux] ₂[la répression] ω [les sanctions]} ... ; {... ₀[les problèmes] ₁[les difficultés] ω [les souffrances]}... (interprétation : succession temporelle et aggravation) ;

...₀{[la manifestation] ₁[la grève] ω [la lutte sous tous ses aspects]} (interprétation : aggravation et généralisation) ;

...₀{[un système scolaire archaïque] ₁[la ségrégation sociale] ω [le chômage]}... (interprétation : succession temporelle et enchaînement de conséquences) ;

...₀{[sortir du travail] ₁[entassement dans les moyens de transport] ₂[mauvaises conditions de logement] ω [mille et un soucis des familles]} ... (interprétation : succession temporelle et changement de localisation).

Ex. Parcours sur une topique :

...₀{[économique] ₁[social] ₂[politique] ₃[idéologique] ω [moral]} ; {... ₀[classe ouvrière] ₁[employés] ₂[paysans] ₃[ingénieurs et techniciens] ₄[enseignants et artistes] ω [couches moyennes]} (interprétation : hiérarchisation des instances d'une topique).

(2) *Marquage de l'élément-origine et de l'élément limite.* Les éléments de rang 0 et de rang ω , qui ouvrent et ferment la structure d'ordre que constitue l'énumération ordonnée peuvent être marqués.

— par extraposition :

Avec la classe ouvrière, l'Union du Peuple de France ce sont les employés, les paysans (...)

— ou par une forme syntaxique de contraste :

Cette crise n'est pas seulement économique, elle est aussi sociale, politique (...)

pour l'élément-origine. Quant à l'élément-limite, il s'agit souvent d'un élément récapitulatif, englobant l'énumération (*l'ensemble des travailleurs*).

Les énumérations-collections et les énumérations ordonnées apparaissent ainsi comme deux modes complémentaires de constitution de la référence des expressions par lesquelles une FD rend compte de la « réalité » et du « monde des choses » : dans les énumérations-collections se reflète dans le savoir d'une FD la pluralité et la diversité des objets du monde ; dans les énumérations ordonnées, la FD de référence met en ordre ces objets, organise le monde à travers le cumul et l'organisation des éléments préconstruits de son savoir. Si dans le premier cas, elle a vocation à couvrir la totalité du réel, elle tend, dans le second cas, à l'ordonner.

2. Fonctionnement déictique et cohérence intradiscursive

Nous ne détaillerons pas ici l'analyse du fonctionnement déictique de C'EST X QU P, dans la mesure où ce dernier, contrairement aux fonctionnements contrastifs et constatifs précédemment étudiés, marqués par une dominante interdiscursive, nous paraît un *procédé intradiscursif*, de l'ordre de la reformulation, par lequel le sujet énonciateur relie les uns aux autres, dans le « fil de son discours », les éléments préconstruits de l'interdiscours : le fonctionnement déictique renforce la *cohérence textuelle* en plaçant en position de thème de discours un élément anaphorique ayant dans son champ un préconstruit.

3. « ce qu p c'est x/x, c'est ce qu p » : effets didactique et définitionnel

Ces formes sont des reformulations particulières des formes contrastives et constatatives de l'énoncé, comme les formulations en C'EST X QU P sur lesquelles l'attention a été centrée jusqu'ici. Si elles ne proviennent pas d'un énoncé différent, elles témoignent cependant, dans l'intradiscours des séquences discursives dominées par la FD communiste, de modalités différentes de la relation d'identification et sont à la source d'effets discursifs spécifiques.

a) CE QU P C'EST X

Dans ces formulations (décrites pp. 91-92) la relation d'identification se réalise en une forme syntaxique qui place en thème de phrase la nominalisation en CE QU P, comme élément à identifier, et un préconstruit en position X de thème de discours focalisé.

Nous avons décrit plus haut la relation d'identification (p. 87) comme une relation orientée, $\text{Idé} \in \text{Ida}$, s'originant d'une place sémantiquement *vide* qui se trouve « remplie » par un opérateur d'identification ϵ (dont nous avons montré qu'il pouvait recouvrir des valeurs différentes dans les fonctionnements contrastifs et constatifs des formes d'identification) qui met cette place vide en correspondance avec un élément identifiant.

En fait, à partir d'un énoncé $[\bar{\text{E}}] = \text{P} \left\{ \frac{\text{X}}{\text{Y}} \right\}$, on pourrait sommairement décrire ce mécanisme ainsi (cette description vient compléter celle qui a été entreprise pp. 93-95 ; elle y vise plus précisément le « déclenchement » d'une phrase clivée d'identification équative à partir de $\text{P} \left\{ \frac{\text{X}}{\text{Y}} \right\}$).

Soit, dans l'interdiscours, l'énoncé divisé : $[\bar{E}] = P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ comme élément du savoir de la FD :

1) Vidage d'une place déterminée de $P \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$, c'est-à-dire *annulation d'un savoir* :

$$P (\quad) = \left\{ \begin{array}{l} \text{CE QU P} \\ \text{mais aussi} \\ \text{QU P ?} \end{array} \right\}$$

2) Remplissage de la place vidée, c'est-à-dire *retour d'un savoir* par une modalité contrastive d'identification :

$$P (\quad) \quad \left\{ \begin{array}{l} \epsilon \\ \epsilon \end{array} \right\} \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$$

$$\begin{array}{l} \text{CE QU P} \\ \text{mais aussi} \\ \text{QU P ?} \end{array} \quad \left\{ \begin{array}{l} \text{C'EST} \\ \text{CE N'EST PAS} \end{array} \right\} \begin{array}{l} \epsilon \left\{ \frac{X}{Y} \right\} \\ \epsilon \left\{ \frac{X}{Y} \right\} \end{array}$$

La forme CE QU P C'EST X, comme d'ailleurs la suite question/réponse, rend manifeste dans l'intradiscours la structure de l'identification (qui est moins « visible » dans le cas de C'EST X QU P, à la suite du déplacement de $\left\{ \begin{array}{l} \epsilon \\ \epsilon \end{array} \right\} \left\{ \frac{X}{Y} \right\}$ en tête).

Dans la suite question/réponse, comme dans la reformulation en CE QU P C'EST X, nous avons affaire, dans ce type de reformulation par lequel un élément de savoir est présenté comme annulé, vide, objet d'interrogation, pour se trouver immédiatement « rempli » par un retour du savoir, au mécanisme fondamental de l'*effet pédagogique* ; de cet effet qui, dans l'annulation qu'il produit d'un savoir qui préexiste et domine la production de l'effet, place l'autre, l'interlocuteur, dans la position de *ne pas savoir*, c'est-à-dire *d'avoir à apprendre* ; qui situe l'allocutaire dans le non-savoir, l'ignorance ; qui simule sa naïveté, ou ne fait bien souvent que présupposer son imbécillité.

Cela appelle deux remarques :

(1) La suite question/réponse, comme la forme CE QU P C'EST X, sont bien des effets imaginaires liés à un mode de linéarisation d'un savoir. Cet effet, qui constitue l'un des ressorts principaux du fonctionnement pédagogique du discours, consiste à masquer, par l'antériorité d'une question prêtée à l'autre, le fait que le savoir, prétendument annulé, est *antérieur* comme réponse à la question qu'il suscite.

(2) Ce type de fonctionnement discursif dans la FD communiste y manifeste la présence, dans une formation idéologique dominée, *des formes d'assujettissement propres à l'appareil idéologique scolaire* ; les formes de propagande politique s'y réduisent au dialogue fictif du maître et de l'élève et s'y soutiennent de l'illusion de l'autre comme point vide, blanc sémantique, naïveté absolue. Pour n'en donner qu'un exemple, parmi beaucoup d'autres :

Écoutez plutôt : (suit une longue citation). De qui est cette page, où se trouvent soulignées les tendances au fascisme et à la guerre du capitalisme moderne ? De Lénine, qui analyse de façon si géniale la décomposition du capitalisme arrivé à sa dernière phase, à l'impérialisme ? Non, elle est extraite de l'encyclique « Quadragesimo Anno », promulguée en 1931 par le pape Pie XI.

M. THOREZ, 26/10/37.

b) X C'EST CE QU P

Cette forme de reformulation (décrite pp. 92-93) est le support d'un *effet définitionnel*, où un préconstruit en position \bar{X} est identifié par une nominalisation ou

une énumération fonctionnant comme sa définition. Les préconstruits y figurent comme *concepts* et le discours comme *dictionnaire*, assurant dans la définition de ses mots la clôture de son savoir.

CONCLUSION

1. Contradiction et typologie

L'ensemble de descriptions qui précède, qu'il ait porté sur la constitution d'un corpus discursif, sur une définition de l'énoncé ou sur les formes d'appropriation subjective des éléments d'un savoir dans la formulation, procède en dernière analyse du postulat suivant : adopter une perspective *spécifiquement discursive* en analyse du discours revient à reconnaître dans le discours comme objet l'imbrication de deux réels ; celui de la langue, dans son autonomie relative, et celui de l'histoire, appréhendé à partir de la contradiction des forces matérielles qui s'y affrontent.

Ce postulat, s'il a quelque validité, implique qu'on ne puisse plus voir dans les objets que sont les FD, dans lesquels se matérialise l'imbrication du réel linguistique et du réel idéologique, la manifestation de l'individualisation linguistique de groupes historiques ou sociaux, mais qu'on accepte de placer la catégorie de contradiction « au cœur même de leur existence ». Il en résulte alors une transformation de la notion de FD, qui cesse d'être un bloc homogène, séparée d'autres FD par une frontière topographique, n'entretenant avec ces dernières que des rapports d'écart ou proximité ; il en résulte enfin la nécessité de cesser de penser une FD comme *répétition dans la catégorie du même* (ou du différent), et de mettre en évidence toutes les formes d'altérité constitutives de son existence.

Cette transformation de la notion de FD, qui donne le primat à l'interdiscours, implique donc une *transformation en retour de la pratique même de l'AD* ; il devient alors primordial, si on accepte l'hypothèse qui donne à ce travail son articulation, de définir le rapport interne qu'une FD entretient avec son extérieur discursif spécifique, c'est-à-dire de « déterminer les empiètements constitutifs par lesquels une pluralité contradictoire, inégale et intérieurement subordonnée de FD s'organise en fonction des intérêts que met en jeu la lutte idéologique des classes, à un moment donné de son développement dans une formation sociale donnée. » (PÉCHEUX, 77, p. 15). Tant que ce travail n'aura pas suffisamment avancé, il nous paraît vain de produire des typologies discursives.

2. Le dialogue comme forme imaginaire d'une contradiction

Nous avons plus haut (p. 75) avancé l'hypothèse selon laquelle le thème du dialogue fonctionnait dans la FD communiste comme représentation imaginaire dans laquelle le caractère inégal d'une contradiction s'effaçait dans les formes de l'échange, de la réversibilité, de la réciprocité, de la symétrie entre les participants au dialogue.

Nous n'avons pas autrement développé cet aspect (sinon à propos de l'effet pédagogique lié au fonctionnement catéchistique de la suite question/réponse) qui nous paraît fondamental, de la représentation de l'allocutaire dans le discours d'alliance au sein de la FD communiste ¹. Nous nous bornerons à en souligner la réalité en signalant le symptôme, sous la forme d'un *lapsus*, figurant dans la réédition d'un discours de M. THOREZ (*Discours aux cadres communistes le 26 octobre 1937 à la Mutualité à Paris* ; pp. 57-77 de *Communistes et Chrétiens*, Ed. sociales, Paris, 1976, p. 58, 12^e ligne) ; ce lapsus, à propos duquel nous ne pouvons guère parler que

1. Ceci constitue en effet l'un des développements de cette recherche, auquel nous travaillons actuellement, sur un corpus élargi de discours d'alliance du PCF (discours aux chrétiens, mais aussi aux socialistes, aux patriotes, démocrates, républicains sincères, aux syndicats, etc.), de 1936 à 1978.

de « lapsus attribué au camarade THOREZ » (figure-t-il dans l'original du discours ? est-ce une erreur due à une correction ?...), et qui a été l'objet de multiples réimpressions, à des dizaines de milliers d'exemplaires, chaque fois que le discours en question a été reproduit, n'est cependant pas une simple coquille, mais un lapsus « syntaxique », qui « pousse le discours jusqu'au bout » ; il abolit la frontière entre les deux pôles de l'identification *moi/toi* que maintient l'ambivalence en miroir du locuteur et du l'allocutaire dans l'imaginaire du dialogue ; *toi* et *moi* n'y sont plus qu'un.

À Nice, dans un grand meeting rassemblant 10 000 auditeurs, un jeune prêtre est venu, selon ses propres termes « serrer avec joie la main que nous tendons aux catholiques » (C'est nous qui soulignons).

Nous voudrions enfin, pour clore ce travail, revenir sur la question récurrente du rapport du discours à la mémoire historique, et indiquer dans quel sens ce point peut être développé (voir notamment COURTINE, 79).

3. Mémoire et discours : répétition et commémoration

La référence au rapport entre mémoire et discours, introduit dans cet exposé, est restée floue. Nous aimerions indiquer, de façon encore très programmatique, deux voies qui nous paraissent des chemins obligés, distincts mais indissociables, que peut emprunter l'étude du rapport entre mémoire et discours au sein de la FD communiste.

a) *La répétition.* La première de ces deux voies conduit à interroger les modalités de la constitution, dans l'interdiscours, des réseaux de formulations ; la mémoire discursive y revêtira la figure de la *répétition* : comment un espace de répétition s'inscrit-il dans un ensemble stratifié ou dénivélé de surfaces discursives ? Et quelles sont les modalités linguistiques de cette constitution ?

La réponse à de telles questions suppose la prise en compte de toutes les formes de discours rapportés à travers lesquels se matérialisent les renvois de surface discursive à surface discursive, notamment la *citation* et le rapport au texte premier, aux formulations-origine du domaine de mémoire. La FD communiste délivre une épaisseur stratifiée de citations et de renvois, à travers laquelle les formulations-origine dérivent en un trajet au cours duquel elles se transforment, s'enfouissant pour ressurgir plus loin, ou bien s'estompent (ainsi la religion comme « opium du peuple » qui cède la place à la religion comme « soupir de la créature opprimée »). La citation, mais aussi la *reprise mot à mot* de formulations, qui efface, avec la disparition des marques syntaxiques du discours rapporté, la trace de toute dénivellation interdiscursive et inscrit le discours communiste dans la pratique scolaire de la *récitation*. Il conviendra d'étudier également la *formation du préconstruit* dans la stratification interdiscursive, en tant qu'elle fournit la base de constitution des réseaux de formulations ; mais aussi la *formation de l'énoncé dans l'articulation des préconstruits*, qu'il s'agisse d'énoncé divisé, d'énumération-collection, d'énumération ordonnée et d'autres formes d'énoncé à construire. L'enjeu est ici le travail de la notion de paraphrase discursive ; sur ce point, l'essentiel reste à faire.

Les quelques formes de répétition auxquelles nous venons de faire allusion correspondent à un mode défini de détermination d'une FD par son « extérieur spécifique » ou interdiscours : l'interdiscours y fonctionne comme *remplissage*, production d'un effet de consistance à l'intérieur d'un réseau de formulations, répétition dans l'ordre d'une *mémoire pleine*. Nous avons, dans un autre travail (COURTINE et MARANDIN, 1980) montré à partir de quelques exemples, comment l'interdiscours de la FD communiste pouvait fonctionner comme *creux*, vide, déplacement, son intervention occasionnant un effet d'inconsistance dans la chaîne du reformulable et logeant ainsi les *avatars de la répétition* (hétérogénéité, discontinuité, contradiction, lacune...) dans l'existence même de la FD communiste, dans l'ordre d'une *mémoire lacunaire* : l'interdiscours est producteur pour le sujet parlant du rappel et du souvenir des formulations, mais aussi bien de leur oubli.

b) *La commémoration*. La deuxième de ces deux voies conduit à étudier la représentation, dans l'espace imaginaire où l'énonciation par un sujet inscrit la formulation dans l'intradiscours, que la FD donne du processus qui la traverse : une FD est, nous l'avons vu, *un produit de l'histoire réelle* ; elle est en même temps *production d'une histoire fictive*.

Ceci peut se saisir, par exemple, dans les *rituels verbaux* de la commémoration, qui produisent une découpe du temps liant le temps de l'énonciation au domaine de mémoire dans une annulation imaginaire du processus historique, dans sa durée et ses contradictions. On trouve par exemple des formulations commémoratives introduisant, dans un usage performatif du rappel, la formulation de M. THOREZ origine de la politique de la main tendue :

Il y a près de quarante ans déjà, M. THOREZ déclarait : [citation] (G. MAR-
CHAI, 1973, *Le défi démocratique*).

Ce rapport imaginaire au temps trouve son découpage dans le *calendrier* et ne connaît d'autre scansion que celle de l'*anniversaire*, dans cet effet de mémoire particulier qu'instaure la répétition d'un moment premier, au sein d'un discours dont les jours sont comptés.

On repère également ce que nous appellerons des rituels discursifs de la continuité¹ dans la répétition de formulations qui inscrivent, dans l'intradiscours d'une séquence discursive donnée, la continuité linéaire d'une succession temporelle passé-présent-futur (une syntagmatisation de la durée à travers la succession des marques temporelles portées par les reprises d'un même verbe, l'utilisation d'adverbes de temps indiquant la répétition (*encore, une fois de plus...*), ou la mise en équivalence de shifters de temps référant à des temps de l'énonciation distincts) :

Mais, *comme chaque fois*, l'idée lancée par les communistes a fait son chemin. *Elle s'est imposée. Elle s'impose et elle s'imposera* de plus en plus...²... *Encore une fois, nous avons eu raison...* M. THOREZ (26/10/37).

Notre Parti communiste, *demain comme hier*, à l'intention de... W. ROCHET (13/12/44).

L'avenir *sera* ce que nous le *ferons* ensemble *aujourd'hui*. G. MAR-
CHAI (10/06/76).

La mémoire discursive construit ici la fiction d'une histoire immobile, elle fonctionne comme *gel du temps historique* où se forme la discursivité. Histoire immobile, histoire éternelle : le rapport du discours communiste à la croyance religieuse se trouve ici posé.

Qu'on lise dans ces pages, jusque dans leurs lacunes, un questionnement du rapport de la langue à l'histoire dans l'ordre du discours. Le travail du rapport entre mémoire et discours nous paraît d'ores et déjà une question posée à l'AD, si celle-ci désire sérieusement rendre compte du processus de constitution d'un sujet parlant en sujet idéologique de son discours : que signifient donc « se souvenir », « oublier », « répéter » pour un sujet énonciateur pris dans le développement historique des pratiques discursives réglées par les FD ?

Question politique aussi, à l'heure où s'inventent des formes de domination légitimées par une *politique sans mémoire*. L'historien Hübl, personnage du *Livre du rire et de l'oubli* de M. KUNDERA nous le rappelle :

« Quand on veut liquider les peuples, on commence par leur enlever la mémoire ».

1. On voit y jouer la fonction que C. LEVI-STRAUSS (75, pp. 294 sq.) attribue à tout rituel : préserver, contre toute forme de rupture ou de discontinuité, la continuité du vécu. Relevons à l'inverse dans ce travail que les thèmes de l'oubli apparaissent dans le mythe comme faux-pas, trébuchement...

2. Les expressions soulignées le sont par nous.

BIBLIOGRAPHIE

- ALTHUSSER, L., BALIBAR, E. (1968) : *Lire le Capital*, tomes I et II, Maspero, Paris.
- ALTHUSSER, L. (1970) : « Idéologie et Appareils idéologiques d'Etat », dans *La Pensée*, n° 151, Éditions Sociales, Paris.
- ALTHUSSER, L. (1975) : *Positions*, Hachette, Paris.
- BACHELARD, G. (1938) : *La Formation de l'esprit scientifique*, Vrin, Paris.
- BACHMANN, Ch., DURO-COURDESSES, L., LE GUENNEC, N. (1977) : « Quelques propositions pour l'analyse d'un discours politique : Léon Blum, le 31 Mai 1938 », dans *Travaux du Centre de recherches sémiologiques*, n° 25, Université de Neuchâtel, pp. 77-101.
- BRAUDEL, F. (1969) : *Écrits sur l'histoire*, Flammarion, Paris.
- BALLY, Ch. (1951) : *Traité de stylistique française*, Klincksieck, Paris.
- BAUDELOT, C., ESTABLET, R. (1971) : *L'École capitaliste en France*, Maspero, Paris.
- BENVENISTE, É. (1966) : *Problèmes de linguistique générale*, tome I, NRF, Gallimard, Paris.
- BENVENISTE, É. (1974) : *Problèmes de linguistique générale*, tome II, NRF, Gallimard, Paris.
- BERELSON, B. (1952) : *Content analysis in communication research*, The Free Press, Glencoe.
- BERNSTEIN, B. (1975) : *Langage et classes sociales*, Éditions de Minuit, Paris.
- BAGGIONI, D. (1975) : « Orientations actuelles en sociolinguistique » dans *La Pensée*, n° 182, Éditions Sociales, Paris, pp. 66-83.
- BOREL, M. J. (1975) : « Schématisation discursive et énonciation », dans *Travaux du Centre de recherches sémiologiques de Neuchâtel*, n° 27.
- BRÉMOND, C. (1973) : *Logique du récit*, le Seuil, Paris.
- BRIGHT, W. (1966) : *Sociolinguistics*, Mouton, La Haye.
- CANTO-KLEIN, M., RAMOGNINO, N. (1974) : « Les faits sociaux sont pourvus de sens. Réflexions sur l'analyse du contenu », dans *Connexions*, n° 11, EPI, Paris, pp. 65-92.
- CASANOVA, A. (1969) : *Vatican II et l'évolution de l'Église*, Éditions Sociales, Paris.
- CASANOVA, A. (1973) : « Crise de la société, Églises et union populaire », supplément au n° 61 de *la Nouvelle Critique*, Paris.
- CASANOVA, A. (1977) : « Évolution de l'Église, libération et salut », dans *La Pensée*, n° 192, Éditions Sociales, Paris.
- CASANOVA, A., LEROY, R., MOINE, A. (1972) : *Les marxistes et l'évolution du monde catholique*, Éditions Sociales, Coll. « Notre Temps », Paris.
- CHAROLLES, M. (1976) : « Grammaire du texte, théorie du discours, narrativité », dans *Pratiques* n° 11/12, Metz, pp. 133-154.
- CHAUVEAU, G. (1978) : « Analyse linguistique du discours jurésien », dans *Langages*, n° 52, Didier/Larousse, Paris.
- CHOMSKY, N. (1957) : *Syntactic structures*, traduction française, le Seuil, 1969.
- CHOMSKY, N. (1965) : *Aspects of the theory of syntax*, traduction française, le Seuil, 1971.
- CLUCHAGUE, F. (1976) : « Analyse d'un corpus de textes d'enfants portant sur leur préférence pour la ville ou la campagne par la méthode automatique d'analyse du discours 3AD75 », dans *Documents de l'UER Informatique et mathématiques en sciences sociales*, Université des sciences sociales de Grenoble.
- COURDESSES, L. (1971) : « Blum et Thorez en mai 1936 : analyses d'énoncés », dans *Langue française*, n° 9, février 1971, Didier/Larousse, Paris, pp. 22-33.
- COURTINE, J.-J. (1979) : « Mémoire et discours », à paraître dans *Texte et Institution*, Hurtubise HMH ed., Montréal.
- COURTINE, J.-J. (1980) : *Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens*, thèse de Doctorat de 3^e cycle de Linguistique, Paris X-Nanterre.
- COURTINE, J.-J., GADET, F. (1977) : « Classes sociales et égalité des chances linguistiques », dans *Les Sciences de l'éducation*, n° 1/2/-77.
- COURTINE, J.-J., LECOMTE, A. (1978) : « Formation discursive et énonciation », communication au Congrès « Théorie et pratique de la sociolinguistique », texte paru dans les *Actes du Congrès*, Université de Rouen (1980).
- COURTINE, J.-J., MARANDIN, J.-M. (1980) : « Quel objet pour l'analyse du discours ? » à paraître dans *Matérialités discursives*, Presses Universitaires de Lille.
- CULIOLI, A. (1973) : « Sur quelques contradictions en linguistique », dans *Communications*, n° 20, le Seuil, Paris, pp. 83-91.
- CULIOLI, A. (1974) : « À propos des énoncés exclamatifs », dans *Langue française*, n° 22, Larousse, Paris.
- DÉSIRAT, Cl. (1977) : « Les récits d'une fondation : la loi et la pédagogie », dans *Langages*, n° 45, Didier/Larousse, Paris.

- DÉSIRAT, CL., HORDÉ, T. (1977) : « Formation des discours pédagogiques », dans *Langages*, n° 45, Didier/Larousse, Paris.
- DUBOIS, J. (1969a) : « Lexicologie et analyse d'énoncés », dans *Cahiers de lexicologie*, n° 15, Didier/Larousse, Paris.
- DUBOIS, J. (1969b) : « Énoncé et Énonciation », dans *Langages*, n° 13, Didier/Larousse, Paris, pp. 100-110.
- DUBOIS, J. (1978) : « Présentation » de *Langages*, n° 52, Didier/Larousse, Paris.
- DUBOIS, J., DUBOIS-CHARLIER, F. (1970) : *Éléments de linguistique française*, Larousse, Paris.
- DUCROT, O. (1972) : *Dire ou ne pas dire*, Hermann, Paris.
- DUCROT, O. (1973) : *La Preuve et le Dire*, Mame, Paris.
- EBEL, M., FIALA, P. (1974) : « Présupposition et théorie du discours », dans *Revue européenne des sciences sociales*, XIII : 32, Droz, Genève, pp. 115-136.
- EBEL, M., FIALA, P. (1977) : « Recherches sur les discours xénophobes », dans *Travaux du Centre de recherches sémiologiques*, nos 27 et 28, Neuchâtel.
- FAUVET, J. (1977) : *Histoire du Parti communiste français*, Fayard, Paris.
- FAYE, J.-P. (1972a) : *Langages totalitaires*, Hermann, Paris.
- FAYE, J.-P. (1972b) : *Théorie du récit*, Hermann, Paris.
- FILLMORE, Ch. (1974) : « Pragmatics and the description of Discourse », dans *Berkeley studies in syntax and semantics*, vol. I, University of California, Berkeley.
- FISCHER, S., VERON, E. (1973) : « Baranne est une crème », dans *Communications*, n° 20, le Seuil, Paris, pp. 160-181.
- FISHMAN, J. A. (1968) : *Readings in the sociology of language*, Mouton, La Haye.
- FOUCAULT, M. (1969) : *L'Archéologie du savoir*, NRF, Gallimard, Paris.
- FOUCAULT, M. (1971) : *L'Ordre du discours*, NRF, Gallimard, Paris.
- GADET, F. (1977) : « La sociolinguistique n'existe pas : je l'ai rencontrée », dans *Dialectiques*, n° 20, pp. 99-118.
- GADET, F., PÊCHEUX, M. (1977) : « Y a-t-il une voie pour la linguistique hors du logicisme et du sociologisme ? », dans *Équivalences*, Actes du colloque « Politique linguistique », Bruxelles.
- GARDIN, B. (1976) : « Discours patronal et discours syndical », dans *Langages*, n° 41, Didier/Larousse, Paris, pp. 13-46.
- GARDIN, B., MARCELLESI, J.-B. (1974) : *Introduction à la sociolinguistique*, Larousse, coll. « Langue et langage », Paris.
- GAYOT, G. (1973) : « Discours fraternel et discours polémique », dans *Histoire et linguistique*, R. ROBIN ed., A. Colin, Paris.
- GAYOT, G., PÊCHEUX, M. (1971) : « Recherche sur le discours illuministe au XVIII^e siècle : Claude de Saint Martin et les circonstances », dans *Annales E.S.C.*
- GOFFMAN, E. (1971) : *La Mise en scène dans la vie quotidienne*, Éd. de Minuit, Paris.
- GROSS, M. (1977) : « Une analyse non présuppositionnelle de l'effet contrastif : l'extraction dans *C'est... qu* et la négation », dans *Linguisticae Investigationes*, I : 1, J. Benjamin, Amsterdam, pp. 39-62.
- GUESPIN, L. (1971) : « Problématique des travaux sur le discours politique », dans *Langages*, n° 23, Didier/Larousse, Paris, pp. 3-24.
- GUESPIN, L. (1975) : « L'analyse du discours : problèmes et perspectives », supplément au n° 84 de la *Nouvelle Critique*, Éditions de la Nouvelle Critique, Paris.
- GUESPIN, L. (1976a) : « Types de discours et fonctionnement discursif », dans *Langages*, n° 41, Didier/Larousse, Paris, pp. 3-12.
- GUESPIN, L. (1976b) : « Les embrayeurs en discours », dans *Langages*, n° 41, Didier/Larousse, Paris, pp. 47-78.
- GUILHAUMOU, J., MALÉDIDIER, D. (1979) : « Courte critique pour une longue histoire », dans *Dialectiques*, n° 26.
- HALLIDAY, M. A. K. (1967-1968) : « Notes on transitivity and theme in English », dans *Journal of linguistics*, 3.1, 3.2, 4.2, pp. 37-82, 199-244, 179-216.
- HAROCHE, C., HENRY, P., PÊCHEUX, M. (1971) : « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », dans *Langages*, n° 24, Didier/Larousse, Paris, pp. 93-106.
- HAROCHE, Cl., PÊCHEUX, M. (1972) : « Manuel pour l'utilisation de la méthode AAD », dans *T.A. Informations*, 13 (1).
- HARRIS, Z. S. (1952) : « Discourse analysis », dans *Language*, volume 28, pp. 1-30, traduction française dans *Langages*, n° 13, mars 1969, Didier/Larousse, Paris.
- HENRY, P. (1975) : « Constructions relatives et articulations discursives », dans *Langages*, n° 37, Didier/Larousse, Paris, pp. 81-98.

- HENRY, P. (1977) : *Le mauvais outil*, Klincksieck, Paris.
- HENRY, P., MOSCOVICI, S. (1968) : « Problèmes de l'analyse de contenu », dans *Langages*, n° 11, Didier/Larousse, Paris.
- JAKOBSON, R. (1963) : *Essais de linguistique générale*, Éditions de Minuit, Paris.
- KEENAN, E.-O., SCHIEFFELIN, B. B. (1976) : « Topic as a discourse notion », dans *Subject and topic*, N. Li ed, Academic Press, New York.
- KIEFER, F. (1974) : *Essais de sémantique générale*, Mame, Paris.
- KINTSCH, W., VAN DIJK, T. A. (1975) : « Comment on se rappelle et on résume des histoires », dans *Langages*, n° 40, Didier/Larousse, Paris.
- KUENTZ, P. (1977) : « Le linguiste et le discours », dans *Langages*, n° 45, Didier/Larousse, pp. 112-126.
- KUHN, T. S. (1970) : *La Structure des révolutions scientifiques*, Flammarion, Paris.
- LABBE, D. (1977) : *Le Discours communiste*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, Paris.
- LECOMTE, A. (1978) : « Paraphrase et thématization », dans *Travaux du Centre de recherches sémiologiques de Neuchâtel*, n° 32.
- LECOURT, D. (1972) : *Pour une critique de l'épistémologie*, Maspéro, Paris.
- LEVI-STRAUSS, C. (1975) : « Mythe et oubli », dans *Langue, Discours, Société*, le Seuil, Paris.
- LICITRA, A. (1974a) : « Pour une linguistique du discours : analyse tagmémique et processus d'énonciation », dans *Travaux du Centre de recherches sémiologiques*, n° 21, Université de Neuchâtel.
- LICITRA, A. (1974b) : « Pour une analyse du discours argumentatif : essai d'application de la méthode d'analyse tagmémique au discours politique », dans *Revue européenne des sciences sociales*, XII : 32, Droz, Genève, pp. 151-166.
- MAINGUENEAU, D. (1976) : *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Hachette, Paris.
- MALDIDIER, D. (1969) : « Vocabulaire politique de la guerre d'Algérie », dans *Cahiers de lexicologie*, n° 15, Didier/Larousse, Paris.
- MALDIDIER, D. (1971a) : « Lecture des discours de De Gaulle par six quotidiens parisiens : 13 Mai 1958 », dans *Langue française*, n° 9, Larousse, Paris, pp. 34-46.
- MALDIDIER, D. (1971 b) : « Le discours politique de la guerre d'Algérie : approche synchronique et diachronique », dans *Langages* n° 23, Didier, Larousse, Paris, pp. 57-86.
- MALDIDIER, D. et ROBIN, R. (1974) : « Polémique idéologique et affrontement discursif en 1776 : les grands édits de Turgot et les remontrances du Parlement de Paris », dans *Langage et idéologie : le discours comme objet de l'histoire*, Editions ouvrières, Paris.
- MALDIDIER, D. et ROBIN, R., (1976) « Du spectacle au meurtre de l'événement : Reportages, commentaires et éditoriaux de presse à propos de Charlety (mai 1968) » dans *Annales E.S.C.*
- MALDIDIER, D., NORMAND, C., ROBIN, R., (1972) « Discours et idéologie : quelques bases pour une recherche », dans *Langue Française*, n° 15, Larousse, Paris, pp. 116-142.
- MARANDIN, J.M. (1978) : *Problèmes d'analyse du discours : essai d'analyse du discours français sur la Chine*, thèse de 3^e cycle de linguistique, Université de Paris VIII ; dans *Langages*, n° 55, sept. 1979, Larousse, Paris.
- MARCELLESI, J.B. (1969) : « Le vocabulaire du Congrès de Tours », dans *Cahiers de lexicologie*, n° 15, Didier/Larousse, Paris.
- MARCELLESI, J.B. (1970) : « Problèmes de sociolinguistique : le Congrès de Tours », dans *La Pensée*, Ed. Sociales, Paris.
- MARCELLESI, J.B. (1971 a) : « Présentation », dans n° 9 *Langue Française*, Larousse, Paris, pp. 3-5.
- MARCELLESI, J.B. (1971 b) « Eléments pour une analyse contrastive du discours politique », dans *Langages*, n° 23, Didier/Larousse, Paris, pp. 25-56.
- MARCELLESI, J.-B. (1976) : « Analyse de discours à entrée lexicale », dans *Langages*, n° 41, Didier/Larousse, Paris, pp. 79-123.
- MARCELLESI, J.-B. (1977a) : « L'analyse du discours en France : oppositions ou contradictions », texte d'une communication à un congrès sur les idéologies, doc. ronéoté, Université de Mexico.
- MARCELLESI, J.-B. (1977b) : « La contribution de la sociolinguistique à l'analyse du discours politique », texte d'une communication à un congrès sur les idéologies, doc. ronéoté, Université de Mexico.
- MARX, K., ENGELS, F. (1861-1894) : *Sur la religion*, édition française, Éditions Sociales, Paris, 1968.
- MELEUC, S. (1969) : « Structure de la maxime », dans *Langages*, n° 13, Didier/Larousse, Paris, pp. 59-69.

- MICHELAT, G., SIMON, M. (1977) : « Classe, religion et comportement politique », dans *La Pensée*, n° 192, Éditions Sociales, Paris.
- MILNER, J. (1976) : « Langue et langage, ou : de quoi rient les locuteurs », dans *Change*, n° 29 et 32/33, le Seuil, Paris.
- PALMADE, J. (1974) : « L'analyse de contenu comme processus et ses déterminations contextuelles », dans *Connexions*, n° 12, EPI, Paris, pp. 55-100.
- PARSONS, T. (1961) : *Theories of society*, The Free Press, New York.
- PÉCHEUX, M. (1969) : *L'Analyse automatique du discours*, Dunod, Paris.
- PÉCHEUX, M. (1974) : « Un exemple d'ambiguïté idéologique : le rapport Mansholt », doc. ronéoté, CNRS, Paris.
- PÉCHEUX, M. (1975) : *Les Vérités de la Palice*, Paris, Maspéro.
- PÉCHEUX, M. (1977) : « Remontons de Foucault à Spinoza », texte d'une communication à un congrès sur les idéologies, doc. ronéoté, Université de Mexico.
- PÉCHEUX, M. (1979) : *Effets discursifs liés au fonctionnement des relatives en français*, doc. ronéoté, Paris X-Nanterre.
- PÉCHEUX, M., WESSELIUS, L. (1973) : « À propos du mouvement étudiant et des luttes de la classe ouvrière : trois organisations étudiantes en 1968 », dans *Histoire et Linguistique*, R. Robin éd., A. Colin, Paris.
- PÉCHEUX, M., FUCHS, C. (1975) : « Mises au point et perspectives à propos de l'AAD », dans *Langages*, n° 37, Didier/Larousse, Paris, pp. 7-80.
- PRIDE, J.-B., HOLMES, (1972) : *Sociolinguistics*, Penguin Modern Linguistics Readings, London.
- PROVOST, Geneviève (1969) : « Approche du discours politique : *socialisme* et *socialiste* chez Jaurès », dans *Langages*, n° 13, Didier/Larousse, Paris, pp. 51-68.
- PROVOST-CHAUVEAU, G. (1971) : « Problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours », dans *Langue française*, n° 9, Larousse, Paris, pp. 6-21.
- RADCLIFFE-BROWN, A. R. (1952) : *Structure and fonction in primitive society*. Cohen and West ltd, Londres.
- ROBIN, R. (1971) : « Histoire et linguistique : premiers jalons », dans *Langue française*, n° 9, Larousse, Paris, pp. 47-57.
- ROBIN, R. (1973) : *Histoire et linguistique*, A. Colin, Paris.
- ROBIN, R. (1977) : « Le hors-texte dans le discours politique », dans *Recherches théoriques*, Université du Québec, Montréal.
- SEARLE, J. (1972) : *Les Actes de langage*, Hermann, Paris.
- SIMONIN-GRUMBACH, J. (1975) : « Pour une typologie des discours », dans *Langue, discours, société*, le Seuil, Paris.
- SLAKTA, D. (1971a) : Esquisse d'une théorie lexico-sémantique : pour une analyse d'un texte politique (Cahiers de doléances) », dans *Langages*, n° 23, Didier/Larousse, Paris, pp. 87-134.
- SLAKTA, D. (1971b) : « L'acte de « demander » dans les cahiers de doléances », dans *Langue française*, n° 9, Larousse, Paris, pp. 58-73.
- UTZ, A.F. (1973) : *La Doctrine sociale de l'Église à travers les siècles* (document pontificaux du XV^e au XX^e siècle) Beauchesne/Herder, Paris.
- VERGES, P. et P., LACOUT, A. (1974) : « Un essai d'analyse du discours », dans *Connexions* n° 12, EPI éd., Paris.
- VIGNEAUX, G., (1973) : « Le discours argumenté écrit », dans *Communications*, n° 20, le Seuil, Paris, pp. 101-159.
- VIGNEAUX, G., (1974) : « Logique ou grammaire des arguments ? », dans *Revue européenne des sciences sociales*, XII : 32, Droz, Genève, pp. 167-182.

ANNEXE

- Discours radiodiffusé de M. THOREZ à la veille des élections législatives (17/04/36).
- Discours de M. THOREZ à une réception de la presse française et étrangère (6/05/36).
- Discours de M. THOREZ à une assemblée d'information des communistes de Paris (05/36).
- Discours de M. THOREZ à la session du Comité central d'Ivry (25/05/36).
- Brochure (07/36).
- M. Hubert FORESTIER, directeur de la revue catholique *Unitas*, interroge M. THOREZ (10/36).
- Discours de M. THOREZ aux cadres communistes à la Mutualité (26/10/37).
- Rapport de M. THOREZ au IX^e Congrès du PCF (12/37).

Conférence de WALDECK-ROCHET prononcée à l'invitation de l'Amicale des juristes communistes (13/12/44).
Brochure *La France depuis la capitulation de Rethondes* (12/44).
Rapport de M. THOREZ au X^e Congrès du PCF (06/45).
Déclaration à l'hebdomadaire catholique hollandais *Die Linie (l'Humanité)*, 1/06/63).
Rapport de WALDECK-ROCHET au Comité central d'Argenteuil sur les problèmes idéologiques et culturels (11/03/66).
Extraits de la résolution du Comité central d'Argenteuil (11/03/66).
Communiqué du Bureau politique après l'encyclique *Populorum Progresso*. (11/04/67).
Résolution du XIX^e Congrès du PCF et commentaire de R. LEROY sur la thèse n° 30 (02/70).
Interview de G. MARCHAIS à *la Croix* (19/11/70).
G. MARCHAIS, *Le défi démocratique* (73).
Rapport de G. MARCHAIS au XXI^e Congrès du PCF (24/74).
Les principes de la politique du Parti communiste français (Manuel de base de l'école élémentaire (1/10/75).
Réaction de *l'Humanité* à un texte de Mgr MATAGRIN, évêque de Grenoble (12/01/76).
Rapport de G. MARCHAIS au XXI^e Congrès du PCF (2/4/74).
« L'apport spécifique des chrétiens », S. HEURTIER, *France nouvelle* (2/02/76).
« Des aspirations convergentes et des luttes communes », M. GREMETZ, *l'Humanité* (25/05/76).